NF QUOTIDIEN
✆ (027) 23 30 51
Service des abonnements: ✆ 23 43 55 - 23 43 56
Publicité: Publicitas Sion ✆ (027) 21 21 11
1 fr. 20

Pour l'homme
Ferrero tf
MODE MASCULINE
Place du Midi, Sion
... c'est tellement mieux

MANOIR de la POSTE
HÔTEL-RESTAURANT
VISSOIE Tél. 027/65 12 20
Familles Melly-Bourgeois

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

# Les vendanges de la Saint-Eloi

*SION. – Respectant une tradition forte de nombreuses années, la maison Charles Bonvin Fils procédait hier aux vendanges de la Saint-Eloi: 2000 kilos de grappes, qui seront pressées pour donner naissance au fendant du même nom, un fameux nectar.*

*Des vendanges le 1er décembre? Une performance que seul le climat exceptionnel du Valais permet. Dans le domaine de Brûlefer, propriété de la maison Bonvin, un parchet est chaque année réservé à cette récolte particulière...*

24

VITICULTURE

# LA COLÈRE DES ÉTATS

**BERNE. – Le Conseil des Etats a approuvé hier le budget 1988 de la Confédération, qui prévoit un bénéfice dépassant le milliard de nos francs. Principale modification apportée au projet gouvernemental: la réduction de 38,3 à 33,3 millions du prélèvement sur le fonds viticole, destiné à faciliter l'écoulement des excédents.**

**Les démocrates-chrétiens valaisans Edouard Delalay et Daniel Lauber se sont vivement opposés à cette réduction. Le premier observe que le fonds s'élevait au 31 décembre 1986 à 52 millions, après avoir passé par une pointe de 142 millions en 1982. Il a été fortement mis à contribution au cours des trois dernières années, qui sont précisément des années de fortes récoltes. Mais, rappelle Edouard Delalay, entre 1980 et 1986, ce sont 60 à 70 millions de francs qui ont été prélevés pour financer des tâches qui n'étaient pas prévues expressément, recherches, versements aux écoles de viticulture ou frais administratifs, par exemple.**

**Or, c'est après ces années de fortes récoltes, et au moment où les viticulteurs effectuent de gros efforts pour maîtriser la production, que les Etats envisagent une réduction du prélèvement sur le fonds: «Le moment est véritablement mal choisi!»**

**Daniel Lauber tonne: cette année, le Valais, le plus gros producteur suisse, n'a dépassé l'objectif fixé que de 3%. Le canton de Vaud fait moins bien, 9%. Genève outrepasse de 18% environ son quota. La station de Changins estime que les pluies de septembre ont augmenté de 10 à 20% le volume de la récolte... Le plan quinquennal d'assainissement du secteur viticole n'est en vigueur que depuis le 16 juin 1986. Conclusion: ce serait une terrible erreur psychologique de punir aujourd'hui les viticulteurs qui sont en train de sortir du tunnel, comme les chiffres précités l'indiquent.**

**La Chambre des cantons en a décidé autrement. De peu, par 22 voix contre 17, sous le prétexte qu'il était temps de «tirer la sonnette d'alarme»! Le dossier passe maintenant au National, qui se prononcera la semaine prochaine. D'après le radical Pascal Couchepin, il ne faudrait toutefois pas se bercerd'illusions: la Grande Chambre suivra probablement les Etats.** B.-O. S.

2

# En haute mer

Ah! Voguer sur la mer de brouillard, loin des gémissements abyssaux des premières victimes de l'hiver naissant... Instant privilégié au-dessus d'Anzère.

Votations cantonales du 6 décembre

TOURISME VALAISAN

# Des idées sans moyens, la faillite

**Le tourisme valaisan doit passer d'une phase de construction, achevée, à une phase d'exploitation. Cette transition, indispensable puisque l'économie valaisanne est fortement dépendante du développement touristique qualitatif, n'est réalisable qu'en améliorant la commercialisation de nos lits touristiques, notre politique d'accueil et les programmes d'animation.**

**L'Union valaisanne du tourisme, organe faîtier, et les sociétés de développement ont essentiellement pour mission de concrétiser ces objectifs prioritaires. Mais encore doivent-elles disposer des moyens financiers nécessaires!**

**La révision de la présente loi a précisément pour but de remédier aux lacunes actuelles, de permettre, en matière de publicité et de promotion, de quitter le terrain de l'amateurisme pour entrer, à l'instar de nos principaux concurrents, dans celui du professionnalisme.**

**Faire valoir nos atouts ne demande pas seulement de l'imagination mais des moyens pour la mettre en valeur.**

**Le Valais ne se vend plus à l'étranger avec trois pommes, deux choux-fleurs et quelques bouteilles de vin!**

**En doublant la taxe d'hébergement (de 20 à 40 centimes) et la contribution cantonale à l'UVT (de 244 000 à 500 000), exclusivement réservées à la promotion et la publicité, le Valais touristique pourra non seulement renforcer sa présence sur les marchés existants mais encore séduire d'autres contrées lointaines. Lorsque l'on songe que le Japon subventionne les séjours à l'étranger de ses ressortissants, le Valais aurait tort de ne pas se précipiter sur ce marché prometteur.**

**Pour que la publicité ne soit pas trompeuse, l'offre doit correspondre à l'image vendue. Les sociétés de développement disposent pour cela du produit de la taxe de séjour dont le montant ne peut en aucun cas être disproportionné par rapport aux prestations fournies. Aucun abus n'a été constaté à ce jour. Ce serait faire un mauvais procès aux responsables de notre tourisme que de leur prêter des intentions qu'ils n'ont pas. Hausser le plafond de cette taxe de 1,5 à 3 francs n'est qu'une possibilité, et non une exigence, offerte aux stations d'améliorer leurs infrastructures et leurs animations pour le renom de tout le canton. Actuellement, seules six stations perçoivent le maximum autorisé et plus de cent se contentent d'un montant inférieur à 1 franc, le minimum étant de 30 centimes. Une augmentation ne peut être envisagée qu'en fonction de l'amélioration de l'équipement et de la qualité de l'hébergement. Les garde-fous prévus à cet effet fonctionnent parfaitement. Il serait irresponsable d'entraver ce processus sous le prétexte arbitraire que nos hôtes ne le toléreraient pas. Ces mêmes hôtes seraient par contre hostiles à tout nivellement pas le bas, conséquence d'un refus populaire. De plus, la révision proposée instaure définitivement pour tous le principe du «tout compris», dans l'esprit d'un tourisme moderne.**

**Toute autre proposition, au stade actuel des études, équivaudrait à créer un nouvel impôt à vocation touristique, qui toucherait pratiquement un Valaisan sur deux. Dire non à l'aventure c'est déposer un oui dans l'urne afin d'aborder dans les meilleures conditions la prochaine étape, au seuil de l'an 2000. Un Valais attractif, offrant des places de travail en suffisance, bien rémunérées, des conditions d'existence agréables aussi bien en plaine qu'en montagne, ne se construit pas au moyen d'arguments émotionnels. Et le tourisme est un élément clé de l'échafaudage valaisan.** Roland Puippe

Valais

DÉVIATION DE MARTIGNY

# EPOUVANTAIL OU BÉNÉDICTION?

MARTIGNY. – En décembre prochain, une partie du contournement autoroutier de Martigny sera opérationnelle. Il faudra certes attendre quatre ou cinq ans pour que l'ensemble de la déviation soit ouvert. Mais des questions se posent déjà, qui ont trait notamment aux retombées économiques d'une telle réalisation.

Disons-le d'emblée, les différentes parties dont nous avons pris le pouls envisagent l'avenir avec confiance.

Aucune trace d'une quelconque «fièvre de la déviation», mais une volonté unanime d'agir. En l'occurrence, prévenir vaut certes mieux que réagir.

19

WBS
Willy Bühler S.A.
Chanoine-Berchtold 9, Sion
Tél. 027/22 65 82
Lave-linge - Séchoir
KENWOOD
Service officiel après vente

HC MONTHEY
**Succès laborieux**

13

Conseil national

# La Charte sociale européenne divise les esprits

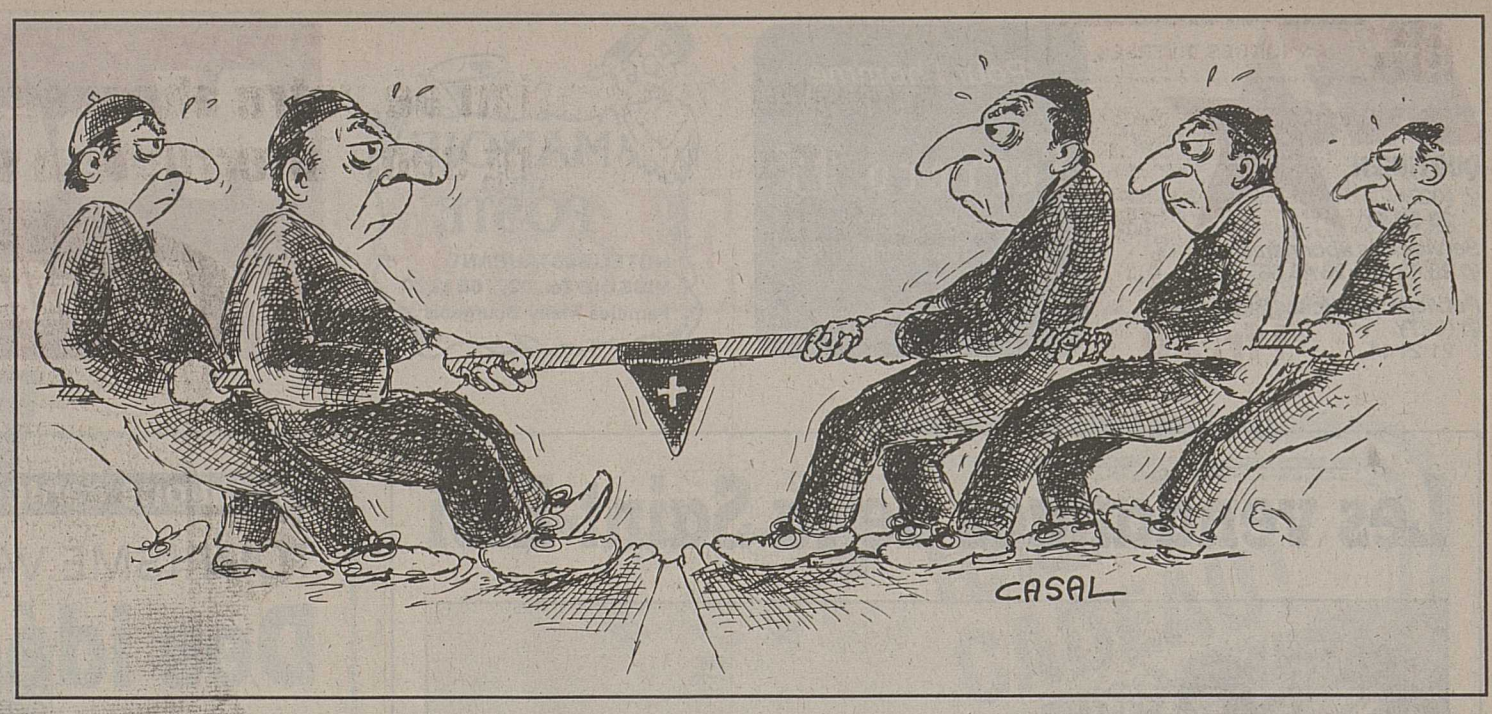


**BERNE. – La Suisse peut-elle adhérer à la Charte sociale européenne, autrement dit le pendant, en ce qui concerne les droits économiques et sociaux, de la Convention européenne des droits de l'homme? Une question épineuse, que le Conseil national a commencé à examiner hier. Le Conseil des Etats, lui, a déjà rendu un verdict clairement négatif. Mais c'était en mars 1984... Depuis, le dossier «Europe» a pris de l'étoffe!**

De nombreux parlementaires estiment que ratifier la charte serait une manière de sauter dans le train de ce formidable partenaire économique que constituera le Marché commun en 1992, lorsque s'effaceront les frontières par la grâce de l'Acte unique. D'autres en revanche sont d'avis que la souveraineté de notre Etat serait battue en brèche. Qui l'emportera? Impossible de donner un pronostic tant les esprits sont divisés. La réponse devrait tomber aujourd'hui, au terme d'un débat fleuve.

La Charte sociale a été élaborée par le Conseil de l'Europe, dont la Suisse est membre depuis 1963. La plupart des Etats qui nous entourent l'ont déjà ratifiée. Ce traité vise à l'harmonisation progressive des conditions de vie économiques et sociales des ressortissants des parties contractantes. Il garantit l'exercice sans discrimination de dix-neuf droits fondamentaux. Le cas échéant, chaque pays signataire est tenu d'exposer tous les deux ans au Conseil de l'Europe les raisons pour lesquelles il n'aurait pas adopté certaines dispositions de la convention.

### Un «noyau dur»

Car pour tenir compte des différents systèmes sociaux existants en Europe, l'Etat signataire n'est pas tenu d'accepter l'ensemble des dispositions de la charte. Il doit cependant adopter au moins cinq dispositions d'un «noyau dur», qui en compte sept au total.

Ces sept droits fondamentaux obligatoires sont les suivants: droit au travail (article 1), droit syndical (article 5), droit de négociation collective (article 6), droit à la sécurité sociale (article 12), droit à l'assistance sociale et médicale (article 13), droit de la famille à une protection sociale, juridique et économique (article 16) et droit des travailleurs migrants et de leurs familles à la protection et à l'assistance (article 19).

### Le dilemme suisse

La Suisse a signé la charte en 1976. Une dizaine d'années plus tard, elle ne l'a toujours pas ratifiée. Pourquoi? Notre législation recouvre pleinement les articles 1, 5 et 16 de la charte. Par contre, notre pays ne peut pas accepter l'article 12 (nous n'exportons pas les prestations chômage) ni l'article 19 (le regroupement familial est interdit aux saisonniers).

Donc, si la Suisse veut adhérer «la conscience tranquille» à la charte, il lui faut impérativement pouvoir remplir les articles 6 et 13. Selon le Conseil fédéral, elle est en mesure de le faire. Le rapporteur de la majorité de la commission, le démocrate-chrétien valaisan Vital Darbellay, partage cette opinion. Certes, dit-il, l'article 6 prévoit que les fonctionnaires bénéficient du droit de grève, ce que notre législation interdit. Mais le Conseil fédéral pourrait s'en tirer en émettant une réserve selon laquelle l'article en question ne s'appliquerait qu'aux rapports de travail de droit privé et non à ceux de droit public.

### La souveraineté des cantons en jeu

L'article 13 pose un autre problème: l'assistance fait partie des tâches cantonales. Or, certains cantons prévoient actuellement que les étrangers remboursent les prestations accordées. «Il faudrait y renoncer. Nous avons consulté les cantons. La majorité accepterait, ce qui nous permettrait de signer la charte», observe Vital Darbellay.

Qui ajoute: «Nous devons signer la convention par souci de notre insertion dans l'Europe. C'est la seule possibilité de nous rapprocher du Marché commun. En commission, l'adhésion l'a emporté par 14 oui, contre 11 non et une abstention. La 43e législature sera marquée par nos relations avec l'Europe. S'il vous plaît, ne commençons pas cette législature en disant non à l'Europe!»

### «A problème national, solution nationale»

Un appel que rejettent la plupart des radicaux, les démocrates du centre, les libéraux, ainsi que les nationalistes. Le radical bernois Jean-Pierre Bonny: «Cette ratification n'est pas à prendre à la légère. La Suisse est réputée pour appliquer scrupuleusement ce qu'elle a ratifié. Le principal point litigieux, c'est le droit de grève des fonctionnaires. Le Conseil fédéral prétend s'y soustraire par un tour de passe-passe. Rien ne dit que cela sera possible. Autre considération: à problème international, solution internationale. A problème national, comme le droit de grève, solution nationale. Le dossier européen est certes prioritaire. Mais le Conseil de l'Europe (n.d.l.r.: 21 membres) ou l'Europe des Douze, ce n'est pas la même chose. Une politique étrangère digne de ce nom ne peut se conduire avec des demi-mesures et des déclarations d'intention.»

«Notre particularité ne nous permet pas d'appuyer pleinement cinq dispositions du «noyau dur». Le peuple ne veut pas de cette charte. Il refuse de prendre des engagements qu'il ne pourrait respecter. Evitons que le peuple nous désavoue», s'écrie le radical bernois Marc-André Houmard.

### Manœuvre dilatoire

Quant aux socialistes, ils sont pour l'adhésion. Ils proposent toutefois de renvoyer le dossier en commission, pour étude complémentaire, disent-ils. En fait, ils espèrent que cette manœuvre dilatoire évite l'enterrement pur et simple du dossier.

Résumons: une bonne partie des démocrates-chrétiens, les indépendants, les verts et les socialistes sont pour l'adhésion à la charte. La grande majorité des radicaux, les démocrates du centre, les libéraux et les nationalistes y sont opposés. Qui remportera cette bataille? Réponse aujourd'hui, si les parlementaires parviennent à clore le débat avant 10 h 20. Après cette heure limite, ils vogueront en effet vers d'autres cieux, pour fêter les nouveaux présidents des conseils...

**Bernard-Olivier Schneider**

LE BUDGET 1988 AU CONSEIL DES ETATS

# Malgré les efforts des vignerons, le fonds vinicole amputé de 5 millions

**BERNE (ATS). – Le Conseil des Etats a approuvé hier par 28 voix sans opposition le budget 1988 de la Confédération, qui prévoit un excédent de près de 1,3 milliard de francs. Par rapport au projet gouvernemental, la Chambre des cantons a encore diminué les dépenses de 5,6 millions de francs. Mais la réduction de 5 millions des fonds affectés à l'écoulement des excédents de raisin n'a été acceptée que de peu. En revanche, les versements directs de 90 millions aux détenteurs de bétail ont été nettement approuvés.**

Malgré le bénéfice prévu pour l'an prochain, le budget 1988 a été accueilli sans euphorie. Chacun est conscient que les recettes ne parviendront pas toujours à suivre l'augmentation des dépenses. Au contraire, la correction de la progression à froid, l'allégement de l'impôt fédéral direct, l'élimination de la taxe occulte, d'autres aménagements prévus ou demandés, et peut-être l'évolution économique, se traduiront par un manque à gagner important. Un déficit d'un milliard est d'ores et déjà annoncé pour 1990. Seul un nouveau régime financier permettra d'y faire face, a souligné le conseiller fédéral Otto Stich, non sans ajouter que ses propositions à cet égard n'avaient jusqu'ici suscité que des critiques.

La principale modification apportée au projet gouvernemental a consisté à ramener de 38,3 à 33,3 millions le versement au fonds viticole destiné à faciliter l'écoulement des excédents. Cette proposition de la commission des finances, que préside M. Jakob Schenenberger (d.c., SG) a fait monter aux barricades les représentants des cantons viticoles. Il ne faut pas punir les vignerons au moment où ils réduisent leur production, ont dit MM. Daniel Lauber, Edouard Delalay (d.c., VS), Hubert Reymond (lib., VD) et Robert Ducret (rad., GE). Mais, par 22 voix contre 17, la Chambre a estimé au contraire qu'il était temps de «tirer la sonnette d'alarme», la production de 1987 ayant encore dépassé les objectifs du plan quinquennal du Conseil fédéral.

Un autre débat agricole s'est déroulé à propos des 90 millions inscrits au budget pour des versements directs aux détenteurs de bétail des petites et moyennes exploitations. Le libéral vaudois Hubert Reymond s'est opposé à ce genre de payements qui transformeront, selon lui, les paysans en «jardiniers de l'Etat». L'autre députée vaudoise, la socialiste Yvette Jaggi, lui a prêté son concours «provisoire» en évoquant l'opposition paysanne aux payements directs. Mais, quand bien même le Conseil fédéral n'a pas encore pris l'ordonnance qui réglera les modalités de ces versements, le Conseil des Etats lui a fait confiance par 28 voix contre 3.

En revanche, c'est sans opposition que la Chambre des cantons a décidé de n'accorder que 30 postes de plus aux tribunaux fédéraux, alors que le Conseil fédéral en demandait 39. L'économie ainsi réalisée sera de 600 000 francs.

### Villeneuve décerne ses mérites

Fidèle à sa volonté de rendre hommage au dévouement et à l'esprit sportif, la Municipalité de Villeneuve a organisé, jeudi 26 novembre en fin de journée, sa désormais traditionnelle cérémonie de remise des mérites villeneuvois, distinctions et prix d'encouragement. M. Gilbert Huser, syndic, a ainsi honoré plusieurs particuliers et diverses sociétés.

Le mérite villeneuvois a été attribué tout d'abord à Jean-Paul Chassot, du Villeneuve Hockey-Club, meilleur buteur de LNA, et à Stéphane Wohnlich, du Cercle de la voile, 14e aux championnats du monde des moths. Le même honneur est allé aux tambours de la Cécilienne, premiers au championnat vaudois (pour la deuxième fois).

Des distinctions ont par ailleurs été décernés à Christophe Bertholet, de la Cécilienne, champion vaudois juniors B, 5e à la Fête romande des tambours, tout comme Laurence Lefort, de la FSG section féminine, championne vaudoise à l'artistique dans sa catégorie. Les moniteurs des sports facultatifs de la société de sauvetage ont également été honorés par une distinction pour la qualité de l'enseignement de la natation, dispensé depuis plusieurs années.

Enfin, deux prix d'encouragement ont été remis: d'une part, à Anne-Christine Curchod, de la FSG féminine, 2e au championnat vaudois à l'artistique; d'autre part, aux juniors C du Villeneuve-Sports, champions du groupe régional 1986-1987.

les samaritains aident
lors d'actions «don de sang»

PROLONGEMENT FERROVIAIRE JUSQU'A DELÉMONT

# Opposition paysanne catégorique

La Chambre d'agriculture du canton du Jura, ainsi que des représentants de toutes les associations agricoles régionales du canton ont présenté, hier à Glovelier, un dossier marquant l'opposition ferme et résolue des milieux paysans au projet de prolongement de la voie ferrée des Chemins de fer du Jura (CJ) de Glovelier à Delémont. Selon ce projet, une voie serait aménagée le long du tracé de Transjurane et permettrait de relier La Chaux-de-Fonds à Bâle via le tracé des CJ, sans changement de train à Glovelier. Ce projet est évalué à 50 millions de francs et une partie des frais serait supportée par le chantier de la Transjurane.

Or, les milieux paysans, qui avaient appuyé la Transjurane, malgré les 60 hectares d'emprise sur des terres agricoles qu'elle devait provoquer, s'opposent vertement à cet aménagement ferroviaire. Selon eux, l'empiètement serait supérieur de douze hectares à ce qui avait été prévu. Les agriculteurs, tout en demandant que le peuple soit consulté sur ce projet que réaliserait la compagnie des CJ, ne se limitent pas à une opposition. Ils préconisent l'étude d'une autre solution: la transformation du tronçon Glovelier - La Chaux-de-Fonds de voie étroite actuelle en voie normale. De la sorte, des rames des CFF pourraient y circuler, ce qui donnerait les mêmes avantages que le projet des CJ, mais sans déborder sur de nouvelles terres agricoles.

Sans doute un peu déçus d'avoir soutenu le projet de Transjurane qui empiétera fortement sur les terres agricoles, les agriculteurs durcissent aujourd'hui leur position. Ils s'opposeront de même à l'aménagement d'une voie industrielle devant servir, le long du tracé de la Transjurane, à transporter les roches évacuées de la montagne par le percement des tunnels. Selon eux, une telle voie industrielle est le prémisse du projet ferroviaire dont ils ne veulent pas. Les agriculteurs sont prêts à utiliser tous les moyens légaux pour faire échouer le prolongement ferroviaire en cause et l'aménagement de la voie industrielle précitée et seule une décision populaire contraire les arrêtera.

**v.g.**

TRIBUNE LIBRE

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

# Le temps du mensonge

Les Chambres fédérales ont fait de la maternité un nouvel «acquis social». Comme elles avaient fait des caisses-maladie une assurance sociale en subventionnant ces dernières à tous les niveaux pour, prétendaient-elles, permettre aux économiquement faibles d'y cotiser. Or, 98 % de la population suisse y cotise, ce qui devrait prouver que 98 % de cette population est économiquement faible. Evidence qui ne crève pas les yeux, il faut l'avouer! Ce qui est évident, par contre, c'est que 70 % de ces assurés sont des nantis qui détournent à leur profit 80 à 90 % – puisque les classes aisées consomment plus de soins de santé que les classes pauvres – de ces subventions, qui devraient être strictement réservées aux économiquement faibles.

De plus, il faut savoir que ces milliards de subventions, injectés dans le circuit de la santé, ont créé une inflation interne monstrueuse. Inflation qui, si elle a permis l'édification des insolents et luxueux palaces des caisses et des fastueuses cathédrales hospitalières, a lourdement pénalisé l'économiquement faible, qui est le premier à souffrir de cette inflation politiquement provoquée. Et la révision soumise au peuple, dimanche, va l'écraser définitivement. Ainsi, les bureaucrates des caisses pourront à nouveau le réutiliser pour exiger de nouvelles subventions qui remettront en marche la spirale inflationniste.

Et le même phénomène va se manifester avec l'allocation maternité. Ce nouvel acquis social qui n'est qu'un piège et un leurre pour faire passer l'antisociale loi sur l'assurance-maladie.

Il faudrait, une fois pour toutes, prendre conscience de ce que signifie le mot «social» dans la terminologie collectiviste et socialiste de notre société. Le social, tel qu'il est pratiqué chez nous, est le système qui permet au riche de se dispenser de son devoir de charité d'une part et, en plus, de profiter de l'assistance publique, au même titre que le pauvre et à son détriment. Ainsi, dans l'allocation maternité, les gros revenus toucheront 117 francs par jour et les petits seulement 39 francs. Tout notre social est fondé sur le même principe: plus le revenu est élevé, plus l'assistance publique est importante. Ce qui permet à l'Etat de mettre le grappin sur toute la société, les nantis comme les économiquement faibles. Assistant chacun, il peut asservir tout le monde. C'est le b a ba de la socialisation de la société et l'explication de sa ruine, à terme.

Comme le démontre la politique actuelle des dirigeants chinois et russes qui sont, eux, déjà arrivés au bout du chemin de la socialisation où nous poussent, contre vents et marées et contre tout bon sens, une petite majorité de nos politiciens, tous partis confondus, depuis environ deux décennies.

**E. Truffer**

## En bref

### Guerre des camions

BERNE (ATS). – Au Conseil des Etats, le conseiller fédéral Otto Stich, chef du Département des finances, a répondu hier à une interpellation de M. Camillo Jelmini (d.c., TI) sur la guerre des camions entre la Suisse et l'Italie. Il est vrai que des menaces de représailles ont été brandies, mais le climat de négociation est actuellement meilleur.

Le Conseil fédéral a tout à fait conscience de la gravité du problème pour le canton du Tessin et, comme le demande l'interpellateur, il est prêt à associer un observateur tessinois à certaines phases des discussions. M. Jelmini s'est déclaré partiellement satisfait.

### Nouveau bureau de douane

Le Conseil des Etats a d'autre part approuvé sans opposition et sans discussion le crédit de 23 millions de francs pour le bureau de douane de Bardonnex, au point de jonction de l'autoroute de contournement de Genève et du réseau autoroutier français. L'achèvement des travaux est prévu pour 1990. Le personnel, au nombre de 55 personnes, sera en partie repris d'autres postes-frontière. La France envisage de construire une plate-forme douanière contiguë en même temps.

VOTATIONS COMMUNALES A TROISTORRENTS

# La position du Parti radical

Réunis en assemblée générale, les radicaux de Troistorrents-Morgins ont longuement débattu de l'objet soumis en consultation le 6 décembre par le Conseil communal. A l'unanimité, ils rejettent la proposition du Conseil communal tendant à réserver la zone à bâtir du territoire de la commune (excepté Morgins) à l'habitat permanent uniquement.

Les raisons principales à cette décision des radicaux sont:

- jusqu'à ce jour, il n'a nullement été démontré que l'emprise des résidences secondaires sur les surfaces à bâtir justifie des mesures aussi draconiennes;
- une telle proposition ne repose sur aucune base légale tant au niveau fédéral que cantonal;
- cette mesure va à l'encontre d'une saine promotion économique et du développement de la commune;
- pour aboutir à une économie de terrains à bâtir telle que la souhaite le Conseil communal, il est possible d'utiliser d'autres moyens légaux tels que par exemple: la modification de l'indice d'utilisation du terrain constructible soit le rapport entre la surface brute du plancher utile et la surface du terrain, la révision du plan d'équipement notamment dans la participation financière des propriétaires aux frais.

ANNONCES DIVERSES

PISCINE TECNORM

préfabriquée EN BÉTON ARMÉ, toutes dimensions.
Beaucoup moins cher qu'en traditionnel. Pose facile, couverte ou non. Propreté accrue, entretien aisé. Directement du fabricant.

**TECNORM S.A.**
**Route de Champ-Colin, 1260 NYON**
**Zone indus. Ouest – Tél. 022/61 42 67**

Représentant pour le Valais

**Francis Michaud**
Chemin de Surfrête 5
1920 Martigny – Tél. 026/2 64 08
Auto-Centre – Tél. 026/2 44 48

EDGAR NICOLAS

Radio-TV
Vidéo
Auto-radio

vous présente ses collaborateurs du

SERVICE APRES VENTE

M. Claude VOUILLAMOZ
électronicien RTV dipl.

Alain CLAUSEN
appr. électronicien RTV

A VOTRE DISPOSITION
DANS NOS ATELIERS

EDGAR NICOLAS
Avenue de Tourbillon 43 SION
Tél. 027/23 22 62

**A quand l'expiration de votre abonnement 1/2 prix?**
**Le renouvellement sans interruption sera honoré d'un 13e mois gratuit.**

GGK

Vérifiez la date de renouvellement de votre abonnement 1/2 prix afin de ne pas perdre un seul jour. Le «13e mois» gratuit est accordé jusqu'au 30 novembre 1988.

**En plus, jusqu'au 31-12-87: 1 carte journalière d'essai à 10 francs seulement.**

Pour tous les détenteurs et nouveaux acquéreurs d'un abonnement 1/2 prix l'occasion unique de faire connaissance avec la carte journalière qui permet de voyager tout à loisir pendant 24 heures en train, bateau et car postal.

Le train pour tous. CFF

FINLUX – quelle classe.

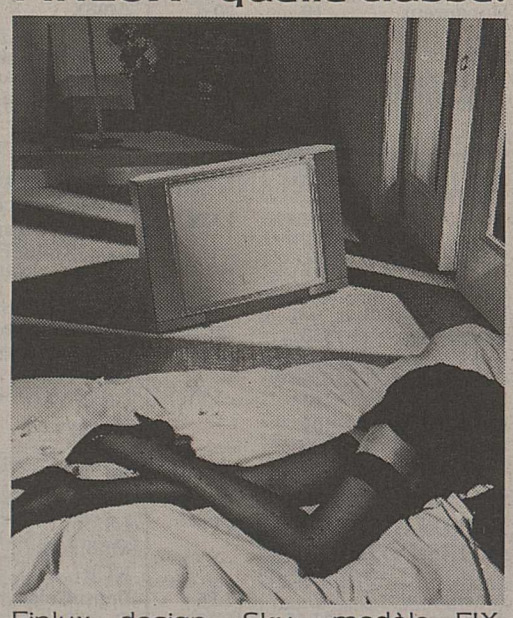

Finlux, design «Sky», modèle FIX. Design primé, technique digitale. Tube image FST (63 cm, 71 cm) à matrice noire. Système CTI de délimitation précise des contours couleur. Télétext avec mémoire de 4 pages. Son stéréo Hifi sur deux canaux (2 x 15 watt). Adapté aux techniques d'avenir (tuner pour réception par satellites et hyperbande). FINLUX FIX: écrans 55 cm, 63 cm, 71 cm. A partir de Fr. 1490.– (prix à emporter).

FINLUX

**Granges:** François Venetz, Radio-TV, halle commerciale Valais du Chablé, tél. (027) 58 13 33. **Monthey:** Magasins Noele, avenue Gare 42, tél. (025) 71 72 08. **Sion:** Magasins Noele, rue du Midi 14, tél. (027) 23 53 93.

TRIGON

VOLTA Blitz

idée de cadeau de l'année

Maintenant il existe, l'aspirateur-balai à accu, sans cordon, pour le nettoyage-éclair entre-deux.

Testez-le vous-même chez votre commerçant spécialisé:

CREDIT COMPTANT

Jusqu'à Fr. 40'000.– sans garanties. Discret et sans enquête auprès de l'employeur!

☐ Veuillez me soumettre une offre de crédit comptant sans engagement.
☐ Je sollicite un crédit comptant
de Fr. NO
Remboursement mensuel env. Fr.
Nom
Prénom
Rue
NPA/localité
Date de naissance
Etat civil
Signature

**Service rapide 01/211 76 11, Monsieur Lambert**
Talstrasse 58, 8021 Zurich

CITY BANK

Toutes vos annonces au 027/21 21 11

**Une autre manière de faire plaisir:**

**offrez, par exemple, un charmant petit hôtel, agrémenté d'une plage de sable fin, de palmiers et de beaucoup de soleil.**

**- Le tout signé Kuoni.**

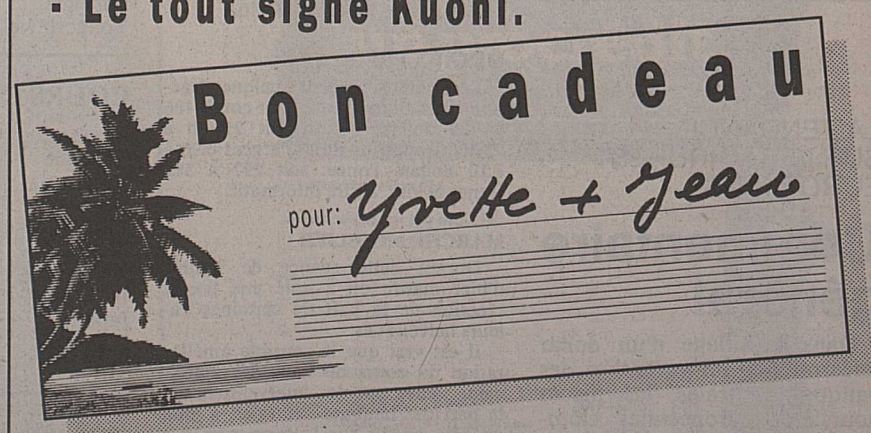


KUONI

**Les vacances - c'est Kuoni**

Dans toutes les succursales Kuoni, vous pouvez vous procurer des bons cadeau pour le montant de votre choix.

## SIERRE

**Médecin de garde.** – Tél. 111
**Pharmacie de service.** – Hofmann 55 79 52.
**Hôpital d'arrondissement.** – Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h à 15 h et de 18 h 30 à 20 h. En privé, de 13 h 30 à 20 h 30. Prière d'observer strictement ces heures.
**Clinique Sainte-Claire.** – Heures des visites: en privé de 10 à 20 h; en commune de 13 à 16 h et de 19 à 20 h; en pédiatrie, de 15 à 17 h; en maternité de 12 à 14 h, de 15 à 16 h et de 19 à 20 h.
**Ambulance.** – Sierre, La Souste, Vissoie, Granges, Loèche-les-Bains et Loèche-V.: 551717, non-réponse 571151.
**Police municipale.** – (027) 55 88 02.
**Service dentaire d'urgence week-ends et jours de fête, tél. 111.**
**Centre médico-social régional.** – Hôtel de Ville, aile ouest, 55 51 51. **Soins:** à domicile, soins au centre, lundi au vendredi 13 h 30 à 14 h 30. **Consultations nourrissons:** rendez-vous, 13 h 30 à 16 h 30, mardi et jeudi. **Cours:** «Soins à la mère et à l'enfant». **Service d'aides familiales:** responsable Michelle Fasnacht. **Assistantes sociales:** service de la jeunesse, de la famille, du 3e âge centre social. **Services spécialisés** (au même numéro): service social pour handicapés (AVHPM); service psycho-social; Ligue val. contre les toxicomanies; Office cant. des mineurs; Ligue val. contre le rhumatisme; Caritas Valais; Service médico-pédagogique, Erziehungsberatung, 57 11 71.
**Service social p. handicapés physiques et mentaux.** – Centre médico-social régional, Hôtel de Ville, (027) 55 51 51.
**Centre Suisses-immigrés.** – Pratifori 15, Sion, (027) 23 12 16. Accueil, informations, cours de français gratuits. Permanence: jeudi 8.30-11.30, 14.00-17.00; vendredi 8.30-11.30, 18.00-21.00; samedi 8.30-11.30.
**Groupe A.A.** – 20 h hôpital de Sierre. Réunions ouvertes chaque vendredi .
**Al-Anon.** – Aide aux familles d'alooliques. Réunion tous les jeudis à 20 h 30. 1er jeudi du mois: séance ouverte. Av. des Ecoles 6 (près de la Sacoche) 2e étage, tél. 027/88 28 36.
**Samaritains.** – Location de matériel pour malades, tél. 55 20 72. Grône: objets san. et matériel de secours, 58 14 44.
**CPM, centre préparation mariage.** – 55 12 10.
**Assoc. sierroise consultation conjugale et planning familial.** – Hôtel de Ville, No 6, 1er ét., côté gare, 55 58 18. Permanence tél. tous les jours entre 8 et 9 h. Permanence planning familial: lu de 17 à 18 h; ma et ve de 14 h à 15 h 30 ou sur rendez-vous. Consult. conjugale: 1er et 3e jeudis de chaque mois entre 13 et 19 h. (En cas d'absence, tél. 021/32 66 37).
**Mères chefs de famille.** – (027) 55 72 60.
**Ass. val. femmes, rencontres, travail.** – Service mères gardiennes, tél. 027/55 05 85. Permanence 027/22 10 18 de 9 à 11.00 du lu au ve. Conseils en orientation personnelle et professionnelle.
**Club des aînés.** – Réunion tous les mardis et vendredis, de 14 h à 17 h dans les locaux de l'ASLEC.
**Pro Senectute.** – Hôtel de Ville, (027) 55 26 28. Permanence: lundi 14 h 30 - 16 h 30 et sur rendez-vous.
**Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans.** – 24 heures sur 24. Garage sierrois, tél. jour-nuit: 55 55 50.
**Auto-secours sierrois.** – 24 heures sur 24. Tél. 55 24 24. SOS pannes-accidents.
**Pompes funèbres.** – J.Amoos, 55 10 16; Eggs & Fils, 55 19 73 et 55 41 41.
**Bibliothèque.** – Tél. 55 19 64. Ouverte chaque lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h 30 à 18 h 30; jeudi de 14 h 30 à 20 h 30; samedi de 10 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30.
**Centre de loisirs et culture Aslec.** – Av. du Marché 6-8, 55 65 51. Ouvert du mardi au vendredi de 8 h 45 à 12 h 15 (secrétariat, accueil, informations diverses) et du mardi au samedi de 14 h à 18 h, ainsi que le soir selon horaires particuliers. Centre coordination et information téléphonique socio-culturel 24 des manifestations). Activités pour jeunes, adultes, 3e âge.
**Bibliothèque du Haut-Plateau, Crans.** – Lu, me de 15 à 19 h et sa de 14 à 17 h.
**Association val. des locataires.** – Permanence lundis 19 h (Bar Le Président).
**Dancing La Locanda.** – Soirs de 21 h 30 à 3 h ou 4 h suivant saison. 55 18 26.
**Montana.** – Dancing Le Mazot, Soirs de 21 à 3 h. A l'année, orch. variés. 41 30 79.
**Crans.** – Discothèque Midnight (ancien Whisky-à-Gogo), tous les soirs de 21 h 30 à 3 h., 41 12 61.
**Vermala-Crans-Montana.** – Dancing-cabaret Aux Noctambules chez «Christian». Avec toutes ses attractions. Ouvert toute l'année de 22 h jusqu'au matin. Tél. 41 68 06.
**Garderie canine Crans-Montana.** – Cours d'éducation canine tous les jours de 11 h à 12 h et de 16 h à 18 h., 41 56 92.
**Association des taxis sierrois,** gare de Sierre, 55 63 63 (jour et nuit).
**Taxi Saint-Léonard.** – Service jour-nuit, 31 12 69.
**La Main tendue.** – Difficultés existentielles, 24 heures sur 24. Tél. 143.

## SION

**Médecin de garde.** – Le 111 renseignera.
**Centre médical.** – Les Cerisiers, rue Condémines 5. Urgences: 7.30 à 22 h 30. 23 28 23.
**Pharmacie de service.** – Jours ouvrables, de 8-12 h et 13.45-20 h. Dimanches et fêtes: 10-12 h et 16-20 h. Hors de ces heures: ordonnances urgentes s'adresser à la pharmacie de service. Lu 30, ma 1er: du Nord 23 47 37; me 2, je 3: Machoud 22 12 34; ve 4: Buchs 22 10 30.
**Hôpital régional.** – 24 41 11. Visites, tous les jours de 13 à 16 et de 18 à 19.30. Urgences: permanence médicale assurée par tous les services.
**AMI Clinique générale.** – Tél. 21 31 81. Médecin de garde 24 h sur 24. Heures visites: 10 à 12 h; 14 à 16 h; 18 h à 20 h 30. Chambres privées: à la discrétion du visiteur
**Centre médical Le Forum.** – Urgences, rue Condémines 8, ouvert de 7 h 30 à 24 h; di: de 9 h à 21 h. Tél. 23 50 05.
**Ambulance.** – Police municipale, 23 33 33.
**Service dentaire d'urgence.** – Tél. 111.
**Service vétérinaire d'urgence.** – Tél. 111.
**Service social de la commune de Sion.** – **Centre médico-social subrégional** Agettes, Salins, Veysonnaz, av. Gare 21, 22 86 88/21 21 91. **Soins.** – A domicile, au dispensaire médical, après-midi 14-16 h. **Consultations nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge** – 23 30 96. Rens. et inscript.: lundi au vendredi 14 à 18 h. **Assistantes sociales.** – Service jeunesse, famille, 3e âge, 22 86 88. **Service d'aides familiales.** – 8 à 12 h, 22 18 61. **Crèche, garderie d'enfants.** – Ouverte de 6.30 à 18.30, av. Gare 21.
**Service social pour handicapés physiques et mentaux.** – Centre médico-social régional, Saint-Guérin 3, 23 29 13.
**Baby-sitting.** – Croix-Rouge de Sion, Mme Catherine Théler, 23 27 82, 5 fr/h.
**Samaritains.** – Dépôt objets sanitaires, Mme G. Fumeaux, Pratifori 29, 22 11 58, de 11 à 13 h.
**Centre de consultation conjugale.** – Av. de la Gare 21. Sur rendez-vous, tél. 22 92 44.
**Centre de planning familial.** – Av. de la Gare 21. Consultations sur rendez-vous. Ouvert lu de 15 à 17 h; me de 17.30 à 19.30; ve de 16 à 18 h, tél. 23 46 48, en urgence 027/38 20 81 ou 23 25 34.
**Allaitement maternel.** – Entraide-partage (027) 38 33 29 ou (027) 38 30 61.
**Centre Suisses-immigrés.** – Pratifori 15, Sion, 23 12 16. Accueil, informations, cours de français gratuits. Permanence: jeudi 8.30-11.30, 14.00-17.00; vendredi 8.30-11.30, 18.00-21.00; samedi 8.30-11.30.
**SOS futures mères.** – Permanence 24 h sur 24, sept jours sur sept, 22 12 02.
**Permanence Ass. parents de Sion et env.** – Répond les lu, de 19 à 20 h, au 22 93 55.
**Garderie.** – Lu, ma, je et ve de 14 h à 16 h 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.
**Ass. val. femmes, rencontres, travail.** – Permanence 027/22 10 18 de 9 h à 11 h du lu au ve. Conseils en orientation personnelle et professionnelle. Service mères gardiennes, tél. 027/22 98 95.
**Mères chefs de famille.** – 22 39 57.
**Pro Juventute.** – Vieux-Moulin 50, 22 22 70 ou 25 16 22.
**Pro Senectute.** – Rue Tonneliers 7, 22 07 41. Permanence: jeudi et rendez-vous.
**Groupe A.A.** – Réunions mardi 20 h 30, St-Guérin 3, au-dessus du parking. Réunions ouvertes premier mardi du mois. **2e groupe Valère:** rue St-Georges 4. Réunions je 20 h 30, réunions ouvertes chaque dernier jeudi. **Croix-d'Or.** – Centre d'accueil, bâtiment du service social, mercredi 18 à 20 h.
**Al-Anon - Aide aux familles d'alcooliques.** – Réunion tous les mardis à 20 h 30. 3e mardi du mois: réunion ouverte, rue Tanneries 4, 3e étage, c.p. 2010 Sion 2 Nord, 22 78 93 et 36 47 57.
**La Main tendue.** – Difficultés existentielles, 24 heures sur 24. Tél. 143.
**Antenne SIDA.** – Valais romand, permanence tous les mardis de 18 à 22 h au centre contact de la LVT, 4, rue des Tanneries, Sion, tél. 027/22 87 57.
**Auto-secours sédunois, dépannage accidents.** – 24 heures sur 24, tél. 23 19 19.
**Auto-secours des garagistes valaisans, dépannages mécaniques:** 24 heures sur 24 – Garage du Nord, jour-nuit 22 34 14.
**Service de dépannage du 0,8‰.** – 22 38 59.
**Dépannage installations frigorifiques.** – Val-Frigo-Technic, Martigny: (026) 2 57 77; Sion: (027) 23 16 02; Monthey: (025) 71 72 72.
**Pompes funèbres.** – Barras S.A., 22 12 17; Vœffray, 22 28 30; Vocat & Jordan S.A., 23 44 23.
**Bibliothèque municipale.** – ma, me, je, ve de 14 h 30 à 19 heures.
**Bibliothèque des jeunes.** – Sacré-Cœur: lu 16 à 18 h; me et ve 10-12 h, 14-18 h.
**Ludothèque.** – Centre scolaire du Sacré-Cœur, lu: 15 à 18 h; ve: 16.30 à 18 h. Renseignements: E. Bovier, Uvrier 31 21 72.
**Consommateur-information:** av. Gare 21, le jeudi de 14 à 17 h, 23 21 25.
**Association valaisanne des locataires.** – Permanence lundi dès 18 h (Foyer Pour-Tous).
**Taxis de Sion.** – Service permanent et station centrale gare, 22 33 33.
**Dancing Le Galion.** – Tous les soirs 22 h à 3 h ou 4 h suivant saison. Dimanche ouvert.
**Dancing-discothèque La Matze.** – jusqu'à 3 h. Dimanche dès 16 h: disco dansant, 22 40 42.
**Haute-Nendaz.** – Dancing Lapin-Vert: Tous les soirs de 21 h 30 à 3 h, sauf le lundi.
Dancing Le Privé, tous les soirs dès 21 h 30.
**SRT Valais.** – Tél. (027) 22 30 66. Un répondeur automatique enregistre vos communications. Secrétariat, Tour 14, ouvert le mardi, 16 à 18 h.
**Piscine couverte.** – Ouverture: lu de 13 h 30 à 20 h; ma à ve de 8 à 21 h; sa de 8 à 19 h; di et jours fériés de 10 à 19 h. Cours de natation, plongeon et sauvetage.
**Bibliothèque de Vétroz-Magnot.** – Ouverte.
**SPIMA.** – Service permanent d'informations sur les manifestations artistiques, 22 63 26.

## MARTIGNY

**Médecin de service.** – Tél. au N° 111.
**Pharmacie de service.** – Tél. au N° 111.
**Hôpital.** – Heures des visites chambres communes de 13 h 30 à 15 h et de 19 à 20 h; privées de 13 h 30 à 20 h. **Ambulance officielle.** – 2 24 13 et 2 15 52.
**Service dentaire d'urgence.** – Tél. 111.
**Service médico-social subrégional.** – Rue de l'Hôtel-de-Ville, 2 11 41. Permanence du lundi au vendredi de 14 à 15 h.
**Service social handicapés physiques et mentaux.** – Centre médico-social régional, r. Hôtel-de-Ville 18, (026) 2 43 54 et 2 43 53.
**Centre de planning familial.** – Av. Gare 38. Consultations sur rendez-vous, 2 66 80. Permanence jeudi 16-18 h et mardi 17-19 h. Gratuit.
**Centre de consultations conjugales.** – Av. Gare 38. Sur rendez-vous. (026) 2 87 17.
**Centre Suisses-immigrés.** – Pratifori 15, Sion, 027/23 12 16. Accueil, informations, cours de français gratuits. Permanence: jeudi 8.30-11.30, 14.00-17.00; vendredi 8.30-11.30, 18.00-21.00; samedi 8.30-11.30.
**Service d'aides familiales du Centre MSR.** – Région de Martigny, Martigny-Croix, Bovernier, Salvan et Finhaut: Mme Philippe Marin, infirmière, ch. Surfrête 7, Martigny, 2 38 42. Tous les jours de 7 à 9 h et à partir de 18 h. – **Région de Fully:** Mme Christine Carron, La Forêt, Fully, 5 44 75.
**Entraide femmes.** – C.p. 12, Martigny. Femmes battues, femmes en difficulté, un moyen de s'en sortir: 026/5 35 26, 2 53 56. (Non réponse: 143).
**Mères chefs de famille.** – 2 32 45.
**Ass. val. femmes, rencontres, travail.** – Service mères gardiennes, tél. 026/2 73 87. Permanence 027/22 10 18 de 9 à 11 h du lu au ve. Conseils en orientation personnelle et professionnelle. **Pro Senectute.** – Rue de l'Hôtel-de-Ville 18,
(026) 2 25 53. Permanence mardi 9-11 h et rendez-vous.
**Repas à domicile.** – Doivent être commandés à Mme Janette Schaffner, les lundis, mercredis, vendredis, de 8 h 30 à 9 h 30. (026) 2 50 86.
**A.A.** – Groupe de Martigny, le vendredi à 20 h 30, local Notre-Dame-des-Champs 2, (026) 5 37 61 et 8 42 70. Séance le 1er vendredi de chaque mois.
**Al-Anon.** – Réunions à Notre-Dame-des-Champs à 20.30 chaque 3e et dernier ve du mois. Chaque 1er ve du mois avec les AA, réunions ouvertes à tous ceux qui s'intéressent au problème de la maladie alcoolique. Tél. 026/8 11 05, 2 49 83.
**Groupe alcooliques anonymes «Octodure».** – Bât. Grenette, Martigny: 1er étage, réunions 20 h 30 mercredi et à 15 h chaque samedi, réunions ouvertes chaque premier samedi des mois pairs, 026/2 11 55.
**Ligue valaisanne contre les toxicomanies (LVT):** drogue et alcool. Rue de l'Hôtel-de-Ville 18, Martigny. Permanence tous les matins, 2 30 31 et 2 30 00.
**Pompes funèbres.** – E. Bochatay, 2 22 95. G. Pagliotti, 2 25 02. M. Chappot et R. Gay-Crosier, 2 24 13 et 2 15 52.
**ACS.** – E. Bourgos, dépannage (jour et nuit) (026) 8 22 22.
**Service dépannage.** – Dépannage-accidents 24 heures sur 24: Carrosserie du Simplon, René Granges 2 26 55.
**Bibliothèque municipale.** – Mardi 15-17 h, mercredi 15-17 h et 19 h 30- 20 h 30; vendredi 15-18 h 30, samedi 15- 17 h.
**Fondation Pierre-Gianadda.** – Musée gallo-romain et musée de l'automobile. Exposition Italo Valenti du 13.11 au 13.12. Ouvert tous les jours de 10 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.
**Disco Night «Sphinx».** – (026) 2 88 18, tous les soirs de 22 h à 3 h.
**Dancing Le Derby.** – (026) 2 15 76. De 22 h à 3 h. Fermé le lundi. Avec orchestre.
**Association val. des locataires.** – Permanence le mardi dès 19 h (Messageries).
**AMIE.** – (Ass. martigneraine p. l'intégration et entraide). Coup de main? Envie rendre service? 2 81 82, c. c.p. 19-13081-0.
**La Main tendue.** – Difficultés existentielles, 24 heures sur 24. Tél. 143.
**CBM-Tennis + squash.** – Halle publique, tél. 2 75 26. Ouvert toute l'année, tous les jours de 7 à 22 h.
**CAS.** – di 6.12 assemblée section à Leytron, départ place de Rome 8 h 30.

## SAINT-MAURICE

**Médecin de service.** – En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 65 12 12.
**Pharmacie de service.** – Pharmacie Gaillard, tél. 65 12 17, app. 65 22 05.
**Ambulance.** – (025) 71 62 62 et (026) 2 24 13.
**Service dentaire d'urgence.** – Pour week-ends et jours de fête, tél. 111.
**Service médico-social du district.** – Hospice Saint-Jacques, tél. 65 23 33.
**Garderie d'enfants.** – Me et ve de 8 h 30 à 11 h 30; lu au ve, 13 h 30 à 18 h dans les classes primaires.
**Taxiphone.** – Service jour- nuit, 71 17 17.
**Samaritains.** – Dépôt matériel sanitaire, Mme Marie Rappaz, ch. des Iles, 65 23 39. Exercices: 2e mardi du mois, 20 h.
**SOS - Dépannage jour et nuit, pannes et accidents.** – Garage de la Cascade, E. Bourgos, 8 22 22.
**Pompes funèbres.** – A. Dirac, 65 12 19. F. Dirac, 65 15 14.
**Bibliothèque et ODIS.** – Rue du Glarier, tél. 025/65 11 80. Ouvert gratuitement à tous, lu, ma, je, ve de 15 à 18 h, me et sa de 14 à 17 h. (Odis fermé le samedi). Exposition et visites sur rendez-vous en matinée.
**Salvan.** – Piscine couverte chauffée et sauna, ouverte tous les jours de 9 à 21 h. (026) 6 16 66; dancing-discothèque: samedi soir dès 22 h 30 (026) 6 16 66.

## MONTHEY

**Médecin.** – Service médical de garde tout au long de la semaine, 71 11 92.
**Pharmacie de service.** – Kuun 71 15 44.
Les dimanches et jours fériés, ouverture de 9 h 30 à 12 h et de 17 h à 19 h.
**Hôpital.** – (025) 70 61 11; heures des visites, tous les jours: chambres communes 14 à 16 h et 18 h 30 à 19 h 15; privées de 14 à 19 h 15.
**Centre médico-social.** – Avenue de France 6, 025/71 60 62.
**Ass. val. femmes, rencontres, travail.** – Service mères gardiennes, tél. 025/71 33 37. Permanence 027/22 10 18 de 9 à 11 h du lu au ve. Conseils en orientation personnelle et professionnelle.
**Samaritains.** – Matériel de secours, 71 14 11 et 71 47 46.
**Ambulance.** – 71 62 62.
**Service dentaire d'urgence.** – week-ends et jours de fête: tél. 111.
**Service social p. handicapés physiques et mentaux.** – Villa des Ifs, av. de France 37, (025) 71 77 71.
**CIRENAC.** – Planning familial, consult. conjugales, pl. Centrale 3, Monthey, 71 66 11.
**Mères chefs de famille.** – (025) 71 59 65.
**Pro Senectute.** – Simplon 8, (025) 71 59 39. Permanence: mardi 14-16 h et rendez-vous. Bénévolat: repas chauds à domicile, 71 39 29, 71 28 53 ou 70 61 61.
**Groupe AA.** – Réunion jeudi, 20 h 30, rue de l'Eglise 7, rez-de-ch., c.p. 161, (025) 71 81 38 et 71 37 91. Réunion ouverte le 3e jeudi du mois.
**AL-Anon - Groupes familiaux.** – Réunion le jeudi, 20 h 30, sauf le 3e jeudi du mois. R. de l'Eglise 3, rez-de-ch., c.p. 161, (025) 71 81 38 et 71 37 91.
**Pompes funèbres.** – M. Clerc, 71 62 62; J.-L. Marmillod, 71 22 04; A. Rithner, 71 30 50.
**Taxis de Monthey.** – Service permanent, station pl. Centrale, 71 14 84 et 71 41 41.
**Taxiphone.** – Service jour-nuit, 71 17 17.
**Dépannage.** – Jour-nuit, 71 43 37 et 71 17 82.
**Dancing Treize-Etoiles.** – Ouvert jusqu'à 3 h. Fermé le dimanche.
**Dancing discothèque Dillan's.** – (025) 71 62 91. Tous les soirs 22-3 h.
**Bar Le Corso.** – Jusqu'à 24 h.
**Centre fitness du Chablais.** – (025) 71 44 10, piscine chauffée, sauna, solarium, gymnastique. De 8 à 21 h.
**Association val. des locataires.** – Permanence le mardi dès 19 h (Café du Valais).
**La Main tendue.** – Difficultés existentielles 24 heures sur 24. Tél. 143.
**SOS Futures mères Chablais.** – Case postale 13, 1896 Vouvry, tél. 025/65 30 30.

## BEX

**Médecin et pharmacie de service.** – Hôpital d'Aigle, 26 15 11.
**Pharmacie Centrale.** – 63 16 24 (sur ordonnance).
**Hôpital de Bex.** – 63 12 12.
**Police.** – 63 23 21 ou 117.
**Service du feu.** – Tél. 118.
**Taxiphone.** – Service jour-nuit, 71 17 17.
**Musée de Bex.** – R. du Signal, dimanche de 14 à 16 h ou sur demande au (025) 63 18 71 ou 65 18 26.
**Association vaudoise des locataires.** – Les 2e et 4e mercredis du mois, de 16 h 45 à 17 h 45 (Café de la Treille).

## AIGLE

**Médecin et pharmacie de service.** – Hôpital d'Aigle, 26 15 11.
**Police.** – Tél. 117.
**Ambulance.** – 26 27 18.
**Service du feu.** – Tél. 118.
**Association vaudoise des locataires.** – Les 2e et 4e mercredis du mois, de 14.30 à 16 h (Hôtel de Ville).

## VIÈGE

**Pharmacie de service.** – Burlet 46 23 12.
**Service dentaire d'urgence.** – Pour week-ends et jours de fête, tél. 111.

## BRIGUE

**Pharmacie de service.** – Marty 23 15 18.
**Service social pour handicapés physiques et mentaux.** – Spitalstrasse 1, (028) 23 35 26 et 23 83 73.
**Alcooliques anonymes.** – Mercredi dès 20 h 15, Rohnesandstr. 6, 23 43 05, 23 43 21 et 23 62 46. Naters, 23 80 42.
**Dépôt de pompes funèbres.** – A. Lambrigger, 23 73 37.
**Patrouilleurs TCS.** – (022) ou (031) 140.
**Association val. des locataires.** – Permanence Rudolf Luggen, Brigue, (028) 23 21 39.

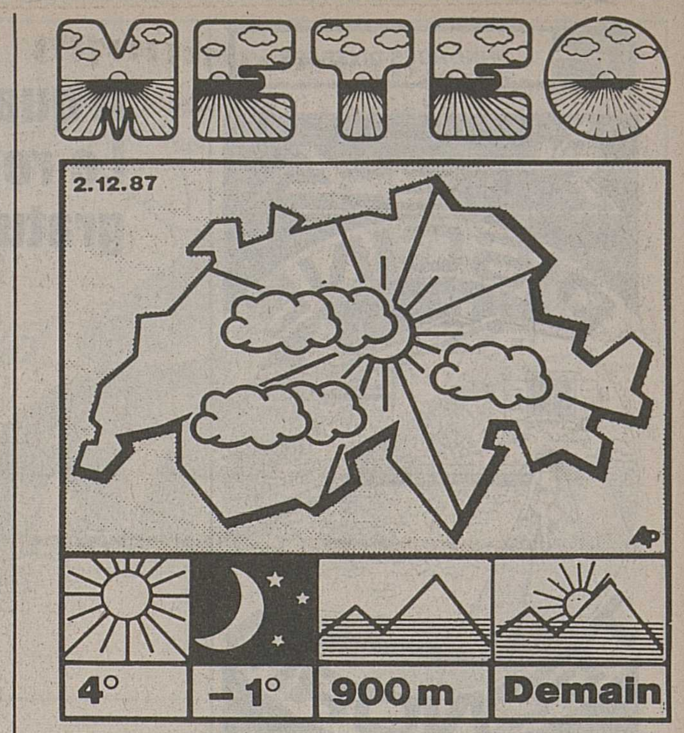


# L'hiver climatique!

**Nord des Alpes et Alpes:** stratus tenace sur le Plateau jusque vers 1800 mètres. Au-dessus et dans les autres régions, assez ensoleillé. Environ 4 degrés cet après-midi en plaine et −4 à 2000 mètres. Faible bise sur le Plateau et vent d'est en altitude.

**Centre et sud du Tessin:** en partie ensoleillé, ciel changeant.

**Evolution probable jusqu'au dimanche 6, pour tout le pays:** stratus ou brouillard sur le Plateau avec sommet vers 800 m. Assez beau au-dessus et ailleurs; vendredi temporairement nuageux. Un bel anticyclone (1025 hp à Zurich) sur nos têtes!

**A Sion hier:** une belle journée, de minces cirrus, 5 degrés (coteau). – **A 13 heures:** 0 (brouillard) à Leipzig, 7 à Milan, 11 à Lisbonne (pluie partout), 2 à Zurich, Bâle et Munich, 3 à Berne, 4 à Genève, 14 à Malaga (très nuageux partout), −3 au Säntis, 13 à Palerme (peu nuageux partout), −4 à Oslo, 0 à Pékin, 3 à Bruxelles, 8 à Locarno, 12 à Rome (beau partout).

**L'hiver climatique:** décembre, janvier et février sont les mois les plus froids. Les moyennes mensuelles à Sion coteau: respectivement 0,8, −0,3 et 1,7 degré; à Sion aérodrome: −0,9, −1,6 et 0,5; à Vouvry: 1,0, −0,2 et 1,0; à Viège: −1,1, −2,1, −0,2. Décembre est plus froid que février, sauf à Vouvry.

**L'ensoleillement à fin octobre 1987 (suite et fin):** Coire 1356, Vouvry-Aigle 1339, le Pilate et le Moléson 1317, Bâle 1299, Neuchâtel 1295, Berne 1288, Fahy 1276, Zurich 1239, Wynau 1205, Aarau 1173, Saint-Gall 1162, Engelberg 1149, Adelboden 1071, Lucerne 1055, Glaris 1008 heures. Genève, Neuchâtel, Bâle, etc. n'atteindront pas les 1500 heures à la fin de l'année...

Une nouvelle lingerie
HANRO
LINGERIE
cachemire et laine
BOUTIQUE
Frou Frou
Rue des Vergers 13
SION
Tél 23 59 23

# BOURSE DE ZURICH

| | |
|---|---|
| Total des titres cotés | |
| dont traités | Pas |
| en hausse | reçus |
| en baisse | |
| inchangés | |
| Cours payés | |

| | |
|---|---|
| Tend. générale | soutenue |
| bancaires | irrégulières |
| financières | bien soutenues |
| assurances | bien soutenues |
| industrielles | irrégulières |
| chimiques | irrégulières |
| oblig. suisses | soutenues |
| oblig. étrang. | soutenues |

LA TENDANCE SUR LES MARCHÉS EUROPÉENS

## Commentaire général

Dans le sillage d'un dollar raffermi par l'intervention des banques centrales, les places boursières européennes clôturent à la hausse. Cependant, il s'agit encore d'une phase de correction purement technique.

L'Europe attend avec impatience la mise en œuvre de l'accord sur la réduction du déficit budgétaire américain, seule lueur d'espoir pour rasséréner les milieux financiers.

**Obligations étrangères libellées en francs suisses:**

4¼% Privatbanken 1988-1991, au prix d'émission de 100% plus le timbre fédéral, délai de souscription jusqu'au 3 décembre 1987 à midi;

5¼% Autopistas del Atlantico Cesa 1987-1997, au prix d'émission de 100% plus le timbre fédéral, délai de souscription jusqu'au 4 décembre 1987 à midi;

4¼% Copenhague Telephone 1988-1992, prix d'émission de 100% plus le timbre fédéral, délai de souscription jusqu'au 21 décembre 1987 à midi.

**CHANGES**

Légère amélioration du cours de la devise américaine en raison d'interventions de la part du FED. Toutefois, les autorités américaines sont d'avis qu'une nouvelle baisse du dollar est possible et pourrait favoriser encore plus les exportations. Il cotait, en cours de séance, DM 1.6560, Fr. 1.3560 et yens japonais 133.40.

**MÉTAUX PRÉCIEUX**

Les métaux perdent quelques fractions en dollars l'once. L'or cotait 486 à 489 dollars l'once, soit 21 150 à 21 400 francs le kilo et l'argent 6.90 à 7.10 dollars l'once, soit 297 à 312 francs le kilo, à titre informatif.

**MARCHÉ MOBILIER**

Durant cette séance de bourse d'hier mardi, on a noté une bonne réaction de la part de certaines valeurs helvétiques.

Il est vrai que la sensible amélioration du cours de la devise américaine, aidée par des interventions de la part des banques centrales, a joué un rôle positif sur la formation des cours en bourse.

La meilleure nouvelle de la journée nous vient de l'action Bührle, qui s'est brillamment comportée à la suite de l'annonce d'un nouveau contrat signé avec l'armée américaine pour la livraison de matériel ADATS. Cette ouverture permettra à la société non seulement de conquérir le marché américain mais, peut-être, aussi d'obtenir des contrats auprès d'autres pays de l'OTAN.

Chez les hors-bourse, la tendance était plutôt irrégulière. D'un côté, on notait le bon comportement des Baby Roche, à l'opposé, les Rentsch, Danzas nominatives et le Kuoni étaient plus irrégulières.

### CHANGES - BILLETS

| | | |
|---|---|---|
| France | 23.40 | 24.90 |
| Angleterre | 2.38 | 2.53 |
| USA | 1.32 | 1.39 |
| Belgique | 3.80 | 4.— |
| Hollande | 72.10 | 73.60 |
| Italie | –.1085 | –.1145 |
| Allemagne | 81.10 | 82.60 |
| Autriche | 11.55 | 11.75 |
| Espagne | 1.17 | 1.27 |
| Grèce | 0.90 | 1.05 |
| Canada | 0.98 | 1.06 |
| Suède | 21.90 | 23.40 |
| Portugal | 0.93 | 1.05 |
| Yougoslavie | 0.03 | 0.13 |

### COURS DES DEVISES

| | | |
|---|---|---|
| Allemagne | 81.65 | 82.45 |
| Autriche | 11.57 | 11.69 |
| Belgique | 3.87 | 3.97 |
| Espagne | 1.195 | 1.235 |
| USA | 1.34 | 1.37 |
| France | 23.75 | 24.45 |
| Angleterre | 2.43 | 2.48 |
| Italie | 0.11 | 0.1125 |
| Japon | 1.01 | 1.022 |
| Portugal | 0.98 | 1.02 |
| Suède | 22.25 | 22.95 |

### PRIX DE L'OR

| | | |
|---|---|---|
| Lingot | 21 150.– | 21 400.– |
| Plaquette (100 g) | 2 115.– | 2 155.– |
| Vreneli | 143.– | 151.– |
| Napoléon | 130.– | 140.– |
| Souverain (Elis.) | 150.– | 160.– |

### ARGENT

| | | |
|---|---|---|
| Le kilo | 297.– | 312.– |

## Bourse de Zurich

| Suisse | 30.11.87 | 1.12.87 |
|---|---|---|
| Brigue-V.-Z. | 140 d | — |
| Gornergr. | 1400 | — |
| Swissair port. | 860 | 875 |
| Swissair nom. | 800 | — |
| UBS | 3400 | 3325 |
| SBS | 374 | 374 |
| SBS nom. | 300 | 300 |
| Crédit Suisse | 2530 | 2495 |
| BPS | 1830 | 1850 d |
| Elektrowatt | 2900 | 3000 |
| Holderb. port | 4150 | 4225 |
| Interfood port. | 7925 | 8000 d |
| Motor-Colum. | 1325 | 1325 |
| Oerlik.-Bührle | 1100 | 1260 |
| Cie Réass. p. | 13000 | 13000 |
| W'thur-Ass. p. | 4425 | 4700 |
| Zurich-Ass. p. | 4925 | 5050 |
| Brown-Bov. p. | 1730 | 1750 d |
| Ciba-Geigy p. | 2675 | 2665 |
| Ciba-Geigy n. | 1480 | 1395 |
| Fischer port. | 800 | 810 d |
| Jelmoli | 2125 | 2150 d |
| Héro | — | — |
| Landis & Gyr | 1300 | 1310 d |
| Losinger | 300 d | — |
| Globus port. | 7750 | 7700 d |
| Nestlé port. | 7850 | 7850 |
| Nestlé nom. | 4050 | 4060 |
| Sandoz port. | 11800 | 11900 |
| Sandoz nom. | 4700 | 4750 |
| Alusuisse port. | 470 | 495 |
| Alusuisse nom. | 170 | 175 d |
| Sulzer nom. | 3625 | 3650 d |
| **Allemagne** | | |
| AEG | 175 | 177 |
| BASF | 207 | 211 |
| Bayer | 215 | 219.50 |
| Daimler-Benz | 514 | 513 |
| Commerzbank | 176 | 180 |
| Deutsche Bank | 338 | 340 |
| Dresdner Bank | 183.50 | 187 |
| Hoechst | 212 | 212 |
| Siemens | 304 | 306 |
| VW | 195 | 197 |
| **USA** | | |
| Abbott Labor | 61 | 59 d |
| Amexco | 30 | 31 d |
| CPC Internat. | 49 | 49.50 d |
| Gillette | 38.50 | 39 d |
| MMM | 79 | 80 d |
| Philip Morris | 115 | 118 d |
| Schlumberger | 40 | 40.50 d |

| | 30.11.87 | 1.12.87 |
|---|---|---|
| AKZO | 61.75 | 62 d |
| Bull | 6.50 | — |
| Courtaulds | 8.50 | 7.90 |
| De Beers port. | 16 | — |
| Hoogovens | 19 | 20 d |
| ICI | 24.50 | — |
| Philips | 21 | 21.50 |
| Royal Dutch | 143.50 | 143 |
| Unilever | 74.25 | 73 |

### BOURSES EUROPÉENNES

| | 30.11.87 | 1.12.87 |
|---|---|---|
| Air Liquide FF | 526 | — |
| Au Printemps | 435 | — |
| CSF Thomson | 747 | — |
| Veuve Clicquot | — | — |
| Montedison | 1550 | — |
| Fiat 100 | 8930 | — |
| Olivetti priv. | 4935 | — |
| Pirelli Spa | 3493 | — |
| Karstadt DM | 464 | — |
| Gevaert FB | 6050 | — |

### FONDS DE PLACEMENT (HORS COTE)

| | | |
|---|---|---|
| Americavalor | 327 | 333.25 |
| Anglovalor | 143.63 | 146.39 |
| D-Mark Bons S. | 122.14 | 123.24 |
| Dollar Bond S. | 133.10 | 134.30 |
| Ecu Bond S. | 103.10 | 104.03 |
| Florin Bond S. | 125.11 | 126.23 |
| Francevalor | 1278.64 | 1303.18 |
| Germaniavalor | 360.97 | 367.90 |
| Sterling Bond S. | 112.70 | 113.71 |
| Swiss For. B. | 111.05 | 112.05 |
| Swissvalor | 304.75 | 310.75 |
| AMCA | — | — |
| Bond Invest | — | — |
| Canac | — | — |
| Espac | — | — |
| Eurit | — | — |
| Fonsa | 151 | 152 |
| Germac | — | — |
| Globinvest | 80.50 | 82 |
| Helvetinvest | — | — |
| Pacific-Invest | 227 | — |
| Safit | — | — |
| Simma | — | — |
| Canasec | 427 | 437 |
| CS-Fonds-Bds | 74 | 75 |
| CS-Fonds-Int. | 94 | 96 |

### BOURSE DE NEW YORK

| | 30.11.87 | 1.12.87 |
|---|---|---|
| Alcan | 24 | 24⅛ |
| Amax | 18¼ | 18⅛ |
| ATT | 27¼ | 27 |
| Black & Decker | — | 11¾ |
| Boeing Co | 34½ | 35¼ |
| Canada Pacific | 14⅜ | 14½ |
| Caterpillar | 56¾ | 55⅞ |
| Coca Cola | 37⅛ | 37 |
| Control Data | 22¼ | 22 |
| Dow Chemical | 77⅞ | 76½ |
| Du Pont Nem. | 78¼ | 79 |
| East. Kodak | 45⅜ | 45⅝ |
| Exxon | 36⅞ | 36⅞ |
| Ford Motor | 71 | 73 |
| Gen. Electric | 42⅝ | 42 |
| Gen. Motors | 56½ | 58 |
| Gen. Tel. | 36 | 36⅜ |
| Good Year | 48⅞ | 50¼ |
| Honeywell | 54¾ | 55⅛ |
| IBM | 111⅜ | 111 |
| Int. Paper | 36⅛ | 36½ |
| ITT | 44⅛ | 45¼ |
| Litton | 69¼ | 69 |
| Mobil Oil | 34⅝ | 34¾ |
| NCR | 62⅞ | 63½ |
| Pepsi Cola | 31⅛ | 31⅜ |
| Texaco | 31⅝ | 30⅞ |
| Unisys | 28¾ | 28¾ |
| US Steel | 28¼ | 28⅛ |
| Technologies | 31¾ | 31⅜ |
| Xerox | 53⅛ | 51 |

| | | |
|---|---|---|
| Utilities | 176.98 | (+1.19) |
| Transport | 697.14 | (+2.00) |
| Dow Jones | 1842.30 | (+8.80) |

| | | |
|---|---|---|
| Energie-Valor | 111.50 | 113.50 |
| Swissimmob. | — | — |
| Ussec | — | — |
| Automat.-F. | 88.50 | 89.50 |
| Eurac | 317.50 | 318.50 |
| Intermobilf. | 99.50 | 100.50 |
| Pharmafonds | 265 | 269 |
| Poly-Bond int. | 63.70 | 64.70 |
| Siat 63 | 1375 | 1480 |
| Valca | 90.50 | 91.50 |

# Madame le maire de Fons (Ardeche) est une Haut-Valaisanne de Randa!

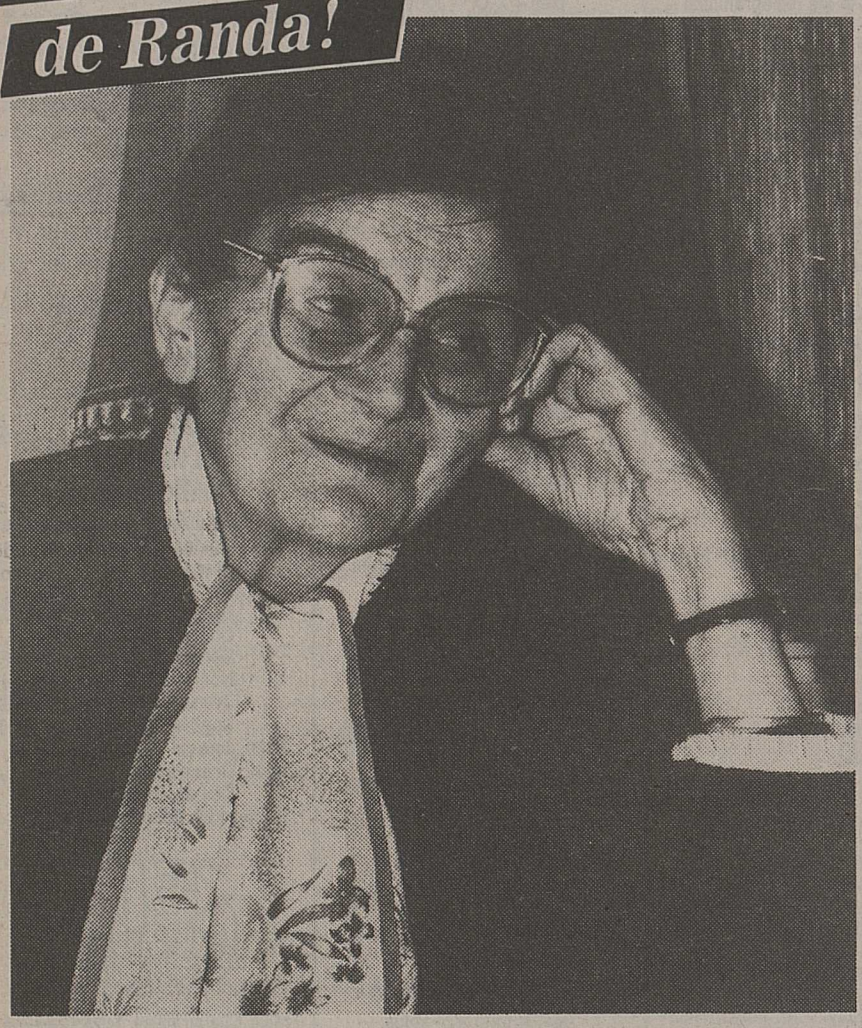

Ceinte de l'écharpe tricolore, elle préside le Conseil communal de Fons en Ardèche et elle est l'un des 38000 maires de France. Marie-Josèphe Launey est née Summermatter à Randa dans le Haut-Valais. Son père Emil était guide de montagne là-haut et même si elle a vécu ensuite à Lausanne, les récits de haute montagne que son père lui contait lui font chérir ce Valais qui est devenu mythique pour elle.

Madame le maire de Fons, je l'ai rencontrée pour la première fois dans ce merveilleux coin de l'Ardèche où le clocher du village rythme les heures avec un son que je n'oublierai jamais. Dans sa mairie, elle se penche sur une foule de dossiers et mène un combat de tous les jours pour que sa région progresse, s'équipe et ne soit pas trop oubliée de Paris.

## Il faudrait écrire un livre!

Ecrire un article sur cette femme hors du commun est frustrant parce que c'est un livre entier qu'il faudrait lui consacrer. Le récit de sa vie, entièrement consacrée aux autres, aux plus démunis mérite des pages et des pages. Mais la modestie de celle que ses proches appellent tante Fifi ne permettra jamais qu'aucun ouvrage ne conte par le menu comment cette jeune fille qui débarque en tailleur élégant à El Golea, en plein Sahara, se jette à corps perdu dans le missionnariat laïc avec un don de soi que seul Dieu permet.

Cette histoire, je vais vous la conter, en résumé, et vous conviendrez avec moi qu'il est des femmes exceptionnelles dont personne ne parle jamais. Si, dans un roman, un personnage fictif avait vécu le tiers de ce qu'à vécu Marie-Josèphe Launey-Summermatter, on décernerait le Goncourt à son auteur....

## Jeune fille bien sous tous rapports cherche mission impossible!

De son père, Emil Summermatter, Marie-Josèphe se rappelle surtout qu'il lui communiqua l'amour du Valais et de ses montagnes mais aussi l'amour de Dieu, l'amour chrétien qui consiste à aimer son prochain comme soi-même. Et l'on verra par la suite combien cette notion d'amour a marqué la vie de cette femme. «Je me rappelle que mon père nous parlait souvent de l'encyclique Rerum Novarum. Il était le fondateur du syndicat chrétien et c'est à cette éducation que je dois ma forme de compréhension du christianisme: l'amour, uniquement le commandement d'amour. Je crois que le fait d'être une minorité catholique au milieu de protestants vaudois nous a fortifiés.» Je passe sur son enfance dans les pensionnats, sur la guerre qui la voit, en 1941 internée à Draguignan en France: «Le nom de Summermatter était difficile à porter en ces temps troublés...» Elle revient en Suisse, travaille quelque temps pour Publicitas à Lausanne et voilà: nous sommes en 1947 et Mlle Summermatter apprend qu'un groupement de laïcs missionnaires «Ad Lucem» vient de naître. Elle y adhère et... départ pour le sahara! «Je me souviens que je suis partie en tailleur long et très droit et je n'arrivais pas à grimper sur le camion de dattes! On a dû me pousser comme un sac! Nous avons mis un mois pour arriver à mon lieu de mission: El Golea, en plein désert du Sahara!» dit elle. Elle avait 31 ans et une envie folle de se donner à son idéal!

## Le destin veille: elle devient Normande!

La voilà missionnaire laïque en plein désert. Mais le destin veille. Elle rencontre là un Normand, lui aussi missionnaire laïc qui dirige l'orphelinat des Pères blancs: «On s'est rencontré dans l'oasis tout d'abord pour parler de notre travail respectif. Puis un beau jour, il m'a dit tout de go: «J'ai le sentiment qu'avec vous, je ferais quelque chose de ma vie. Ce sera difficile...» Il avait déjà noté que j'étais une forte tête.» Bref, voilà qu'ils se marient le 28 mai 1949 avec en plus de leur amour, un défi: créer à deux un foyer interracial avec les orphelins chrétiens des Pères blancs!

## Vaincre le désert, les cailloux... à deux!

Voilà deux missionnaires laïcs mariés. Reste qu'ils ont du pain sur la planche parce que le Gouvernement français leur confie une mission impossible: créer une oasis sur 100 kilomètres de cailloux en plein désert, à Zelfana, et y former des chétiens: «Nous avons commencé par y planter 6000 palmiers dattiers, bâtir des maisons. C'était passionnant de partir de rien et de créer tout cela à deux avec les orphelins! Zelfana existe toujours aujourd'hui!» raconte avec une pointe de fierté et d'émotion cette femme qui se souvient aussi de la dure période de 1962: l'indépendance de l'Algérie et leur rapatriement.

## Au presbytère... une famille avec six-sept enfants!

«Nous avons été rapatriés et avons atterri en Ardèche. Nous n'avions strictement plus rien! J'étais immobilisée sur une civière et j'avais cinq enfants!» (Trois enfants sont nés d'elle, et deux autres sont adoptés.) Qu'importe! Il en faut plus pour décourager ces deux-là... Ils retroussent les manches et acquièrent à Fons un presbytère délabré qu'ils remettent en état. Juin 1962, les rapatriés d'Algérie affluent sur une France pas vraiment prête à les accueillir. Les Launey, eux, sont actifs et travaillent sans relâche pour tenter de donner de l'espoir à tous ceux qui déferlent vers eux. Marie-Josèphe Launey-Summermatter reçoit un jour un télégramme terrifiant, signé de l'évêque du Sahara, Mgr Mercier: un télégramme qui lui demande ni plus ni moins de rapatrier tout le village chrétien d'El Golea car ses habitants, arabes chrétiens risquent d'être tout simplement égorgés par le nouveau régime en place! Et c'est là que la petite Haut-Valaisanne montre son amour des autres: «Je suis allée trouver un sous-prefet compréhensif, M. Larfaoui! Vous comprenez il était lui-même musulman et algérois, mais membre de la haute administration française! Il m'a aidée et en une demi-journée nous avons affrêté un avion qui a rapatrié 220 Arabes chrétiens du village menacé. Nous les avons placés ici, en Ardèche!»

«Aujourd'hui en 1987, la moitié de ces gens n'ont pu s'adapter. Certains sont morts, d'autres sont malades mentaux!» relève le maire de Fons qui continua à retrousser ses manches: elle recueille les enfants et orphelins de ces rapatriés et les élève dans sa grande maison. En 1964, elle mène une maisonnée de dix-sept enfants!

Mais de 1962 à 1970, le couple, qui se dévoue pour les rapatriés, n'en finit pas de loger, d'aider, de soutenir toutes sortes de gens à la dérive. «Ce que nous ne savions pas, c'est que notre maison avait été baptisée, à notre insu: centre d'accueil pour rapatriés! Et les gens arrivaient et il fallait bien faire quelque chose pour eux. Nous avions nos dix-sept enfants mais il nous restait assez d'énergie pour aider ces pauvres gens!» Incroyable bonne femme!

## Devenir maire? pourquoi pas!

Ce n'est donc pas par hasard si en 1971 on songe à elle pour remplacer le maire de Fons. Là encore, elle hésite un peu parce que la politique, elle n'y a jamais prêté grande attention. Mais lorsqu'elle entrevoit la possibilité d'aider sa communauté grâce à l'écharpe tricolore elle fonce, forme une liste unique et apolitique! En mars 1971, elle est élue. «Je me souviendrais toujours de la première séance du conseil que je présidais! Deux conseillers, ennemis jurés à cause d'une histoire d'abornement, ont commencé à se disputer et à en venir aux mains. Je les ai menacés de suspendre la séance et de m'en aller s'ils n'arrêtaient pas. Sourde oreille, ils ont continué. J'ai pris mes affaires et j'ai laissé tout le monde en plan! Je vous jure qu'à la séance suivante, tout le monde était calme et décidé à travailler! Alors que mon prédécesseur n'était jamais parvenu à séparer les deux conseillers belligérants!» raconte madame le maire de Fons.

Je ris parce que je me dis que ces deux pauvres conseillers sont tombés sur un maire d'origine haut-valaisanne et qu'ils ne savaient pas ce qui les attendait!

## Son combat de maire: chercher de l'eau

Aujourd'hui elle en est à son troisième mandat et son combat fut toujours la recherche de l'eau. Peut-être parce qu'elle a connu le désert du Sahara, elle sait combien l'eau est vitale. Quand elle est arrivée à Fons, il y avait nonante personnes qui ne possédaient ni toilettes ni salle de bains. Aujourd'hui, avec 200 habitants, c'est le confort qui est à la portée de tous grâce à cette Haut-Valaisanne qui n'hésite pas à frapper à toutes les portes pour que sa région soit équipée et que Paris ne l'oublie pas trop.

«En dix-huit ans, nous avons relevé les ruines de la commune, mis l'eau dans le pays! J'ai un budget de misère à gérer: 200000 francs pour tout faire! Politiquement je me situe au centre démocratique social, autrement dit au centre droit qui est l'émanation du mouvement chrétien rural des années quarante.» Cette femme hors du commun est déléguée départementale et fut le premier maire féminin de la basse Ardèche! «Mes pairs disent que je suis passée maître dans l'art d'obtenir des subventions. C'est mon côté haut-valaisan, suisse, qui me donne la ténacité et la persévérance!»

Lorsque je lui dis que je n'ai jamais vu une femme de son calibre, elle me répond très doucement: «Vous savez, toute seule je n'aurais rien pu faire! Mon mari a été de tous les combats et je sais que parfois notre couple en a souffert! Mais en toile de fond, j'ai toujours eu présent à l'esprit Dieu et l'amour des autres. Fidèle à Dieu et aux hommes et à Gérard mon mari aussi. Même si parfois il se regimbe!» insiste-t-elle.

Pour finir, je lui demande si elle a une idée sur l'avenir politique de la France pour les prochaines élections: «J'ai bien peur que les socialistes reviennent...» Un petit regret passe dans l'atmosphère, mais personne ne relève la chose....

Femme

Chronique: Danièle Delacrétaz

### Menu

**Salade de doucette**

★

**Tarte aux légumes**

★

**Poires au vin**

*La recette du jour*

**Tarte aux légumes**

Pour quatre personnes: 1 paquet de pâte brisée, 2 courgettes, 4 belles carottes, 100 g de crème fraîche, 50 g de gruyère râpé, 2 cuillerées à soupe de ciboulette hachée, sel, poivre.

Etaler la pâte et la faire précuire dans un moule pendant dix minutes à four chaud. Lavez les courgettes, pelez les carottes puis émincez les légumes et disposez-les sur le fond de tarte. Battez la crème avec le fromage, la ciboulette et l'assaisonnement, versez sur les légumes et faites cuire trente-cinq minutes à four chaud.

Servez tiède. Vous pouvez toujours ajouter à ces légumes des lamelles de fenouil ou de petits morceaux de céleri. Excellente recette pour utiliser des restes de légumes.

# Cinémas - Spectacles

**Sierre** — BOURG 027/55 01 18

Jusqu'à jeudi, ce soir à 20 h 30 – 16 ans
«La guerre comme on ne l'a jamais vue.»
Un film de Stanley Kubrick
**FULL METAL JACKET**
«Un prodige de mise en scène bouleversant, vertigineux... un direct au cœur.» («Le Point»).

**Sierre** — CASINO 027/55 14 60

Jusqu'à jeudi, ce soir à 20 h 30 – 16 ans
Kevin Costner, Robert de Niro, Sean Connery dans un film de Brian De Palma
**LES INCORRUPTIBLES**
Pour contrer la racaille, Eliot Ness et quelques hommes ne connaissaient pas la peur. On les appelait «les incorruptibles.

**Sion** — ARLEQUIN 027/22 32 42

Jusqu'à dimanche, ce soir à 20 h – 12 ans
En grande première l'événement du mois
**LE DERNIER EMPEREUR**
de Bernardo Bertolucci avec John Lone et Peter O'Toole.
Le premier film tourné dans la Cité interdite de Pékin et qui retrace le destin incroyable d'un souverain sans pouvoir. Un pur chef-d'œuvre.
Prix des places imposés. Faveurs suspendues.

**Sion** — CAPITOLE 027/22 32 42

Jusqu'à dimanche, ce soir à 20 h 30 – 14 ans
**TANT QU'IL Y AURA DES FEMMES**
réalisé par Didier Kaminka avec Roland Giraud, Fanny Cottençon, Marianne Basler et Fiona Gélin. Prix Philip Morris de la meilleure avant-première de la Fête du cinéma à Lausanne. Finalement, tant qu'il y aura des femmes, il y aura des hommes pour les aimer sans fin.
Un imbroglio sentimental qui frise le cauchemar métaphysique.

**Sion** — LUX 027/22 15 45

Jusqu'à jeudi, ce soir à 20 h 30 – 12 ans
**JUMPIN JACK FLASH**
réalisé par Penn Marshall avec Whoopi Goldberg et Stephen Collins.
Un thriller comique, hystériquement drôle avec une excellente comédienne: Whoopi Goldberg. On rit beaucoup... c'est drôle...

**Martigny** — CASINO 026/2 17 74

Jusqu'à jeudi, ce soir à 20 h 30 – 12 ans
Le dernier et beau film d'Ettore Scola
**LA FAMILLE**
Une merveille de finesse, de tendresse et de rigueur avec Vittorio Gassman, Fanny Ardant et Stefania Sandrelli.

**Martigny** — CORSO 026/2 26 22

Jusqu'à jeudi, ce soir à 20 h 30 – 16 ans
Prolongation deux derniers jours
L'événement cinématographique du mois
**FULL METAL JACKET**
de Stanley Kubrick avec Matthew Modine.

**St-Maurice** — ROXY 025/65 26 86

Ce soir: RELÂCHE

**Monthey** — MONTHEOLO 025/71 22 60

Grandiose! L'événement 1987!
Jusqu'à dimanche, ce soir à 20 h 30 – 16 ans
En stéréo-dolby
Déjà plus de 600 000 spectateurs à Paris!
Sean Connery, Robert de Niro
**LES INCORRUPTIBLES**
La superproduction dont tout le monde parle, signée Brian De Palma.

**Monthey** — PLAZA 025/71 22 61

Jusqu'à dimanche, ce soir à 20 h 30 – 14 ans
Première!
Un des grands succès surprises de l'année!
**SOULMAN**
ou comment devenir Noir, funk et fauché quand on est Blanc, rock et riche...

**Bex** — REX 025/63 21 77

Ce soir: RELÂCHE
De vendredi à dimanche
**LES YEUX NOIRS**

**Crans** — CRISTAL 027/41 11 12

**RÉOUVERTURE VENDREDI 4**

**Sion** — Théâtre Valère 027/22 30 30

Prochains spectacles
Mercredi 16 décembre à 15 heures
**POUCETTE**
Spectacle pour enfants.
Mercredi 16 décembre à 20 heures
**LE CID IMPROVISÉ**
de et par Philippe Cohen.
Organisation CMA. – Location: Galaxie
Tél. (027) 23 40 41.


**DANCING LA SOUTE**
à Villeneuve.
Tous les soirs de 22 h à 4 h.
Ambiance garantie avec **orchestre.**
**Tél. (021) 960 14 45.**
22-631504


## ANNONCES DIVERSES


Mode + Qualité + Prix = Vögele

Points forts de cette veste ouatinée:
- son double col
- son zip
- la capuche escamotable
- la base coulissante.

**79.-**

**Sion** rue de la Porte-Neuve 4,
**Martigny** Av. du Gd-St-Bernard 1,
**Brigue** rue de la Gare 14,

Le spécialiste en électricité et électronique automobile Bosch
BOSCH SERVICE
EDGAR NICOLAS
SION
Av. Tourbillon 43
Tél. 027 / 23 22 62

**BORSINI**
**L'accordéon des champions**
- Modèles d'étude dès Fr. 1700.–
- Modèle 3 voix, 120 basses Fr. 3200.–
- Prise MIDI en option Fr. 1200.–

**Pour votre achat, adressez-vous au professionnel**
**Jean-Yves Sixt, représentant**
**1931 Les Valettes** Tél. (026) 2 17 16
36-050818

**X Mon prêt personnel - un procrédit**

Veuillez me verser Fr. .....
Je rembourserai par mois Fr. .....
Nom ..... Prenom .....
Rue ..... No .....
NP/Domicile .....
Signature .....
à adresser dès aujourd'hui à
Banque Procrédit, Av. des Mayennets 5, 1951 Sion, Tél. 027/23 50 23
Heures d'ouverture: de 08.00 à 12.15, de 13.45 à 18.00
rapide • simple • discret
Mon prêt Procrédit un procrédit
**X procrédit**
1/NOU/49/ME
Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit" vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"

# Vos bandes dessinées

## Marvin

## Les Pierrafeu

## CANDIDO

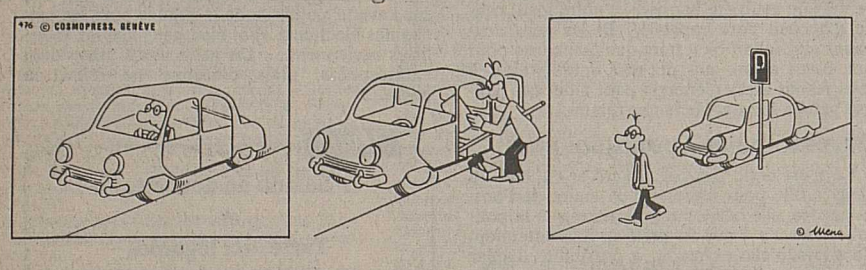


# Votre feuilleton

Florence Aboulker

## UNE CHANSON D'AMOUR

ROMAN

© by Presses de la Cité et Cosmopress, Genève. 131

Pour toi ce sera peut-être une petite voix intérieure, le bruit du vent dans les arbres un soir de mistral, ou simplement le claquement d'un volet mal fermé, qui te sortira de toi.

— Tu ne crois pas qu'un homme, un jour...

— Si tu n'es pas préparée, tu ne le verras même pas, vous vous croiserez dans une rue, dans un restaurant, chez des amis...

— Alors, la solution ?

— Elle est en toi, en toi seule.

— Bruno, on est le 7 décembre, c'est une date que je ne pourrai jamais oublier, quoi qu'il se passe par la suite. Je te promets aujourd'hui dans cette cuisine que si un jour j'entends une petite voix, je lui offre un micro.

— Je ne te demande rien d'autre. Tu n'es pas à dix pour cent de tes possibilités, Catherine.

— Des chiffres, encore des chiffres, toujours des chiffres, on n'en sort vraiment pas.

La répétition ne commençant qu'à quatorze heures, sachant que nous n'aurions plus le temps de revenir nous détendre à la maison avant le spectacle du soir, je décidai de m'offrir une matinée de paix. Je demandai à Freddy de répondre au téléphone, de ne me passer que les musiciens ou l'Olympia, de m'épargner tout le reste. Il accepta, trop content d'être une fois encore le protecteur.

Michel se réveilla vers onze heures, reposé comme s'il avait pris une semaine de vacances à la montagne. Sa famille arrivait dans l'après-midi, il lui avait expliqué que rien ne devait venir le déconcentrer. Il ne voulait autour de lui jusqu'à la fin du spectacle que son équipe de travail. « Ma nouvelle famille », disait-il souvent. Nous rôdions dans l'appartement, calmes, nous évitions de parler, ne nous étions-nous pas déjà tout dit ? Il fallait un peu de repos en nous. Vers treize heures, nous sommes allés déjeuner d'un filet de thon-pommes à l'huile au bar Romain, cantine élégante de l'Olympia. Il n'y avait que nous deux. Les patrons vinrent nous féliciter. De quoi déjà ? et nous serrer la main. Les musiciens et Amadéo nous retrouvèrent pour prendre le café. Une grande atmosphère de fraternité et de gaieté régnait. D'un seul coup tout paraissait simple.

A quatorze heures, tout le monde était sur le plateau. Etaient prévues deux répétitions à la suite, une pour les derniers détails, la seconde pour régler avec Doudou, le chef éclairagiste de l'Olympia, les lumières de scène. A dix-sept heures, nous n'en étions pas encore à la seconde partie, celle où Michel devait, après l'entracte, apparaître démaquillé, dans un costume différent du premier.

***A suivre***

# Télévision

## SUISSE ROMANDE

**10.50** Demandez le programme!
**11.00** Petites annonces
**11.05** Le regard de Gilbert Bovay
Un voyage à Munich.
**11.55** Petites annonces
**12.00** Benny Hill
**12.30** 1000 francs par semaine
**12.45** TJ-midi
**13.10** Cœur de diamant

**13.45**
**Mystère, aventure et Bouldegom**

**13.45** Deux ans de vacances
**14.50** Le vent dans les saules
Crapaud Photographique.
**15.05** Quick & Flupke
**15.10** Astro le petit robot
Une nouvelle amitié.
**15.25** Les mains magiciennes
Les cristallisations arborescentes.
**15.30** Quick & Flupke
**15.35** L'ours, le tigre et les autres
Hosa et le violon magique.
**16.00** Destination rivière dorée
La fièvre d'or.
**16.20** Quick & Flupke.
**16.25** L'autobus volant du professeur Poopsnaggle
Une brève escapade.
**16.50** Petites annonces jeunesse.
**16.55** Il était une fois... la vie:
Les neurones.
**17.20** 4, 5, 6, 7...
Babibouchettes
Le calendrier de l'Avent. Les découvertes d'Emma et grand- papa du mois de décembre.
**17.35** Vert pomme
**Ordinateur & Musique:** avec Roger Baudet.
**Bogus:** le clin d'œil d'un petit génie.
**Dessin animé:** Caballero Droopy de Tex Avery.
**A vos lattes:** la poudreuse est bientôt là.
**Rock round tes yeux:** interprété par Ivan et Roger.
**Tirage au sort du concours**
*Une minute pour trouver* des disques, T-shirts et BD à la clé.
**18.00** TJ-flash
**18.05** Zap hits
Présenté par Laurent Deshusses.
**18.35** L'héritage des Guldenburg
**19.00** Journal romand
**19.20** 24 paquets
Présenté par David Biass.
**19.30** TJ-soir
**20.05** A bon entendeur
Une émission de Catherine Wahli.

**20.20**
**Inspecteur Derrick**

**21.30** Maradona
Roi de Naples
**22.20** TJ-nuit
Spécial sessions.
**22.45** Coup de cœur
Salzburg, festival et contrepoint
**23.35-23.40** Bulletin du télétexte

### Suisse alémanique

13.55 TJ 14.00 Karussell 14.35 Rundschau 15.35 Pause 16.05 TJ 16.10 Le conseiller de la DRS 16.55 Mikado 17.40 Gutenacht-Geschichte 17.50 Lassies neue Freunde 18.15 Karussell 18.55 Actualités régionales et titres du TJ 19.30 TJ-Sports 20.05 Emission sur les votations 21.30 Miroir du temps 22.20 TJ 22.35 La rose des temps 22.55 Wunderkinder 0.05 Bulletin de nuit

### TV5 SSR

16.05 Tell quel Tabou sur le tableau noir 16.35 Test Etes-vous jaloux? 17.30 Jazz à Antibes 18.00 Récréation 18.40 Des chiffres et des lettres 18.55 Flash info 19.00 Test 19.55 Les évasions célèbres Latude 20.50 Tell quel Willy, soldat du Pape 21.20 Jazz à Antibes 21.50 Je crois en la justice 22.00 Journal télévisé 22.30-23.30 Continents francophones

## FRANCE 1

**6.45** Bonjour la France
Les titres du journal – Météo – Sports – Etc.
**7.00** – 7.30 – 8.00 Le journal
**8.22** Huit ça suffit
**8.50** Club Dorothée matin
Candy – Les Bisounours – Jem et les Hologrammes – La revanche des Gobots – Etc.
**11.30** On ne vit qu'une fois
3. Avec: Ellen Holly, Robert Woods, Mary Murray.
**12.00** Midi-flash.
**12.02** Tournez... manège
**12.30-12.35** Midi-flash.
**13.00** Journal
**13.30** La bourse
Les pronostics du tiercé.
**13.35** Haine et passions
**14.20** C'est déjà demain

**14.45**
**Club Dorothée**

Goldorak – GI Joe – Bioman – Minipouss – Etc.
**17.30** Jacky show
Des chansons, des interviews, des gags... et du rythme!
**17.58** Flash info
**18.00** Mannix
55/57. Prenez garde à la peinture.
**19.00** Santa Barbara
**19.30** La roue de la fortune
**19.55** Tirage du Tac-o-Tac
**20.00** Journal
**20.25** Météo
**20.26** Tapis vert
**20.28** Tirage du Loto

**20.30**
**Sacrée soirée**

Emission présentée par J.-P. Foucault.
**Invité d'honneur:** Pierre Bachelet.
**Autres invités:** Josiane Balasko (sous réserve), Régine.
**Variétés:** Michel Fugain, Spagna, Alex Bauer, David Hallyday, Pink Floyd, Rick Ashley, Indochine, Demis Roussos.
**22.30** Destins
Brigitte Bardot.
De Brigitte Bardot aujourd'hui, nous avons l'ingratitude de ne compter que les anniversaires et celle de sourire parfois à son combat, pourtant généreux, pour la condition animale. Si Brigitte Bardot a pu mener ce combat, c'est qu'avant elle, une certaine *BB* l'avait préparé...
**23.30** Journal
**23.37** La bourse
**23.45-0.45** Permission de minuit

### Suisse italienne

9.00-10.00 Telescuola La grande epoque: Gli illuminati borghesi 10.30-11.30 Telescuola 16.00 TJ 16.05 Rivediamoli insieme 17.30 Per i ragazzi 18.45 TJ 19.00 Il quotidiano 20.00 TJ Edizione principale 20.30 TTT Tesi, temi, testimonianze 21.30 Le avventure di Sherlock Holmes 22.20 TJ 22.30 Jazz in concert con l'orchestra di Buddy Childers 23.25-23.30 TJ

### ARD - Allemagne 1

15.50 TJ 16.00 Nag Panchmi 16.45 Les gens du cirque 17.15 Computerzeit 17.45 TJ 17.55 Programmes régionaux 20.00 TJ 20.15 Mrs. Harris fährt nach Moskau 21.45 Point chaud 22.30 Le fait du jour 23.00 Chicago Story 0.10 TJ 0.15-0.20 Pensées pour la nuit

### ZDF - Allemagne 2

13.15-13.30 Vidéotexte 13.45 Rendez-vous au théâtre 16.00 Infos 16.05 Tante Helga und die Ausreisser Bettkantengeschichten 16.35 Heidi 17.00 Infos régionales 17.15 L'Illustré-Télé 17.45 Ein Heim für Tiere 19.00 Infos 19.30 Hit-parade du cinéma 20.15 Sigles D et DDR 21.00 Dynasty 21.45 Journal du soir 22.10 A propos 22.55 Sports 23.40 Les rues de San Francisco 0.30 Infos

## a2 ANTENNE 2

**6.45** Télématin
Présenté par Roger Zabel.
**7.00** – 7.30 – 8.00 Le journal
**8.30** Jeunes docteurs
365.
**9.00** Récré A2
Transformers – Les Poupies – X-Or – Johan et Pirlouit – Clémentine – Clips – Les Ewoks – Albator – C'est chouette – Clips de Récré A2 – Etc.
**11.25** Brigade criminelle
**11.55** Météo – Midi-flash
**12.05** L'académie des 9
**Invitée:** Charlotte Julian.
**12.30-12.35** Titres du journal.
**13.00** Journal
**13.45** Les rues de San Francisco
23. La balle sous l'épaule.

**14.40**
**Récré A2**

Tchaou et Grodo – Zorro – Quick et Flupke – L'empire des cinq – Comédie de *Récré A2* – Bogus – Les Ritej – Heidi – Quick et Flupke – Les mystérieuses cités d'or – Galaxy Rangers.

**17.25** Mambo satin
Magazine pour les jeunes.
**17.50** Un DB de plus
Présenté par Didier Barbelivien.
**Invités:** Michel Fugain, Guesh Patti, Magic Platters, Animo.
**18.15** Ma sorcière bien-aimée
58. La vérité sort de la bouche des enfants.
**18.45** Des chiffres et des lettres
**19.05** INC
**19.10** Actualités régionales de FR3
**19.35** Maguy
Comme un neveu sur la soupe.
**20.00** Journal

**20.30**
**L'heure de vérité**

**Invité:** Laurent Fabius.
**22.15** Des sourires et des hommes.
Si vous voulez connaître la véritable histoire de la Joconde, frémir au récit de la vie passionnante et passionnée de l'inventeur de la patte-mouille, ou découvrir *El Corazon o la Muerte*, le soap-opéra qui fait fureur dans le Sud- est du Pérou, ne manquez pas ce magazine.
**23.30** Journal
**24.00-1.25** Basket
Coupe d'Europe des Clubs champions: Orthez–Cologne.

### SWF - Allemagne 3

17.30 Telekolleg 18.00 Rue Sésame 18.25 Margret Thursday 19.00 Journal du soir 19.30 Schlaglicht 20.05 Les aventures de Sherlock Holmes 21.00 Actualités 21.15 Forum Südwest 22.15-23.30 Atalante

### FSI - Autriche

10.30 Unsere kleine Farm 11.55 Un bonhomme de neige pour l'Afrique 12.15 Reportage de l'étranger 13.30 Actualités 16.30 Der kleine Tutu 16.55 Mini-Zib 17.05 Perrine 18.00 Programme familial 18.30 Les routes du paradis 19.15 Des enfants racontent... 19.30 Journal-Sports 20.15 Des Lebens bittere Süsse 22.05 Das Totenschiff 23.45 Petrocelli 0.35-0.40 env. Actualités

### RAI - Italie

7.15 Uno Mattina 9.35 Il richiamo dell'Ovest 10.40 Intorno a noi 11.30 La valle dei pioppi 12.05 Pronto... è la Rai? 13.30-14.00 TG 14.25 Calcio 16.15 La baia dei cedri 16.40 L'ispettore Gadget 17.05 La baia dei cedri 17.30 L'ispettore Gadget 18.00 TG1-Flash 18.05 Ieri, oggi, domani 20.00 TG 20.30 Robin Hood 21.25 Biberon 22.10 TG 22.20 Grandi mostre 22.45 Mercoledì sport 0.15 TG1-Notte

## FR3 FRANCE RÉGIONS 3

**11.40** Espace 3
**12.00** En direct des régions
**12.57** Flash 3.
**13.00** Astromatch
**13.30** La vie à pleines dents
Spécial jeunes.
**14.00** Décibels
**14.30** Amuse 3
Trakal.
**15.00** Questions du Gouvernement à l'Assemblée nationale
**17.00** Flash 3.
**17.03** Ne mangez pas les marguerites
37/39. Une grande amitié.
**17.30** Amuse 3
**18.30** Studio folies
Troisième âge en folie.
**19.00** 19-20
**19.10** Actualités régionales
**19.55** Il était une fois la vie
La peau.
**20.04** La classe
**Avec:** Spania.

**20.35**
**Les fausses confidences**

Réalisation de Jean-Marie Coldefy. Mise en scène: Jean Piat.
Avec: Jean Piat, Jacques Eyser, Simon Eine, Bernard Dheran, Micheline Boudet, Denise Gence, Paule Noelle, Marcel Tristani, Jean-Pierre Barliez, Jean-Luc Moreau.
**22.20** Journal
**22.45** Océaniques
**Des œuvres:** Paul Claudel.
**23.45-24.00** Musiques, musique

### TELECINE

14.00 L'île au trésor 14.25 Chasse à mort 93' – 1981 Film américain de Peter R. Hunt. Avec: C. Bronson, Lee Marvin, Angie Dickinson Pour avoir sauvé un chien d'une mort cruelle, un trappeur du grand Nord s'attire la haine du propriétaire L'affrontement fait un mort et la police doit s'en mêler 16.00 Disney Channel Avec: Les aventures de Winnie l'ourson 17.35 Christmas Story 95' – 1983 Film américain de Bob Clark. Avec: Melinda Dillon, Peter Billingsley 19.10 Cours d'allemand Leçon 18 19.25 Cours d'anglais Leçon 18 19.40 Mister T 20.00 Le Frelon vert 20.30 La femme de ma vie 98' – 1986 Film français de Régis Wargnier. Avec: Christophe Malavoy, Jane Birkin 22.15 Méprises 134' – 1985 Film américain de Jud Taylor. Avec: Richard Crenna, Beverly d'Angelo 0.30 Mes nuits avec Alice (77')

### Sky Channel

7.35 The DJ Kat Show 10.05 Canada Calling 10.35 Love in the Morning 12.35 UK Despatch 13.05 Another World 14.00 Ask Dr Ruth 15.00 Transformers 16.00 Pop Formule 17.00 The DJ Kat Show 18.00 The Green Hornet 18.30 Hogan's Heroes 19.00 The Paul Hogan Show 19.30 Time Tunnel 20.30 A Country Practice 21.30 Police Story 22.25 Motorsports 1987 23.30 Roving Report 24.00-1.00 Pop Formule

### Super Channel

7.00 Hippo 8.00 Nino Firetto Totally Live 9.00 Sons and Daughters 10.30 Training Dogs the Woodhouse Way 11.00 Beats of the Heart 12.30 David Attenborough Presents 13.00 Going for Gold with Philips 14.00 Paris 15.00 Hippo 16.00 Nino Firetto Totally Live 17.00 Formula One 18.00 Super Sonic 19.00 Going for Gold with Philips 19.30 Gerald Durrell's World 20.00 Eric Clapton and Friends 21.00 Bouquet of Barbed Wire 22.00 Super Channel News 22.30 Superstars International 23.25 Gillette Soccer Scene 23.35 Tomorrow's World 24.00 World of Photography 0.30 Super Sonic 1.30-2.30 Formula One

# Radio

## RSR1

Informations toutes les heures
0.05-6.00 Relais de Couleur 3
6.00 Matin-Première
6.00, 6.30, 7.00, 7.30, 8.00 et 9.00 Editions principales
6.20, 7.20, 8.20, 8.32 Séquences service
6.25 Bulletin routier
6.30 Journal des régions et titres
6.45 Clin d'œil
6.50 Journal des sports
6.57 Minute œcuménique
6.59 Les dons du sang
7.12 Titres de la presse romande
7.25 Commentaire d'actualité
7.35 Ristretto, l'invité du jour
7.45 Trémolo
7.55 Bloc-notes économique
8.10 env. Revue de la presse romande et titres de la presse suisse alémanique
8.30 Titres de l'actualité
8.40 Mémento des concerts, spectacles et TV
9.05 Petit déjeuner
10.05 5 sur 5
12.30 Midi-Première
12.45 env. Magazine d'actualité
13.15 Interactif
13.30 Reflets
14.30 Melody en studio
15.15 Jeu
15.30 Le petit creux de l'après-midi
15.35 Animalement vôtre
16.05 Les histoires de l'Histoire
16.40 Lyrique à la Une
17.05 Première édition
17.30 Soir-Première
17.35 Journal des régions
17.50 Cause, commune
18.05 Le journal
18.20 Revue de la presse suisse alémanique
18.25 Le journal des sports
18.30 Titres et page magazine
19.05 L'espadrille vernie
20.05 Label suisse
20.30 Fair play
22.30 Journal de nuit
22.40 Relax
0.05-6.00 Relais de Couleur 3

## RSR2

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 12.00, 13.00, 14.00, 16.00, 18.30, 20.00, 22.30 et 24.00
0.05 Notturno
6.10 env. 6/9 Réveil en musique
8.45 Le billet d'Antoine Livio
8.55 Clé de voûte
9.05 C'est à vous
10.00 Les mémoires de la musique
11.30 Entrée public
12.05 Musimag
12.55 Fraternoël
13.00 Journal de 13 heures
13.35 A suivre... Mozart 87 (3)
14.05 Suisse-musique
16.05 Silhouette
16.30 Cadences 16/30
17.30 Magazine 87 Sciences humaines
18.32 JazzZ
19.20 Novitads (en romanche)
19.30 Per i lavoratori italiani
20.05 Le concert du mercredi Prélude
20.30 Orchestre de la Suisse romande H. Dutilleux, I. Stravinski
22.00 env. Concert-café
22.30 Journal de nuit
22.40 env. Démarge
0.05-5.59 Notturno

## BEROMÜNSTER

Informations toutes les heures
Club de nuit
6.00 Bonjour
7.00 Journal du matin
7.15 Revue de presse
9.00 Palette
12.00 Rendez-vous Magazine
12.15 Journal régional
12.30 Journal de midi
13.15 Revue de presse
14.00 Mosaïque
17.00 Welle eins
17.45 Actualités sportives
18.00 Journal régional
18.30 Journal du soir
20.00 Spasspartout
22.0 Music-Box

## MONTE CENERI

6.00 Premier matin
9.05 Mille voix
12.00 Le journal
12.10 Revue de presse
14.05 Radio 2-4
16.05 Fatti vostri
18.00 Le journal du soir suivi de soirée spéciale
19.30 Ciao ragazzi
19.50 Buonanotte bambini
20.00 Hello music!
23.05 Radio notte

## TÉLÉDIFFUSION

6.03 Musique du matin. 7.10 Mattinata. 9.00 Moderato Cantabile. 10.45 Désirs des auditeurs. 12.00 Musique baroque: Locatelli, Haendel. 12.30 Moderato cantabile: Lalo, A. Magnard, Saint-Saëns, Ravel. 14.03 B 4 spécial. 15.00 Belles voix: Ponchielli, Verdi, Mozart, Mascagni, Donizetti, Bellini. 16.05 Suisse-musique. 18.05 Soirée musicale: W. Walton. 18.30 Les grands interprètes: Webern, Zemlinsky, Beethoven. 20.02 RSR-Espace 2. 22.30 Petite musique de nuit: Tchaïkovski, Glazounov, Rimski-Korsakov, Glinka. 23.00 Sérénade: Mozart. 24.00 Informations. 0.05 Notturno.

## Votations cantonales du 6 décembre

# TOURISME: les opposants se trompent de cible

**Les opposants à la révision de la loi sur l'organisation de l'Union valaisanne du tourisme et des sociétés de développement se recrutent surtout dans les milieux hôteliers, soutenus, paradoxalement, par la majorité du comité directeur du Parti radical valaisan. Le groupe radical du Grand Conseil avait pourtant approuvé cette révision au Parlement. Par ailleurs, de nombreux radicaux figurent dans le comité de soutien de cette loi, dont l'un de ses vice-présidents, le conseiller national et président de Martigny, M. Pascal Couchepin.**

Ces milieux ne contestent pas le fait que le tourisme valaisan doit disposer de plus de moyens financiers pour réaliser ses objectifs.

### Et le moins d'Etat!

Mais le système actuel pénaliserait une minorité de bénéficiaires. Il faut donc changer le système, en imposant toutes les professions du tourisme, clament-ils, par l'introduction d'une taxe professionnelle ou d'un impôt foncier. Avec un tel système, nous allons tout droit vers une cantonalisation de l'UVT et une municipalisation des sociétés de développement. Est-ce cela que veulent les partisans du moins d'Etat? Avis aux amateurs!

Comme il est douteux que les professions du tourisme, comme les autres d'ailleurs, acceptent de réduire leurs marges bénéficiaires, une telle politique ne pourrait qu'entraîner une hausse générale des prix de tous les produits de consommation et des prestations de service.

Sans compter que ce nouvel impôt serait synonyme de double imposition, dont la légalité n'est pour le moins pas évidente. Est-ce cela que désire le peuple valaisan?

Une modification fondamentale du financement du tourisme, qui doit être envisagée, nécessite encore de longues études avant d'espérer aboutir.

En attendant, donnons-nous les moyens de redresser la barre. Il y va de l'avenir du canton, de sa jeunesse qui doit pouvoir trouver des emplois, et bien rémunérés.

### Une pratique universelle

Autre argument des opposants: la taxe de séjour serait dissuasive. Faux. Que désire trouver le touriste dans son lieu de séjour sinon une infrastructure adéquate et un accueil personnalisé. Il est tout à fait légitime qu'il paie son exploitation, d'autant que la taxe est comprise dans le forfait hôtelier ou parahôtelier. C'est une pratique universelle.

### Raisonnement vicieux

C'est ici que le raisonnement hôtelier prend une tournure vicieuse.

Ou bien c'est le touriste qui paie la taxe et l'hôtelier n'a pas à se plaindre qu'il serait le seul à passer à la caisse puisque c'est faux, ou bien c'est l'hôtelier qui la paie, comme il le prétend souvent à tort, et dans ce cas il ne peut prétendre qu'elle serait dissuasive pour le touriste.

### Le beurre et l'argent du beurre!

Dernier argument: cette taxe constituerait une atteinte à la propriété. D'aucuns trouvent anormal que les Valaisans propriétaires de résidences secondaires ou de mayens situés ailleurs que dans leur commune de domicile doivent s'acquitter de cette taxe. Raisonnement simpliste. Ces propriétaires oublient qu'ils sont au bénéfice d'un forfait annuel bas (trente fois le montant de la taxe journalière) et que les communes ont toute latitude d'établir des barèmes différenciés selon que la résidence se trouve en zone touristique ou en zone mayens. Mais l'élément capital dont ne tiennent pas compte ces propriétaires c'est qu'ils bénéficient directement du développement touristique de la région. D'une part, ils profitent de l'infrastructure mise en place, qui serait bien moindre sans le produit de la taxe, et d'autre part, ils ne sont jamais plaints, au contraire, de la plus-value qu'entraîne une politique touristique dynamique sur leurs terrains et leurs logements et sur la valeur des locations.

Vouloir le beurre et l'argent du beurre ne s'inscrit pas précisément dans une politique d'accueil digne de ce nom.

### Un enjeu capital

Mais ces arguments terre-à-terre ne doivent pas cacher le réel enjeu de cette votation: permettre au tourisme de continuer à soutenir efficacement l'économie cantonale pour le bien de tous. Le Valais a besoin de 13 000 emplois nouveaux d'ici l'an 2000...

**Roland Puippe**

## Tous concernés

*L'enjeu de la votation sur l'organisation de l'UVT et des sociétés de développement est si important pour l'avenir du canton que la très grande majorité des associations agricoles, économiques, industrielles n'ont pas hésité à accorder leur soutien à cette révision. L'interdépendance de tous les secteurs économiques du canton est si étroite que, si l'un d'eux bat de l'aile, c'est tout le canton qui s'en ressent. Nous avons donc recueilli les avis des dirigeants de ces organismes, de ceux qui préparent le Valais de demain.*

### Jean-Marc Salamolard, Multival, Fédération laitière et agricole

Comme sur le plan géographique, le Valais forme, sur le plan économique, une entité tout à fait remarquable. Il se distingue en cela de la plupart des autres cantons helvétiques, à l'image beaucoup moins homogène et aux activités économiques bien moins solidaires. L'agriculture, le tourisme et l'industrie sont chez nous plus qu'ailleurs interdépendants, au point que la prospérité ou, au contraire, le marasme de l'une de ces branches ne manque pas d'avoir des conséquences bénéfiques ou alors néfastes pour les deux autres. Conscients de cette solidarité de fait, les producteurs valaisans, qu'ils soient producteurs de lait, de fruits ou de légumes, savent qu'une amélioration de notre secteur touristique aura des répercussions favorables sur leur propre bien-être. Ils savent aussi qu'une amélioration du secteur touristique valaisan passe inéluctablement par le renforcement des moyens financiers à disposition des responsables du tourisme. C'est pourquoi le groupe Multival, représentant des intérêts de ces producteurs, se déclare en faveur de la révision de la loi sur le tourisme telle que proposée et entend ainsi témoigner de son sens des responsabilités non seulement à l'égard des personnes vivant directement du tourisme, mais de la population valaisanne toute entière.

### Jean Actis, Fédération économique

Le comité de la Fédération économique du Valais, où sont représentés tous les secteurs d'activité du canton, a déjà fait connaître son avis affirmatif à la loi sur l'UVT et les sociétés de développement.

Certes, d'aucuns peuvent arguer que le système n'est pas parfait.

Mettre sur pied une autre solution que celle proposée demanderait beaucoup de temps, pendant lequel les organismes chargés de la promotion touristique seraient privés des ressources complémentaires, pour soutenir l'offre de notre canton.

Pour prendre place dans la compétition actuelle, une promotion plus active est nécessaire.

### Marc Constantin, Chambre d'agriculture

L'agriculture et le tourisme sont étroitement liés. Le Valais ne fait pas exception à cette règle. L'Union suisse des paysans, en assemblée des délégués, a décidé à l'unanimité de faire en sorte que l'économie agricole suisse soit prise en charge par la profession. Il me paraît évident que, lorsque les milieux touristiques valaisans décident d'en faire autant en révisant la loi sur l'UVT, le monde de la terre doit les soutenir en acceptant les modifications proposées.

### Géo Bétrisey, Sodeval

Sodeval, Société pour le développement de l'économie valaisanne, est consciente de l'importance des modifications apportées à la loi sur l'UVT et les sociétés de développement pour les milieux touristiques, mais également pour l'ensemble de l'économie valaisanne. Dans ce sens, elle soutient les propositions contenues dans le projet de loi soumis au vote le 6 décembre. Elles sont de nature à renforcer les chances d'avenir de notre jeunesse qui doit pouvoir compter sur la création de 13 000 nouvelles places de travail. N'hypothéquons pas cet avenir.

### André Lugon-Moulin, OPAV

Le tourisme, nul ne l'ignore, est à la base de notre économie valaisanne.

Les milieux de l'agriculture s'en réjouissent, l'essor touristique jouant son rôle dans l'écoulement de la production tant viticole que fruitière et maraîchère.

Pays de cocagne, royaume des vacances, jardin de la Suisse, paradis des skieurs, le Valais touristique offre une ambiance, un bien-être qui se révèlent un support idéal pour la promotion de nos produits.

L'Office de promotion des produits de l'agriculture valaisanne (OPAV) se félicite aussi d'entretenir d'excellentes relations de collaboration avec les milieux touristiques valaisans qui se doivent de développer l'image d'un pays attractif et séduisant.

Il va sans dire que le développement d'un tourisme de qualité, souple et harmonieux, apte à satisfaire des clientèles toujours plus exigeantes et toujours plus hétérogènes, ne peut se faire sans l'engagement unanime des Valaisans, tant pour donner aux instances touristiques les moyens de leur politique que pour assurer à nos hôtes un accueil sympathique et chaleureux.

### Georges Pillet, Association du tourisme pédestre

Nos sentiers sont magnifiques, pourtant il y a encore beaucoup de passages délicats, voire scabreux, qu'il serait bon d'améliorer, d'élargir. Des mains-courantes à fixer, des passerelles à construire...

La nouvelle loi sur l'Union valaisanne du tourisme et des sociétés de développement va donner à celles-ci des moyens accrus.

Nous voulons tous nous promener sur de meilleurs sentiers... alors disons OUI à la loi sur l'UVT le 6 décembre prochain.

## Libres opinions

# Non à Rail 2000: éviter une débâcle financière et fixer les vraies priorités

Il faut améliorer les performances de nos chemins de fer et, partant, leur attractivité. Si cette nécessité n'est pas contestée, on doit se demander en revanche si les moyens retenus dans le cadre de Rail 2000 sont bien appropriés. Seul projet CFF promis au succès, la nouvelle transversale alpine ferroviaire ne figure pas dans ce programme fort coûteux, dont le financement se profile comme un gros point d'interrogation.

Officiellement, les investissements nécessaires devraient atteindre 7,7 milliards de francs. Sans se lancer dans l'extrapolation oiseuse, on peut admettre que ce montant passera à 8,9 milliards en tous les cas. A la lumière des dépassements de devis du RER (Réseau express régional) de Zurich, en effet, un responsable des CFF a estimé que pour des projets de cet ordre de grandeur, il fallait compter avec des écarts de 15%.

Dans un premier temps, c'est la caisse générale de la Confédération qui devrait financer Rail 2000. Or, si l'on s'attend à des comptes fédéraux 1987 et 1988 encore faiblement excédentaires, Otto Stich a récemment déclaré devant le Conseil national que dès 1989, ces comptes seraient tout juste équilibrés, pour autant que les dépenses soient réduites de quelque 100 millions. Et depuis lors, il se trouve que le Parlement a adopté des mesures fiscales qui diminueront les recettes de la Confédération de 360 millions environ par année. Le financement de Rail 2000 – qui exigerait de 1988 à 2000 des investissements annuels de 26 à 456 millions – n'est donc nullement assuré.

Par la suite, on compte sur la rentabilité de Rail 2000 pour en couvrir et les frais d'exploitation et l'amortissement. Malheureusement, cette rentabilité relève davantage d'une vue de l'esprit que de prévisions économiques rigoureuses. La référence aux horaires cadencés n'incite guère à l'optimisme. Introduits en 1982, ces horaires n'ont pas empêché la demande de baisser jusqu'en 1984. C'est en 1985 seulement qu'un raffermissement est intervenu. Globalement, l'opération a entraîné une augmentation de 30% du trafic des trains directs et intercity, sans que l'on puisse observer en contrepartie une hausse du trafic des voyageurs. Il est donc illusoire, pour le moins, d'attendre que Rail 2000 puisse susciter un accroissement de la demande susceptible de couvrir ses frais.

En fait, il faudrait pour couvrir ces frais les recettes complètes – et non en demi-tarif – de 3000 millions de kilomètres-voyageurs annuels supplémentaires, le volume actuel se situant autour de 9000 millions de kilomètres-voyageurs. Or le bradage de quelques centaines de milliers d'abonnements demi-tarif a entraîné jusqu'ici une augmentation du trafic voyageurs de 10% seulement, les recettes n'augmentant quant à elles que de 3%. Comment, dès lors, parvenir aux 34% de hausse de chiffre d'affaire escomptés?

Si donc la trésorerie fédérale et celle des CFF se révèlent incapables de supporter les charges de Rail 2000, la seule solution pour s'en sortir consistera à aller chercher ailleurs les milliards nécessaires. Des regards pleins de convoitise se tournent alors vers le pactole des redevances routières. Le tour de passe-passe nécessaire au détournement de cet argent est prévu dans le cadre de la politique coordonnée des transports, sur laquelle les citoyens seront appelés à se prononcer au mois de juin 1988. Rail 2000 apparaît donc non seulement comme un bricolage technique, mais aussi comme un bricolage financier.

Dire non à Rail 2000 le 6 décembre ne reviendrait pas du tout, comme on tente de le faire croire, à saboter l'avenir des chemins de fer en Suisse. Repousser ce projet mal ficelé, ce serait au contraire éviter une débâcle financière, tout en contraignant les autorités à fixer les bonnes priorités en matière de politique des transports.

**Section valaisanne de l'Union professionnelle suisse de l'automobile**

ACQUISITION D'IMMEUBLES PAR DES PERSONNES DOMICILIÉES A L'ÉTRANGER

# La montagne dira oui

Le comité du Groupement des populations de montagne du Valais romand appuie énergiquement cette loi réglant l'application de la lex Friedrich.

Oui, parce qu'un vide juridique serait comblé.

Oui, parce que l'économie montagnarde a besoin, et combien, dans de nombreuses régions où la demande antérieure a été assez faible, de pouvoir encore compter sur ce créneau important qu'est la vente d'immeubles aux étrangers.

Oui, car le secteur de la construction, favorisé par cette loi, procure encore du travail à de nombreuses entreprises et à de nombreux artisans de nos vallées.

Oui, parce que l'image de notre Valais doit continuellement être remise en question et s'améliorer et qu'elle ne peut en aucun cas supporter une connotation xénophobe.

Oui, parce que la loi n'est pas une loi pour les promoteurs, agents immobiliers et grandes entreprises uniquement, mais qu'elle est utile ou qu'elle peut être utile, un jour, à n'importe quel citoyen propriétaire d'un logement et qui voudrait le revendre à une personne vivant à l'étranger. A l'avenir, par exemple, un petit artisan pourra construire un seul chalet et le vendre à un acheteur étranger s'il en a l'occasion.

Oui, parce que la loi garantit l'autonomie communale, en ce sens que chaque commune pourra, par voie de règlement, limiter ou diriger l'acquisition de logements.

Oui, parce que nos mayens, que nous venons probablement de sauver, restent réservés à la population indigène.

Oui, parce que cette loi est en accord avec les buts de l'aménagement du territoire.

Oui, parce que le Valais, les vallées, les communes les plus défavorisées de la montagne doivent pouvoir poursuivre leur développement harmonieux dans une ouverture bien comprise aux étrangers.

Oui, parce qu'il faut regarder vers l'avenir!

**Groupement des populations de montagne du Valais romand**
**Maxime Gay-des-Combes**

# Rail 2000... non à cette chimère

Nos autorités responsables nous proposent de développer les transports publics sur le plan confort, vitesse, correspondances. Tandis que les trains et les bus PTT circulent presque à vide à travers le pays, toujours en déficit en dépit de 1,37 million d'abonnements demi-tarif et subventionnés par la caisse fédérale.

Le but serait de réduire le déficit des CFF tout en diminuant la pollution prétendument provoquée par l'excès de circulation routière.

Encore un piège d'inspiration «écolo» qui va restreindre nos libertés bientôt réduites à néant. A la peur de leur asphyxie par les nuisances, je leur oppose la statistique sur la longévité de la vie humaine prouvant une amélioration constante, d'année en année. Quant à l'envahissement du trafic routier dans les grandes villes, c'est l'affaire des autorités locales qui doivent y remédier sur leur territoire. Pour le reste du pays, on veut à tout prix accélérer la vitesse des trains et tout en même temps limiter toujours davantage la vitesse des véhicules routiers.

De quels moyens croyez-vous qu'on va diminuer le nombre des autos et camions si ce n'est par en usant de mesures contraignantes pour éliminer les plus faibles?

Les automobilistes sont très attachés à leur véhicule, tandis que les transports publics ne les tentent pas parce que beaucoup moins pratiques, incontestablement.

Cette aventure ruineuse risque fort de se réaliser en partie sur le dos des contribuables et des usagers de la route en particulier.

Huit milliards, c'est le sacrifice proposé pour tenter cette aventure pour le moins incertaine.

La logique naturelle nous incite à contrecarrer ce projet audacieux et douteux que les médias présentent sous une forme si séduisante.

Propriétaires d'autos et camions, garagistes, si vous ne voulez pas être victimes d'un nouveau chapelet de prescriptions et charges intolérables édictées par la bureaucratie fédérale, lâchons tout les 5 et 6 décembre pour aller opposer un veto déterminant et massif à l'encontre de ce cadeau empoisonné.

**Henri Suard**

Libres opinions
8

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais
TIREZ PROFIT DE NOTRE JOURNAL
Votre annonce est lue par plus de 73% des ménages

**Votations fédérales et cantonales du 6 décembre**

# Libres opinions

UNION SYNDICALE VALAISANNE

## CINQ OUI

La révision de l'assurance-maladie et, en particulier, la création d'une véritable assurance-maternité, constituent un important progrès social. Le comité de l'Union syndicale valaisanne a ainsi décidé, à l'unanimité, de soutenir ce projet. La réalisation de l'assurance-maternité, d'une part, permettra d'instaurer un congé- maternité de seize semaines particulièrement important pour les travailleuses. Elle allégera le fardeau financier d'une naissance par le versement d'allocations à toutes les femmes et protégera les travailleuses contre les licenciements durant toute la grossesse et les seize semaines après l'accouchement.

Cette révision de l'assurance-maladie présente, d'autre part, aussi d'autres avantages. C'est ainsi que la durée des prestations sera, à l'avenir, illimitée et que les cotisations seront gratuites dès le troisième enfant. Enfin, ce projet obligera le canton à participer plus largement au subventionnement des caisses-maladie, ce qui devrait ralentir l'augmentation chronique des cotisations.

### Le Valais sur les rails 2000

L'Union syndicale valaisanne soutient également le projet Rail 2000. L'amélioration du réseau ferroviaire et de cars postaux contribuera de manière déterminante à la protection de l'environnement. Elle devrait permettre également de mieux desservir les régions périphériques, en particulier contribuer à désenclaver notre canton. Après trente ans de développement des routes nationales, ces investissements dans les transports publics sont urgents et créateurs d'emplois.

C'est également un oui unanime que l'Union syndicale valaisanne a décidé à propos de l'initiative «Pour la protection des marais». Sans empêcher la construction d'une place d'armes, ce projet protégera l'un des sites suisses les plus intéressants et les plus dignes d'être conservés.

### Deux OUI cantonaux

C'est sans hésitation que l'Union syndicale valaisanne soutient par ailleurs les deux projets de loi cantonale soumis au peuple le 6 décembre. La loi d'application de la lex Friedrich permettra de mieux contrôler le développement des zones touristiques et donnera de nouvelles compétences aux communes. Quant à la loi sur l'Union valaisanne du tourisme, elle constitue un premier pas vers le renforcement de ce secteur économique important pour le Valais.

**Union syndicale valaisanne**

Assurance-maladie et maternité

## Guérir le mal à la racine

Le 6 décembre, le peuple suisse sera appelé à se prononcer sur la révision de la loi fédérale sur l'assurance-maladie. Cette révision comprend, d'une part, une limitation du coût de la santé et, d'autre part, l'institution d'une assurance-maternité véritable. A n'en pas douter, ces deux objectifs sont une nécessité et un progrès certains, mais ils comportent une inégalité et un malaise auquel je ne peux rester indifférent.

Que l'on veuille ou non l'admettre, cette révision favorise une fois de plus la femme hors du foyer puisqu'elle peut toucher jusqu'au maximum de 117 francs, soit trois fois plus que celle qui reste à la maison, pour sa maternité. C'est bien là que le bât blesse, car la femme de ménage est en quelque sorte pénalisée du fait de rester au foyer. Il serait pourtant bien plus équitable de la favoriser en lui octroyant une indemnité plus élevée ou, pourquoi pas, un montant fixe de 78 francs par jour qui représente la valeur moyenne des deux montants proposés et opposés, pour les seize semaines de maternité. Ce montant devrait être unique pour les deux parties. De plus, nous voulons aussi diminuer les coûts de la santé par différents moyens; heureuse initiative, il est vrai, mais il faut bien constater que l'épouse ou toute femme qui travaille coûte plus cher (trois fois en l'occurrence tout au moins) que celle qui reste au foyer. La femme qui travaille n'est pas, et de loin, favorable à la maternité, et son travail favorise le chômage et la drogue des jeunes qui les rendent malades et dépendants de la société. Le concubinage vient s'ajouter à ce sombre tableau. J'exagère peut-être, mais ce sont des faits qui s'accentuent de plus en plus, vous en conviendrez. Tout cela coûte cher aux assurances. De plus, la natalité s'en trouve réduite, d'où une augmentation inévitable des cotisations à l'avenir pour nos enfants moins sains et moins nombreux proportionnellement. Il y a donc bien problème et malaise dans notre société actuelle. C'est bien là qu'il faut remédier. La solution du problème? Guérir le mal à la racine. Et cette racine c'est la famille. Qui dit famille dit santé physique et mentale de la société. Le mal du siècle et ses problèmes est bel et bien la dislocation de la famille. Donc guérissons celle-ci par tous les moyens équitables qui seront à n'en pas douter moins chers et aux effets moindres que la révision proposée. A cette votation du 6 décembre, je suis obligé, moi futur grand-père d'une famille nombreuse en devenir, de ne pas accepter cette révision inégale à mes yeux. Je fais toutefois confiance à nos autorités fédérales pour améliorer cette révision dans les plus brefs délais.

**Jean-Michel Martenet**

## En faveur de la famille

Pro Familia Suisse soutient avec détermination la révision partielle de la loi sur l'assurance-maladie et maternité parce qu'elle apporte des améliorations substantielles pour les familles.

L'extension des prestations des caisses-maladie aux soins à domicile permettra à de nombreux foyers de soigner un membre de leur famille à la maison, même s'ils doivent avoir recours à du personnel soignant. Les hôpitaux seront ainsi déchargés, ce qui contribuera inévitablement à freiner l'explosion des coûts de la santé.

La suppression du délai pour le versement des prestations en cas de traitement hospitalier enlèvera bien des craintes aux familles. La limite à 720 jours inscrits dans la loi actuelle pour le versement de ces prestations constitue indiscutablement une pression psychologique insoutenable pour de nombreux malades et plus particulièrement pour les personnes âgées. En outre, il ne faut pas sousestimer non plus l'insécurité qu'elle provoque sur les membres de la génération médiane, qui se demandent, en cas d'hospitalisation prolongée d'un de leurs parents, comment ils vont pouvoir assumer financement les frais d'hospitalisation, lorsque la limite sera échue.

Les familles nombreuses seront libérées de cotisations pour le troisième enfant et suivants. Cette nouvelle prestation est un acte de justice parce qu'elle s'applique à toutes les familles nombreuses. Aujourd'hui ce problème n'est résolu que partiellement et de manière différente selon les caisses-maladie.

Par conséquent, Pro Familia Suisse ne saurait assez recommander l'acceptation de cette révision de l'assurance-maladie et maternité les 5 et 6 décembre.

**Pro Familia**

UVT et sociétés de développement

## OUI pour un tourisme fort et sain

Lorsqu'il s'agit de représenter une ville, un canton lors de grands événements internationaux, voire nationaux, on a toujours tendance à regarder dans l'assiette du voisin...

Force nous est de constater que le Valais et ses stations ont toujours eu et ont toujours certaines difficultés à s'imposer et à s'affirmer par rapport à l'image présentée par nos concurrents suisses et étrangers. Ceci ne provient pas du manque d'idées: nous en avons. Par contre, ce qui nous fait défaut, c'est le nerf de la guerre: l'argent.

Lorsque nos concurrents sur les marchés disposent de trois fois plus de moyens, que leur présence est écrasante, nous devons, par des artifices et du système D, essayer de nous profiler et d'atteindre les buts que nous nous sommes fixés. N'oublions pas que notre économie touristique est la troisième branche de ce canton et que cette branche croît encore.

Pour ce qui est de la taxe de séjour, elle permet d'améliorer et d'augmenter les prestations offertes à nos hôtes, telles que: informations, accueil, infrastructure (centre sportif, décoration florale, chemins de promenades, signalisation, bancs, etc.) que nous finançons grâce à cet apport. S'il faut aller rechercher les hôtes grâce à certaines finances, il faut également que ces hôtes reçoivent en contrepartie de leur investissement une somme d'infrastructure qui fasse que leur séjour soit agréable.

Nous ne pouvons pas négliger toutes les possibilités qui nous sont offertes pour augmenter nos moyens. C'est la raison pour laquelle il me semble indispensable que les Valaisans se mobilisent et votent OUI le 6 décembre prochain, pour un tourisme fort et sain.

**Patrick Messeiller**
**directeur du tourisme**
**de Bagnes**

## Taxe de séjour contestée

Tel un serpent de mer, le problème de la taxe de séjour fait surface, puis disparaît pour resurgir quelque temps après.

Aujourd'hui, ce lancinant problème est à nouveau d'actualité. Mais sa solution ne saurait plus être différée tant elle devient urgente.

Si chaque citoyen suisse est conscient de l'importance du tourisme dans le pays et d'y être plus ou moins directement concerné, il doit également être conscient que pour faire connaître le paradis du tourisme, y attirer de plus en plus d'hôtes par une publicité massive, par la construction d'installations sportives et culturelles performantes, par un accueil et une animation attrayante, il faut des moyens financiers considérables.

Jusqu'à ce jour, quelques subventions des pouvoirs publics mis à part, ces moyens sont le produit de la taxe de séjour, taxe qui, rappelons-le, est imposée par la loi à la clientèle.

Or, de plus en plus, cette taxe est perçue par nos hôtes comme une sanction et par les milieux intéressés comme un moyen éminemment antitouristique et propre à éloigner le client potentiel.

Rappelons au passage que ce mode de financement, reconnu comme étant absurde et d'une perception délicate et coûteuse, a été abandonné sinon jamais appliqué dans la plupart de nos pays voisins.

Aussi, de nombreux cantons et régions de Suisse s'en sont émus et se sont approchés de la SSH qui, avec une commission nommée par la FST, collabore maintenant à la solution de ce délicat problème.

Il existe, à notre avis, d'autres moyens pour financer le développement du tourisme suisse. Il suffit de faire preuve d'imagination, de courage politique et de volonté d'aboutir.

**Gédéon Barras,**
**ancien président AHV**

## Non à la loi sur l'UVT

De nombreux Valaisans ont été obligés de quitter leur commune pour assurer leur existence. Mais ils y ont gardé leurs racines. Ils sont restés propriétaires d'une demeure qu'ils auraient pu vendre à des agents touristiques. Ils ont investi leurs économies à sa rénovation, favorisant ainsi l'industrie locale.

C'est à eux, non aux promoteurs et autres bénéficiaires directs du tourisme, que l'UVT propose de faire les frais de sa nouvelle assise financière, en doublant la taxe qu'une loi partiale leur impose quand ils passent quelques jours sous leur propre toit.

Ces propriétaires non domiciliés (a qui la taxe-voirie n'est pas fractionnée, à qui les tarifs de base des SI sont doublés parce qu'ils consomment moins d'énergie) logent décidément à mauvaise enseigne. Ils disent NON à la loi sur l'UVT.

**A.M.**

## Le repos du vigneron-ouvrier et la taxe de séjour

Le peuple valaisan sera appelé à voter les 5 et 6 décembre pour ou contre la modification de la loi sur l'UVT et les sociétés de développement. Il s'agit de l'augmentation de la taxe de séjour plafonnée à trois francs et le montant de l'Etat à l'UVT porté à 500 000 francs. C'est une taxe qui frappe les hôtes de passage dans nos stations et les Valaisans qui séjournent dans leurs chalets ou leurs mayens qui ne sont pas situés dans la commune de domicile. Quelle aberration! Faire payer des Valaisans pour la réalisation d'œuvres touristiques qui ne les concernent pas ou très peu, pour qui le chalet ou le mayen est un lieu de réunion familiale où l'on aime à se retrouver après les dures journées de labeur. Les vacances en chalet coûtent de plus en plus cher: des taxes de toutes sortes: électricité, eau potable, voirie, égouts, chauffage, etc. et en plus une taxe de séjour pour permettre la réalisation d'œuvres qui ne profitent qu'à une certaine catégorie de personnes. Nous payons la taxe de séjour, mais que paient les bénéficiaires directement intéressés au tourisme? Que paient les promoteurs, les commerçants, les bijoutiers, les marchands d'articles de luxe, les marchands d'articles de sport? Rien... même pas une petite cotisation aux sociétés de développement car plusieurs n'en sont pas membres, puisqu'il n'y a aucune obligation légale pour les obliger à payer. C'est lamentable. Et l'on ferait payer une taxe aux Valaisans qui n'osent même pas rentrer dans ces magasins de luxe tellement ils sont débordants de richesse et d'articles à la portée des bourses bien remplies. Nous sommes très heureux de cette richesse, mais nous aimerions que ces gens contribuent aussi aux investissements des stations par une taxe de tourisme les obligeant à payer. Quant à la subvention de 500 000 francs que l'Etat serait appelé à verser à l'UVT, nous pensons que le tourisme est actuellement la seule branche qui marche bien, qui n'a pas trop de problèmes financiers, que les constructions de résidences sont en pleine expansion, que ce montant serait mieux utilisé pour aider les branches aujourd'hui en difficulté: industrie et agriculture. Les grandes stations valaisannes pourraient venir en aide à l'UVT selon une participation à définir. A défaut de bases légales, la bonne volonté de chacun devra peut-être y suppléer. Est-ce vraiment téméraire de le croire?

Une loi à remettre sur le métier. Pour le moment, je voterai NON.

**M. Michellod**

## UNE MENACE

Paysans et Valaisans menacés dans leurs patrimoines ancestraux par les taxes de séjour.

Samedi 5 et dimanche 6 décembre, les Valaisans devront se prononcer sur la révision de la loi sur l'UVT (taxes de séjour).

Cette loi préconise d'imposer les Valaisans qui, hors de leurs communes de domicile, disposent de mayens ou de chalets traditionnels. Berceaux familiaux et amicaux où les foyers se rencontrent dans un milieu idyllique, pour retrouver le repos, le bien-être si mérité, ainsi que la santé de l'âme et du corps!

En effet, cette nouvelle législation pénalise tous les citoyens en hébergement, hors de leurs communes de domicile. (Exceptions faites pour les exploitations agricoles, qui deviennent de plus en plus rares = 1 à 2 exploitations par région, Brie-Vercorin.)

Environ 80% des Valaisans ont leurs mayens ou chalets hors de leurs communes de domicile. Donc, si cette loi aboutit, nous serons soumis à une taxe de séjour pouvant s'élever jusqu'à **trois francs** par personne et par jour. Un petit calcul a vite établi que le prélèvement de cette dîme est plus lourd à porter que le pain quotidien paysan.

Par exemple, 15 personnes à 3 francs = **45 francs** par jour?

A la campagne, avec **45 francs** par jour, on élabore la nourriture quotidienne pour une grande et belle famille!

A notre avis, une taxe de séjour est salutaire pour un équipement touristique indépendant et non étatisé. L'étatisation est pesante, elle fonctionne onéreusement, péniblement et lourdement.

De plus, l'Etat du Valais prélèverait aux contribuables **500 000 francs** pour les verser uniquement aux secteurs touristiques; alors que tourisme et agriculture devraient se donner fraternellement la main pour le bonheur humain et la fierté de notre beau Valais.

Pour toutes ces graves raisons, les 5 et 6 décembre, nous voterons NON à la loi sur l'UVT.

**Un paysan vigneron-encaveur**
**Chippis-Sierre**
**V.Z.**

Place d'armes de Rothenthurm

## UN PROJET MAL ADAPTÉ

Dans les cercles proches du DMF, on soutient volontiers que la place d'armes de Rothenthurm a été planifiée avec un soin et un respect de l'environnement dont presque aucun projet militaire n'avait bénéficié auparavant. En tant que biologiste et officier des troupes d'exploration, je ne peux partager cet avis. Je considère la place d'armes de Rothenthurm, pour le moins les terrains de reconnaissance situés dans les tourbières, comme impropre au but proposé, tant du point de vue de sa conception tactique que de celui de sa situation. La surveillance d'un champ de bataille, exercice n'exigeant pas de contact direct avec l'ennemi, peut être enseignée dans n'importe quel terrain; les exercices d'avance et de recul des troupes à l'aide de «véhicules légers tout terrains – pratique déjà discutable compte tenu de la conduite moderne des combats – ne me paraissent pas justifier la construction, au travers des tourbières, de nouvelles routes prévues pour supporter un poids à l'essieu de 10 tonnes. En outre, les recrues apprennent, dès leurs premières semaines d'entraînement, à se disperser, à se mettre à couvert ou à avancer en formation déployée sous le feu de l'ennemi, mais en tout cas à s'éloigner au plus vite de la route. Comment une recrue va-t-elle pouvoir appliquer ce credo tactique à Rothenthurm? De par la convention protégeant la végétation très sensible des tourbières, il lui sera interdit de pénétrer, à pied ou avec un véhicule, sur une grande partie du terrain d'exercice. Qui s'étonnera alors que même des militaires de haut rang – à mots couverts – expriment leurs doutes sur la pertinence du choix de cet emplacement? Une telle conception de la formation militaire n'est pas convaincante – pas plus que les documents officiels préparés pour la votation, documents qui omettent opportunément d'indiquer dans les esquisses de la place d'armes les nouvelles routes, ponts, plates-formes de tir et couloirs d'exploration à l'intérieur du périmètre protégé. Avec mon OUI à l'initiative de Rothenthurm, je reste un défenseur logique de la nature, en même temps qu'un défenseur crédible de la patrie. Ce projet de place d'armes manque son but et n'est pas plus souhaitable pour notre nature affaiblie que pour notre armée.

**Dr Ueli Halder, Allschwil**

## Il y a écologie et écologie

La protection de l'environnement est l'un des grands thèmes des années quatre-vingt, avec ses certitudes, ses nécessités et ses abus. Jusqu'où peut-elle aller en regard des autres facteurs de société? La question recouvre à l'évidence des intérêts fort divergents, car l'écologie est à la fois une science et un drapeau. Elle peut servir de bonnes ou de mauvaises causes. Le 6 décembre, le peuple et les cantons se prononceront sur l'initiative de Rothenthurm, implicitement, ils trancheront aussi cette question.

Rappelons brièvement les faits. En 1983, l'initiative populaire «pour la protection des marais», dite initiative de Rothenthurm, a été déposée munie de plus de 160 000 signatures valables. Elle vise deux buts: sauvegarder «les marais et les sites marécageux d'une beauté particulière et présentant un intérêt national»; empêcher la construction d'une partie de la place d'armes de Rothenthurm. En outre, une «disposition transitoire», à effet rétroactif, exige que les lieux soient remis dans l'état où ils se trouvaient en juin 1983.

Cette initiative n'est pas restée sans effet sur les autorités. Le Conseil fédéral a pris les devants en proposant aux Chambres de modifier la loi sur la protection de la nature et du paysage (LPN). Ces modifications ont été adoptées. Leur entrée en vigueur est prévue pour le 1er janvier 1988. Elles offriront une meilleure protection des sites que ne le fait l'initiative. De son côté, le Département militaire fédéral est allé au bout des concessions, de manière à ce que la nouvelle place d'armes de Rothenthurm ne remette pas en cause la sauvegarde du marais. Et seule une partie du terrain d'exploration est concernée par l'initiative.

Dans ces conditions, on comprend mal que les initiants n'aient pas retiré leur texte. Par pur antimilitarisme? Ils s'en défendent. Néanmoins, force est de constater que le caractère général de l'initiative, qui concerne tous les sites marécageux d'intérêt national, ne sert en définitive qu'à amener l'intention particulière, à savoir: s'opposer à la réalisation de la place d'armes.

C'est sans doute l'aspect le plus contestable et le plus dangereux de l'initiative. Outre qu'elle n'utilise rien moins que la Constitution fédérale pour combattre un projet ponctuel, elle ouvre en effet une brèche dans le concept de défense nationale. La manœuvre dépasse la simple question du terrain. Il faut en être conscient, ainsi que des conséquences que cela pourrait entraîner. Habilement maniée, l'écologie se révèle une arme redoutable pour les démocraties libres. Dans cette perspective, le 6 décembre, le peuple et les cantons auront par conséquent tout avantage à rejeter résolument l'initiative de Rothenthurm, en votant NON.

**André Berthoud**

# La supraconductivité et ses retombées économiques

Cette présentation fait partie d'une série de deux articles qui traiteront, d'une part de la partie technique de la supraconductivité et d'autre part, dans la deuxième partie, des retombées sur le plan économique. Le deuxième article paraîtra dans ces colonnes dans le courant de la dernière semaine du mois de décembre.

## Historique

La supraconductivité a été découverte en 1911 par un savant néerlandais nommé Heike Kamerlingh Onnes, qui constata que certains métaux deviennent supraconducteurs lorsqu'on les refroidit à une température proche du zéro absolu de la graduation Kelvin, soit −459 degrés Fahrenheit ou −273 degrés Celsius, qui est le point où toute énergie cinétique moléculaire cesse et, auquel la résistance est nulle.

Toutefois, le gaz utilisé dans le processus de refroidissement, en l'occurence l'hélium, et l'installation de réfrigération sont très coûteux, ce qui limite le nombre d'applications.

Les scientifiques se sont donc consacrés à la recherche de matériaux devenant supraconducteurs à des températures beaucoup plus élevées, ce qui permettrait de remplacer l'hélium par un gaz meilleur marché tel que l'azote.

Cette technologie fit un bon en avant lorsqu'en 1986, une équipe de chercheurs du centre de recherches IBM à Zurich découvrit de nouveaux matériaux céramiques, qui deviennent supraconducteurs à une température beaucoup moins basse que les alliages métalliques communément utilisés.

Depuis cette découverte majeure, la recherche en matière de supraconductivité a fait des progrès fulgurants. La supraconductivité à température ordinaire n'est plus une chimère. L'explosion prévisible du nombre d'applications rendra cette «ruée vers le froid» comparable à la «ruée vers l'or», les différents pays et leurs ingénieurs se bousculant pour faire breveter les découvertes.

Comme d'habitude, le Japon n'a pas tardé à réagir à l'avènement de cette technologie nouvelle et occupe la première position en matière d'application.

Déjà, le MTI, soit le Ministère du commerce international et de l'industrie, a réuni une commission composée de membres du gouvernement, de représentants de l'industrie et de chercheurs universitaires en vue d'organiser un programme aux objectifs principalement commerciaux. Il est fort probable que les Japonais créeront une «Oxyde Valley» au même titre que la «Silicon Valley» américaine, industrie des semi-conducteurs.

Le graphique, ci-contre, résume l'historique des supraconducteurs de 1911 à nos jours.

## Définition

Le courant électrique circule dans les matériaux qui possèdent des propriétés conductrices. Moins la substance en question offre de résistance au courant électrique, plus elle est conductible.

Les semi-conducteurs sont les matériaux les moins conductibles et les supraconducteurs les matériaux les plus conductibles. Lorsque le matériau résiste au courant électrique, il produit de la chaleur, ce qui représente une perte de puissance. L'objectif est donc d'atteindre la supraconductivité totale afin de supprimer toute dissipation d'énergie électrique.

La suite de cet article paraîtra dans ces colonnes le mercredi 30 décembre prochain et traitera de l'application de cette importante découverte et mettra en évidence les entreprises considérées comme étant directement engagées dans ce secteur. On note actuellement à plus de soixante le nombre de ces entreprises, qui œuvrent dans ce contexte technologique. **GP**

### Historique des supraconducteurs

Les principales découvertes:

1911 Découverte de la supraconductivité 4K (−452°F, −269°C)
1957 Compensation théorique de la supraconductivité, modèle de B.C.S. (Bardeen, Cooper et Schrieffer)
1962 Découverte de l'effet Josephson
1966 IMB découvre les matériaux céramiques supraconducteurs 30K (−406°F, −243°C)
1987 Nouvelle théorie de la supraconductivité, la théorie des 2 bandes Découverte de nouveaux supraconducteurs 225K (−54°F, −48°C)

Source: Daiwa Securities

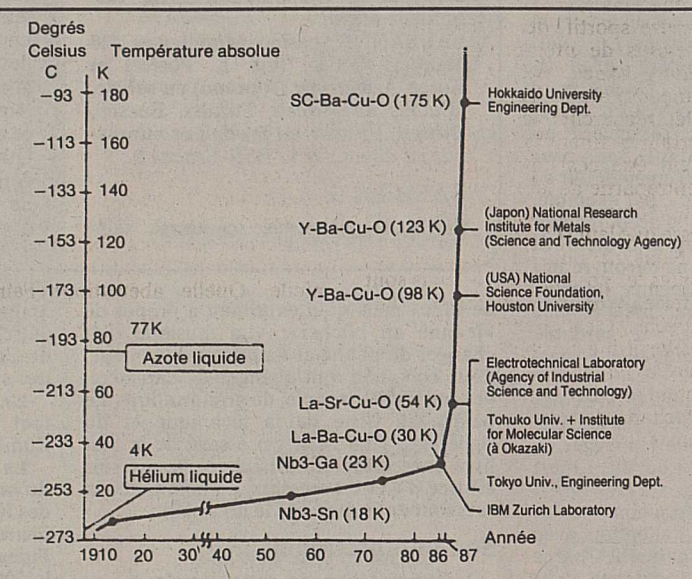


°K = −273°C La graduation Kelvin est utilisée pour exprimer les températures extrêmement basses.

# Moyens de paiement: nouveau pas dans la coopération internationale

(ctb). – Un grand nombre de propositions, dans le domaine des moyens de paiement, ont été adoptées en octobre 1987 par les banques européennes de 17 pays au sein du Conseil européen des systèmes de paiement. Ces propositions, qui seront réalisées durant les prochaines quatre années, permettront d'améliorer, par une collaboration plus étroite sur la base de la réciprocité, l'acceptation des cartes de paiement émises par les banques. Les établissements bancaires suisses ont participé à ces discussions et ont approuvé les propositions en vue de l'acceptation réciproque de ces moyens de paiement, consignées dans l'«Accord européen en matière d'utilisation des cartes bancaires».

Cet accord vise essentiellement les cartes que les banques remettent elles-mêmes à leurs clients (en Suisse, carte eurocheque et cartes de clients). Les cartes des organisations de crédit ne sont pas directement touchées. Dans une seconde phase, il est toutefois prévu de garantir également l'acceptation réciproque des cartes de crédit, émises par les organisations de cartes de crédit, en main des banques.

L'accord européen fait état des objectifs suivants:
– amélioration des services offerts aux clients des banques, voyageant en Europe;
– développement de la coopération entre les différentes banques et institutions financières européennes, en particulier la rationalisation des développements technologiques;
– réduction du coût de ces échanges grâce à une utilisation sans cesse accrue des procédures de traitement automatique et des procédures de transmission et le développement des mesures de sécurité coordonnées.

Les fonctions suivantes du trafic des paiements sont visées par ces objectifs:
– le retrait de liquidités aux guichets des banques et dans les distributeurs automatiques de billets de banque;
– le paiement avec supports de papier ou électroniques, des services et des biens en dehors du secteur bancaire.

## Il vaut la peine d'économiser-l'éclairage également

Evolution de consommation d'électricité pour l'éclairage (VSE UCS)

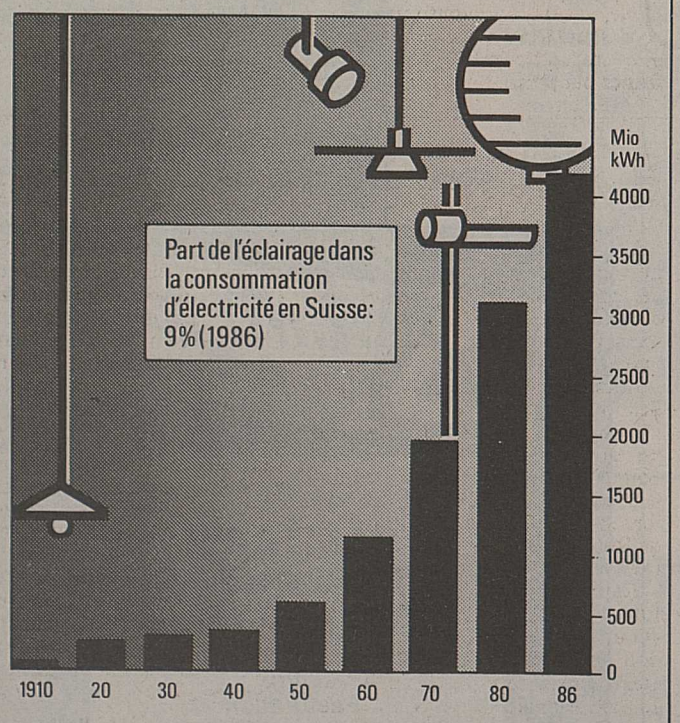


*Il ne faut pas s'y tromper! Même s'il ne représente que quelque 9% de la totalité de l'électricité consommée en Suisse (42 milliards de kilowattheures), l'éclairage doit être néanmoins utilisé de manière économe. C'est d'autant plus vrai eu égard à l'évolution des besoins au cours des 75 dernières années. Il ressort de récentes statistiques de l'Office fédéral de l'énergie et du Comité suisse de la conférence mondiale de l'énergie que ces besoins en lumière ont été multipliés par près de 40 depuis le début du siècle, passant de 90 millions en 1910 à 4 milliards de kWh en 1985. Parallèlement, les parts de l'électricité destinée au travail mécanique et aux applications thermiques atteignait respectivement 15 et 20 milliards de kWh en 1985. Ce qui représente, toujours par rapport à 1910, une multiplication par 12 pour la mécanique et par 6 pour le thermique. A propos des économies, les nouvelles ampoules à faible consommation, sous réserve d'une large diffusion, pourront contribuer à freiner l'augmentation des besoins globaux destinés à l'éclairage.*

## Hermès au Japon

Hermès Japon, filiale nippone du Holding Hermès, a annoncé officiellement au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue à Tokyo le 18 novembre, la création d'une «joint venture» à 50/50 avec comme partenaire la société Shiseido, sous la dénomination: Comptoir japonais de la parfumerie (CJP KK).

Son rôle sera de distribuer sur le marché japonais les produits de parfumerie Hermès. La société débutera dans ses activités au 1er janvier 1988. La direction opérationnelle en sera assurée par Shiseido, sous la présidence de M. Jean-Louis Dumas-Hermès, président d'Hermès.

## Schweizerischer Bankverein (Deutschland) AG ouvre une succursale à Munich

Après deux ans d'activité à Francfort-sur-le Main, le Schweizerischer Bankverein (Deutschland) AG, filiale à 100% de la Société de Banque Suisse, ouvre le 30 novembre 1987 sa première succursale à Munich. L'évolution très satisfaisante des affaires à Francfort, de même que l'écho favorable qu'elle rencontre auprès de la clientèle allemande existante et potentielle ont incité la banque à marquer sa présence dans le sud de l'Allemagne, région dont l'économie se développe de façon positive.

La succursale de Munich est placée sous la direction de MM. Raymond Oswald et Gerhard Schürmann.

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

## Au gré de la conjoncture

**En 1967, 55637 nouveaux logements au total ont été construits. L'année dernière, leur nombre est tombé à 42570, soit 23,5% de moins. La construction de logements a beaucoup fluctué dans cet intervalle au gré de l'évolution conjoncturelle. Le sommet de la période de haute conjoncture a été atteint en 1973 avec 81865 unités construites. Puis l'activité dans ce secteur a marqué le pas: 32297 logements seulement sont sortis de terre en 1977, soit 40% à peine de la production de 1973. On a ensuite enregistré une progression continue jusqu'en 1984, interrompue seulement par la légère régression de 1983. Depuis 1984, année qui a vu la construction de 45249 unités, la tendance est à nouveau à la baisse.**

RENCHÉRISSEMENT

## Flux et reflux

*Dans les années cinquante, les prix à la consommation (indice suisse) ont augmenté de 1% en moyenne annuelle; les valeurs extrêmes pour les années 1950 à 1959 se situant entre −1,8% et +4,8%. Dans les années soixante, le renchérissement s'est accentué pour atteindre 3,1% en moyenne annuelle, avec un minimum de 1,4% et un maximum de 4,7% (il n'a plus été enregistré de recul des prix en moyenne annuelle depuis 1959). Les années septante ont vu une nouvelle flambée d'inflation, avec une progression annuelle moyenne de l'indice de 4,9%, la moyenne des années 1971 à 1976 ayant même atteint 7,7%; les valeurs extrêmes se sont situées entre 1970 et 1979 à 1% et 9,8%. Pour ce qui est des années huitante, elles enregistrent jusqu'ici un léger recul de l'inflation qui se situe à 3,6%, avec des valeurs extrêmes de 0,8% et 6,5%.*

**Sdes**

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
Schweizerischer Bankverein

## Revue hebdomadaire des marchés

### Emissions de la semaine

4¼% Canton de Zurich 87/97 * jusqu'au 2 décembre 1987.
5¼% Inspectorate International 87/95 à 100% jusqu'au 8 décembre 1987.
Spar & Leihkasse Thun 88 jusqu'au 9 décembre 1987.
* aux enchères.

### Emissions étrangères en francs suisses

4¼% Privatbanken 88/91 à 100% jusqu'au 3 décembre 1987.
5¼% Autopistas del Atlantico Cesa 87/97 à 100% jusqu'au 4 décembre 1987.
4¼% Copenhague Telephone 88/92 à 100% jusqu'au 21 décembre 1987

### Augmentations de capital

BBC, Brown Boveri AG Baden, période de souscription du 23 novembre au 2 décembre 1987 à midi, par l'émission d'actions au porteur et nominatives nouvelles aux prix d'émission respectivement de 1350 et 270 francs. Proportion: un titre nouveau pour – 5 – anciens au porteur ou nominatives ou – 30 – bons de participations anciens.
Air-Zermatt AG, période de souscription du 10 novembre au 10 décembre 1987 à midi. Emission de 10000 bons de participation nouveaux d'une valeur nominale de 200 francs, prix d'émission de 257 fr. 50.

### Commentaires généraux

En contrepartie à l'accord intervenu entre la Maison-Blanche et le Congrès sur la réduction du déficit budgétaire, plusieurs banques centrales abaissent leurs taux d'intérêt.

Dans le cas de la Bundesbank, il s'agit de son taux d'avance sur les effets commerciaux. Baissent aussi leurs taux, la Banque de France, celle d'Autriche ainsi que celle des Pays-Bas. En Allemagne, la croissance devrait atteindre 1,5% en 1988. Dans ce pays, augmentation de la production et des exportations en octobre dernier.

VW décide de fermer son usine aux Etats-Unis. Porsche, pour sa part, «dérape» sur le dollar! les constructeurs allemands d'automobiles connaissent actuellement passablement de difficultés aux Etats-Unis en raison du fort recul du cours du dollar. Mercedes et BMW sont, toutefois, moins touchés par ces événements.

A la suite de la baisse des taux sur le marché allemand des capitaux, le marché des obligations est très recherché et les cours se raffermissent.

### Marché des changes

L'accord intervenu le week-end précédent entre la Maison-Blanche et le Congrès américain, ayant pour but de diminuer le déficit budgétaire des Etats-Unis, a engendré une tendance à la baisse des taux d'intérêt appliqués en Allemagne, en France, en Autriche et aux Pays-Bas par les Banques centrales. Dans un premier temps, ces éléments ont eu pour effet de raffermir le cours du dollar vis-à-vis des autres devises. Malheureusement, cette amélioration n'a pas eu de suite prononcée et le cours de cette monnaie a de nouveau reculé en cours de huitaine.

### Marché des métaux précieux

Stable en début de semaine, le prix des métaux s'est légèrement amélioré par la suite. Cependant, aucun élément fondamental ne laisse entrevoir un changement de direction de la tendance sur ce marché et la hausse est due à des éléments techniques.

### Bourse de Tokyo

Fermé lundi, ce marché s'est remarquablement comporté durant la semaine sous revue. A l'exception de la séance de vendredi, légère consolidation, toutes les autres bourses ont enregistré des progressions intéressantes. Dans ce pays, la conjoncture reste favorable et la demande intérieure est soutenue. Toutefois, on se pose la question de savoir si ce climat favorable va encore continuer longtemps si l'on tient compte des effets à venir, à la suite de la forte baisse du cours de la devise américaine. Indice Dow Jones 23.268.6 contre 22.705.5 le vendredi précédent.

### Bourse de New York

Cette dernière huitaine n'a rien apporté de nouveau aux investisseurs sur le marché de Wall Street. On se cherche toujours sur ce marché et on a l'impression d'avoir évité une crise grave en matière boursière ceci grâce à la rapidité d'intervention de M. Greenspan et de ses collaborateurs du FED, qui est l'institut d'émission aux Etats-Unis. A titre d'exemple, c'est lui qui a poussé l'administration Reagan à négocier avec le Congrès au sujet de la diminution du déficit budgétaire.

### Bourse de Francfort

Bien disposée en début de semaine, cette bourse a faibli par la suite, plus particulièrement durant la séance de jeudi dernier. Sur ce marché, ce sont les valeurs du groupe des automobiles qui sont les plus sensibles à la baisse du dollar et, naturellement, elles perdent du terrain.

### Bourses suisses

Semaine caractérisée par un tout petit volume de transactions. Dès que l'on enregistre une légère amélioration de la tendance, des dégagements corrigent immédiatement le tir, ce qui prouve que la confiance n'est pas encore totale dans l'esprit des investisseurs helvétiques.

**SBS**

# Prix de la Fondation NCR

Peter Leikauf de l'EPF de Zurich, Jiri Dvorak de l'Université de Berne et Hermann Hüni de l'EPF de Lausanne sont les heureux gagnants du concours de la Fondation NCR 1987. Cette distinction qui a lieu aujourd'hui pour la sixième fois récompensera les meilleurs de ceux qui ont présenté un travail terminal dans une université suisse traitant de l'utilisation de l'informatique.

Les lauréats de ce concours gagnent un voyage aux Etats-Unis avec argent de poche compris. Leurs travaux de diplôme seront imprimés et mis à la disposition des bibliothèques universitaires ainsi que des milieux intéressés de l'industrie et de l'économie.

Le concours aura lieu à nouveau en 1988. Le secrétariat de la Fondation NCR donne tout renseignement nécessaire. Voici l'adresse: Postfach 579, 8301 Glattzentrum, tél. (01) 832 17 55.

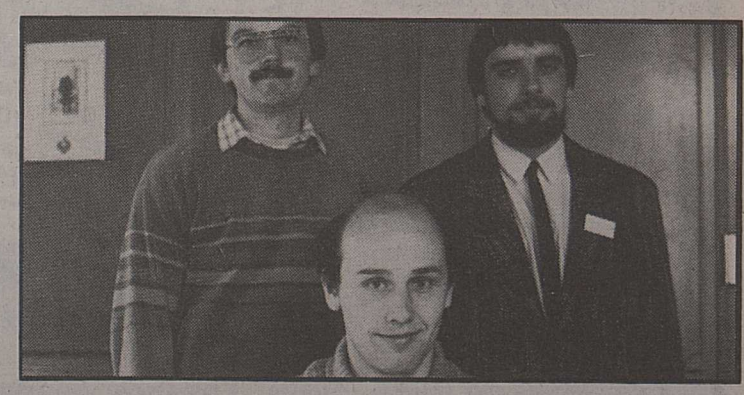

*MM. Hermann Hüni, Peter Leikauf et Jiri Dvorak (de gauche à droite) reçoivent le prix de la Fondation NCR 1987 pour leur travail de diplôme.*

# La Saint-Nicolas de la Polyphonia

## POINT D'ORGUE

**Dimanche 6 décembre, à l'église du Bourg à Martigny, le chœur mixte Polyphonia de Vernayaz, dirigé par Michel Veuthey, fêtera à sa manière la Saint-Nicolas. Le hasard et sans doute seulement le hasard d'un calendrier fait que ce prochain dimanche saint Nicolas de Flue rencontrera saint Nicolas de Myre. A ne pas confondre en fait: saint Nicolas de Flue, notre patron national, se fête le 25 septembre et non le 6 décembre quand nous attendons le Nicolas de Myre avec le Père Fouettard... Ce 6 décembre donc, à la Saint-Nicolas de Myre, la Polyphonia chantera «Nicolas de Flue» comme elle l'a fait dimanche dernier à Loèche, comme elle le fera encore à l'Immaculée Conception, le mardi 8 décembre à Vouvry. Il s'agit du «Nicolas de Flue» d'Arthur Honegger et de Denis de Rougemont, une pièce sous forme de légende musicale sans doute moins connue que «Le Roi David» ou «Jeanne au bûcher» mais tout aussi intéressante.**

### Le prétexte

Comment Arthur Honegger en est-il venu à composer un «Nicolas de Flue»? En 1939, une exposition nationale devait, à Zurich, présenter les nombreuses facettes de notre pays aux nombreux visiteurs qu'on espérait pouvoir y déplacer. Le canton de Neuchâtel songea à mettre sur pied un «Festspiel», une tradition par ailleurs spécifiquement helvétique. Aussi, un an auparavant, – et les temps étaient lourdement chargés d'inquiétude – on fit appel à Denis de Rougemont qui, étant donné les circonstances, portait son choix sur «Nicolas de Flue». Relevons qu'à cette époque notre patron n'était pas encore canonisé (son procès de canonisation n'allait pas tarder à commencer).

Denis de Rougemont, le livret achevé, travailla ensuite avec Arthur Honegger auquel avait été demandé la mise en musique. Sur les bords du lac de Zurich le célèbre compositeur composa avec diligence. Bientôt le Tout-Neuchâtel – musiciens, chanteurs, etc. – put programmer ses premières répétitions. Si les chœurs de la montagne furent dirigés par Charles Faller, il incombait aux Armes Réunies, corps de musique de La Chaux-de-Fonds, d'assurer la partie orchestrale. La journée neuchâteloise était agendée pour septembre. Mais le 29 août 1939, chanteurs et musiciens sont appelés sous les drapeaux, l'Exposition Nationale ferme ses portes, la guerre rend inutiles tous les efforts des Neuchâtelois, mais ne détruira heureusement pas l'œuvre elle-même. Celle-ci fut créée deux ans plus tard, à Neuchâtel même. Les auteurs avaient par ailleurs préparé une version de concert avec récitant et orchestre. Cette version sera représentée jusqu'à New York. La Suisse l'accueillit ces dernières années à Zurich. Mais si l'on a entendu le «Saint-Nicolas de Flue» à Rome il y a peu, la Suisse romande paraît avoir oublié l'œuvre.

Aussi Michel Veuthey et sa Polyphonia doivent-ils être remerciés d'avoir repris cette splendide partition à l'occasion, précisément, du 500e anniversaire de la mort de notre saint patron national.

### L'œuvre

Pour donner quelques renseignements sur l'œuvre, nous en appelons essentiellement à l'excellente analyse qu'en fit Robert Mermoud. Arthur Honegger a adopté la coupe en numéros courts, caractéristiques, destinés à souligner un moment de l'action dramatique, sans pour autant briser cette action. Il en avait fait de même avec son «Roi David», par exemple. La musique paraît être d'accompagnement, apportant au tableau la couleur. Si de prime abord l'auditeur ne découvre pas une œuvre fortement charpentée (comme «Jeanne au bûcher»), il remarque d'emblée que la partition présente une véritable unité faite de rappels thématiques et harmoniques.

Pour le mélomane attentif, le «Nicolas de Flue» confirme une fois de plus le génie de l'invention mélodique de Honegger. A ce propos, écoutons une fois de plus Ernest Ansermet qui disait à propos d'Honegger: «Que l'on aime ou que l'on n'aime pas sa musique, elle s'impose à l'attention avec l'évidence d'une force naturelle parce qu'elle est une expression spontanée, individuelle sans doute, mais indéniable, du génie de la musique. Elle ne possède pas de recherches techniques, d'une volonté délibérée de faire du nouveau ou même de «faire» tout court, ni de spéculations théoriques, si non d'un besoin d'expression qui créait sa technique.»

Arthur Honegger confirme lui-même son constant souci de la ligne mélodique: «J'ai cherché avant tout la ligne mélodique, ample, généreuse, d'une coulée, et non pas la juxtaposition laborieuse de petits fragments qui s'agrégent mal les uns aux autres. Le grand jet mélodique n'exclut nullement la ponctuation du discours; il est la pierre de touche des ouvrages réussis.»

Alors à qui s'adresse le «Nicolas de Flue»? Rappelons-nous les intentions au départ: à l'occasion d'une fête nationale... L'œuvre, même sous sa forme de concert, s'adresse au grand public et pas seulement à des mélomanes avertis, à des spécialistes. Nous sommes tentés ici de répéter les propos de Honegger propos qu'il tint quelques années après la création de son «Nicolas de Flue» mais qu'il exprimait à propos de «Jeanne au bûcher»: «La musique doit changer de public et s'adresser à la masse. Pour cela, elle doit changer de caractère, devenir droite, simple, de grande allure. Le peuple se fiche de la technique et du fignolage. Tout cela, j'ai essayé de le réaliser dans «Jeanne au bûcher». Je me suis efforcé d'y être accessible à l'homme de la rue, tout en intéressant le musicien.»

### Son interprétation

L'interprétation de cette grande œuvre nécessite une centaine d'exécutants: 50 chanteurs et une quarantaine de musiciens. Relevons que les chanteurs sont répartis en plusieurs chœurs combinés:

- Chœur d'enfants.
- Chœur céleste: voix de femmes représentant les voix célestes entendues par Nicolas; chœur devant assurer a cappella des parties difficiles.
- Chœur mixte: il joue le rôle du chœur des tragédies antiques et représente le plus souvent les compatriotes de Nicolas de Flue.
- Chœurs d'hommes: ils représentent tantôt les pèlerins, tantôt les Suisses, tantôt les puissances étrangères.

Il est à remarquer que les chanteurs, ici ou là, sont pris comme des instruments de musique, noyés dans la masse orchestrale. Les chanteurs n'ont certainement pas une partie facile. Les exigences sont nombreuses, notamment en ce qui concerne la tessiture souvent aiguë aussi bien pour les soprani que pour les ténors.

Pour ce qui concerne la partie orchestrale, Michel Veuthey a rassemblé un orchestre ad hoc composé de membres de l'Orchestre du Conservatoire, du Quatuor de Charrat et de solistes de divers orchestres suisses romands.

Le rôle coordinateur assuré par le récitant a été confié au Chanoine Edouard Zumhofen.

**La Polyphonia de Vernayaz qui, depuis de nombreuses années, nous a habitués à des interprétations de qualité, a eu la main heureuse en choisissant ce «Nicolas de Flue» d'Arthur Honegger. Non seulement le 500e anniversaire de la mort de Nicolas de Flue sera-t-il ainsi dignement célébré sur le plan musical, mais la Polyphonia nous procure-t-elle encore le privilège d'entendre une grande œuvre d'Arthur Honegger, un admirable compositeur que l'on a peut-être qu'insuffisamment chanté en Suisse jusqu'ici.**

**Dimanche donc à l'église du Bourg pour la Saint-Nicolas (l'autre...) et, à l'Immaculée Conception, mardi prochain à Vouvry dans la salle dédiée à un autre prestigieux musicien de l'époque: Arthur Parchet! Le choix et l'effort de la Polyphonia mérite notre encourageante présence à ces deux concerts. Nous pouvons souhaiter que nombreux seront les chantres valaisans soucieux de contribuer au succès de cette fantastique manifestation musicale en assistant avec intérêt aux prestations de la Polyphonnia , ce chœur mixte qui nous séduit depuis tant d'années par ses grandes prestations.**

N. Lagger

## Calendrier

### Jeudi 3

**SION, Petithéâtre (20 h 30): «La nuit de Madame Lucienne»,** *de Copi, par le théâtre Ecarlate. Réalisation: J.-D. Coudray (reprises vendred 4 et samedi 5).*

### Vendredi 4

**SAINT-MAURICE, salle du collège (30 h 30): «La Tosca»,** *opéra de Puccini, par la Compania d'Opera Italiana de Milan.*

**LAUSANNE, casino Montbenon (20 heures): O.C.L. (dir. L. Foster) et Karan Armstrong (soprano) en soliste.** *Œuvres de Purcell, Strauss, Enesco, Britten. Un concert produit et retransmis en direct par la RSR-Espace 2.*

### SAMEDI 5

**SION, Conservatoire cantonal, salle des Archets (20 h 15): récital. Avec R. Vuignier, (guitare), H. Ramirez (harmonica), F. Mabiala (récitante), P. Reichler (guitare), V. Maillard (flûte), J. Bruchez (chansonnier).**

*Organisation: centre Contact de Sion.*

### Nous rappelons...

- les deux opéras-bouffes de Jacques Offenbach dans le cadre des Semaines musicales de Crans-Montana.
- Le Prix d'encouragement de la ville de Sion que le conseil municipal a attribué pour cette année au chœur Novantiqua de Sion. Félicitations à ce chœur!
- Que mercredi prochain nous suggérerons quelques idées de cadeaux de Noël dans le domaine des disques.

N. Lagger

## Un concours pour les mélomanes

Excelllente, l'initiative des organisateurs des Semaines musicales de Crans-Montana! Dans le cadre des cinq magnifiques concerts qu'ils mettent sur pied, ils proposent aux mélomanes un concours étroitement lié aux cinq manifestations musicales.

Ce concours est ouvert à tous les mélomanes et les prix valent aux heureux gagnants des entrées à ces concerts. Cinq séries de questions sont proposées. Deux abonnements (chacun 250 francs) récompensent les lauréats de la première série proposée ici. Il s'agit de répondre aux questions suivantes liées à la première soirée des Semaines musicales de Crans-Montana, la soirée opéras-bouffes d'Offenbach.

1. **Quel était le nom du théâtre d'Offenbach?**
2. **Quel était le nom de la célèbre cantatrice pour laquelle Offenbach composa plus de 100 opéras-bouffes?**
3. **Quel était le nom du librettiste de «La grande Duchesse de Gerolstein»?**
4. **En quelle année eut lieu la première représentation intégrale des «Contes d'Hoffmann»?**
5. **Quel est le nom du compositeur qui compléta l'orchestration des «Contes d'Hoffmann»?**

Les réponses à ces premières questions doivent être envoyées à: Semaines musicales de Crans-Montana, secrétariat, case postale 296, 3963 Crans. Ce pour le lundi 21 décembre au plus tard.

La seconde série de questions liée au deuxième concert paraîtra la semaine prochaine dans cette même chronique.

N. Lagger


Ing. dipl. **Fust** — Cuisines agencées et appareils électroménagers aux prix les plus bas

Toutes les marques en stock — Service total Fust

Ils économisent de l'énergie en qualité suisse NOVAMATIC

**Lave-vaisselle GS 9.2**
10 couverts, encastrable partout
**1495.–** au lieu de 1595.– Location 67.–/mois. livraison incluse

**Bosch S2210U,** dès **48.–***
**Bauknecht GS 1151,** dès **52.–***
**Electrolux GA 110L,** dès **75.–***
**Miele G 522 E,** dès **72.–***
**Adora S,** dès **80.–***

- Grand **rabais** à l'emporter
- **Excellente reprise** de votre ancien appareil
- Garantie jusqu'à 10 ans
- Choix permanent d'occasions

* Location mensuelle / durée min. 4 mois

**20000** appareils en stock

| | |
|---|---|
| **Sion,** avenue de Tourbillon 47 | 027/ 22 77 33 |
| **Villeneuve,** Centre Riviera | 021/960 26 55 |
| **Vevey,** rue de la Madeleine 37 | 021/921 70 51 |
| **Lausanne,** rue Haldimand 12 | 021/ 20 77 33 |
| **Lausanne,** place Centrale 1 | 021/ 22 33 37 |
| *Réparation rapide toutes marques* | *021/ 20 10 10* |

**Fust:** Le **Nº 1** pour l'électroménager et les cuisines



**A vendre**

Action spéciale
**duvet nordique**
160 x 210 cm.
duvet neuf
de canard plumeux
mi-blanc 30%
**Fr. 219.-** ou 200 x 210 cm. **Fr. 299.-**
Envoi rapide
**Duvet Shop Plumex S.A.,** 8, av. de Frontenex, 1207 Genève (022) 86 32 40.



simplex ! papiers ! ordinateur !
3052 Zollikofen 031 57 33 33



**ANNONCES DIVERSES**

Nous avisons notre clientèle qu'en raison de la fête de **l'Immaculée Conception** nos bureaux et caves de l'office central, à Sion, seront fermés les

**lundi 7 et mardi 8 décembre 1987**

Nous remercions nos clients de leur compréhension et leur souhaitons une **bonne fête.**

Provins Valais

036-661087





**GRANDE VENTE**
**Grossiste Importateur**
Plus de 2000 pièces de
**cuir - daim - fourrure - mouton retourné**
Très beau choix pour toutes les bourses

**MARTIGNY - Hôtel Central**
Place Centrale 5-7 - Tél. (026) 2 11 84
**du 3 au 5 décembre**
de 10 h à 18 h 30 non-stop
(samedi 10 h - 17 h)




**AIGLE**
**Restaurant Le Barbaro**
(Relais des Raffineries)
**du 7 au 9 décembre**
de 10 h à 19 h non-stop

**MB-CRÉATIONS**
J.-M. Dupertuis - 1606 FOREL - Tél. (021) 781 20 12

**BOUTIQUE ALEXIA -** Dépôt-magasin
Av. Général-Guisan 52 - 1800 VEVEY - (021) 922 91 41

*En cas d'achat, nous remboursons les frais*



**ENSEIGNEMENT**
**ALLEMAND ANGLAIS FRANÇAIS-ORTHOGRAPHE**
Forfait avantageux.
Me rends à domicile Sion, Sierre et environs (15 km).
Tél. (027) 41 34 79 (11 h - 14 h).
22-634250

De particulier, vend beau
**morbier ancien**
Prix très intéressant.
Tél. (021) 781 19 05.
37-083581

**PIANOS**
● Vente ● Accordage
● Réparation ● Location
chez
*Theytaz musique Sierre*
Avenue du Marché 18
Tél. 027/55 21 51
*Plus de 35 pianos en exposition*



VE **AUTOMATISATION**
Portes de garages
**VERGERES ERIC**
Conthey – tél. 027 36 33 40








HALTE À DE NOUVEAUX
**IMPÔTS SUR LES SALAIRES**

Le peuple et les cantons ont massivement refusé le 2 décembre 1984 l'initiative « Pour une protection efficace de la maternité » qui prévoyait entre autres une indemnité en cas de maternité et un congé parental (congé du père).
En réintroduisant cette indemnité en cas de maternité, financée par un impôt sur les salaires, le Parlement a fait fi de la volonté populaire.

*On paie déjà plus de 20 % sur les salaires Cela suffit!*

**NON**
**à la loi sur l'assurance maladie le 6 décembre**

C
CP 4006 Berne
Comité romand contre de nouveaux impôts sur les salaires. Resp. A. Oggier

ANNONCES DIVERSES

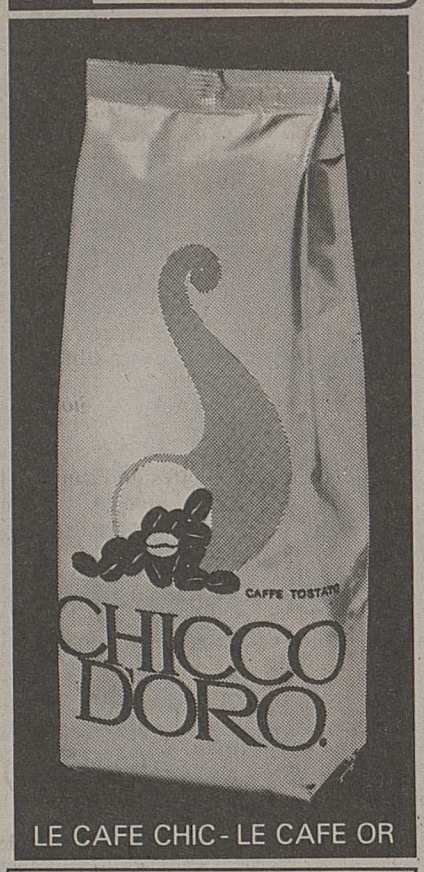


LE CAFE CHIC - LE CAFE OR

## CFF

### Vente des objets trouvés CFF

le samedi 5 décembre de 9 h à 12 h et dès 13 h 30 à la grande salle du Café de la Promenade, Monthey.

La direction soussignée fera procéder à la vente aux enchères publiques des objets non réclamés, trouvés dans les gares et les trains du 1er arrondissement durant la période du 1er août 1986 au 31 janvier 1987.

**Conditions de vente:** les enchères publiques auront lieu en vertu de l'art. 42 chapitre 7 du droit de transport suisse, avec mise à prix, et les marchandises seront adjugées après deux criées, au plus offrant, sans échute. Paiement comptant en espèces, avec transfert immédiat de la propriété. Suppression de la garantie au sens de l'art. 234, al. 3 du Code des obligations, dont les art. 229 et suivants sont subsidiairement applicables.

**Marchandises présentées:** parapluies, bijoux, montres, appareils photographiques, chapeaux, écharpes, gants, manteaux pour dames et messieurs, lunettes, livres, serviettes, sacs divers, valises, skis, vélos et objets divers.

**Direction du 1er arrondissement CFF**

138 262684

DANCING MILLIUS

Le nouveau **dancing** pour les jeunes et ceux qui sont restés jeunes.

Déjà dès 20 h 30

**Fermé le lundi**

**Hôtel-Rest. Millius**
**La Souste-Loèche**

# MIGROS

économies actives

## Bouquet exotique

Le bouquet **6.50**

## Clémentines d'Espagne

Offre spéciale du 2.12 au 5.12

Le filet de 0 kg **2.50**

(1 kg = 1.25)

## Toutes les pâtes à petits biscuits 500 g -.60 de moins

Offre spéciale du 2.12 au 12.12

Exemple: Pâte à milanais 500 g ~~3.50~~ **2.90**

(100 g = -.58)

## Spécialités fumées «Favorit»

Offre spéciale du 2.12 au 31.12

**Jambon roulé**
Le kg ~~24.50~~ **19.50**

**Cou de porc**
Le kg ~~23.50~~ **18.50**

**Palette** (sans os)
Le kg ~~23.50~~ **18.50**

**Langue de bœuf**
Le kg ~~22.–~~ **18.50**

**A réchauffer dans l'emballage sous vide.**

## Autres offres spéciales:

Offre spéciale du 2.12 au 15.12

**Aproz nature, medium et Cristal**

1 litre ~~-.50~~ **-.35**

Offre spéciale du 2.12 au 8.12

**Toutes les crèmes en gobelets de 500 g**

~~1.40~~ **1.10** (100 g = -.22)

Multipack du 2.12 au 24.12

**Bigarreaux rouges**

450 g (Eg. = 250 g)

~~2.40~~ **1.90** Eg. (100 g = -.76)

**A partir de deux boîtes**

Multipack jusqu'au 24.12

**Pêches, macédoine de fruits, poires, ananas et abricots en boîtes de 820–850 g -.60 de moins**

Exemple: Ananas 820 g (Eg = 510 g)

~~2.20~~ **1.60** Eg. (100 g = -.31,4)

**A partir de deux boîtes au choix**

## Eimalzin 500 g 1.20 de moins 1 kg 2.- de moins

Offre spéciale du 2.12 au 8.12

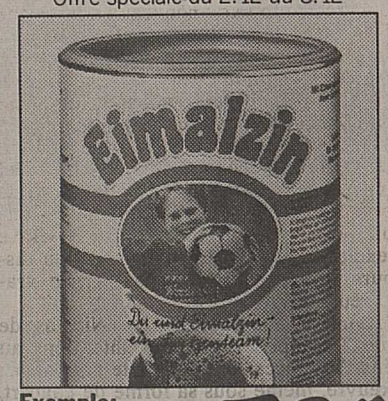


Exemple: 1 kg ~~9.30~~ **7.30**

## Toutes les nouilles 500 g -.30 de moins

Multipack du 2.12 au 15.12

Exemple: Nouilles frisées Tipo M 500 g ~~1.40~~ **1.10**

**A partir de deux paquets au choix** (100 g = -.22)

## Epinards en branches surgelés 250 g -.35 de moins 500 g -.50 de moins

Offre spéciale du 2.12 au 8.12

Exemple: 500 g ~~2.50~~ **2.–**

(100 g = -.40)

(2.12 – 15.12)

## Surprise Migros no 49

## Espresso et Exquisito

**moulu et emballé sous vide**

| 500 g | 250 g |
|---|---|
| **1.60 de moins** | **-.80 de moins** |

Exemple: Espresso 250 g ~~2.70~~ 1.90 (100 g = -.76)

MIGROS


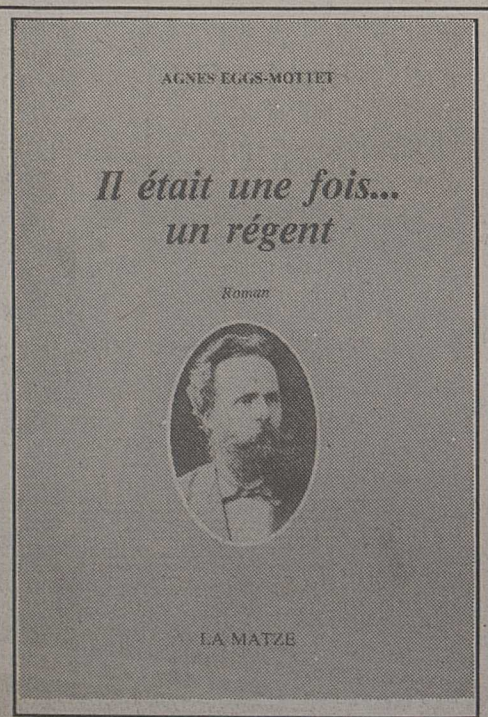


# Vient de paraître...

*L'action de ce roman se situe au début du siècle dernier.*
*Au sein d'une population en grande partie analphabète, un régent est confronté aux pires difficultés...*
*Et à la méfiance agressive des habitants d'un village, quelque part en Valais.*

Broché, 160 pages.

Vente en librairies dans les kiosques Naville, Placette et Migros ou directement aux Editions de la Matze, case postale, 1951 Sion.

36-657890

## Vente aux Enchères:

**Hôtel Métropole, Genève 6 et 7 Décembre**

**Huissier judiciaire: Me E. Reymond**

**Magnifique collection de Joaillerie, d'Argenterie et de Boîtes. Très beau Mobilier, surtout frainçais, provenant d'un château irlandais. Pendules du 18e sc. Tapis anciens. Tableaux de Maîtres anciens et modernes. Gravures suisses, anciennes et modernes. Art Asiatique.**

**Exposition:**

| | |
|---|---|
| Jeudi | 3.12.87, de 14 à 20 h. |
| Vendredi | 4.12.87, de 10 à 20 h. |
| Samedi | 5.12.87, de 10 à 20 h. |
| Dimanche | 6.12.87, de 10 à 12 h. |

**GALERIE KOLLER**

Hôtel Métropole, 34, Quai Général-Guisan, CH-1204 Genève, tél. (022) 21 13 44
Palais de l'Athénée, 2, Rue de l'Athénée, CH-1205 Genève, tél. (022) 21 03 85

# MON PERE S'APPELAIT CHARLOT

illustré

ACTUELLEMENT DANS L'ILLUSTRÉ

EXCLUSIF: SES ENFANTS RACONTENT

© 1987 Bubbles France

DS PARTNERS

Hockey sur glace

AVANT SUISSE - URSS A GENÈVE ET BERNE

## La Suisse sans Boucher, Brasey et Mazzoleni

**L'équipe de Suisse affrontera l'URSS vendredi à Genève et samedi à Berne sans trois titulaires: après le capitaine Fausto Mazzoleni, blessé à l'épaule, le Sierrois Gaëtan Boucher et le Fribourgeois Patrice Brasey ont dû renoncer. Boucher n'est pas encore remis d'une blessure qui le tient éloigné des patinoires depuis quelques semaines. Pour sa part, Brasey, s'est cassé un doigt. Simon Schenk, qui pressentait ces forfaits, n'entend pas faire appel à de nouveaux joueurs. Il est cependant possible que le coach national retienne un élément de l'équipe B actuellement en tournée en RDA.**

HOCKEY – LNA: BIENNE-LUGANO 2-2 (0-1, 0-1, 2-0)

# UN POINT A L'ARRACHÉ!

**Bienne:** Anken; Cattaruzza, Poulin; Schmid, Pfosi; Zigerli, Rüedi; Gschwind; Kohler, Dupont, Leuenberger; Mattioni, Äschlimann, Dubois; Kiefer, Nuspliger, Bärtschi.

**Lugano:** Andrey; Ritsch, Eloranta; Bertaggia, Domeniconi; Massy, Rogger; Ton, Eberle, Johansson; Jaks, Lüthi, Vrabec; Patt, Eggimann, Walder.

**Buts:** 10e Ritsch (Eberle) 0-1. 40e Eberle 0-2. 55e Kohler (Dupont, Äschlimann, Bienne à 5 contre 4) 1-2. 60e Bärtschi (Äschlimann, Bienne à 5 contre 4) 2-2.

**Notes:** patinoire de Bienne. 6218 spectateurs. Arbitres: MM. Frey, Ramseier, Fahrny.

**Pénalités:** 3 × 2' contre Bienne, 6 × 2' contre Lugano.

Longtemps boudé par la réussite, Bienne a semblé ne pouvoir se dépêtrer de l'emprise de Lugano tout au long de la rencontre. Jusqu'à cinq minutes de la fin, ses efforts parurent vains. Pourtant, tout changea lorsque Willi Kohler trompa, enfin, Andrey, profitant d'une pénalité infligée à Rogger. A bout de forces, Lugano se recroquevilla alors devant son gardien. Poulin eut le puck de l'égalisation au bout de sa canne, à quelque cent vingt secondes du coup de sifflet final.

Les dernières minutes furent fantastiques. L'intensité toucha à son paroxysme lorsqu'à onze secondes du terme, Bärtschi dévia, on ne sait trop comment, peut-être même de la tête, un tir désespéré parti de la canne d'Äschlimann, alors qu'Anken avait quitté sa cage pour faire place à un sixième joueur de champ.

Inespéré que ce point littéralement arraché à la force du poignet, par un Bienne peut-être inférieur à son adversaire sur le plan technique, mais ô combien pathétique dans sa folle course-poursuite. Amplement mérité, tant la prestation des gars de Kinding fut prenante au vu de l'incroyable débauche d'énergie dont ils firent preuve tout au long de ce qui fut un grand match. **Ribeaud.**

*Le défenseur tessinois Eloranta apporte son soutien au gardien Andrey, suite à une offensive du Biennois Dupont (à gauche).* **(Bélino AP)**

### LNA

**MATCH EN RETARD**

Bienne - Lugano 2-2 (0-1 0-1 2-0)

**CLASSEMENT**

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. Lugano | 16 | 12 | 3 | 1 | 81- 45 | 27 |
| 2. Kloten | 16 | 13 | 0 | 3 | 106- 40 | 26 |
| 3. Bienne | 16 | 9 | 3 | 4 | 68- 58 | 21 |
| 5. Ambri-Piotta | 16 | 8 | 3 | 5 | 80- 53 | 19 |
| 6. Zoug | 16 | 8 | 1 | 7 | 65- 75 | 17 |
| 7. Fribourg | 16 | 4 | 1 | 11 | 73- 94 | 9 |
| 8. Berne | 16 | 3 | 2 | 11 | 53- 76 | 8 |
| 9. Langnau | 16 | 2 | 3 | 11 | 65-115 | 7 |
| **10. Sierre** | **16** | **2** | **2** | **12** | **50- 98** | **6** |

**VENDREDI**
Suisse - URSS à Genève

**SAMEDI**
Suisse - URSS à Berne

**PROCHAIN TOUR DE CHAMPIONNAT MARDI 8 DÉCEMBRE**
Ambri - Berne
**Bienne - Sierre**
Fribourg - Kloten
Langnau - Davos
Zoug - Lugano

### 1re ligue

**GROUPE 1**

Weinfelden - Küssnacht a.R. 5-7
Faido - Bülach 1-10

**CLASSEMENT**

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. Bülach | 8 | 6 | 2 | 0 | 57-22 | 14 |
| 2. Küsnacht | 7 | 6 | 0 | 1 | 40-30 | 12 |
| 3. Dübendorf | 7 | 4 | 2 | 1 | 36-18 | 10 |
| 4. Arosa | 7 | 5 | 0 | 2 | 29-20 | 10 |
| 5. Urdorf | 7 | 4 | 1 | 2 | 32-24 | 9 |
| 6. Wil | 7 | 4 | 1 | 2 | 26-22 | 9 |
| 7. Winterthour | 7 | 3 | 0 | 4 | 37-25 | 6 |
| 8. Weinfelden | 8 | 2 | 2 | 4 | 31-36 | 6 |
| 9. Saint-Moritz | 7 | 2 | 1 | 4 | 34-31 | 5 |
| 10. Küssnacht | 8 | 1 | 1 | 6 | 33-67 | 3 |
| 11. Mittelrheintal | 7 | 1 | 0 | 6 | 22-41 | 2 |
| 12. Faido | 8 | 1 | 0 | 7 | 24-65 | 2 |

**GROUPE 2**

Zunzgen-Sissach - Lucerne 5-2. Adelboden - Lyss 1-3. Wiki-Münsingen - Soleure-Zuchwil 10-2.

**CLASSEMENT**

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. Lyss | 8 | 6 | 2 | 0 | 55-22 | 14 |
| 2. Wiki-Münsingen | 8 | 6 | 1 | 1 | 65-23 | 13 |
| 3. Grindelwald | 7 | 6 | 0 | 1 | 50-25 | 12 |
| 4. Langenthal | 7 | 5 | 0 | 2 | 44-22 | 10 |
| 5. Berthoud | 7 | 3 | 2 | 2 | 36-35 | 8 |
| 6. Z.-Sissach | 8 | 3 | 1 | 4 | 35-36 | 7 |
| 7. Soleure-Zuchwil | 8 | 3 | 1 | 4 | 34-41 | 7 |
| 8. Adelboden | 8 | 3 | 1 | 4 | 33-51 | 7 |
| 9. Steffisburg | 7 | 1 | 2 | 4 | 23-20 | 4 |
| 10. Worb | 7 | 2 | 0 | 5 | 32-56 | 4 |
| 11. Münchenbuchsee | 7 | 2 | 0 | 5 | 22-58 | 4 |
| 12. Lucerne | 8 | 0 | 0 | 8 | 25-65 | 0 |

**GROUPE 3**

Lausanne - Yverdon 11-0
GE Servette - Star Lausanne 10-2
**Monthey - Fleurier 5-4**

**CLASSEMENT**

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. Lausanne | 8 | 8 | 0 | 0 | 64-21 | 16 |
| 2. GE Servette | 8 | 6 | 0 | 2 | 61-16 | 12 |
| 3. Viège | 7 | 5 | 1 | 1 | 56-18 | 11 |
| 4. Neuchâtel | 6 | 4 | 2 | 0 | 34-21 | 10 |
| **5. Champéry** | **7** | **4** | **1** | **2** | **31-35** | **9** |
| 6. Yverdon | 7 | 4 | 0 | 3 | 28-32 | 8 |
| **7. Monthey** | **7** | **2** | **1** | **4** | **30-43** | **5** |
| 8. Fleurier | 7 | 1 | 1 | 5 | 27-53 | 3 |
| 9. Forward Morges | 7 | 1 | 0 | 6 | 17-54 | 2 |
| 10. Moutier | 7 | 0 | 1 | 6 | 20-47 | 1 |
| 11. Star Lausanne | 7 | 0 | 1 | 6 | 22-50 | 1 |

**SAMEDI**
**Champéry - Neuchâtel**

PREMIÈRE LIGUE: MONTHEY-FLEURIER 5-4

# DE JUSTESSE...

**Monthey:** Schöpfer; Leuenberger, Zuchuat; Frezza, Specchier; Mayor, Schöpf, Mosimann; Jean-Bernard Debons, Buser, Krattinger; Donnet-Monay, Giroud, Riedo; Buttet, Mojonnier, Bonticelli.

**Fleurier:** Lüthi; Helfer, Jilomen; Becherra, Jeanneret; Bourquin, Gaillard, Anderegg; Tanner, Rota, Morard; Pluquet, Guerry, Weissbrot.

**Buts:** 4e Buser 1-0; 7e Weissbrot 1-1; 11e Morard 1-2; 17e Debons 2-2; 26e Jeanneret 2-3; 28e Buser 3-3; 47e Gaillard 3-4; 54e Schöpf 4-4; 56e Buser 5-4.

**Notes:** patinoire du Verney, 400 spectateurs. Arbitres: MM. Zwimpfer, Lüthi, Pfammatter. Au deuxième tiers, introduction pour Monthey de Buttet et Mojonnier.

**Pénalités:** 5 × 2' contre Monthey, 6 × 2' contre Fleurier.

Monthey n'avait pas le choix. Il fallait vaincre pour décoller dans ce championnat qu'il vient d'entamer bien timidement, avec un capital-confiance qui s'est trouvé sérieusement entamé.

Tout ne baigna pas dans l'huile, c'est le moins que l'on puisse dire et c'est dans la douleur que Monthey accoucha de deux points bien précieux par les temps qui courent.

### Indigence

Le premier tiers fut assez insipide, avec un HC Monthey qui fit peine à voir, tant son manque de sérénité était criard. Fleurier, lui, sut parfaitement tirer son épingle du jeu, avec des moyens plus modestes mais avec un opportunisme qui dévoila les hésitations coupables de l'arrière-garde montheysanne. Comme endormie, la formation de Hans Uttinger se montra terriblement indigente.

Avec un peu plus de clarté dans les idées, Monthey commença enfin à dominer dès la mi-match. Cependant, rien ne fut facile. Toujours trop de déchet dans le jeu et le portier fleurisan Lüthi se montrait intraitable sur les quelques actions qui se terminaient par un tir cadré. Cependant, le sentiment que les Montheysans ne pouvaient décemment laisser des plumes face à Fleurier naissait.

### Les cinq dernières minutes

Le début du troisième tiers vint infirmer ce sentiment. Fleurier se porta immédiatement à l'attaque, créant des situations confuses devant la cage de Bruno Schöpfer. C'est totalement hébétés que les Montheysans encaissaient un quatrième but, que les plus pessimistes voyaient comme décisif pour les Fleurisans.

Ce n'est que dans les cinq dernières minutes que Monthey put revenir à la marque, puis passer définitivenement l'épaule à la suite d'une période de jeu en supériorité numérique. En effet, deux pénalités mineures infligées à Fleurier dans les derniers instants de la rencontre, dont une écopée par Helfer suite à une provocation de Mayor, lui ont coûté une victoire sinon un point qui aurait été parfaitement mérité.

C'est en définitive la première ligne montheysanne qui a sauvé son équipe d'une humiliation dont les répercussions morales auraient été grandes. Buser, Krattinger et Jean-Bernard Debons marquèrent à quatre reprises. Dans la grisaille de ce match, il faut tout de même relever la bonne prestation du jeune Donnet-Monay, accrocheur en diable et qui fut à l'origine du but victorieux de Buser. **T.G.**

Tennis

## Seize Suisses dans le classement ATP

Seize Suisses figurent dans le dernier classement ATP 1987. Troisième Helvète derrière Jakub Hlasek (23) et Claudio Mezzadri (28), Roland Stadler occupe la 181e place. Quant à Heinz Günthardt, qui a fait ses adieux dernièrement à Bâle, il se retrouve au 950e rang.

**Classement ATP 1987. Rangs des Suisses:** 23. Jakub Hlasek. 28. Claudio Mezzadri. 181. Roland Stadler. 288. Rolf Hertzog. 386. Stefano Mezzadri. 404. Stephan Medem. 560. Jean-Yves Blondel. 647. Marc Krippendorf. 699. Jarek Srnensky. 767. Marc Walder. 791. Emmanuel Marmillod. 796. Stephan Bienz. 914. Stéphane Oberer. 950. Heinz Günthardt, Stepan Cambal et Carlos Fresneda.

RDA B - Suisse B 3-1 (0-0, 2-1, 1-0)

# DÉFAITE EN RDA

**Suisse:** Stecher; Hager, Egli; Brenno Celio, Tschumi; Bruderer, Zehnder; Brodmann, Thöny, Hotz; Colin Müller, Fontana, Vigano; Guido Laczko, Triulzi, Fischer.

**Buts:** 26e Feller (Karsch) 1-0. 31e Müller (Mittew) 2-0. 39e Brenno Celio 2-1. 43e Feller (Mittew) 3-1.

**Notes:** Berlin-Est. 200 spectateurs. Arbitres: Prusa, Plotka et Müller (RDA).

**Pénalités:** 5 x 2' contre la RDA, 3 x 2' contre la Suisse.

Vingt-quatre heures après avoir tenu son homologue est-allemande en échec (3-3), l'équipe de Suisse B s'est inclinée à Berlin-Est face au même adversaire, victorieux sur le score de 3-1 (0-0, 2-1, 1-0). La seconde garniture helvétique disputera aujourd'hui mercredi, à Weisswasser, un troisième match amical, contre l'équipe nationale de RDA cette fois.

Pour cette seconde rencontre, le coach Rolf Altdorfer n'avait procédé qu'à un changement, Luca Vigano (Ambri) relayant Bernhard Walker (Langnau) dans la deuxième ligne d'attaque. Une permutation qui n'a pas apporté plus d'efficacité à une formation helvétique qui s'est beaucoup dépensée mais, faute de concrétiser ses occasions, pour un maigre résultat. Le portier Dino Stecher (Gottéron) s'est montré le meilleur des Suisses, en compagnie des défenseurs Bruderer et Zehnder (Kloten).

Football

RFA

## Bayer Uerdingen limoge son entraîneur

Le club de première division ouest-allemand Bayer Uerdingen a mis fin au contrat signé il y a cinq mois avec l'entraîneur Horst Köppel.

Le Bayer Uerdingen occupe actuellement le 14e rang du championnat, avec le même nombre de points que le 17e et avant-dernier du classement. Köppel, 39 ans, est le quatrième entraîneur licencié depuis le début de la saison en Bundesliga après Uwe Klimaschefski (FC Homburg), Josip Skoblar (SV Hambourg) et Hannes Bongartz (FC Kaiserslautern).

L'assistant de Köppel, Horst Wohlers, qui comme lui fut joueur au Borussia Mönchengladbach, le remplace à titre provisoire, un successeur n'ayant pas encore été désigné.

● **BUDAPEST. Eliminatoires du championnat d'Europe des moins de 21 ans, gr. 5:** Hongrie - Chypre 4-1 (1-1). **Le classement final:** 1. Grèce 9 (15-5). 2. Hongrie 7 (12-7). 3. Pologne 6 (5-6). 4. Chypre 2 (4-18). La Grèce est qualifiée pour les quarts de finale.

FC VÉTROZ

## Démission de l'entraîneur

**Communiqué du comité:** «Après le brillant deuxième tour lors de la saison 1986-1987 ayant assuré son maintien en deuxième ligue, la première équipe du FC Vétroz avec à sa tête l'entraîneur Jean-Pierre Morisod a connu bien des avatars (nombreuses blessures) au cours de l'actuel championnat. Cette situation difficile a poussé Jean-Pierre Morisod à offrir sa démission au comité qui, après analyse de la situation et souhaitant apporter un nouvel influx à son équipe, a accepté cette démission. Tout en déplorant le départ de son entraîneur totalement dévoué à sa cause, le FC Vétroz mettra tout en œuvre pour offrir à ses fidèles supporters une prestation irréprochable lors du printemps prochain.»

### Espoirs

**MATCH EN RETARD**

Wettingen - FC Zurich 1-0 (0-0)

**CLASSEMENT**

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. Grasshopper | 14 | 10 | 1 | 3 | 35-13 | 21 |
| 2. Young Boys | 14 | 9 | 3 | 2 | 38-17 | 21 |
| 3. Lausanne | 15 | 9 | 2 | 4 | 24-11 | 20 |
| **4. Sion** | **14** | **7** | **4** | **3** | **26-17** | **18** |
| 5. Lucerne | 13 | 7 | 3 | 3 | 41-15 | 17 |
| 6. NE Xamax | 14 | 8 | 1 | 5 | 39-19 | 17 |
| 7. Wettingen | 15 | 7 | 1 | 7 | 21-18 | 15 |
| 8. Saint-Gall | 13 | 5 | 4 | 4 | 28-20 | 14 |
| 9. Bellinzone | 14 | 6 | 2 | 6 | 22-26 | 14 |
| 10. FC Zurich | 15 | 5 | 3 | 7 | 23-20 | 13 |
| 11. Bâle | 13 | 6 | 0 | 7 | 21-31 | 12 |
| 12. Servette | 14 | 4 | 2 | 8 | 18-23 | 10 |
| 13. Chaux-de-Fonds | 14 | 5 | 0 | 9 | 20-51 | 10 |
| 14. Aarau | 13 | 4 | 1 | 8 | 25-30 | 9 |
| 15. Locarno | 13 | 3 | 3 | 7 | 15-29 | 9 |
| 16. Vevey | 14 | 0 | 2 | 12 | 10-66 | 2 |

### 1re ligue

**GROUPE 1**

**MATCH EN RETARD**

Stade Lausanne - Echallens 1-0 (1-0)

**CLASSEMENT**

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. Châtel-St-Denis | 15 | 10 | 4 | 1 | 32-11 | 24 |
| 2. UGS | 16 | 12 | 0 | 4 | 43-21 | 24 |
| **3. Rarogne** | **16** | **9** | **6** | **1** | **22-11** | **24** |
| 4. Stade Lausanne | 16 | 7 | 4 | 5 | 17-21 | 18 |
| 5. Folgore | 15 | 6 | 4 | 5 | 17-13 | 16 |
| 6. Colombier | 16 | 6 | 4 | 6 | 28-26 | 16 |
| 7. Grand-Lancy | 16 | 4 | 7 | 5 | 17-16 | 15 |
| 8. Aigle | 16 | 5 | 5 | 6 | 22-22 | 15 |
| 9. Le Locle | 15 | 5 | 4 | 6 | 18-25 | 14 |
| 10. Echallens | 16 | 6 | 2 | 8 | 30-28 | 14 |
| **11. Monthey** | **16** | **3** | **7** | **6** | **21-25** | **13** |
| 12. Boudry | 16 | 3 | 6 | 7 | 17-33 | 12 |
| **13. Leytron** | **16** | **3** | **3** | **10** | **18-35** | **9** |
| 14. Vernier | 15 | 2 | 2 | 11 | 21-36 | 6 |

Marche

CHAMPIONNATS DU MONDE DES VÉTÉRANS

## Deux titres pour la Suisse

Les Suisses ont brillé lors des championnats du monde des vétérans à Melbourne. Sous le soleil australien, le Lausannois Bernard Binggeli a remporté le titre des 20 km dans la catégorie des 40 ans avec un temps de 1 h 39'59". Michel Schneider (La Tour-de-Peilz) a pris la treizième place de cette épreuve en 1 h 48'52". Dans la catégorie des 55 ans, le **Montheysan Louis Marchi** a enlevé les 20 km en signant une meilleure performance mondiale avec 1 h 43'17".

Golf

CIRCUIT FÉMININ EUROPÉEN

## Un différend financier

Les prix distribués sur le circuit professionnel européen féminin en 1988 s'élèveront à plus de 1,6 million de livres, soit près de 600 000 livres de plus que l'an dernier, a annoncé, à Londres, l'Association des golfeurs professionnels (PGA). Mais, malgré cette spectaculaire augmentation de dotation, le comité de l'Association des joueuses professionnelles (WPGA) envisage de quitter la PGA, son organisation de tutelle.

Il y a un peu plus de quatre ans, alors que le circuit féminin se débattait pour survivre, la PGA était venue à son secours. Depuis, la dotation totale des tournois a été multipliée par seize. Des petits différends sont toutefois apparus entre les deux organisations. En cas d'accord, l'Association des joueuses professionnelles pourrait rester attachée à la PGA, mais il est possible qu'elle nomme son propre directeur de tournois avant Noël.

A l'image du circuit masculin, le circuit féminin – auquel participera la Genevoise Régine Lautens – s'étendra sur une plus longue période de l'année (du 14 avril au 13 novembre). En outre, le nombre de tournois passe de 20 à 29, dont 16 disputés dans 11 pays continentaux et 13 en Grande-Bretagne.

Neuf nouvelles épreuves ont donc été inscrites au calendrier, presque toutes hors de Grande-Bretagne, et tous les contrats avec les principaux sponsors ont été renouvelés. L'événement le plus richement doté (120 000 livres) sera une épreuve par équipes mixtes qui aura probablement lieu en Espagne au mois de novembre, tandis que l'Open de Grande-Bretagne et le Masters européen seront dotés de 100 000 livres.

Pour la première fois, l'Open Ford Classic à Woburn (Angleterre) ne sera pas le tournoi de lever de rideau de la saison, cet honneur revenant à l'Open de Marbella (14-17 avril), en Espagne.

Basketball

## La coupe de Suisse masculine

**Coupe de Suisse masculine, 16e de finale:** Beauregard - Champel 75-95 (38-55). STV Lucerne - KZO Wetzikon 84-68 (51-23).

**Tennis**
**Aujourd'hui débute le Masters à New York**

# LENDL CONTRE TOUS ET POUR LE RECORD!

*Ivan Lendl, le favori.*

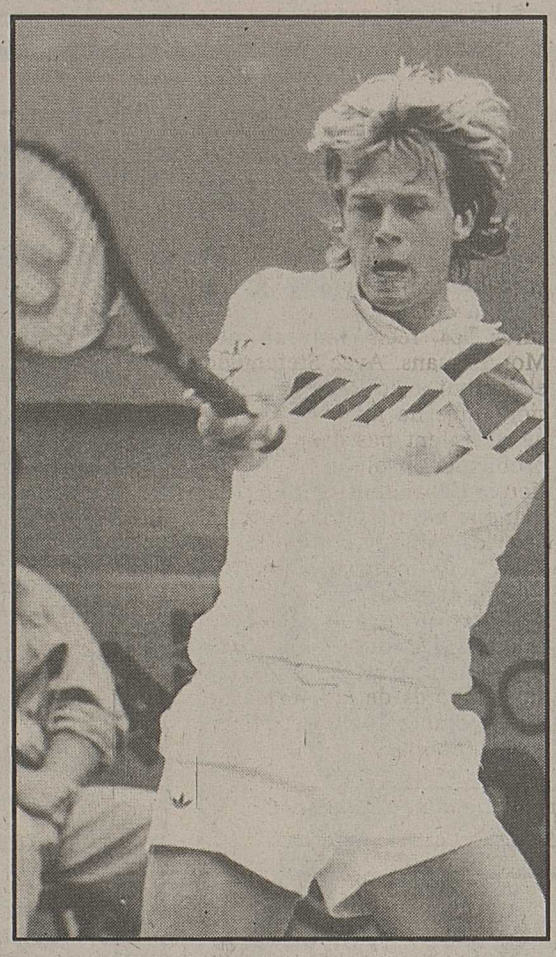

*Stefan Edberg, l'outsider.*

**Ivan Lendl, incontestable numéro un du tennis mondial depuis le début de la traversée du désert de l'Américain John McEnroe, sera l'homme à battre du Masters, du 2 au 7 décembre à New York, où il visera le record absolu des victoires. Finaliste sans interruption depuis sept ans et quatre fois vainqueur, le Tchécoslovaque partage actuellement le record des succès avec un joueur venu lui aussi de l'Europe de l'Est, Ilie Nastase. Son objectif sera donc de dépasser le Roumain, car ce qui l'intéresse désormais, il l'a dit clairement, ce sont les gros challenges. Le Masters en est un, avant de penser à Wimbledeon et à l'open d'Australie l'an prochain, les deux seules lignes encore vierges d'un palmarès déjà extrêmement bien garni. Depuis 1985, Lendl, ayant vaincu les vieux démons qui en firent longtemps un «looser», n'a pas perdu son temps. Bourreau de travail, monstre de sérieux et d'ambition, à 27 ans il a déjà fait beaucoup de chemin: numéro un depuis trois ans à l'ATP et au Grand Prix, trois US Open d'affilée, trois Roland-Garros en quatre ans, quatre Masters, plus de 11 millions de dollars (record) de gains, près de septante tournois gagnés.**

## Spectaculaire avancée d'Edberg

Il n'a désormais plus qu'un objectif: marquer son époque. Avec un grand chelem en 1988, par exemple. Et comment mieux le préparer qu'en réglant leur compte, pour terminer l'année en beauté, aux sept autres «maîtres» qualifiés avec lui pour le traditionnel rendez-vous du Madison Square Garden. ***«Ce n'est pas Wimbledon ou l'US Open, mais c'est un grand tournoi»,*** estime d'ailleurs Lendl. ***«C'est toujours un challenge intéressant lorsque vous jouez contre les meilleurs joueurs du monde.»***

Lendl retrouvera les deux Suédois de service, Stefan Edberg, son dauphin, l'homme qui a réalisé la plus spectaculaire avancée en 1987, et Mats Wilander; deux Américains, le toujours jeune et seul gaucher du lot, Jimmy Connors, qui, à 35 ans, en sera à sa onzième participation, et Brad Gilbert, le qualifié de la dernière heure; l'Allemand de l'Ouest Boris Becker, le cadet du lot (20 ans), qui a besoin de redorer son blason après une saison en demi-teinte, et les deux nouveaux venus parmi les «maîtres», son compatriote, le déroutant Miloslav Mecir, dont les progrès ont été également spectaculaires, et l'Australien Pat Cash, champion de Wimbledon.

Les éliminatoires se dérouleront en deux groupes de quatre où les joueurs se rencontreront, les deux premiers se qualifiant pour les demi-finales. Lendl, tête de série numéro un, a été placé dans le groupe «Rod Laver» avec Connors, Becker et Gilbert. Edberg, numéro deux, retrouvera, dans le groupe «Pancho Segura», Wilander, Mecir et Cash.

### Finale Lendl - Edberg

Si l'on se base sur les résultats de la saison, c'est bien entendu une finale Lendl - Edberg qui vient à l'esprit. Le Suédois de 21 ans est le dauphin du Tchécoslvoaque sur tous les tableaux et son égal au nombre de victoires (7). Il reste sur deux tournois victorieux, dont un aux dépens de Lendl, à Tokyo.

Mais Lendl pense que Wilander sera un concurrent redoutable. ***«Il n'a plus très bien joué depuis l'US Open. Il aura quelque chose à prouver.»*** Quant à Becker, qu'il a battu en finale des deux derniers Masters, il le retrouvera dans son groupe. Logiquement, ils devraient se qualifier tous les deux – sauf exploit de Connors. Lendl a conseillé à Becker de prendre des risques, notamment sur sa deuxième balle de service.

Dans l'autre groupe, beaucoup plus équilibré, Edberg devrait passer. Mais, pour la deuxième place, la lutte sera acharnée. On en saura déjà un peu plus dès mercredi, dans ce groupe, avec Edberg - Cash pour l'ouverture et Mecir - Wilander, Connors - Gilbert s'affrontant pour l'autre groupe, entre ces deux matches.

### Palmarès

1970: Stan Smith (EU)
1971: Ilie Nastase (Rou)
1972: Ilie Nastase (Rou)
1973: Ilie Nastase (Rou)
1974: Guillermo Vilas (Arg)
1975: Ilie Nastase (Rou)
1976: Manuel Orantes (Esp)
1977: Jimmy Connors (EU)
1978: John McEnroe (EU)
1979: Björn Borg (Su)
1980: Björn Borg (Su)
1981: Ivan Lendl (Tch)
1982: Ivan Lendl (Tch)
1983: John McEnroe (EU)
1984: John McEnroe (EU)
1985: Ivan Lendl (Tch)
1986: Ivan Lendl (Tch)

### Le programme du Masters 1987

**Mercredi 2 décembre (24 h):** Stefan Edberg (Su, N° 2) - Pat Cash (Aus, N° 7), Jimmy Connors (EU, N° 4) - Brad Gilbert (EU, N° 8), Miloslav Mecir (Tch, N° 6)) - Mats Wilander (Su, N° 3).

**Jeudi 3 décembre (24 h):** Ivan Lendl (Tch, N° 1) - Gilbert, Connors - Boris Becker (RFA, N° 5), Mecir - Edberg.

**Vendredi 4 décembre (24 h):** Wilander - Cash, Lendl - Connors, Becker - Gilbert.

**Samedi 5 décembre (18 h):** Edberg - Wilander, Becker - Lendl, Cash - Mecir.

**Dimanche 6 décembre (18 h 30):** demi-finales.

**Lundi 7 décembre (2 h le 8):** finale.

## Qui sont les huit «maîtres» ?

### Ivan Lendl (Tch, N° 1)

27 ans, 1 m 88, 79 kg.
Droitier.
ATP: 1er.
Grand Prix: 1er.
Gains 1987: 993000 dollars (total 11200000 dollars).
Résultats 1987: 7 victoires (Hambourg, Paris, Washington, Montréal, US Open, Sydney, Londres, finaliste à Wimbledon).
Masters: 8e participation, 4 victoires (1981, 1982, 1985, 1986, finaliste 1980, 1983, 1984).

### Stefan Edberg (Su, N° 2)

21 ans, 1 m 88, 72 kg.
Droitier.
ATP: 2e.
Grand Prix: 2e.
Gains 1987: 937000 dollars (total 2000000 dollars).
Résultats 1987: 7 victoires (Australie, Memphis, Rotterdam, Tokyo (2), Cincinatti, Stockholm, demi-finaliste à Wimbledon et à l'US Open).
Masters: 3e participation (demi-finale en 1985, 1er tour en 1986).

### Mats Wilander (Su, N° 3)

23 ans, 1 m 81, 77 kg.
Droitier.
ATP: 3e.
Grand Prix: 3e.
Gains 1987: 672000 dollars (total 4600000 dollars).
Résultats 1987: 5 victoires (Bruxelles, Monte-Carlo, Rome, Boston, Indianapolis, finaliste à Roland-Garros et à l'US Open).
Masters: 6e participation (1er tour en 1982, demi-finale en 1983 et 1986, quart de finale en 1984 et 1985).

### Jimmy Connors (EU, N° 4)

35 ans, 1 m 78, 70 kg.
Gaucher.
ATP: 4e.
Grand Prix: 6e.
Gains 1987: 312000 dollars (total 7300000 dollars).
Résultats 1987: aucune victoire, demi-finales à Wimbledon et à l'US Open.
Masters: 11e participation, vainqueur en 1978, demi-finales en 1972, 1973, 1979, 1980, 1982, 1983, 1985, 1er tour en 1978 et 1981.

### Boris Becker (RFA, N° 5)

20 ans, 1 m 88, 79 kg.
Droitier.
ATP: 5e.
Grand Prix: 5e.
Gains 1987: 370000 dollars (total 3500000 dollars).
Résultats 1987: 3 victoires (Indian Wells, Milan, Queen's).
Masters: 3e participation (finale 1985 et 1986).

### Miloslav Mecir (Tch, N° 6)

23 ans, 1 m 91, 82 kg.
Droitier.
ATP: 6e.
Grand Prix: 4e.
Gains 1987: 860000 dollars (total 1500000 dollars).

Résultats 1987: 6 victoires (Auckland, Sydney, Key Biscayne, WCT Dallas, Stuttgart, Hilversum).
Masters: 1re participation.

### Pat Cash (Aus, N° 7)

22 ans, 1 m 80, 77 kg.
ATP: 7e.
Grand Prix: 7e.
Gains 1987: 460000 dollars (total 1500000 dollars).
Résultats 1987: 3 victoires (Nancy, Wimbledon, Johannesburg, finaliste de l'Open d'Australie).
Masters: 1re participation.

### Brad Gilbert (EU, N° 8)

26 ans, 1 m 85, 72 kg.
Droitier.
ATP: 13e.
Grand Prix: 8e.
Gains 1987: 400000 dollars (total 1300000 dollars).
Résultats 1987: 1 victoire (Scottsdale).
Masters: 2e participation, quart de finale en 1986.

## Masters du circuit satellite d'hiver à Ecublens

Dès mercredi et jusqu'à dimanche 6 décembre, jour des finales, le centre national de tennis d'Ecublens sera le cadre du Masters du circuit satellite d'hiver. Une compétition internationale qui réunit les 24 meilleurs joueurs de simple et les 12 meilleures équipes de double désignés sur la base des trois étapes que compte ce circuit d'hiver, à savoir Berthoud, Baden et Berne.

Le circuit satellite offre à de jeunes joueurs la possibilité de récolter de précieux points ATP qui leur permettront par la suite, pour les meilleurs, d'accéder aux tournois du Grand Prix. Si le satellite d'été va disparaître au profit de la série Challenger (comme le récent tournoi de Bossonnens), le satellite d'hiver devrait subsister. Ecublens accueille pour la deuxième fois consécutive ce Masters.

Doté de 38 000 dollars, l'ensemble du circuit satellite suisse procure au vainqueur du classement général 30 points ATP. Joué sur une moquette plutôt rapide, cette compétition d'Ecublens réservera quelques belles empoignades. Finaliste l'an dernier, l'Equatorien Hugo Nunez, 287 ATP, figure à nouveau parmi les favoris, de même que le Mexicain Augustin Moreno, vainqueur à Berne, et le Suisse Rolf Hertzog, vainqueur à Baden.

Les joueurs présents à Ecublens «naviguent» tous entre les rangs 217 (l'Américain Larry Scott) et 330 (le Français Olivier Delaitre) au classement ATP. Les autres joueurs suisses qui prennent part à ce tournoi sont Stefano Mezzadri, Stéphane Oberer, Thierry Grin et Jean-Yves Blondel, auxquels s'ajoutent Marc Walder, Stefan Bienz et Pierre-André Blondel qui disputeront le double.

A noter que l'entrée est libre mercredi et jeudi (début des matches à 10 heures), et que des gradins permettront de suivre les parties dans les meilleures conditions.

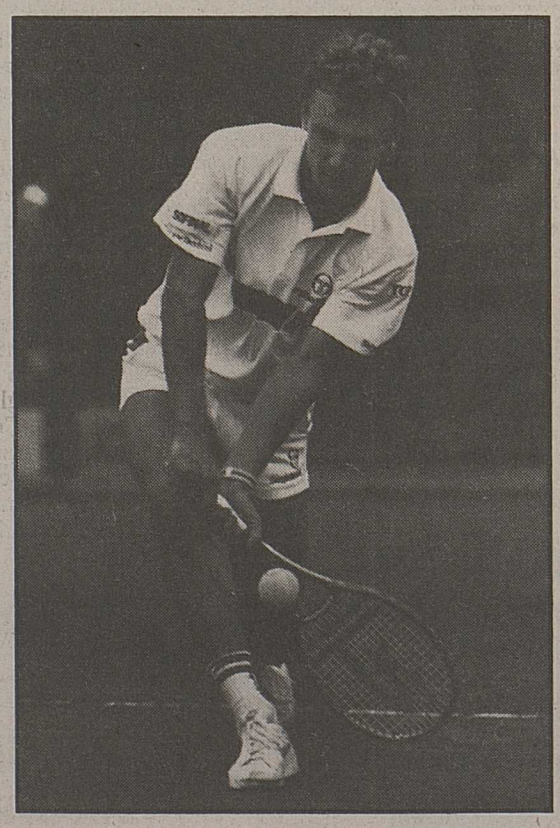

*Mats Wilander, le N° 3.*

*Brad Gilbert sera opposé à Connors.*

NF Sport
Centrale:
027 - 23 30 51

## Une défaite pour Céline Cohen

A Buenos-Aires, dans le cadre d'un tournoi du circuit féminin doté de 50000 dollars, la Genevoise Céline Cohen n'a pas passé le cap du premier tour. Elle a été battue en trois manches, 6-2 4-6 6-1, par la Canadienne Jill Hetherington. Hetherington affrontera au deuxième tour l'Argentine Gabriela Sabatini, tête de série N° 1 du tournoi.

**BUENOS AIRES. Tournoi du circuit féminin doté de 50000 dollars. Premier tour du simple dames: Jill Hetherington (Can) bat Céline Cohen (S) 6-2 4-6 6-1.**

Tir

## Un vétéran valaisan au premier rang

En constante augmentation, la participation valaisanne au Concours fédéral individuel des vétérans a été, cette année, de 140 tireurs contre 125 en 1986 et, ce qui est remarquable, rares ont été les «restés», autrement dit ceux qui n'ont pas obtenu la distinction pour 49 points et plus sur un maximum de 60, ou 26 points et plus à l'arme d'assaut.

Mieux que cela, l'un d'eux a réussi l'exploit d'aligner six 10 consécutifs, d'où le total idéal de 60 points à mettre au compte du Montheysan Bertin Morisod. Ce brillant résultat aura-t-il été atteint par d'autres tireurs sur le plan suisse? Nous attendrons avec intérêt le palmarès général pour le savoir mais, de toute manière, notre représentant sera classé au premier rang, peut-être ex aequo, et recevra un prix de l'Association suisse des tireurs vétérans. Nos compliments.

La performance de Morisod ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt, car quatre tireurs du Haut-Valais ont totalisé 58 points (voyez le classement), tandis que dix-huit autres, à répartir équitablement le long du Rhône, s'arrêtaient à 57 points. Une superbe prestation d'ensemble, il faut le reconnaître, et qui fait honneur à la section des vétérans valaisans.

Il convient aussi de relever les très bons résultats obtenus par les tireurs au pistolet, dont le Sédunois Pierre Giroud fut le meilleur avec 59 points, comme en 1986. Ici, la distinction récompensa quatorze concurrents.

C'est dire que le Concours fédéral 1987 a connu un beau succès dans notre canton et qu'on prévoit une nouvelle progression l'an prochain. D'autant qu'on lui donnera probablement une orientation différente et plus attrayante quant à son organisation. La question est à l'étude au sein du comité valaisan. **Fd.**

### Le classement des Valaisans

**300 m. – 60 points:** Bertin Morisod, Monthey; **58:** Walter Aebi, La Souste; Otto Imstepf, Glis; Hermann Ambord, Glis; Albert Abgottspon, Stalden; **57:** Joseph Brantschen, Herbriggen; Raymond Rey, Chermignon; Marcel Carrupt, Chamoson; Georges Besse, Monthey; Erwin Imboden, Täsch; Franz Wolfer, Monthey; René Perrig, Othmar Bumann, Joseph Volken, Armand Williner (tous de Glis); Pierre Elsig, Muraz-Sierre; J.-P. Haefliger, Sion; Jules Mayoraz, Martigny; Walter Gottsponer, Visperterminen; Achille Gitz, Herbriggen; Maurice Guerne, Sion; Otto Hofstädter, Salquenen; Gootfried Millius, Eggerberg; **56:** 10 tireurs; **55:** 19 tireurs; etc.

**Pistolet. – 59 points:** Pierre Giroud, Sion; **58:** Luiggi Gratti, Sierre; Othmar Cornut, Monthey; **57:** Fernand Donnet, Monthey; Louis Heinzmann, Viège; **56:** Louis Fellay, Martigny; Paul Pirard, Monthey; **55:** Franz Wolfer, Monthey; Gérard Donnet, Sion; **53:** André Cremaud, Martigny; Luc Valette, Sion; Paul Rithner, Monthey; **52:** Joseph Hafner, Monthey; W. Staudenmann, Sion.

## Calendrier 1988

| | |
|---|---|
| Assemblée des délégués à Sion | 6. 3 |
| Tir en campagne | 27-28-29. 5 |
| Tirs préalables | 18-19.5 |

### Championnat suisse de groupes

| | |
|---|---|
| **300 m tirs éliminatoires** | |
| 1er tour, conc. indiv. | 22-23-24. 4 |
| 2e tour | 14-15. 5 |
| 3e tour et finale cantonale B à Châble-Croix | 4. 6 |
| 3e tour et finale cantonale A à Châble-Croix | 5. 6 |
| Tirs principaux | |
| 1er tour, concours A | 16-19. 6 |
| 1er tour, concours B | 23-26. 6 |
| 2e tour, concours A-B | 30.6-3. 7 |
| 3e tour, concours A-B | 7-10. 7 |
| Finale à Olten | 4. 9 |
| **50 m tirs éliminatoires** | |
| 1er tour + conc. indiv. | 22-23-24. 4 |
| 2e tour | 7. 5 |
| Finale cantonale à Viège | 21. 5 |
| Tirs principaux | |
| 1er tour | 25.6-3. 7 |
| 2e tour | 12-21. 8 |
| 3e tour | 9-18. 9 |
| Finale à Saint-Gall | 8-9.10 |

### Jeunes tireurs

| | |
|---|---|
| Tir de sélection des groupes à Saint-Léonard | 25. 6 |
| Finale suisse de groupes à Zurich | 24. 9 |
| Tir de sélection individuel à Saint-Léonard | 17. 9 |
| Finale cantonale individuelle à Sion | 1.10 |
| Finale romande individuelle à Bernex (Genève) | 9.10 |
| Assemblée des délégués de la Société suisse des carabiniers à Zurich | 7. 5 |
| Conseil valaisan des tireurs | 26.11 |

Ski

LES ENTRAÎNEMENTS DE VAL-D'ISÈRE

## Spescha et Graham les plus rapides

La surprenante Grisonne Marlies Spescha et la Canadienne Laurie Graham se sont montrées les plus rapides lors de la première journée des entraînements des descentes féminines de Val-d'Isère de vendredi et de samedi.

Meilleur temps de la première manche, Marlies Spescha a également brillé lors du deuxième essai chronométré en prenant la sixième place. Michela Figini, Maria Walliser et Brigitte Örtli ont également obtenu des temps encourageants.

Mais le meilleur chrono de la journée a été réalisé par Laurie Graham, qui a toujours brillé sur les pentes de la station française. C'est bien elle qui sera la grande favorite de ces deux premières descentes de la saison

**LES RÉSULTATS. – Descente de Val-d'Isère. 2199 m, 620 de den., 35 portes par Alfres Steger (Aut). 1re manche: 1. Marlies Spescha (S) 1'23"24;** 2. Laurie Graham (Can) à 0"01; 3. Claudine Emonet (Fra) à 0"03; 4. Kelly Casey (Can) à 0"71; **5. Maria Walliser (S)** et Nathalie Cruce (Fra) à 0"82; 7. Sigrid Wolf (Aut) à 0"83; 8. Elisabeth Kirchler (Aut) à 0"88; 9. Michaela Marzola (Ita) à 0"93; **10. Brigitte Örtli (S) à 0"95. Puis les autres Suissesses:** 17. Heidi Zurbriggen à 1"25; 19. Heidi Zeller à 1"47; 21. Michela Figini à 1"68; 23. Chantal Bournissen à 1"97; 26. Zoe Haas à 2"09; 35. Beatrice Gafner à 2"71; 53. Nanna Meyer à 4"16; 54. Véronique Uldry à 4"19.

**2e manche:** 1. Graham 1'19"89; 2. Figini à 0"15;3. Regine Mösenlechner (RFA) à 1"11; 4. Kirchler à 1"24; **5. Zurbriggen à 1"35; 6. Spescha à 1"56;** 7. Silvia Eder (Aut) à 1"64; 8. Edith Thys (EU) à 1"65; 9. Wolf à 1"69; 10. Emonet à 1"80. **Puis:** 12. Örtli à 2"06; 15. Bournissen à 2"28; 22. Walliser à 2"63; 26. Zeller à 2"95; 29. Gafner à 3"14; 56. Uldry à 6"10; 59. Meyer à 6"41.

## BASKETBALL-COUPE: MONTHEY - CHÊNE (LNA) A 20 H 15

# Le retour de Randy!

**Chêne joue en LNA. Monthey à l'étage au-dessous. La différence est insurmontable. A moins que l'ex-Chablaisien Reed ne se trompe de camp...**

Par Christian Michellod

Les observateurs d'avant-saison avaient placé le BBC Monthey sur un piédestal duquel il est bien vite redescendu. Le prix de la carte jeunesse est parfois élevé. Il faut le payer, à condition toutefois que cette opportune politique ne débouche pas sur une saison à résultat catastrophique. Les dirigeants chablaisiens ont déjà quelque peu corrigé le tir en se séparant du décevant Kris Anderson. La solution choisie – Ed Gregg transformé en joueur-entraîneur – n'a pas le goût de la panacée. Elle a néanmoins permis une prise de conscience qui accoucha d'une probante victoire, samedi, aux dépens du modeste Barbengo.

Ce soir, pour le compte de la coupe de Suisse, les hommes du président Schütz auront le loisir de faire un point plus sérieux. Les Genevois de Chêne, grands favoris surtout par la présence de deux étrangers, constitueront avant tout un «test à test» idéal pour mesurer les réels moyens des Montheysans. Avec Stefanovic et surtout avec Reed, les pensionnaires de ligue supérieure ne devraient pas connaître de problèmes insolubles à Reposieux. Cependant, le duel ne manque pas de piquant. Parce que les Valaisans doivent effacer leur mauvais début de saison, et parce que le temps des retrouvailles déclenche toujours l'émotion. A ce jeu frissonnant, le retour de Randy sur les bords de la Vièze a de quoi remuer un prestigieux passé. Inoublié.

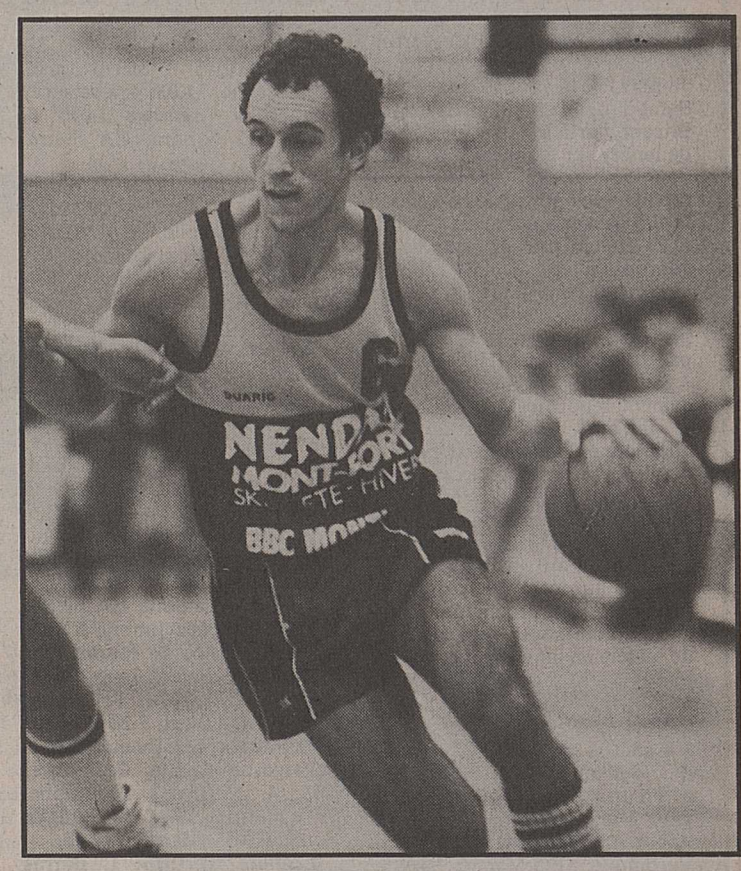

**Rien à perdre.** – *Salamin, un des points positifs de la saison, a le devoir de faire bonne figure. Monthey aussi.*

# Coupe de Suisse: Sion reçoit Cossonay

En basketball, la coupe est rarement synonyme de surprise. Le «petit» n'a que peu de chance d'éliminer le «grand», entendez par là le pensionnaire d'une ligue supérieure. Pour aller loin dans la compétition, un club de ligue nationale B, comme Sion WB, doit avoir la chance de tomber sur un club évoluant au même niveau que lui ou disposer d'un second Américain.

Ce soir, Sion a de la chance. Il joue contre Cossonay, une formation qu'il a déjà battue en championnat. Revenus sur la bonne voie, avec un moral retrouvé et affermi, les joueurs de Stéphane Riand ne devraient pas connaître trop de problèmes pour s'imposer. Meilleurs au rebond, disposant d'un potentiel offensif supérieur, les Sédunois devraient logiquement l'emporter. Confiants, à Sion, on voit plus loin. On pense déjà au tour suivant et on se souvient de l'épopée du défunt BBC Sion éliminé en demi-finale, au terme d'un match intense contre Nyon, après avoir disposé de Pregassona et Monthey. On espère secrètement rééditer pareil exploit.

Mc Cord, bien connu en Valais, il avait évolué avec Wissigen Basket, a été pressenti comme renfort. Mais blessé, le Noir-Américain n'est pas encore sûr de pouvoir tenir sa place. Il ne reste qu'à patienter.

Mais avant de voir trop loin, il faut passer l'écueil nommé Cossonay. Avec son Américain Sprewer, capable du meilleur comme du moins bon, la formation vaudoise peut surprendre. A Sion de se tenir sur ses gardes. Sinon au revoir rêves...

## Situation et programme

Les 16es de finale de la coupe de Suisse se dérouleront, pour l'essentiel, le samedi 28 novembre pour les dames et le mercredi 2 décembre pour les messieurs.

Voici l'horaire de ces rencontres:

● **MESSIEURS. – Déjà joué:** Renens - Vevey 99-129 (48-65). **Mercredi 3 décembre,** 19 h 15: Barbengo - SAM Massagno; 20 heures: Rapid Bienne - Pully; **Monthey - Chêne;** Union Neuchâtel - Nyon; 20 h 30: Reussbühl - Boncourt; Rüti - Bellinzone; **Sion - Cossonay;** Bernex - SF Lausanne; La Tour - Vernier; 21 heures: Lugano AV Vacallo. **Jeudi 3 décembre,** 20 h 30: CVJM Birsfelden - Opfikon.

Tirage au sort des 8es de finale le 2 décembre, à Savigny, à l'issue du match Epalinges - Saint-Paul.

Football à l'étranger

## La sélection allemande pour la tournée en Amérique du Sud

Franz Beckenbauer a retenu dix-huit journées pour la tournée en Amérique du Sud que la RFA entreprendra la semaine prochaine. Au cours de leur périple, les Allemands affronteront le Brésil le 12 décembre à Brasilia et l'Argentine le 16 décembre à Buenos Aires.

Beckenbauer a retenu trois néophytes : le défenseur de Kaiserslautern Franco Foda, le demi de Borussia Mönchengladbach Christian Hochstätter et l'attaquant du VFB Stuttgart Jürgen Klinsmannn, meilleur buteur de Bundesliga avec 11 réussites.

Le coach ouest-allemand sera privé des services des «mercenaires» Völler, Allofs, et Berthold.

**La sélection ouest-allemande: Gardiens:** Bodo Illgner (Cologne) et Eike Immel (VFB Stuttgart). **Défenseurs:** Guido Buchwald (VFB Stuttgart), Franco Foda (Kaiserslautern), Michael Frontzeck (Borussia Mönchengladbach), Matthias Herget (Bayer Uerdingen), Jürgen Kohler (Cologne), Hans Pflügler (Bayern Munich) et Stefan Reuter (Nuremberg). **Demis:** Andreas Brehme (Bayern Munich), Christian Hochstätter (Borussia Mönchengladbach), Lothar Matthäus (Bayern Munich), Wolfgang Rolff (Bayer Leverkusen), Manfred Schwabl (Nuremberg) et Olaf Thon (Schalke 04).

**Attaquants:** Dieter Eckstein (Nuremberg), Jürgen Klinsmann (VFB Stuttgart) et Pierre Littbarski (Cologne).

## Le Portugal à Milan sans les joueurs de Porto

Le Portugal affrontera l'Italie ce samedi 5 décembre à Milan sans les sept joueurs du FC Porto qui avaient été initialement retenus dans la sélection lusitanienne. La fédération portugaise a en effet accepté de libérer les joueurs du FC Porto, lesquels pourront ainsi uniquement se concentrer sur la finale de la coupe intercontinentale qui opposera le FC Porto au Penarol de Montevideo le 13 décembre à Tokyo.

Comptant pour le groupe 2 du tour préliminaire du championnat d'Europe, ce match Italie - Portugal ne revêt qu'un intérêt amical. La Squadra Azzurra est en effet assurée de sa qualification pour la phase finale de juin prochain en RFA après sa récente victoire (2-1) contre la Suède.

GRÈCE-HOLLANDE

## LES «ESPOIRS»

La Grèce alignera une équipe composée de joueurs «espoirs» et olympiques lors de son ultime match du groupe 5 du tour préliminaire du championnat d'Europe des nations, face à la Hollande, le 16 décembre, à Rhodes. En outre, le match ne sera retransmis ni à la TV ni à la radio. En un premier temps, la fédération grecque avait décidé de faire jouer ce match à huis clos à Alexandroupolis, dans le nord-est du pays. Les Grecs entendent ainsi protester contre les sanctions revues et corrigées contre la Hollande suite à l'incident de Hollande - Chypre. La commission de discipline de l'UEFA avait d'abord converti la victoire néerlandaise (8-0) en un 0-3 forfait, avant que sa commission de recours ne décide que Hollande - Chypre serait rejoué. Les Grecs avaient cru, en un premier temps, que leurs chances de qualification étaient relancées.

## Communiqué du Lausanne-Sports

Au terme de son assemblée générale annuelle, le Lausanne-Sports football a publié le communiqué suivant:

**«Le Lausanne-Sports football a pris acte des différents rapports, de la gestion et des comptes. Pour combler un déficit de 407000 francs concernant l'exercice se terminant le 30 juin 1987, différentes mesures ont été prises.**

**Une section Onze d'or rassemble aujourd'hui 70 membres versant 10000 francs par an. Lausanne-Sports Finances S.A. a été assainie et le nombre de ses actionnaires a fortement augmenté. La confrérie et le club des supporters se sont agrandis.**

**Cette mise en ordre financière a été saluée par la nombreuse assistance qui a renouvelé sa confiance au président Georges Suri et a décidé d'élargir le comité directeur, réélu pour un an.»**

LNB

### Groupe ouest

**CE SOIR**

18.00 Chaux-de-Fonds - Malley à Yverdon

**CLASSEMENT**

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. Carouge | 20 | 13 | 2 | 5 | 46-29 | 28 |
| 2. CS Chênois | 20 | 11 | 5 | 4 | 41-21 | 27 |
| 3. Granges | 20 | 10 | 5 | 5 | 50-25 | 25 |
| 4. Bulle | 20 | 11 | 3 | 6 | 37-27 | 25 |
| 5. ES Malley | 19 | 9 | 4 | 6 | 42-31 | 22 |
| 6. Martigny | 20 | 7 | 8 | 5 | 27-28 | 22 |
| 7. Yverdon | 20 | 9 | 4 | 7 | 32-39 | 22 |
| 8. Bienne | 20 | 4 | 9 | 7 | 33-44 | 17 |
| 9. Vevey | 20 | 6 | 3 | 11 | 32-47 | 15 |
| 10. Renens | 21 | 4 | 6 | 11 | 33-43 | 14 |
| 11. Montreux | 20 | 4 | 4 | 12 | 25-43 | 12 |
| 12. Chaux-de-Fonds | 20 | 5 | 1 | 14 | 22-43 | 11 |

**BUTEURS**

**16 buts:** Mann (Yverdon)
**15 buts:** Regillo (Carouge)
**14 buts:** R. Moret (Malley)

CROSS EN VALAIS: LA PREMIÈRE MANCHE DE LA TOURNÉE CANTONALE AUX POINTS

# C'ÉTAIT «AGARN DU NORD»!

Le célèbre Viking qui amuse quotidiennement les lecteurs d'un confrère de la presse écrite n'aurait pas été dépaysé au départ de la première manche de la tournée cantonale des cross aux points. Agarn à la fin novembre, ce n'est pas tout à fait Saint-Tropez en juillet. Si un fabricant d'articles de sport décide de lancer sur le marché un short doublé fourrure, qu'il prenne rendez-vous pour l'an prochain: le succès commercial est assuré!

Ils étaient près de deux cents courageux concurrents, toutes catégories confondues, à braver les difficiles conditions sur le parcours excellemment préparé par les organisateurs de la TV Agarn. Le froid et la neige avaient rendu les chemins durs et glissants. Tous ces facteurs additionnés nous auront permis d'assister à des courses tant rapides que spectaculaires. Dans ce difficile contexte, le mérite de tous les participants est à relever. Quant aux vainqueurs du jour, ils auront à cœur de confirmer lors des prochaines manches, à commencer par le cross de Naters en janvier prochain.

B.U.

## Résultats

**Cadettes B, 1975:** 1. Mariéthoz Alexandra, CA Sion, 7.38; 2. Fleutry Katja, CABV Martigny, 7.40; 3. Savioz Karin, ES Ayent-Anzère, 7.41; 3. Sierro Véronique, SFG Mâche, 7.41; 5. Heynen Claudia, TV Naters, 8.07; 5. Mudry Rebecca, Gym Flanthey-Lens, 8.07.

**Cadettes B, 1974:** 1. Théodoloz Karin, CA Sierre, 7.12; 2. Mariéthoz Sonja, CA Sion, 7.28; 4. Pfammatter Caroline, DSG Siders, 8.21.

**Cadettes A, 1973:** 1. Cheseaux Séverine, CABV Martigny, 10.39; 2. Fournier Sandra, SC Nendaz, 10.45; 3. Sierro Karin, SFG Mâche, 11.03; 4. Loetscher Lea, STV Agarn, 11.09; 5. Théodoloz Sandra, CA Sierre, 11.11.

**Cadettes A, 1972:** 1. Vogel Alexandra, CA Sion, 10.39; 2. Comby Michelle, CA Sierre, 11.29; 3. Bühler Bernadette, CA Sion, 11.49; 4. Schorys Romaine, CA Sion, 12.17; 5. Sierro Nathalie, SFG Mâche, 12.50.

**Ecoliers 1978:** 1. Reynard Frédéric, CA Sion, 7.32; 2. Ruegg Pierrot, SC Choëx, 8.01; 3. Vouillamoz Blaise, CABV Martigny, 8.05; 4. Charvet Pierre-André, Saint-Léonard, 8.10; 5. Vouilloz Michaël, SFG Vétroz, 8.13.

**Ecoliers 1977:** 1. Bayard Philipp, DSG Siders, 7.24; 2. Normand Cédric, SFG Vétroz, 7.34; 3. Galliano Laurent, CA Sierre, 7.40; 4. Sanchez Jimmy, CABV Martigny, 7.43; 5. Pfammatter Stefan, DSG Siders, 7.48.

**Ecoliers A, 1976:** 1. Rithner Xavier, SC Choëx, 7.20; 2. Bruchez Patrick, SC Choëx, 7.31; 3. Legargason Cédric, CA Sierre, 7.33; 4. Normand Christophe, SFG Vétroz, 7.44; 5. Caniglia Rémy, CABV Martigny, 7.45.

**Ecoliers A, 1975:** 1. Barras Jean-Philippe, CA Sierre, 7.09; 2. Borgeat Cédric, CA Sierre, 7.24; 3. Hagmann Pierre, CA Sierre, 7.27; 4. Dumoulin Vincent, CA Sion, 7.30; 5. Franzetti Pierre-Yves, CABV Martigny, 7.42.

**Cadet B, 1974:** 1. Fornay Benjamin, CABV Martigny, 9.48; 2. Schnydrig Philipp, DSG Siders, 9.50; 3. Reynard Alexandre, CA Sion, 10.04; 4. Zumthurm David, CA Sion, 10.10; 4. Lattion Raphaël, CA Sion, 10.10.

**Cadets B, 1973:** 1. Largey Raphaël, CA Sion, 9.14; 2. Frelechoz Cédric, ES Ayent-Anzère, 9.21; 3. Emery Sébastien, CA Sierre, 9.37; 4. Fort Pierre-Alain, CA Sion, 9.42; 5. Mariéthoz Cédric, CA Sion, 9.45.

**Cadets A, 1972:** 1. Fort Eddy, CA Sion, 13.21; 2. Rey Olivier, SFG Vétroz, 13.27; 3. Clemenco Jean-Yves, CA Sion, 13.36; 4. Petrus Fabian, Brig, 13.52; 5. Lambiel Didier, CABV Martigny, 14.01.

**Cadets A 1971:** 1. Seppey Stéphan, FSG Mâche, 13.07; 2. Dubuis Gabi, SFG Vétroz, 13.42; 3. Perlberger Laurent, CA Sierre, 14.14.

**Catégorie ouverte hommes, 10 km:** 1. Reynard Basil, CA Sion, 35.50; 2. Vouilloz Charli, SFG Vétroz, 35.55; 3. Schnyder Franz-Josef, Gampel, 36.08; 4. Charvet Roger, CA Sion, 36.11; 5. Sauthier Armand, CA Sion, 36.18.

**Catégorie ouverte dames, 5 km:** 1. Torrent Jeanine, Grône, 27.16.

**Catégorie ouverte hommes, 5 km:** 1. Crottaz Bernard, CA Sierre, 19.34; 2. Bühler Hans, CA Sion, 21.20; 3. Moreillon Hugo, Siders, 23.06.

# Pointes aux pieds

Par Pierre Délèze

# Mon enfance passa!

*JE ME SOUVIENS d'une adolescence rêveuse, passionnée. Les vedettes sportives et artistiques me subjuguaient, m'envoutaient. Elles représentaient pour moi une planète inaccessible dont je rêvais, des êtres immatériels, sans défaut, une aspiration de tous les jours. Je ne voyais que les qualités exceptionnelles, le génie propre d'un individu, son adresse à dévaler des pentes enneigées, le son charmeur de sa voix, son habileté à shooter au goal. Le reste n'existait pas, ni ses excentricités, ni ses ratés, ni les reproches que lui adressaient les grandes personnes, ni son compte en banque; je ne savais même pas que les stars en avaient un.*

*Comme beaucoup de mes copains, je m'intéressais aux autographes de personnalités connues. Quel plaisir de croiser Roger Bonvin, l'ancien conseiller fédéral, dans les rues de Nendaz et de lui tendre un chiffon pour une signature que j'égarais aussitôt! Je me rappelle ma joie lorsque mes parents reçurent chez eux l'ancien international de football et assureur, René-Pierre Quentin, et quelle fête lorsque, après une petite séance de dédicace et sous l'influence unanime de leurs enfants, mon père et ma mère contractèrent une assurance auprès de notre idole, malgré un besoin tout qu'évident!*

*De cette époque il me revient à la mémoire un état d'esprit naïf, angélique, une vue des choses plus simple, plus belle. Je n'ai jamais été aussi sportif qu'à cette période de ma vie.*

*Puis les années passèrent, mes camarades et moi-même avons vieilli. Une certaine désillusion s'est emparée d'un certain nombre d'entre nous. Je me surprends aujourd'hui à jeter un œil critique sur des champions, ou sur des vedettes du show-business. Certains de mes copains ont une fâcheuse tendance à ne plus assez souligner les mérites d'un champion, ou le talent d'une personne qui fait de celle-ci un être hors du commun. On remarquera plutôt ses défauts, ses revers, on les recherchera même, comme s'ils nous faisaient plaisir. Il m'arrive de commenter avec un humour féroce les déboires extraconjugaux d'une personnalité politique, de juger sévèrement un acteur célèbre... mais alcoolique et insupportable pour ses proches, de critiquer un sportif auréolé de gloire... mais pingre et gonflé.*

*Pourquoi les grandes personnes ont-elles besoin de tous ces «mais» pour rabaisser les artistes qu'elles admirent? Pourquoi la réussite insolente d'autrui n'a pas le don de toujours plaire aux adultes, alors qu'elle enchante les enfants? La réponse est simple.*

*L'enfant a l'avenir devant lui, le secret espoir d'imiter son idole, la possibilité de suivre ses traces. Le phénomène d'identification au champion se fait d'une manière naturelle, sans refoulement, sans heurts. Il n'en va pas de même chez certains adultes. Regardez ce qui se passe autour des patinoires et des stades de football.*

*L'adulte n'a plus l'espoir des enfants. Il sait qu'il ne sera jamais ni président des USA, ni champion olympique, ni vedette de football. La comparaison peu flatteuse à une personnalité enviée, riche, célèbre teinte parfois son existence d'une légère frustration, d'où l'utilisation des «mais», et le besoin de rabaisser les vedettes pour qu'elles se rapprochent de notre condition modeste, pour se faire croire qu'elles n'ont pas toutes les chances dans la vie.*

*Un monde s'est écroulé entre l'enfance naïve, prête à idolâtrer, et l'âge critique des grands. Je crois qu'une cure de jouvence ferait du bien à tous les passionnés de sport, sport où l'on parle trop souvent de fric, de dopage, de combines. On dit que la pure passion aveugle et nous rend la jeunesse.*

Jean-Pierre

## Ski: communiqués de l'AVCS

### Alpin groupe candidats

**Lieu et date:** 4-8 décembre, Hôtel Eden, Anzère.

**Début du cours:** 4 décembre, à 18 heures.

**Fin des cours:** 8 décembre, à 16 heures.

**Prix:** 150 francs.

**Matériel:** ski SL + RS.

**Excuses:** jusqu'à jeudi 3 décembre à R. Eyer, FO 9, Naters.

**Chef alpin AVCS: R. Eyer**

### OJ nordique

**Entraînement sur la neige.**

**Entraîneur:** Stefan Julier.

Tous les cadres OJ nordiques et tous les OJ 2 et 3 de cadre régional sont convoqués pour un test sur neige à Obergesteln (vallée de Conches). Test classique et skating.

**Entrée:** dimanche 6 décembre, à 9 h 30, Mehrzweckhalle Obergesteln.

**Licenciement:** dimanche 6 décembre, à 16 heures, Mehrzweckhalle Obergesteln.

**Frais de cours:** 15 francs tout compris.

**Equipement:** équipement complet de ski de fond pour classique et skating.

Pour renseignements: chef OJ nordique, Narcisse Russi, Leukerbad, tél. (027) 61 10 24.

## J+S s'adresse aux Valaisans

« PARTICIPEZ AUX JOURNÉES DE SÉLECTION »

# UNE CHANCE D'ALLER A SÉOUL OU A TENERO

**SAINT-IMIER ou Lausanne, Tenero et... peut-être Séoul! Du 26.09. au 1.10.1988 le Comité olympique suisse et l'Association suisse du sport organiseront un camp pour la jeunesse suisse à Séoul. Un Valaisan au moins sera invité en Corée. Comment y parvenir? Lisez la suite...**

**Avant Séoul il y aura le camp de Tenero (Tessin) pour lequel treize places seront réservées aux jeunes Valaisans. Pour obtenir le droit d'être sélectionné, d'un côté comme de l'autre, il faut rêver, espérer, avoir un peu de chance et surtout... participer.**

### Journées de sélection

**Il n'y a pas besoin d'être champion pour participer au camp olympique de jeunesse de Séoul ou encore au camp national ASS-J+S à Tenero. Il faut d'abord prendre part à un des concours sportifs organisés par les services cantonaux de J+S et des fédérations sportives.**

**Les journées de sélection auront lieu le 12 mars 1988 à Saint-Imier et le 30 avril 1988 à Lausanne. Pour les Valaisans les inscriptions sont à adresser au bureau de Jeunesse+Sport à Sion.**

### Règlement

**Les jeunes (filles et garçons) nés en 1968, 1969, 1970 et 1971 peuvent prendre part aux journées de sélection permettant de viser Tenero et Séoul. Chaque participant doit s'inscrire dans trois disciplines au minimum. En se classsant parmi les premiers 60% le participant fait partie du tirage au sort pour le camp olympique de Séoul.**

**S'il ne parvient pas à faire partie de ce premier peloton il sera retenu pour le tirage au sort des concurrents classés dans les trois disciplines pour le camp de Tenero.**

**Alors n'hésitez plus! Inscrivez-vous au concours et retournez votre carte au Service Jeunesse et Sport du canton du Valais à Sion.** Jacques Mariéthoz

*Boxe*

AUX CHAMPIONNATS ROMANDS

# SIX TITRES AU VALAIS

Une centaine de personnes ont répondu à l'appel du club sédunois de boxe pour assister, dimanche à la salle de gymnastique de l'école de Châteauneuf, au tournoi Aimé-Leschot et au championnat romand.

Dix-huit combats étaient au programme et tous ont été de bonne facture.

Les Valaisans s'y sont distingués avec la victoire à ses deux combats du seul Sédunois Alexis Borloz et le gain de la coupe de la meilleure équipe au Boxing Martigny. Les Sierrois Rosario Pio et Nicolas de Girolamo ont dû céder la décision après une âpre bataille. Fabien Zavatini adversaire de Girolamo obtint la coupe du meilleur styliste.

Le challenge Leschot réservé aux débutants a été remporté par le Boxing Nyon.

## Résultats

**Plume:** Alexis Borloz (Sion) bat Joseph Abbate (Villeneuve); **s/légers:** J.-Marie Cazzarolo (Bulle) bat Rosario Pio (Sierre); **s/légers:** Frank Palias (Olls) bat Emile Cheseaux (Monthe); **welters:** Frédéric Devaud (Esq. Ge) bat Santos Cusimano (Neuch.); **moyens:** Régis Rousselot (Carouge) bat Elio Jordan (Collombier); **s/légers:** Raphaël Garcia (Martigny) bat Raphaël Fernandez (Chatelaine); **coq:** Yvan Laterza (Martigny) bat Rodriguez Garcia (Martigny). Très belle démonstration de boxe de ces deux jeunes âgés de 14 ans. **Légers:** John Furletti (Martigny) bat David Deiana (Carouge); **welters:** Fabrice Ruggerio (CLS) bat Giovani Iaccino (Nyon); **plume:** Fabien Zavatini (CLS) bat Nicolas de Girolamo (Sierre); **légers:** Renald Irchi (Ch.-St-Denis) bat Angélo Spinazzola (CLS); **mi-lourds:** Xavier Berrut (Martigny) bat Olivier Baudat (Nyon); **s/légers:** J.-Marie Cazzarolo (Bulle) bat Sébastien Bourban (Esq. GE); **s/légers:** Manuel Tavares (V./Glane) bat Frank Palias (Olls); **welters:** José Manzo (Monthey) bat Frédéric Devaud (Esq. GE); **moyens:** J.-Luc Riedo (V./Glâne) bat Régis Rousselot (Carouge); **s/welters:** Etienne Maury (Nyon) bat André Rottet (Yverdon); **plume:** Alexis Borloz (Sion) bat Alexandre Salerno (Olls).

*Natation*

ASSEMBLÉE DU CLUB SÉDUNOIS

# LA TÊTE ÉMERGE DE L'EAU...

Une quarantaine de personnes ont assisté à l'assemblée annuelle du CN Sion, sous la présidence de M. Jean-Pierre Bühlmann. Au terme de cette réunion qui dura un peu plus de soixante minutes, on peut dire que cette société est bien structurée. Elle pourrait même donner l'exemple pour son organisation. Tous les rapports sont polycopiés et envoyés avec la convocation aux membres afin que ces derniers puissent intervenir en connaissance de cause. Même le rapport du président est dévoilé! Cette manière de procéder permet de gagner du temps pour la partie administrative et de laisser à la discussion la place qu'elle mérite. Ainsi, les rapports ne soulevèrent aucune discussion, tout comme d'ailleurs les comptes de l'exercice, qui bouclent malheureusement par un léger déficit de 4326 fr. 30 pour des dépenses de l'ordre de 33000 francs en chiffre rond. La société n'est pas encore dans les chiffres rouges puisque le capital est de 21400 francs. Mais l'activité prévue pour 1988 et sans ressources financières nouvelles, sera difficile, d'autant plus que l'accent sera mis sur le sport pour tous et la jeunesse. Il est donc souhaitable que les autorités de la ville de Sion rediscutent le soutien à apporter au CN Sion, qui doit être l'une des locomotives de la natation valaisanne.

### Ernest Fanti, membre d'honneur

Le CN Sion avait acquis un rayonnement hors-canton de par les prestations de ses nageurs et de son équipe de waterpolo. Il y a de cela une quinzaine d'années. Et puis il y eut le trou. Actuellement, le cub relève la tête hors de l'eau. C'est de bonne augure pour la jeunesse de la natation, car Sion peut offrir des installations performantes pour que la compétition reprenne ses droits. Il est donc temps de renouer le dialogue avec le chef du service des sports, poste nouveau au sein de la ville. M. Denis Métrailler ou Monsieur sports, présent à l'assemblée, s'exprima dans ce sens, en encourageant les dirigeants du CN à se mettre à table pour trouver des solutions valables pour l'avenir. Avant de mettre un terme à cette assemblée, le président Bühlmann souligna que le club organisera en 1988, les championnats valaisans d'hiver et d'été, ainsi que prochainement la coupe de Noël. Puis il proposa aux participants de nommer membre d'honneur M. Ernest Fanti pour son dévouement à la natation sédunoise depuis plus de vingt ans. Ce qui fut fait par acclamation. **(Peb)**

Le Galion
SION
Night-Club-Cabaret
Une soirée agréable,
une ambiance intime
Un coin
« on the rocks »

Jusqu'au
23 décembre
avec
le quartett

Niki's Band

dans sa
nouvelle formation
...et Gaby, Cristelle, Fatima,
Sabrina, Katia, Halima.
Durant le mois de décembre,
en attraction:
LE DUO ALBERT
dans d'étonnants numéros!

Ouvert 7 jours sur 7

Se recommande:
William Dietschi

SITOTEL

Conseil - expertise - vente - achat
gestion hôtelière et promotion touristique.
Affaire exceptionnelle!

**Expertise de votre hôtel, restaurant, dancing**

Des spécialistes sont à votre disposition.
Pour tous renseignements:
SITOTEL S.A., place du Midi 36, Sion, tél. (027) 41 37 96.
36-659753

A vendre
**bois de pommier et de poirier**
Fr. 60.– /stère.
Tél. (026) 5 45 01.
036-661150

**MARIAGES**

Offrez-vous le plus beau des cadeaux

**le bonheur à deux bien sûr**

Grand choix de partenaires de 20 à 75 ans de toutes régions.

**L'Amitié, centre de recontre**
Rue Boverie 6, 1530 Payerne
Tél. (037) 613 801
de 9 h à 13 h, 17 h à 20 h,
samedi 9 h à 12 h.
17-596389

# Croma «Prestige»: la séduction renouvelée.

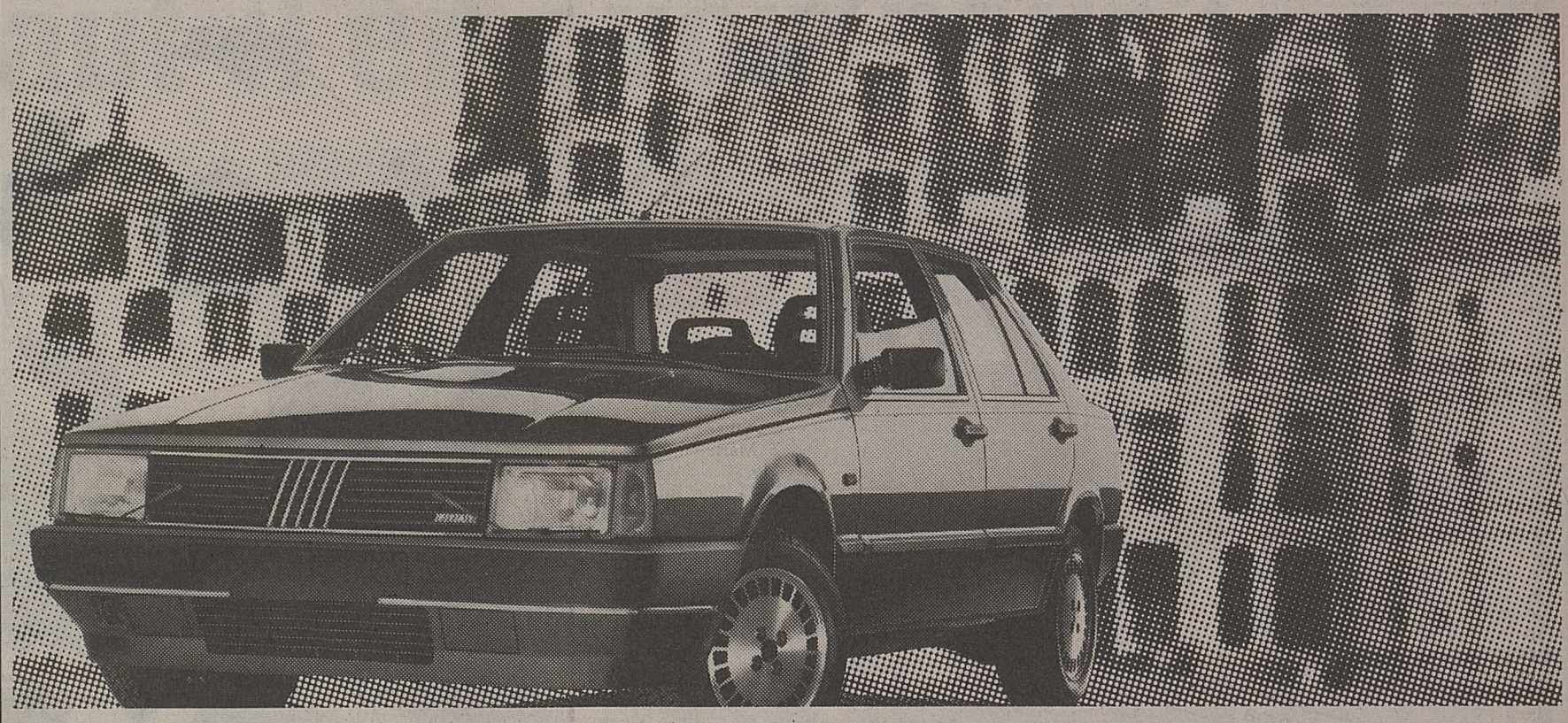

La nouvelle Croma 2.0 i.e. Super «Prestige» est la concrétisation parfaite d'un souci constant d'innovation technique et de fiabilité absolue. A tous les niveaux. L'aboutissement de la perfection grâce aux robots de montage les plus modernes, pilotés par les ordinateurs les plus récents.

**Une offre de rêve!**

De quoi la perfection se compose? Voyez! Peinture métallisée gris polaire, gris quartz ou azur, toit ouvrant électrique, système de bord HiFi Clarion 969 MX, sièges arrière rabattables séparément, glaces athermiques pourvues de jalousies, lève-glaces électriques, chauffage entièrement automatique, rétroviseurs extérieurs réglables électriquement et dotés d'une installation de dégivrage et jantes en alliage léger, le tout anoblissant la conception futuriste générale de la Croma 2.0 i.e. Super «Prestige». Et le véritable amour de la perfection ne se paie pas forcément par des espèces sonnantes et trébuchantes puisque ce modèle exclusif vous sera proposé pour fr. 4350.– de moins que ne vaut en réalité l'ensemble de ses accessoires.

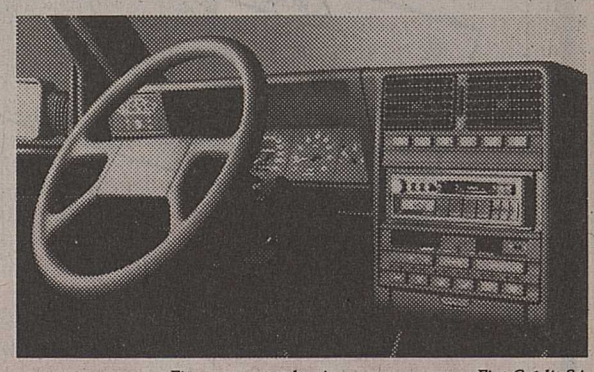

*Financement et leasing avantageux par Fiat Crédit SA.*
*6 ans de garantie anticorrosion.*

## Croma 2.0 i.e. Super «Prestige». Confort et perfection pour fr. 26 850.–

FIAT La nouvelle voie.

**GARAGE BRUCHEZ & MATTER**
1920 MARTIGNY et BAS-VALAIS
Tél. (026) 2 10 28

**GARAGE DE CHAMPSEC**
1950 SION
Tél. (027) 31 39 17

**GARAGE DU PETIT-LAC**
3960 SIERRE
Tél. (027) 55 52 58

**PUBLICITAS**
027/21 21 11

**ANNONCES DIVERSES**

**Mademoiselle,**

vous avez 18 ou 35 ans peu importe. Ne restez pas seule. Je suis là pour vous aider à trouver un jeune homme sympa et ayant une bonne situation. **Faites-moi confiance,** je suis à votre disposition pour toutes vos questions et sans frais.

**Centre de rencontre** à Payerne, de 9 h à 13 h, 17 h à 20 h, samedi 9 h à 12 h.
**Tél. (037) 613 801.**
17-596386

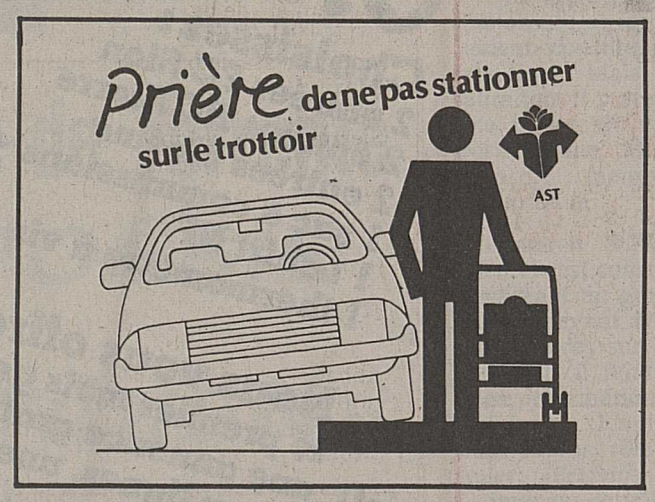


**Cause départ**
A vendre
**parapente Profil**
neuf.
Tél. (027) 38 13 09.
036-305108

**A vendre ancien**
**buffet-ratelier**
**fourneau en pierre de Bagnes cerclé séries de chaises** (viennoises + de bistrot), etc.
Tél. (026) 8 46 19.
036-401290

## ANIMAUX

Magnifique
**chien courant**
10 mois, en pleine santé, cherche nouveau maître avec grand enclos et longues marches assurées.
Tél. (027) 22 61 91 heures de bureau.
036-050956

**Perdu**
**à Saint-Pierre-de-Clages**
**chatte**
tigré foncé.
Tél. (027) 86 57 41.
036-305107

A vendre
**jeunes chiennes**
1 Cocker
Fr. 500.–
1 Setter Gordon
Fr. 500.–
**3 chiots**
**Kuwatz Tatras**
Fr. 250.–.
Tél. (027) 23 39 12.

**PRÊTS**
Combien voulez-vous?
fr. _ _ _ _ _
Discret
Rapide
Efficace
**AFFIDO**
Ag.fin. D'Angelo & Cie
Rue A. Steinlen 5
1800 VEVEY
021/ 921 08 47

Donnez de votre sang. Sauvez des vies!

**RESPECTEZ la nature!**

## LE MARCHÉ DU MARDI

### *Petites annonces privées*

Ecrivez ci-dessous le texte de votre annonce en majuscules (une lettre, signe ou espace par case). Reportez le montant correspondant sur un bulletin de versement à Publicitas Sion, **c.c.p. 19-485-8.**

**L'annonce ne paraîtra qu'après réception du montant**

Rubrique: ..... Date de parution: .....

2 lignes 12.–
3 lignes 18.–
4 lignes 24.–

**Pas d'annonce sous chiffre, ni commerciale**

Nom: ..... Prénom: .....

Rue: ..... NPA, localité: .....

Tél.: ..... Date: ..... Signature: .....

N° de l'abonné: .....

☐ Annonce gratuite de 2 lignes* (pour abonnés, par année) Veuillez indiquer le nom exact de l'abonné
☐ Annonce payante*
*Cochez ce qui convient.

**Délai:** – Annonces payantes: vendredi à 16 heures à Publicitas Sion
– Annonce gratuite: jeudi à 15 heures à Publicitas Sion.

**Nos rubriques:** A vendre - On cherche - Demandes d'emploi - Véhicules - 2-roues - Accessoires autos - Immobilier vente - Immobilier location - Vacances - Animaux - Divers.

nouveau
tissus center
nouveau

★★★★★

**Divers tissus** hiver — **Fr. 2.-**
**Pantalons** pour enfants en velours côtelé — **Fr. 9.-**
**Chemises hommes** en flanelle — **Fr. 10.-**
**Jeans hommes et dames** délavés — **Fr. 30.-**

★★★★★

En vente seulement à **Sion,** rue de la Dixence 19
33-553955

# Abonnez-vous et choisissez

**Choisissez:**

**2 entrées FC Sion**
**(ou) 2 entrées HC Sierre**
**" 2 entrées cinéma**
**" 1 sac à commissions +**
**1 t-shirt NF**
**" 1 thermomètre à vin (jusqu'à épuisement du stock)**

**Nous vous offrons en plus:**

**le premier mois gratuit**
**(et) une annonce gratuite dans le marché du mardi (deux lignes, une fois par année)**

***Attention: chaque mois tirage au sort, 5 montres NF à gagner***

**Souscrivez dès ce jour un abonnement au**

**Nouvelliste**
***et Feuille d'Avis du Valais***
**LE TRAIT D'UNION DES VALAISANS**

**Avec chaque semaine le supplément NF magazine**

**Le soussigné souscrit un abonnement au NF dès ce jour jusqu'au 31 décembre 1988**

**Nom** .....

**Prénom** .....

**Adresse** .....

.....

**Date** ..... **Signature** .....

**Cadeau choisi*** .....

***Pour le t-shirt, prière de nous préciser la grandeur (S-M-L ou XL)**

**Ce coupon est à détacher et à retourner à l'administration du «Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais» rue de l'Industrie 13, 1951 Sion. L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite un mois avant l'échéance.**

Valais enquête

DÉVIATION AUTOROUTIÈRE DE MARTIGNY

# Faut-il en avoir peur?

**Elle ne sera probablement pas ouverte avant 1992. Pourtant on y pense déjà, certains même depuis près de dix ans. Alors, épouvantail ou bénédiction, la déviation autoroutière de Martigny? Ni l'un ni l'autre sans doute. Mais plutôt, pour les différents groupements d'intérêts concernés, l'occasion de faire preuve d'un dynamisme renouvelé.**

Un point fait l'unanimité: la déviation est une nécessité. Elle permettra de désengorger la ville et d'améliorer la qualité de vie des habitants.

## Une chance et un risque

«Tout changement dans les habitudes est à la fois une chance et un risque» déclare M. Pascal Couchepin à propos de la déviation. «Une chance, car elle oblige les gens à se demander comment être attractifs. Un risque pour la ville, si les autorités, les citoyens et les commerçants ne font rien. D'aucuns auront peut-être des difficultés, mais d'autres, comme les commerçants de l'avenue de la Gare, se battent bien.»

Les autorités communales examinent la question depuis une dizaine d'années. «Le conseil a toujours travaillé dans cette optique: que Martigny ait un nom. Des investissements ont été faits pour créer une image de la ville avant que la déviation n'arrive.»

Quelques exemples en vrac: le soutien aux fondations culturelles, la création ou la participation à des parkings souterrains, l'embellissement du Bourg et d'autres lieux de la cité.

## Encore des créneaux

A M. Michel Albasini, président de l'Union des commerçants, la déviation ne fait «pas autrement peur». Il est cependant conscient que des efforts sont nécessaires. «Nous avons une carte à jouer et il faut le faire avant que la déviation soit ouverte. Nous devons être compétitifs par rapport aux autres villes valaisannes.»

Après le projet «Ville fleurie» réalisé par la commune à l'instigation de l'union, M. Albasini envisage d'autres animations, comme l'ouverture non-stop des magasins aux heures de midi. «Offrir des commerces différenciés et spécialisés est un atout important. Il y a encore des créneaux à exploiter: une boutique de cadeaux pour hommes ou de décorations de table pour mariages.»

## Des exemples desquels s'inspirer

«Au niveau de l'hôtellerie, l'autoroute et la déviation devraient constituer un apport bénéfique. Mais pour la restauration, il y aura sans doute une baisse, du moins au début» estime M. Dominique Delasoie, membre d'Hotels Corporation.

«Environ 90% de notre clientèle est constituée de gens voyageant en groupes. La déviation devrait avoir assez peu d'incidences sur cette catégorie. Mais il faudra une meilleure information pour les individuels.» L'animation aura bien sûr un rôle important à jouer: «Prenons l'exemple de Colmar ou de villes du canton d'Uri qui ont su se rendre attractives: les gens sortent de l'autoroute pour les visiter.»

## La fin des nuisances

Pour M. Gérard Vallotton, la déviation marquera surtout la fin de certains désagréments. «Nous n'avons absolument aucune crainte, au contraire! Avec le trafic actuel, nous avons beaucoup de nuisances dues au bruit. La clientèle sera bien plus tranquille après le contournement.»

Le président de la Société des cafetiers émet cependant deux souhaits. «Il faudrait que la place Centrale soit plus accueillante. Il faudrait surtout que tous nos collègues comprennent l'importance de l'accueil. Une touche personnalisée est indispensable dans chaque établissement.»

## Suivez la flèche

Même souci de l'accueil chez les responsables du tourisme. Chez eux, cette notion passe aussi par l'information. «L'entrée et la sortie de la ville seront équipées de centres d'information» explique M. Georges Saudan, directeur de l'Office régional du tourisme (ORTM). «Une signalisation autoroutière avancée est également prévue et des panneaux placés dans la cité signaleront les hôtels.»

Le remaniement des locaux de l'ORTM s'inscrit dans la même ligne. «Nous voulons en faire quelque chose de vivant, que ces bureaux soient une vitrine de Martigny» déclare le président de la société de développement M. Pierre Dal Pont. «Nous allons aussi continuer à encourager les manifestations d'importance.»

## Des atouts

«Je suis optimiste» lance pour sa part M. Bernard Schmid. Et de poursuivre: «La déviation est une chance formidable, car par l'autoroute on se rend plus vite d'un point à un autre. Reste à Martigny à avoir une politique d'accueil dynamique et aux commerçants de se montrer plus agressifs.»

Le président de la société des arts et métiers insiste sur les atouts de la ville, lieu traditionnel de rencontre. «Martigny a un nom, et cela aussi est une chance. On peut la comparer à Montreux: les effets de la déviation s'y sont fait sentir au début, mais la ville a récupéré très vite.»

MANUELA GIROUD

Forum

# Françoise de Torrenté

## «LA POÉSIE NAÎT DU QUOTIDIEN»

Elle est Valaisanne, elle vit à Paris et écrit des poèmes! Je m'attendais à la trouver campée sur son petit nuage. Je me suis trompée. Françoise de Torrenté a les pieds bien sur terre. **«Je crois que le fait d'être valaisanne m'incite inconsciemment a être très terrienne. Je m'assume poète tout en vivant le quotidien qui est mon lot et c'est dans le quotidien que soudain surgit l'inspiration d'un poème. Ça dure dix minutes comme cela et je sais que ce qui n'est pas écrit dans cet instant là est perdu!»**

Voilà comment elle explique son métier de poète, Françoise de Torrenté! Sans grandes phrases, sans emphase et toujours en gardant présent à l'esprit que tout est poésie si on sait voir et entendre...

– Vivre à Paris, écrire des poèmes. N'êtes-vous pas une privilégiée?

**– Ah! Complètement! Absolument! Depuis ma plus tendre enfance d'ailleurs et j'en suis tous les jours reconnaissante à la vie! Mais c'est aussi un choix qui n'est pas facile tous les jours, qui peut être porteur d'angoisse!... Faire de la poésie n'est pas un luxe facile comme on le croit. Pour moi c'est essentiel, peu importe le lieu et l'heure. Je ne peux échapper à la poésie! Même si on ne peut en vivre matériellement, c'est une nourriture vous comprenez?**

Pourtant si elle est une privilégiée, Françoise de Torrenté n'a pas traversé que des chemins parsemés de roses. En 1984, elle perd son mari qui s'éteint d'un cancer: **«J'avais toujours écrit, mais des petites choses que je ne trouvais pas très belles. Mais ce rendez-vous avec la souffrance, puis avec la mort, ça a été le déclic, le jaillissement de tous ces poèmes que je portais finalement en moi! Il était musicien, nous partagions les mêmes choses, la scène, la chanson. Mais cette mort m'a aussi délivrée de quelque chose de très lourd et en même temps je me suis retrouvée. Seule mais moi-même. J'étais dès lors libre en écriture et j'ai laissé sortir tout ce que je sentais, mais avec une certaine rigueur!»**

Et c'est alors la création de tous ces poèmes que Françoise de Torrenté a consignés dans un ouvrage au titre évocateur: «Les contes pervers qui vident les yeux» édité à l'Age d'Homme.

– Pervers? vous avez dit pervers?

**– Mais pas le pervers pris dans le sens du mal. Non. La perversité de ce qui ouvre les yeux et qui les vide. Le pervers de la connaissance, celle qui va au-delà des mots. L'illumination de ce qui est révélé sans savoir d'où ça vient. J'ai longtemps cru écrire en dominant réellement ce que j'écrivais. Puis je me suis aperçue que quelque part la poésie nous dépasse. Elle passe au travers de nous. Elle vide les yeux, le cœur, l'âme...**

Françoise de Torrenté, parce qu'elle bénit son enfance valaisanne qui l'a mise sur le chemin du beau, du vrai, est revenue tout exprès de Paris pour offrir son ouvrage aux Valaisans. Elle dédicacera demain, jeudi, dès 16 heures, à la librairie La Liseuse, chez Françoise Berclaz-Zermatten à Sion, son recueil de poésie. A lire absolument! Parce que c'est très beau!

ENTRETIEN
DANIÈLE DELACRÉTAZ

# «Je quitterais le conseil...»

*S'il est des gens qui éprouvent une joie sans nuage aucun à l'idée de la déviation, ce sont les locataires de la zone industrielle. Vaste et très bien équipée, elle pèche cependant par le prix élevé de ses terrains. «Mais la commune en a encore à louer» souligne le président Couchepin.*

*Et lorsqu'on lui demande, en guise de conclusion, s'il a de l'espoir quant à la prospérité de «Martigny-la-déviée», le chef de l'exécutif répond par une boutade. «Bien sûr que j'en ai! Sinon, je quitterais immédiatement le Conseil communal. Or, je n'ai pas la moindre intention de le faire...» Voilà qui est clair.*

**Un ministre à Vouvry** 21

VERBIER
**Echange culturel soviéto-suisse** 22

**Un livre pour le Grand Stockalper** 24

SION ET SAVIÈSE
**Fâcheux court-circuit** 24

**Les «Volets verts» à Vercorin** 26

# A perdre... haleine

**Souvenez-vous...**

**Elle était votre voisine de table et vous n'aviez cessé de vanter les mérites de «votre» gigot avant de le servir tendre et rosé.**

**Avaient suivi salade et boursin, le tout arrosé de fameux crus.**

**A l'heure de la digestion, quand – phénomène bien connu – les visages se couperosent et l'attitude fléchit, vous vous étiez penché vers elle, amical et complice, prolixe surtout.**

**Sans doute auriez-vous dû remarquer dans sa silhouette un imperceptible recul, une gêne mal dissimulée.**

**Mais, pour cela, il eût fallu que vous prissiez conscience de votre... haleine.**

**Car, diable, vous dégagiez des effluves sournois, des bouffées redoutables, des exhalaisons insoutenables.**

**Eh oui, vous aviez simplement oublié l'ail!**

**Rassurez-vous.**

**Aujourd'hui, grâce aux Japonais, le problème est résolu: les firmes Sanko Chemical et Mitsui and Co produisent un ail qui ne sent pas (mais garde le goût original) en plongeant les bulbes dans une solution d'acides, ce qui détruit les enzymes responsables des relents bien connus.**

**Dorénavant, vous pourrez converser en toute quiétude. Mais le gigot n'aura peut-être plus le même attrait, la salade la même complicité et le fromage ce petit plus qui...**

**A quand la fondue sans odeur?**

M. Tichon

Humeur

## Pour que le Valais ne devienne pas un cul-de-sac

# OUI

**à Rail 2000 le 6 décembre**

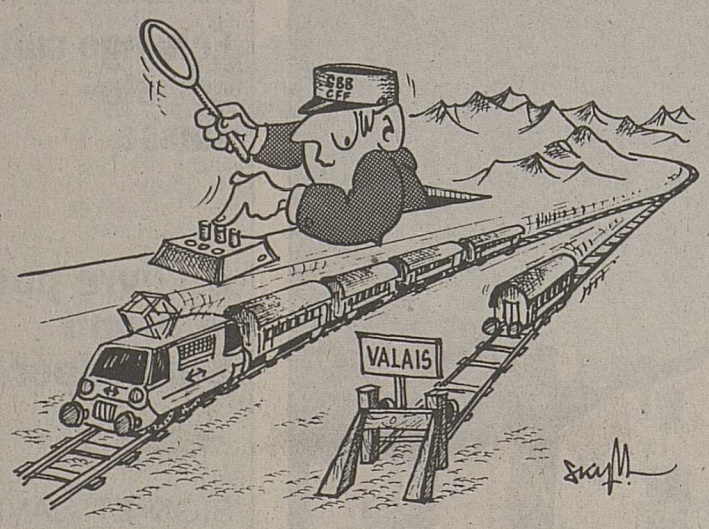


Comité valaisan pour Rail 2000

36-661218

---

Pour faire face à sa forte expansion, notre société cherche à s'adjoindre

## trois collaboratrices

**pour le canton du Valais**

**Si vous:**
– possédez une excellente présentation
– aimez les relations publiques
– possédez une voiture personnelle.

Venez rejoindre notre team et découvrez notre formation assurée par les cadres de l'entreprise.

Une réelle opportunité est offerte à une personnalité de valeur.

Les candidates intéressées sont priées de prendre contact au **(021) 27 01 71 à 76,** afin de fixer un rendez-vous.

22-634975

---

Nous cherchons, tout de suite ou à convenir

## serrurier-constructeur

**Nous demandons:**
– un à deux ans de pratique
– capacité de travailler d'une manière indépendante.

**Nous offrons:**
– travail varié
– salaire intéressant
– bonnes prestations sociales.

Suisses, permis B ou C.

Tél. (027) 23 49 23.

036-661094

---

## Entreprise de la périphérie de Sion

cherche

## employée de commerce G

avec CFC.

Age minimum: 25 ans.

Faire offres manuscrites avec photo et curriculum vitae sous chiffre W 36-661200, Publicitas, 1951 Sion.

036-661200

---

Entreprise de maçonnerie et béton armé du Valais central

**cherche**

## collaborateur technique

– Pour calcul de soumissions, organisation et conduite de chantiers, métrés, prix de revient, relations avec la clientèle.

– Nous offrons une situation d'avenir à un candidat sachant faire preuve d'initiative et ayant le sens des responsabilités.

– Entrée en fonctions: à convenir.

Faire offre avec curriculum vitae, sous chiffre P 36-900016 à Publicitas S.A., 1951 Sion.

---

# OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

TRAVAIL TEMPORAIRE

Nous cherchons

## monteurs électriciens électriciens en automobiles

Suisses ou permis B ou C.

1870 Monthey, 5, pl. Tübingen-Le Cerf, **025-71 76 37**

Membre du Syndicat professionnel FSETT

---

Pour tout de suite ou date à convenir, nous cherchons

## 1 bon peintre en bâtiment

CFC ou 3 ans d'expérience.
– Prestations sociales de premier ordre.
– Travail varié et bien rémunéré.
– Voiture d'entreprise éventuellement.

Contactez-nous au (025) 71 63 12 pour fixer un rendez-vous.
Sans permis s'abstenir.

036-661095

---

Nous cherchons

● **inst. sanitaire**

● **mont. en chauffage**

Suisses ou permis B ou C.

Tél. (027) 22 30 44.

036-660891

---

Nous cherchons

● **peintres CFC**

Suisses ou permis B ou C.

Tél. (027) 23 32 03.

036-660919

---

## Orchestre de danse

3 musiciens, **encore libre pour le 31 décembre.**
Niveau musical élevé, répertoire soigné des années 40 à 70.
Préférence sera donnée à établissements hôteliers ou restaurants de bon niveau et cadre sympa.
Egalement disponible pour soirées dansantes, galas, etc.

Tél. (027) 55 32 58
ou (021) 944 24 84 repas.

036-302131

---

TRAVAIL TEMPORAIRE

Nous cherchons

## monteurs en chauffage installateurs sanitaire

Suisses ou permis B ou C.

1870 Monthey, 5, pl. Tübingen-Le Cerf, **025-71 76 37**

Membre du Syndicat professionnel FSETT

---

Je cherche

## sommelière

Age souhaité: 18–25 ans.
Sans permis s'abstenir.
Entrée fin décembre ou date à convenir.

Tél. (027) 22 79 77.

"Le Pub" SION

---

Pharmacie du Haut-Plateau cherche

## préparatrice en pharmacie

**R. Emery, Pharmacie du Centre 3962 Montana.** Tél. (027) 41 28 28.

036-050894

---

Nous cherchons

## personne de confiance

pour s'occuper du ménage et des soins d'une personne handicapée à son domicile durant les week-ends.

Pour de plus amples renseignements et pour faire vos offres, veuillez écrire à: AVHPM, Hôtel-de-Ville 18, 1920 Martigny.

036-091063

---

Hôtel-café-restaurant du Chablais vaudois cherche pour entrée le 1er janvier 1988 ou date à convenir

## 1 sommelier(ère)

## 1 commis de cuisine

## 2 aides de maison

Faire offre sous chiffre JB 89-173 à ASSA Annonces Suisses S.A., case postale 240, 1820 Montreux.

036-828813

---

Tout de suite jeune dame tient à disposition

## certificat de capacités

**café-restaurant Valais et Vaud** pour personne intéressée ou sommelière la journée.

Tél. (025) 65 14 61, 8 h 30 - 15 h. (025) 71 80 54 dès 17 h. S'adresser à Françoise.

036-100985

---

**Métral S.A., rue du Simplon 154, 1920 Martigny**
engage

## employé(e) de commerce

avec expérience et connaissances en informatique

## dessinateur(trice) en installations sanitaires

## dessinateur(trice) en chauffage

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et prétentions de salaire.

036-050890

---

**Secrétaire**

## cherche place

à mi-temps, dès début janvier 1988. Région Martigny.

Tél. (026) 2 32 04 heures de bureau.

036-401292

---

Cherchons pour votre région

## vendeuses dynamiques

aimant l'esthétique. Formation assurée. Véhicule indispensable.
Excellent salaire.

Renseignements au **(022) 64 36 82.**

22-045621

---

On cherche **pour Sion,** janvier et février 1988

## manœuvre

Nourri éventuellement logé.
Sans permis s'abstenir.

Tél. (027) 22 18 67 le matin.

036-050737

---

## Secrétaire

français, anglais, bonnes connaissances allemand + informatique, **cherche emploi à 70-80%, à Sion,** dès début février ou à convenir.

Ecrire sous chiffre T 36-302173, Publicitas, 1951 Sion.

036-302173

---

**Pizzeria La Bohème, Conthey**
cherche pour tout de suite ou à convenir

## serveuse

Sans permis s'abstenir.

Tél. (027) 36 38 28.

036-050902

---

**Café Industriel, Granges**
cherche

## sommelière

Se présenter ou téléphoner au (027) 58 38 98.

036-050910

---

**Urgent!**
Cherchons

## représentant(e)s

uniquement mois de décembre.

Tél. (021) 799 17 33.

22-354508

---

**Hôtel de l'Ours les Collons**
cherche pour la saison d'hiver

## femme de ménage

✆ 027/58 21 01

---

**Café de la Poste Saillon**
cherche

## sommelière

Entrée tout de suite.

Tél. (026) 6 22 32.

036-050946

---

**Boulangerie Dubey, Sion**
cherche pour janvier 1988

## boulanger

Tél. (027) 22 31 31.

036-050870

---

**Dame 26 ans,** sans permis

## cherche travail

dans l'hôtellerie pour mars 1988, expérience.

Tél. (027) 31 45 68.

036-302108

---

## Employée de bureau 26 ans

cherche emploi varié à Sion.

Ecrire sous chiffre R 36-302172, Publicitas, 1951 Sion.

036-302172

---

On cherche pour la saison 1988

## fromager

sachant traire à la main et à la machine.

Tél. (026) 4 18 83.

036-050950

---

## Jeune fille 24 ans

cherche emploi à Sion ou environs dans café ou restaurant, du 10.1.1988 au 31.3.1988.

Tél. (027) 22 44 70.

036-302166

---

**Ecole privée de Lausanne** cherche

## professeur de physique et mathématiques

pour les classes terminales de maturité, possédant bonne formation, sens pédagogique et expérience de l'enseignement.
Entrée en fonctions: début janvier 1988.

Faire offres sous chiffre 1 M 22-635835 à Publicitas, 1002 Lausanne.

---

## Jeune homme 25 ans

Permis B et permis voiture cherche n'importe quel travail, entre Martigny et Sierre.

Tél. (027) 86 29 16.

036-302170

---

Vos annonces

**027 21 21 11**

---

# ANNONCES DIVERSES

## "Alors, tu viens?"

Ton sang aussi, ça compte!

Service de transfusion CRS

Donnez votre sang. Sauvez des vies!

---

Restez en forme

**La fumée...**
...peut gêner le conducteur et les passagers. S'il y a des fumeurs dans la voiture, une bonne aération s'impose. (tcs)

---

---

Nous cherchons, pour notre siège de Sion, un

## collaborateur

pour les services expédition, économat et autres tâches.

**Conditions:**
– CFC dans une branche manuelle, de préférence dans la menuiserie
– langue maternelle française avec bonnes connaissances de l'allemand
– permis de conduire
– âge souhaité 25 à 35 ans.

**Nous offrons:**
– travail très varié requérant de l'initiative
– prestations financières et sociales d'une grande entreprise.

Les offres manuscrites avec curriculum vitae sont à adresser à:

Société de Banque Suisse
Service du personnel
1950 **Sion.**

Société de Banque Suisse

ÉVÉNEMENT A LA GALERIE D'AGAUNE

# Dix-sept artistes exposent à Saint-Maurice

*SAINT-MAURICE (ruc). – «Cela me faisait mal au cœur de voir des cuisines dans ces magnifiques locaux.» C'est M. Ferdinand Rohner qui nous le disait samedi soir à l'heure d'un vernissage peu banal: 17 artistes réunis pour une superbe exposition. M. Rohner a donc repris la surface, éliminé les cuisines, et fait ce cette Galerie d'Agaune un haut lieu culturel bas-valaisan.*

*C'est la quatrième exposition mise sur pied par M. Rohner et Mme Berthouzoz; une exposition «mamouth», puisque quelque 113 œuvres sont présentées.*

*Tous les artistes contactés ont répondu favorablement, notait samedi soir M. Rohner. On découvre donc, réunis pour l'occasion, Marguerite Burnat-Provins, Simone Guhl-Bonvin, Daniel Bollin, Jean-Pierre Coutaz, Joséphine Delessert, Jean-Paul Faisant, Charles Menge, Cécile Neuenschwander, Bernadette Olsommer, Charles-Clos Olsommer, Mizette Putallaz, Jean- Claude Rouiller, René-Pierre Rosset, Lucas Strienski, Walter Willisch, Alfred Wicky et Christiane Zufferey.*

A l'heure du vernissage de l'exposition, samedi soir. A gauche Daniel Bollin, en discussion avec M. Ferdinand Rohner.

*Une belle palette d'artistes dont le lien commun est sans doute la vocation. Un terme cher à Maurice Zermatten qui, dans un hommage à René-Pierre Rosset, disait: «J'aime des hommes que leur vocation consume. Ils ont quelque chose de rare. Avec la même foi, malgré les épreuves qu'ils rencontrent sur leur route, ils conservent la vocation chevillée au corps et à l'âme.»*

*L'exposition restera ouverte jusqu'au 24 décembre. Heures d'ouverture: de 9 h à 12 heures et de 14 h à 18 h 30. La Galerie d'Agaune est fermée le lundi.*

FIN DE SAISON POUR LE NOBLE JEU DE CIBLE

# Le souvenir d'un grand homme: Armand Bochatay

**SAINT-MAURICE (ruc). – Le Noble Jeu de Cible, dans le Bas-Valais, c'est une véritable institution. Fer de lance des sociétés valaisannes, la société dispose, année après année, d'une activité débordante. Samedi soir, un terme a été mis à la présente saison. C'est l'occasion d'une formidable remise de challenges. C'est aussi le moment de rendre hommage aux grands hommes qu'a connus la société.**

Le Noble Jeu de Cible de Saint-Maurice, depuis de nombreuses années, fait partie des sociétés actives. Durant le présent exercice, plus de cent-cinquante tireurs se sont mesurés. Samedi soir, ils étaient plus de cent à participer au traditionnel souper de fin d'année, présidé par M. Christian Dorsaz. Une soirée mise à profit pour remettre les challenges aux vainqueurs des différentes catégories. Les responsables de ces catégories ont aussi été remerciés. C'est également à eux que revient le mérite d'un tel engouement: MM. Laurent Thurler (300 mètres), Pierre Gay (50 mètres), Gilbert Deferr (25 mètres), Hansi Thönen (petit calibre), Christophe Arlettaz (air comprimé), Jean-Marc Saillen (pistolet petit calibre) et Rémy Biselx (responsable des jeunes tireurs).

Samedi soir, outre les prix, un diplôme de membre vétéran a été remis à M. Pierre Ducret. C'est le sixième «honoré» de la société. Mais cette soirée aura surtout été mise à profit pour rendre hommage à un grand homme, M. Armand Bochatay, ancien conseiller national, décédé en 1982. La carabine mise en jeu en 1977 par M. Bochatay, a été attribuée samedi soir à M. Pierre Ducret. Mais la lutte pour son obtention a été très chaude, puisque M. Paul Barman termine à trois points seulement, sur les dix ans de mise en jeu! C'était à celui qui la gagnerait le plus souvent en dix ans. M. Ducret l'a gagnée trois fois, M. Barman également. M. Ducret empoche également la médaille d'argent du Bas-Valais.

## Les principaux gagnants

**300 mètres:** challenge Armand Bochatay, Pierre Ducret; challenge Noble Jeu de Cible, Pierre Ducret; challenge FASS Ruffieux, Jean-Baptiste Ruppen; challenge Bureau technique Rey-Bellet, Gildo Chiapponi; challenge Willy Lüthi, Willy Lüthi; challenge Pierre Chevalley, Etienne Mariaux; challenge Léonce Baud, Jean-Michel Haefliger; challenge Agaunoise, Georges Crittin; challenge Guy-François Panchard, Pierre Ducret; challenge Vétéran, Paul Barman.

**Challenge jeunes tireurs:** Yves Formaz.

**50 mètres:** Challenge Louis Vuilloud, Bernard Zermatten; challenge Georges Favre, Bernard Zermatten; challenge Pierre Gay, Amy Joris; challenge Christian Dorsaz, Antonio Da Campo; challenge Bernard Zermatten, Bernard Zermatten.

**Petit calibre:** Challenge Match anglais, Pierre Ducret; challenge Maîtrise 3 positions, Patrice Ducret; challenge Maîtrise 2 positions, Albert Schelling; challenge Tir de clôture, Jean-Louis Biochat; challenge Jeunes tireurs, Olivier Ducret; challenge Section, Patrice Ducret; challenge Tir handicap, Carole Richard.

**Fusil air comprimé:** Challenge Maîtrise NJC élite, Jean-Louis Boichat; challenge Maîtrise NJC juniors, Patrick Coquoz; challenge Tir handicap élite, Gildo Chiapponi; challenge Tir handicap juniors, Patrice Ducret; challenge Maîrise combinée élite, Francine Amherd; challenge Maîtrise combinée juniors, Patrice Ducret; challenge 100 coups élite, Francine Amherd; challenge 100 coups juniors, Patrick Cocquoz.

**Pistolet air comprimé:** Challenge Centani, Bernard Zermatten; challenge Henry Pierre, Amy Joris.

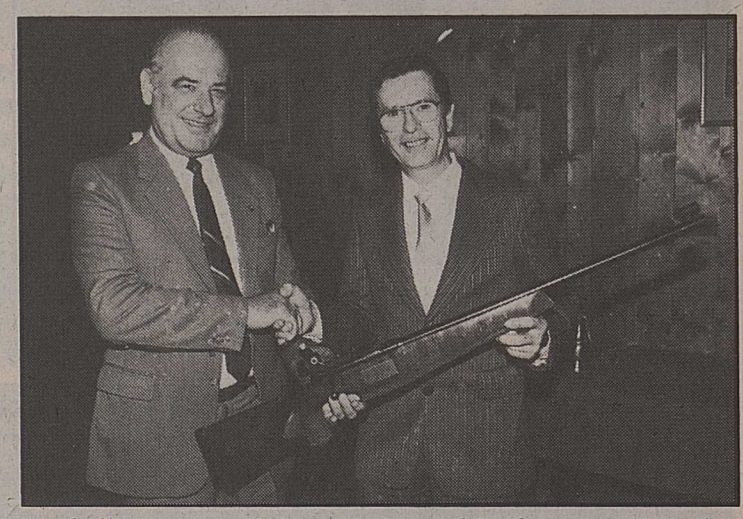

*Le challenge mis en jeu par M. Armand Bochatay, en 1977, s'est joué pour trois petits points entre Paul Barman, à gauche, et Pierre Ducret. C'est ce dernier qui l'emporte.*

*Tous les vainqueurs de challenge; une pépinière de fins guidons...*

RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

# Un ministre à Vouvry

**VOUVRY (gib). – Nos amis jurassiens s'intéressent de très près à la façon dont notre canton a réformé l'enseignement public secondaire inférieur. Hier, une délégation de ce jeune canton romand était à Vouvry afin de visiter son cycle d'orientation et entendre les responsables valaisans du Département de l'instruction publique. Le conseiller d'Etat Bernard Comby, chef du DIP, recevait pour l'occasion le ministre jurassien du même département de l'instruction publique, M. Gaston Brahier.**

Les participants jurassiens furent fort bien reçus par une importante délégation valaisanne composée, outre de M. Comby, de MM. Joseph Guntern, Anselme Pannatier, Claude-Ivan Chanton, inspecteur, Guy Voide, inspecteur, Albert Arlettaz du CO de Vouvry, Georges Bonvin du CO d'Hérens, Narcisse Seppey, Bernard Dupont, Lévy Dubuis, et Jean-Pierre Rausis.

M. Comby présentait hier matin la nouvelle loi sur le cycle d'orientation. M. Chanton, inspecteur, s'attachait quant à lui à l'explication de la grille horaire, laissant à son collègue M. Voide le soin de dresser un tableau exhaustif des programmes. Les écoles primaire, secondaire et la politique scolaire firent également l'objet d'un tour d'horizon avant qu'un apéritif ne permette à MM. Brahier et Comby de prendre la parole.

## Vouvry: remarquable

Le conseiller d'Etat valaisan devait parler de l'exemple de Vouvry, «une commune qui a réalisé des réformes remarquables dans le domaine social, parce qu'elle avait compris que ces réformes allaient de pair avec un développement économique». En évoquant le système scolaire intégré, M. Comby devait déclarer: «Nous n'avons pas inventé la lune, mais nous avons voulu permettre aux jeunes d'avoir le maximum de chances dans le choix d'une voie professionnelle. Nous avons voulu éviter d'imposer ce choix à l'élève. Ainsi, jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire, l'élève peut choisir entre la voie des études et celle d'un apprentissage.»

## Redevables

Le ministre jurassien, M. Brahier, devait pour sa part remercier le canton du Valais et la commune de Vouvry pour leur accueil chaleureux. «Nous vous sommes redevables de combien de choses. Nous avons voulu venir chez vous parce que vous êtes un canton périphérique comme le nôtre.» Au sujet de la loi scolaire, le ministre déclarait hier matin: «Nous avons apprécié la liberté que vous avez laissée aux communes.»

## Demain à Euseigne

La semaine passée, la délégation jurassienne effectuait une visite similaire au Tessin. Demain, elle sera en Valais, pour découvrir un cycle d'orientation de montagne, celui du val d'Hérens à Euseigne.

*De gauche à droite: MM. Bernard Dupont, président de Vouvry, Gaston Brahier, ministre jurassien, Bernard Comby, conseiller d'Etat, et Albert Arlettaz, directeur du CO de Vouvry.*

# La Tosca à Saint-Maurice

SAINT-MAURICE. – Vendredi sur la scène de la grande salle du Collège de Saint-Maurice, les jeunesses culturelles du Chablais présenteront la Compagnie d'Opéra italienne de Milan dans une des plus grandes œuvres du répertoire, la Tosca, de Puccini.

De prestigieux chanteurs apporteront leur concours à ce spectacle: les cantatrices Yasukoi Sato, Maria Lantieri et Norma Ross-Palacios, et celles des Bruno Dal Monte, Angelo Nosotti, Dan Serbac, Se Won Park et Rolf Björling.

Tirée de l'œuvre de Victorien Sardou, qui fit les belles heures d'un public avide d'un certain romantisme, la Tosca fut adaptée en livret italien en trois actes par Illica et Giacosa. Giacomo Pucci est âgé de 42 ans lorsqu'il en écrit la musique. Elève du très-sucré compositeur Ponchielli, subissant l'influence de Verdi, Puccini sort des sentiers battus, conventionnels, de l'opéra italien de la fin du siècle; la Tosca, créée en avril 1900 à Rome, connaît immédiatement un succès international, triomphant devant les publics les plus traditionnels, malgré son langage musical extrêmement audacieux pour l'époque.

Le langage musical de Puccini, et bien plus encore son orchestration sont en avance sur leur temps. Puccini a rendu à l'orchestre, par une large individualisation des timbres, une force et une densité qu'avait négligées Verdi.

Innovant dans l'expression de la voix humaine sans jamais la maltraiter, les audaces de Puccini anticipent celles de Debussy et Ravel, ne serait-ce que par l'étonnant chromatisme des premiers accords de la Tosca.

Une œuvre prenante, l'une des plus belles du répertoire italien. A ne pas manquer. Ce spectacle bénéficie de l'appui du service culturel de Migros Valais.

Location: Bureau des JCCSM, rue Chanoine-Broquet 2, 1890 Saint-Maurice.

Tél. (025) 65 18 48, de 9 à 11 heures et de 16 à 18 heures.

# Sion: la fête annuelle de la maison Saint-François

*Dès 8 heures, samedi matin, la maison Saint-François s'est animée. Les sœurs et les pensionnaires accueillaient, dans une franche bonne humeur, les nombreux visiteurs venus en amis admirer l'exposition-vente, organisée par les soins de Sœur Franciska, responsable, entre autres occupations, du bricolage.*

*Il y avait là une profusion d'objets, tous faits à la main et avec talent par les personnes âgées.*

*Une quantité de napperons, pulls pour enfants, arrangements floraux et cartes de Noël avaient été confectionnés mais aussi un nombre incroyable de petits chefs-d'œuvre inspirés du sport. Et tout particulièrement du FC Sion, auquel les religieuses et leurs protégés portent une grande admiration.*

*Dimanche, ce fut la fête. Les pensionnaires recevaient leurs enfants, leurs familles, leurs amis. Ils s'étaient pomponnés, leurs visages étaient gais, leurs yeux rieurs.*

*Tous se sont régalés, ont chanté, joué, dansé et, invités et pensionnaires ont participé à un concours organisé par Sœur Franciska. Il s'agissait de deviner le nom d'une adorable poupée que le vainqueur «empocherait». Concours pour le moins ardu.*

*C'est un hôte de marque, Dominique Cina, qui eut, après le match contre Aarau, l'honneur de proclamer, sous les applaudissements, le nom peu usuel de la poupée: «Selma».*

*Cinq dames l'avaient donné: Mmes Ambord, Simone, Hubert, Fournier et Rappaz. Un tirage au sort les départagea. La première remit la poupée à la seconde, qui la remit à la maman de Dominique.*

*Que de générosité! Une très réconfortante journée en vérité!*

**France**

# Echange culturel soviéto-suisse à Verbier

**VERBIER (pag). – Présence inhabituelle ce dernier week-end à Verbier. Une délégation de la Fondation culturelle soviétique de Moscou a en effet été reçue par diverses personnalités de la grande station bagnarde. But de ce contact inédit: poser les premiers jalons d'un échange culturel qui devrait déboucher sur une collaboration plus «concrète» entre la fondation soviétique et la future salle d'exposition du Hameau de Verbier.**

*M. Patrick Messelier, directeur de l'Office du tourisme de Verbier remet à M. Novozhilov un ouvrage sur la station entremontante.* **(Photo FLASH Verbier)**

C'est à Genève que les représentants soviétiques ont commencé leur périple helvétique. Emmenée par M. Vladimir Novozhilov, vice-président de la Fondation culturelle de Moscou, cette délégation répondait ainsi à l'invitation lancée par M. Richard Burton, le président du groupe des compagnies Burton.

Au programme de ce séjour genevois figurait la visite des installations de photolitho, d'imprimerie et de reliure de BCK Graphic Arts S.A. Une entreprise qui a décroché un important contrat avec les milieux artistiques russes, puisqu'elle a été choisie pour reproduire les peintures des musées Pushkin et Hermitage.

Reçus par M. Guy-Olivier Segond, les hôtes soviétiques ont aussi évoqué la possibilité d'étendre cette collaboration culturelle en organisant des expositions à Genève bien sûr, mais aussi à Verbier. Verbier qui va en effet offrir à ses hôtes un centre d'exposition permanent, centre qui est en voie de réalisation au cœur du Hameau de Verbier.

## Premiers jalons

C'est donc pour poser les premiers jalons d'une collaboration prometteuse que M. Novozhilov et ses deux assistants ont mis le cap sur le Valais. Avec comme objectif, une rencontre avec diverses personnalités de la station, mais aussi la visite du Hameau de Verbier, actuellement en construction.

Premier volet de cette rencontre, le souper officiel a permis au directeur de l'Office du tourisme de Verbier, M. Patrick Messelier, de remettre au vice-président de la fondation un ouvrage sur la sation bagnarde.

Le lendemain était réservé à la visite du Hameau de Verbier, ce gigantesque complexe actuellement en construction au cœur de la station et qui accueillera aussi bien des chalets résidentiels, qu'un musée, une chapelle, un minicentre commercial et surtout un centre d'expositions permanent.

## La médaille de la fondation

C'est naturellement cette dernière construction qui a motivé la venue de la délégation russe à Verbier. Les représentants de la fondation culturelle se sont en effet déclarés très intéressés par ce centre culturel aménagé en montagne. Une notion inconnue dans leur pays ou la culture se concentre dans les grands centres urbains.

Les délégués soviétiques ont été si agréablement surpris qu'ils ont promis d'étudier la possibilité d'organiser au Hameau de Verbier une exposition itinérante d'œuvres d'art. A suivre donc.

A noter encore que cette rencontre enrichissante aura aussi été prétexte à une remise de cadeaux. Ainsi, M. Novozhilov a voulu marquer sa reconnaissance à M. Pierre Dorsaz en lui offrant la médaille de la fondation. Une médaille tirée à 100000 exemplaires qui donne droit au libre passage dans tous les musées, salles de spectacles et... centres sportifs d'Union soviétique.

*Pierre Dorsaz présente la maquette du Hameau de Verbier aux témoins de cet échange culturel, notamment à l'extrême gauche, M. Novozhilov.* **(Photo FLASH Verbier)**

NOËL A MARTIGNY

# Restaurant du cœur an II

**MARTIGNY (gram). – On ne change pas une formule à succès. Un restaurant du cœur sera une nouvelle fois organisé à la salle communale de Martigny. C'est pour le soir du 24 décembre.**

**On lui doit le premier «resto du cœur» valaisan. L'an dernier, Alain Darriet reprenait à son compte l'idée chère à Coluche pour, ponctuellement, le soir de la Nativité, offrir aux solitaires octoduriens comme aux indigents un Noël qui ait une signification et ressemble à ce que la plupart d'entre nous connaissent.**

**Coup d'essai, coup de maître. Malgré eux, Alain Darriet et son état-major qu'il ne faudrait pas oublier ont créé un besoin.**

**Sollicités à nouveau cette année, ils ont dit oui. Tout comme la commune de Martigny qui a gracieusement mis des locaux à disposition.**

### Boutsen et les autres

**Les organisateurs bénévoles se sont déjà mis en campagne. Ils ont fait appel à la générosité de grandes surfaces comme de particuliers pour fournir victuailles et cadeaux.**

**Un importateur installé dans la zone industrielle de Martigny a fourni toute une série de jeux éducatifs qui, parallèlement à cette opération placée sous le signe de la chaleur humaine, seront remis aux pensionnaires du home de la Pierre-à-Voir de Saxon. La nourriture résultant de ce restaurant du cœur prendra également le chemin de Saxon.**

**Alain Darriet a déjà reçu de nombreux témoignages de sympathie. C'est le cas notamment du pilote de F1 Thierry Boutsen, du boxeur Mauro Martelli et de la chanteuse Carole Rich.**

**Le curé et écrivain de Finhaut Marcel Michellod a souligné dans un message que cette initiative le réjouissait pour constituer une très belle application de l'Evangile.**

**Bref, un peu partout, on salue à l'avance ce Noël pas tout à fait comme les autres qui démontre que la solidarité n'est pas un vain mot.**

ORATOIRE NOTRE-DAME-DE-LA-TOUR

# VINGT ANS DÉJÀ

*MARTIGNY (gir). – Au soir du 1er décembre 1967, Mgr Angelin Lovey, prévôt du Grand-Saint-Bernard, bénissait l'oratoire Notre-Dame-de-la-Tour. Quelques paroissiens et les personnes ayant collaboré à la construction du monument assistaient à la cérémonie.*

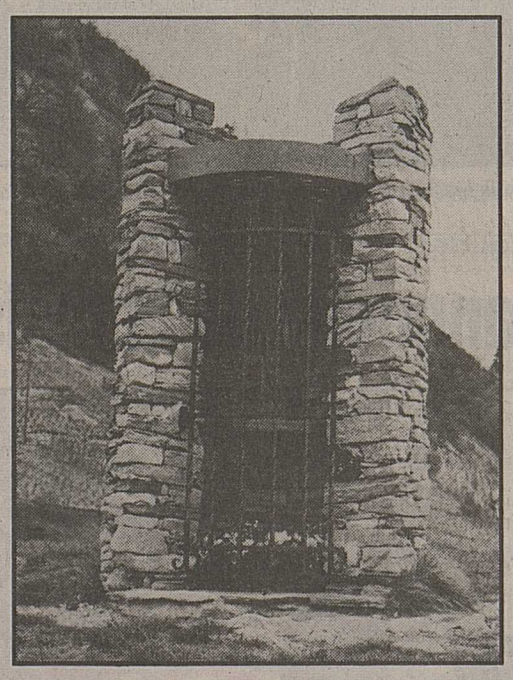

## Une histoire simple

*En 1965, une dame se présente au prieuré et suggère d'ériger un oratoire près de la tour de la Bâtiaz. Dans sa générosité, elle laisse une certaine somme pour couvrir les frais. Après discussion avec le prieur Marcel Giroud, le projet est accepté. La commune n'y voit aucune objection: le terrain appartient à l'Etat du Valais.*

*Suivent deux années de tractations avec l'architecte cantonal. Les travaux durent un mois et le 27 novembre 1967, l'édifice est achevé.*

*Une histoire simple que celle de ce petit oratoire dont la grille protège une statue de la Vierge. En vingt ans, que de fidèles s'y sont rendus pour adresser une prière à Notre-Dame ou pour déposer des fleurs à ses pieds...*

DÉCEMBRE AU CENTRE DE LOISIRS

# Théâtre, informatique et... carnaval

MARTIGNY (pag). – Pas de répit pour le Centre de loisirs de Martigny. En ce mois de décembre, la villa des Vorziers va en effet à nouveau ressembler à une marmite bouillonnante d'où vont sortir nombre d'activités aussi diverses que le théâtre, l'informatique ou... le carnaval.

## A vos puces

En ce mois de décembre, le centre de loisirs va tout d'abord mettre l'accent sur l'informatique. L'atelier d'informatique va en effet proposer aux personnes intéressées des rendez-vous tous les mercredis de 15 à 17 heures, ainsi que les vendredis (4, 11 et 18) de 19 h 30 à 21 heures. Jeunes et adultes, néophytes et génies pourront ainsi titiller les puces des MacIntosh et Smaky.

Les enfants ne seront pas oubliés non plus en cette fin d'année. Le mercredi, ils pourront suivre les cours de bricolage. Le mercredi toujours, l'atelier d'expression et de mouvement continuera aussi ses activités.

## Un char

Le centre communique aussi qu'un groupe pour la création d'un char au cortège du carnaval vient de se constituer. Toutes les personnes intéressées à la formation d'un groupe musical ou à la création de ce char sont invitées à la prochaine réunion du groupe qui aura lieu vendredi prochain dès 19 h 30 à la villa des Vorziers.

Rappelons enfin que les cours de théâtre et d'expression corporelle vont battre leur plein durant ce mois de décembre à des dates que le centre de loisirs communiquera bien volontiers aux intéressés. Il suffit pour cela de téléphoner au (026) 2 79 78 ou d'écrire au centre de loisirs, route des Vorziers 2, case postale 463, 1920 Martigny.

A bon lecteur, salut...

## Radio Martigny

### Mercredi

06.00 La Première de RSR.
10.00 Le flash infos.
10.05 Clin d'œil avec Pierre-Alain Roh.
10.15 C'est à vous pour pas un rond, bourse d'échange gratuite.
11.00 Nostalgie à plein tube...
12.00 Les jeux de midi.
12.30 La Première de RSR.
18.00 Les informations internationales, régionales et locales.
18.55 Dialogue énergétique.
19.00 Jouons sur 90.8.
19.05 Enfantillages.
19.15 Cinéma magazine avec Hervé Rey et Michel Mottier.
20.00 Bol d'air avec Vick Parker et son invité, la formation Wonderland un groupe chaux-de-fonnier qui chante en italien.
22.00 FM & Compagnie avec PAR.
24.00 Musique de nuit.

# Finhaut: les rois du tir

FINHAUT (gram). – Saint Sébastien a couronné ses champions. Leurs noms? Gabriel Lonfat (élites), Charly Lugon-Moulin (vétérans) et Roland Lugon-Moulin (juniors).

On prend les mêmes et on recommence. Tenant du trophée dans la catégorie élite, Gabriel Lonfat s'est une nouvelle fois imposé au terme de neuf passes disputées tout au long de la saison. Mais l'ancien président de la société a dû batailler ferme pour, à l'usure, dicter sa loi. Il faut dire que ce concours interne a laissé sur le carreau pas mal de concurrents puisque seul une vingtaine sur les quelque cinquante inscrits ont terminé l'épreuve.La remise des challenges et des médailles s'est déroulée samedi dans un établissement public de la place à l'occasion du souper annuel de la société de tir Saint-Sébastien auquel participait notamment le président de commune M. Maxime Gay-des-Combes.A noter que le groupement fort de cent cinquante membres mettra sur pied, en 1989, le tir de la fédération du Bas-Valais. Une compétition qui se disputera sur les nouvelles cibles polytroniques que les Fignolains ont fait installer.

*Les rois du tir: MM. Charly Lugon-Moulin et Gabriel Lonfat. Manque le junior Roland Lugon-Moulin.*

**RÉDACTION DE MARTIGNY ET ENTREMONT**
Avenue de la Gare 8
✆ (026) 2 42 96/97

**Pascal Guex**
✆ (026) 2 56 76

**Michel Gratzl**
✆ (026) 2 45 79

**Gérald Métroz**
✆ (026) 8 83 13

**Marcel Gay**
✆ (026) 2 34 17

# Valenti: visite commentée

MARTIGNY. – A la suite de nombreuses demandes, une visite commentée de l'exposition actuellement en cours à la Fondation Pierre-Gianadda sera organisée le jeudi 10 décembre à 20 heures.

Le commentaire sera assuré par M. Bernard Blatter, directeur du Musée Jenisch de Vevey. Rappelons que ce musée avait présenté des œuvres d'Italo Valenti dans le cadre de l'exposition intitulée «Les peintres du silence». Cet événement regroupait six artistes choisis par Bernard Blatter pour leur affinité de démarche et de tempérament.

C'est donc en connaisseur, et en ami fidèle de l'artiste, que Bernard Blatter viendra évoquer l'actuelle rétrospective et enrichir l'approche de l'œuvre d'Italo Valenti. L'exposition, présentée jusqu'au dimanche 13 décembre seulement, est ouverte tous les jours de 10 à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures.

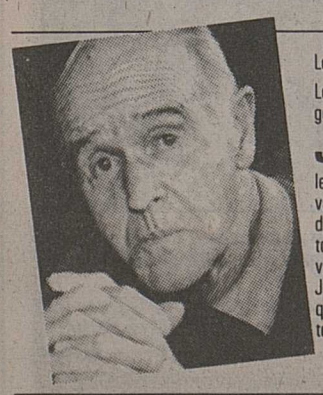

Loi sur l'UVT et les sociétés de développement.

Loi sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger.

## Je voterai 2 X OUI

le 6 décembre prochain car, d'une part, je souhaite que la vente de résidences secondaires aux étrangers soit facilitée d'une manière raisonnable et parce que d'autre part, j'estime toujours que le tourisme est indispensable à l'économie de nos vallées alpestres.

J'émets surtout le vœu que dans ce développement économique indispensable, notre pays garde son âme. Nous devons tous nous y employer.

Rodolphe Tissières,
ancien conseiller national

## Pourquoi je dirai OUI

à la loi sur l'acquisition d'immeubles aux personnes à l'étranger?

Je prends en exemple: Un industriel étranger fonde dans notre canton une petite entreprise et crée des emplois. Pour cela, il peut acquérir les terrains et bâtiments nécessaires. Par contre, en cas de rejet de la loi, il ne pourrait plus acquérir un pied-à-terre, une résidence secondaire pour faciliter les visites de son entreprise et profiter pleinement de son séjour dans notre canton.

Il n'y a pas que le tourisme qui est concerné le 6 décembre. C'est tout un volet de la promotion économique du canton qui doit être sauvegardé.

Raphy Darbellay,
président de la Foire du Valais

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

## A VENDRE A MARTIGNY

Atelier avec appartement
Surface totale 600 m²
PRIX BRUT Fr. 910.— le m²

*PROMOTION-VENTE*

DI S/E/C/L/I

*TEL. 026/24745*

ainsi qu'un DEPOT de 1000 m²
par unité de 100 m²
**PRIX DE L'UNITE Fr. 94000.—**

A louer à **Sion,** av. de Tourbillon 76, à 5 min. du centre ville

**appartements**
**3 ½ pièces 98 m²**

avec balcon, Fr. 950.– + charges. Libres tout de suite.

Construction soignée. Cuisine moderne.

Parking couvert Fr. 50.– non couvert Fr. 30.–

Tél. (027) 22 10 21 ou 38 41 03.

036-661199

**Crans-sur-Sierre**
A louer en bloc ou séparément

**2 magasins**

120 m² et 56 m². Bonne situation.

Tél. (027) 41 18 04 privé et
41 10 61.

036-050951

A louer à **Sion,** centre ville, dans immeuble résidentiel neuf, Pratifori 8

**magnifiques appartements**
de grand standing.

2 ½ pièces combles avec 2 balcons Fr. 1150.–
4 ½ pièces avec jardin d'hiver et balcon dès Fr. 1375.–
Garage Fr. 100.–
Charges non comprises.

Pratifori 8, 1951 Sion
Tél. (027) 22 00 77
h. blaser sa
agence immobilière

36-657137

# Qui copie quoi?

MINOLTA

MINOLTA EP 490 Z

MINOLTA

**Une fois de plus, MINOLTA étonne les spécialistes en lançant une nouveauté mondiale: le MINOLTA EP 490 Z.**

Le premier copieur universel à quadruple zoom qui copie en deux couleurs en une seule opération. Vous obtenez directement des copies deux couleurs à partir d'originaux noir/blanc et disposez de 4 couleurs à choix. Vous pouvez aussi reproduire directement en couleur le logo de votre entreprise. Et ce faisant, agrandir et réduire en continu. De A5 à A3, ou de A4 à A6.

Avec le nouveau EP 490 Z de MINOLTA, vous entrez dans l'ère de la copie créative. Et gagnez en efficacité grâce notamment au duplex, à l'édition, à la superposition, sans oublier les éléments de commande clairement disposés et la cadence remarquable de 30 copies/minute.

Le MINOLTA EP 490 Z deviendra un collaborateur polyvalent qui répondra à tous les besoins actuels, au bureau et à l'atelier. Et le service après-vente proverbial de A. Messerli SA couronnera le tout!

☐ J'aimerais en savoir plus sur le EP 490 Z. Veuillez bien m'envoyer le prospectus.
☐ Je m'intéresse aussi aux autres copieurs MINOLTA. Veuillez m'envoyer la documentation complète.

Nom:
Entreprise:
Adresse:
NPA/Localité:

NF

**Représentation générale pour les copieurs Minolta: A. Messerli SA, 39, rue de Lausanne, 1950 Sion, Tél. 027/ 23 34 33/43. Succursales à Bâle, Berne, Coire, Genève, Lausanne, Lucerne, Lugano, St-Gall et Zurich/Glattbrugg.**

Messerli

LE TECHNICIEN DU BUREAU DE L'INFORMATION.

A deux pas de Sion
à Châteauneuf-Conthey

A LOUER

**UN APPARTEMENT**
**DE STANDING,**
**CONFORTABLE ET BIEN ÉQUIPÉ VOUS ATTEND**

- Belle cuisine en cerisier, entièrement équipée de tous les appareils modernes dont vous rêvez
- 2 salles d'eau
- cheminée dans plusieurs logements
- grand balcon ou terrasse, jardin au rez
- garage et place de parc

**tous vos désirs seront comblés.**

**2 ½ pièces, 74 et 91 m² dès Fr. 780.–**
**3 ½ pièces, 95 m² dès Fr. 925.–**
**4 ½ pièces, 142 m² dès Fr. 1130.–**

**VENEZ EN JUGER PAR VOUS-MÊMES**
**le mardi et le vendredi de 17 h 30 à 19 h**
**et**
**le samedi de 11 h à 12 h 30**

**UN BUREAU DE LOCATION (tél. 36 48 19) EST OUVERT A VOTRE INTENTION**

**Vous pouvez également contacter**

**PROMOTION IMMOBILIÈRE INNOCENT FONTANNAZ**
**Av. de la Gare 25 - 1950 SION - Tél. 23 27 88**

**ou**

ADIM sa

**AGENCE IMMOBILIÈRE** Rue du Château 1
1814 La Tour-de-Peilz ☎ 021/9446262

## Bouveret

**Villas de vacances**
**2 × Fr. 200 000.– terminée**
**1 × Fr. 220 000.– terminée.**

Directement de l'entrepreneur R. Némoz.

**Tél. (037) 64 22 34**
**(021) 803 22 82.**

036-828793

**SIERRE**

Situation centrale
Vue superbe et imprenable

**attiques**
**avec terrasses**

- **Appartement 115 m² + terrasse 100 m².** Living avec cheminée, cuisine moderne, 2 salles d'eau luxueuses avec baignoire Jacuzzi, 3 chambres, barbecue. **Fr. 450 000.–**
- **Appartement 141 m² + terrasse 60 m².** Grand living d'env. 40 m², cuisine moderne avec garde-manger, 2 salles d'eau, 3 grandes chambres avec armoire. **Fr. 490 000.–**

Pour traiter: D. Lathion.

cogestim sa

maupas 6, 1004 lausanne, (021) 20 88 77

SVB

**Sion**

**Route de Wissigen** à louer

**appartement meublé**
**3 ½ pièces**

Libre tout de suite.
Fr. 890.– plus charges.

Tél. (027) 22 42 50-52
22 76 89, privé.

036-661106

## Cadeau de Noël

Offrez-vous
**un appartement résidentiel de 5 pièces**
**à Sion, sur le coteau**

132 m², magnifique situation, hypothèque à disposition.
Prix à discuter. Rabais 5% en cas d'achat avant la fin de l'année.

Ecrire sous chiffre J 36-050717, Publicitas, 1951 Sion.

036-050717

Particulier cherche à acheter

**terrain à bâtir**
**800-1000 m² env.**
**ou maison neuve ou à rénover**

avec terrain.
Région: **Grimisuat, Diolly.**

Ecrire sous chiffre C 36-661224, Publicitas, 1951 Sion.

036-661224

A louer à **Martigny** dans le centre CBM Tennis

**atelier**
**de 144 m²**

(avec chauffage, électricité, téléphone), pour janvier 1988.

Tél. (026) 2 75 26.

036-660955

**Urgent!**

Cherche

**logement**
**4 ou 5 pièces**

région Lens.

Tél. (027) 31 34 44 et 81 13 75.

036-050891

**A louer à 5 minutes de Sion**

**petite maison neuve en duplex**

2 chambres, 2 salles d'eau, salon, cuisine, cave, buanderie, place de parc, verger 400 m², chaînes françaises. Fr. 800.– charges comprises.

Tél. (027) 23 31 83 le matin.

036-302174

**A louer**

**Immeuble le Provençal-Fully**

**appartement neuf**
**4 ½ pièces**

au 4e étage, 117,50 m² + grand balcon, cheminée. Place de parc. Libre tout de suite.
Loyer Fr. 1050 + env. Fr. 200.– de charges.

Tél. (026) 2 72 20.

036-660504

ARTA

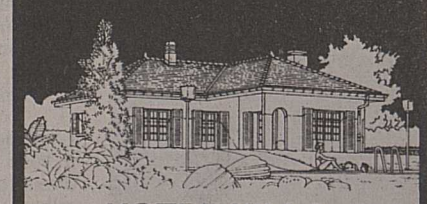

**VOTRE VILLA**

Tout ce que vous devez savoir avant d'entreprendre la construction de votre villa!
- nombreux conseils indispensables
- 24 modèles de villas
- prix forfaitaires garantis
- descriptif de notre construction traditionnelle

**BON** pour un catalogue gratuit
Nom
Adresse
Tél.:

ARTA SA, av. de l'Avant-Poste 4
1005 Lausanne Tél. 021/22 06 22

A BRÛLEFER

# On a vendangé le «Saint-Eloi»

SION (wy). – Spectacle insolite hier matin dans les vignes du domaine de Brûlefer, propriété de la maison Charles Bonvin Fils. Sous la conduite du métral Gérard Zuchuat, on procédait à la vendange du «Saint-Eloi», un célèbre fendant qui fait la fierté de la maison. Une tradition que l'on perpétue chaque année le 1er décembre.

Pour ne pas affaiblir la vigne, on choisit chaque saison un parchet différent. Près de 2000 mètres carrés sur lesquels on laissera mûrir ou flétrir les grappes, qui ne seront cueillies qu'au début décembre. Cette tradition est née d'une coutume plus que centenaire. Déjà à la fin du siècle passé, une part de la vendange n'était cueillie qu'en fin d'année, placée dans un tonneau qui passait l'hiver dans la guérite de Brûlefer. Une réserve que l'on dégustait lors des travaux du printemps. La pratique est devenue tradition...

### Des grappes encore saines

«Des vendanges le 1er décembre? Seul le climat exceptionnel du Valais permet cette performance...» affirme le directeur Jacques Guhl. Sur place, on a pu constater que les grappes sont encore saines. La plupart des grains sont dorés et pulpeux, les autres, atteints de pourriture grise, ont séché. L'enveloppe du grain est devenue perméable, l'eau s'est évaporée, laissant une importante concentration de sucre.

Si la moitié de la récolte s'est envolée dans la nature, aspirée et butinée par le soleil valaisan de novembre, il en reste tout de même près de 2000 kilos, d'excellente qualité. Et avec un sondage qui atteint en moyenne plus de 115 degrés Oechslé...

### A boire frappé!

La vendange sera pressée, le moût débourbé après quarante-huit heures. Le temps nécessaire aux fermentations alcooliques et malolactiques, et le «Saint-Eloi» sera filtré en février, puis mis en bouteilles en avril. Un vin qui peut s'apparenter au sauternes «Château d'Yquem», puisqu'il vit les mêmes phénomènes que le prestigieux vin bordelais. Il peut atteindre 17 degrés d'alcool, et avoir quelque 30 à 50 grammes de sucre résiduel.

Le «Saint-Eloi» est un vin de dessert, qu'il faut boire frappé. Certains connaisseurs le préfèrent toutefois à l'apéritif. Un vin qui complète la large gamme de fendants, de dôles et de spécialités que la maison Bonvin «personnalise» avec ses appellations «Domaine».

De la gaieté hier dans le domaine de Brûlefer, inondé de soleil. Contraste avec certaines années, où il avait fallu libérer à la pelle les ceps couverts de neige, pour trouver les grappes... Cette année, saint Eloi s'était montré plus clément!

LES AMIS DE RIVES DU RHÔNE

# Soutien généreux du Lion's-Club

**SION (wy). – Le foyer des Rives du Rhône est une institution créée à Sion pour venir en aide aux anciens toxicomanes qui ont la ferme intention de s'en sortir. Thérapie basée sur l'effort physique, le travail à la ferme, le sport, la vie en communauté. Si l'efficacité du système est prouvée, reste à assurer la réinsertion sociale des pensionnaires au terme de leur séjour au foyer.**

C'est l'un des objectifs que se sont fixés les Amis de Rives du Rhône, une association qui tenait son assemblée générale à Sion la semaine dernière. Présidée par M. Hermann Pellegrini, l'association compte actuellement 160 membres. L'an prochain, elle bénéficiera d'un important soutien du Lion's-Club, qui se chargera de réunir une grande partie des fonds nécessaires à la rénovation de la ferme sédunoise.

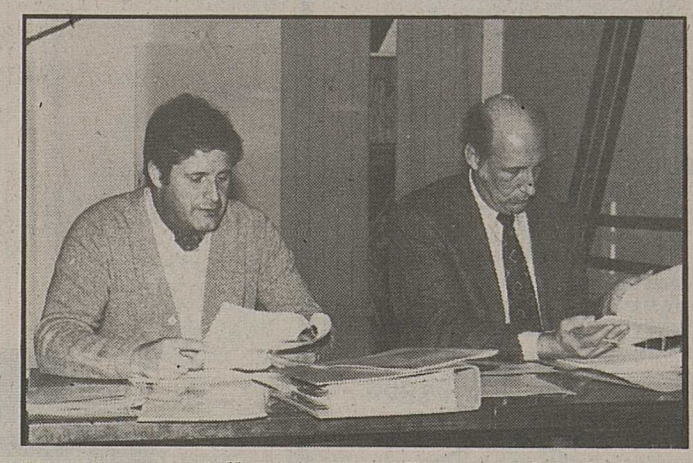

*MM. Hermann Pellegrini et Jean Zermatten, lors de la présentation du rapport d'activité.*

### Un nouveau départ...

Lors de leur placement en foyer, plusieurs pensionnaires n'avaient pas terminé leurs études ou leur formation professionnelle. Au terme d'un séjour qui peut durer plusieurs années, cette situation ne facilite pas la recherche d'un emploi. Les Amis de Rives du Rhône s'emploient dans ces cas à aider financièrement leurs protégés qui désirent reprendre un apprentissage, voire les études interrompues. Aide sous forme de bourse ou de prêt d'honneur, couronnée de succès dans la plupart des cas. Ou encore dans la recherche d'une place d'apprentissage. Pour les bénéficiaires de ces actions, c'est un nouveau départ dans la vie...

Des aides financières plus ponctuelles sont également possibles, grâce à la générosité des membres de l'association, ou à l'organisation d'actions de soutien, que ce soit à l'occasion du dîner de gala de Verbier ou de ventes d'œuvres d'art, généreusement offertes par des artistes valaisans. L'argent ainsi récolté permet l'achat de matériel d'exploitation pour le foyer, l'atelier ou la ferme, d'équipements sportifs, ou encore de participer financièrement aux frais de la Haute-Route que parcourent chaque année les pensionnaires.

### L'aide appréciée du Lion's-Club

Depuis plusieurs années, le foyer désire disposer d'un mayen, qui servirait pour l'estivage du bétail de la ferme, mais aussi de point de départ pour des excursions sportives en hiver. Un projet sur la commune d'Hérémence a échoué, mais une autre possibilité a pu être trouvée ailleurs. Les tractations sont en cours et nous y reviendrons en temps voulu.

Un autre objet préoccupe actuellement les responsables de l'association. La rénovation de la ferme du foyer est urgente, mais la fédération propriétaire n'est pas en mesure de prendre en charge ces travaux, puisqu'elle est engagée financièrement dans d'autres constructions, telles que la rénovation de la villa Flora à Sierre ou la construction d'un centre d'accueil pour alcooliques dans le Haut-Valais.

Les participants à l'assemblée auront appris avec satisfaction qu'une solution a été trouvée. Le coût de la rénovation s'élevant à près de 600000 francs, le 50% sera couvert par les subsides du canton et de la Confédération. Le solde, soit près de 300000 francs, sera trouvé grâce à diverses actions qui seront réalisées l'an prochain par le Lion's-Club.

A relever que l'assemblée générale, à laquelle participaient également Mme Monique Paccolat, conseillère nationale, le conseiller d'Etat Bernard Bornet, le conseiller communal Follonier et le directeur du foyer, M. Pierre-Yves Albrecht, a été suivie d'une représentation théâtrale donnée par les pensionnaires du Foyer Rives du Rhône.

UN LIVRE POUR LE GRAND STOCKALPER

# Le roi du sel et de l'or

**UVRIER (vp). – Gaspard Jodoc Stockalper, dit le Grand Stockalper, a été le véritable maître du Valais au XVIIe siècle. Peu de livres d'envergure ont malheureusement été écrits en français sur ce personnage. C'est pourquoi les Editions Slatkine viennent de sortir un ouvrage qui n'est autre que la traduction en français de l'étude magistrale écrite en 1953 par l'historien haut-valaisan Peter Arnold. Le texte est vivant, simple, susceptible de captiver n'importe quel lecteur. Ce livre était présenté hier par Mlle Mathilde de Stockalper, descendante directe du Grand Stockalper (13e génération), qui l'a traduit avec plusieurs collaborateurs dont Jean Graven.**

Quelques descendants directs de la famille Stockalper étaient aussi présents, notamment Mme André Bonvin-Stockalper, dont les fils se sont vu refuser par le Conseil d'Etat, il y a une dizaine d'années, le changement de nom. La chose était importante pour cette famille qui n'a plus de descendants mâles directs portant le nom de l'illustre ancêtre.

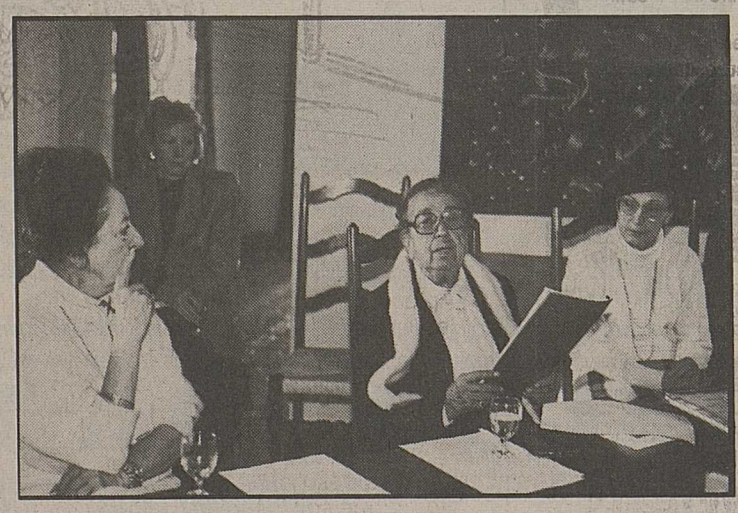

*Mlle Mathilde de Stockalper, descendante directe du Grand Stockalper (13e génération) a traduit avec plusieurs collaborateurs l'œuvre de Peter Arnold. On la voit ici entourée de quelques membres de sa famille au castel d'Uvrier.*

### Au castel d'Uvrier

La présentation de la publication s'est faite au castel d'Uvrier qui est aujourd'hui propriété de Provins, mais qui fut autrefois l'une des nombreuses demeures du Grand Stockalper. M. Jean Actis, directeur de Provins, a accueilli les auteurs, l'éditeur du livre et les personnalités présentes, tandis que M. Pascal Thurre a décrit pour les journalistes – avec l'enthousiasme qu'on lui connaît – la destinée de celui qui possédait des mines d'or, de plomb, de cuivre et de fer, y compris dans le val d'Hérens. Relevons que le tome I évoque l'ascension de Gaspard Jodoc Stockalper tandis que le tome II, à paraître, retracera la conjuration exercée contre le chevalier du Saint-Empire et son retour au palais qui porte son nom à Brigue. Ce palazzo fut le plus grand château privé de Suisse.

### L'épopée d'une vie

De Stockalper fut le roi du sel à une époque où cette denrée servait de monnaie d'échange entre les nations. Né en 1609, il mourut en 1691 après avoir été grand bailli du Valais, châtelain de Martigny, gouverneur de Saint-Maurice, roi du commerce entre Paris et Milan. Il traitait d'égal à égal avec les empereurs et les rois.

### Louis XIV jaloux

Louis XIV lui-même enviait ses richesses et prétendait qu'il aurait pu «couvrir de plaques d'or le château de Versailles s'il avait eu la fortune du Stockalper.»

Brigue, la «Briga dives» était pratiquement à lui. Il y fit construire château, hôpital, couvent, collège, écoles, et même un zoo! Stockalper fit également creuser un canal qui reliait le Léman à Vouvry. Il avait des propriétés un peu partout en Valais et en Italie et s'offrait les services d'une dizaine d'orfèvres. Il portait des bijoux que lui avaient offerts Philippe d'Espagne, Anne de France, Louis XIV et les papes Clément IX et Urbain VIII. Mais il affichait aussi sa culture humaniste et plus d'une de ses devises est restée célèbre. Le livre qui vient d'être édité se lit comme un roman, d'une traite, tant le destin qu'il retrace fut unique.

# Trouvez un titre pour la Revue

*SION. – La Revue sédunoise a commencé samedi avec son traditionnel concours pour le meilleur titre. L'animation était menée devant le magasin Cantin, à Sion, par les quatre danseuses de ce spectacle qui remplira le Théâtre de Valère durant le mois de février. Les acteurs et les auteurs de la Revue sont également venus se présenter et dire au public présent leurs espoirs pour la Revue 1988.*

*Mais le plus important était bien sûr le lancement du concours auquel tout le monde peut participer jusqu'au 23 décembre et qui consiste à trouver le meilleur titre pour la Revue. Vous pouvez donner par écrit vos propositions dans les magasins Cantin ou les envoyer au secrétariat de la Revue, à Permadanse, avenue de la Gare 5. Bonne chance à tous, et n'hésitez pas à creuser vos méninges!*

# Merci, Jean Nicollier!

Aussi discrètement qu'il a œuvré, M. Jean Nicollier, chef de la Station cantonale d'essais viticoles, a pris sa retraite à fin octobre.

Voué d'abord à l'enseignement, Jean Nicollier prépare seul son examen d'admission à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich où il obtient son diplôme d'ingénieur agronome en 1951. Deux années durant, il s'occupe de la lutte contre le pou de San José en Valais.

L'enseignement le reprend de 1953 à 1956 à l'école de viticulture et d'œnologie de Lausanne-Montagilbert comme chef de cours. La vigne l'a conquis à son tour; il devient, en avril 1956, chef de la station d'essais viticoles à Châteauneuf.

Depuis lors, Jean Nicollier n'a cessé d'être au service des vignerons. L'esprit toujours en éveil, il observe, cherche, conseille et contrôle. Le scientifique et le pragmatique se confondent pour aborder les problèmes et trouver les solutions. On a pu découvrir dans ses propos verbaux et écrits nombre de propositions pas toujours bien saisies parce qu'elles frappaient: la façon d'effeuiller, le dégrappage contre la charge excessive, la modération voire la suppression de l'arrosage. Il se passionne pour les cépages anciens et nouveaux, suscite la taille Guyot pour le pinot noir, collabore à des baptêmes (goron, cornalin). Il y a une vingtaine d'années, il préconisait – sans succès alors – d'enlever le rhin de la zone supérieure.

Jean Nicollier aime la vigne et ses produits. Il sait en parler et sa plume y contribue de façon subtile. Entre autres circonstances, il l'a fait en qualité de membre fondateur et officier de l'Ordre de la Channe.

Rappeler ainsi, incomplètement certes, la carrière de Jean Nicollier, c'est lui rendre hommage, lui dire merci et prendre prétexte pour lui souhaiter une heureuse retraite. **J.A.**

SUITE A UN COURT-CIRCUIT

# Savièse et Sion-Ouest plongés dans le noir

**SION (wy). – Dans la nuit de lundi à mardi, aux environs de minuit, les quartiers de l'ouest de la ville de Sion, ainsi que la commune de Savièse, ont été privés de courant électrique durant une vingtaine de minutes.**

**L'incident est dû en fait à une mise à terre intempestive, provoquée par un contact entre un fil sous tension et la carcasse de l'interrupteur de mise à terre sur un poteau situé au fond de la rue du Petit-Chasseur. L'alarme a été donnée à la sous-station par la Police municipale, qui avait constaté que les isolateurs de ce mât étaient en feu.**

**Durant près de vingt minutes, les habitants de plusieurs quartiers de Sion et de Savièse ont été plongés dans le noir. Les responsables des Services industriels ont en effet dû effectuer plusieurs manœuvres pour redistribuer le courant par d'autres circuits, en veillant à une répartition équilibrée des charges sur chaque ligne. Egalement touché par cette panne, l'hôpital de Gravelone. Ce bâtiment est toutefois équipé d'un groupe électrogène, qui se met en marche automatiquement en cas de coupure de courant.**

**On ignore pour l'instant les causes exactes de l'incident. Selon les responsables des SIS, il pourrait s'agir d'un animal nocturne entré malheureusement en contact avec les fils.**

## Retraite du Père Yves Louyot

Du dimanche 6 décembre, à 9 heures, au mardi 8 à 16 heures, le Père Yves Louyot animera une retraite à Notre-Dame du Silence à Sion. Le thème proposé s'intitule «Noé, une aventure pour notre temps». Les personnes intéressées par la façon renouvelée qu'a le Père Louyot de sonder les Ecritures sont priées de s'inscrire à Notre-Dame du Silence, tél. (027) 22 42 20.

**RÉVISION DE L'ASSURANCE-MALADIE**

Si la loi est acceptée...

**les caisses-maladie auront toute liberté de consulter votre dossier médical jusque dans ses détails les plus personnels.**

Est-ce cela que nous voulons?

**NON** à la révision de la loi sur l'assurance-maladie le 6 décembre 1987.

Comité d'opposition à la révision de la loi fédérale sur l'assurance-maladie. Resp.: M. F. Perret.

138-105596

# Au lieu de patiner. Dunlop Husky.

Les deux Huskies de Dunlop, le SP 88 M+S et le SP 88 Sport, vous permettront de passer l'hiver en toute sécurité. Ces deux pneus ont un profil garantissant une meilleure stabilité de cap et plus d'adhérence sur routes enneigées ou verglacées. Pour tous les deux il existe une voie claire et nette conduisant chez le concessionnaire Dunlop, revendeur des pneus Husky.

**DUNLOP**

*Sécurité sur toute la largeur.*


**SKIS**

| | Enfants | Adultes |
|---|---|---|
| skis: | Fr. 25.– | Fr. 50.– |
| souliers: | Fr. 20.– | Fr. 40.– |
| bâtons: | Fr. 5.– | Fr. 5.– |
| Total | Fr. 50.– | Fr. 95.– |

**L'ACHAT** est moins cher chez nous qu'une location ailleurs! Matériel en excellent état. Marques mondiales.

**ÉQUIPEMENT NEUFS**
Anoraks pour enfants et adultes, pantalons de ski, ensembles de piste et fond Nabholz, etc. **Immense choix de pulls** de marque. **A des prix qui feront votre BONHEUR!**

**AU BONHEUR**
Place du Midi 50 (store bleu)
**SION**
36-650325

*Marie Valentine, le Bel Autrefois...*
***Objets en porcelaine***
*«Jugendstil 1900-1920». Lampes, cache-pots, bijoux, bustes de femmes, poupées d'antan.*
***Annik Hofmann***
***Majorie 6 (derrière la Grenette) 1950 SION - Tél. (027) 22 88 05***

**Meubles d'exposition**
**Très bas prix**
- Salons velours et cuir
- Canapés 2 et 3 places
- Parois, vaisseliers, petits meubles rustiques + classiques
- Meubles studios, bibliothèques
- Tables val., tables rondes
- Chaises assorties
- Lits, couches, sommiers matelas
- Meubles classeurs de bureaux
- Tapis laine

Facilité de paiement.
**Votre meilleure affaire**
*Métrailler meubles sion*
Rue de la Dixence 19 C
Passage sous tunnel
Tél. (027) 22 34 20

**Les Dictaphone® de la nouvelle génération**
**LES SYSTÈMES DE DICTÉE DE LA NOUVELLE ÉLITE**
Nous avons réuni sous un dénominateur commun la technique la plus poussée, les résultats de nos recherches intensives et les suggestions de nos clients. Pour créer des appareils parfaits, d'une haute technicité – les systèmes de dictée de la nouvelle élite.

Dictaphone®
A Pitney Bowes Company
**Les systèmes de dictée de la nouvelle élite**

**Coupon-contact.**
Je veux absolument tester l'appareil Dictaphone® de la nouvelle génération. Veuillez me faire parvenir votre documentation gratuite.
Entreprise:
Nom:
Rue:
NPA/Localité:
Renvoyer à: **Office Moderne rue Lausanne 8, 1950 Sion**

*office Moderne*
RUDAZ / ELSIG & CIE
Rue de Lausanne 8 - 1950 SION
Tél. 027 / 22 17 33 - 22 01 96

**Et si vous y étiez?**

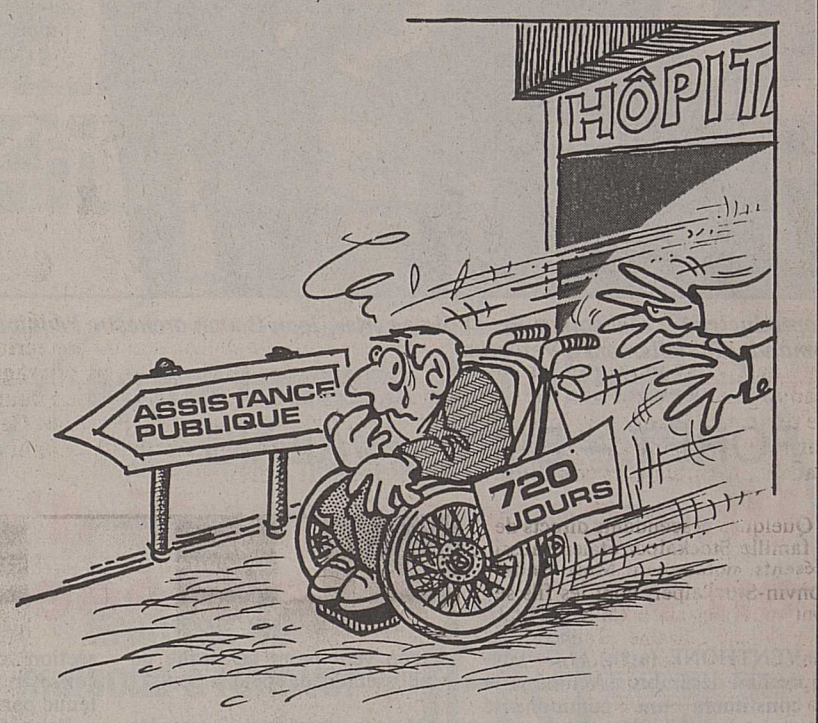


720 jours... Aujourd'hui, c'est la durée pendant laquelle une caisse-maladie verse des prestations en cas d'hospitalisation. Après cette période, il incombe à l'assuré ou à sa famille de payer les frais d'hôpital... à raison de 250 francs par jour! Il suffit pourtant d'une maladie pénible ou d'un accident grave et l'hospitalisation peut se prolonger au-delà de 720 jours.
La situation actuelle peut avoir des conséquences dramatiques dont chacun peut en souffrir.
C'est pourquoi la nouvelle loi sur l'assurance-maladie et maternité obligera désormais les caisses-maladie à assurer leurs prestations quelle que soit la durée de l'hospitalisation.

Une raison suffisante pour voter **OUI** le 6 décembre prochain
Comité valaisan pour la révision de la LAMM
36-661216

**Toutes vos annonces au: 027/21 21 11**

*Un prêt personnel de la Banque ORCA:*
***Le chemin le plus simple pour l'argent liquide.***

*Nous vous proposons une solution rapide, efficace et discrète à vos problèmes d'argent. Passez nous voir, téléphonez-nous ou envoyez-nous ce coupon à l'adresse ci-dessous.*

*Confidentiel*
*Je désire recevoir Fr.* *Mensualité env. Fr.*
*Nom* *Prénom*
*Date de naissance* *Etat civil*
*Rue* *NP/Lieu*
*Habitant depuis* *Tél.*
*Profession* *Revenu mensuel*
*Date/Signature*
*Banque ORCA, rue des Cèdres 10, 1951 Sion, tél. 027/23 12 21*
*D'autres succursales à: Genève, Lausanne, Neuchâtel, Fribourg, Bâle et Zurich.* M2

Banque ORCA
*Société affiliée de l'UBS*

SAMEDI A VERCORIN

# Les «Volets verts» de la Romande

**VERCORIN (apm). – Une cinquantaine de techniciens de la Télévision suisse romande travaillent cette semaine à Vercorin. Sous les directives de Pierre Gisling, producteur-présentateur, et Jean Bovon, producteur-réalisateur, les deux cars de reportage de la TSR préparent la prochaine émission des «Volets verts». Après Moudon et l'Ajoie, l'équipe genevoise s'apprête en effet à fixer ses caméras sur Chalais-Vercorin. «Une commune à deux étages» qui ne s'est d'ailleurs pas laissée approcher si facilement. Sans la nouvelle route Grône - Itravers - Vercorin, les lourds engins de la télévision n'auraient pu joindre la petite station vercorinarde. La faute aux tunnels...**

Comme le rappelait hier matin Pierre Gisling, le but d'une telle opération contact ne vise pas le tableau exhaustif d'un site et de ses habitants. Impossible d'ailleurs de montrer toutes les facettes d'une région. Bien agréable en revanche de relever l'aspect souriant d'un lieu. Les initiateurs de «Volets verts» ne recherchent donc pas la vedette ou le notable.

Ils tendent plus volontiers leurs micros à monsieur ou madame tout le monde, créant avec eux une relation plus intimiste, plus affective. Au fait, qui verra-t-on samedi soir sur le petit écran romand?

### 2 h 20 de direct!

La soirée se partagera en trois volets. Certaines séquences pré-enregistrées serviront d'enchaînements pour un direct totalisant déjà 2 h 20. Jolie prouesse technique si l'on songe aux déplacements des cars, caméras et autres matériels télévisés.

De 20 h 05 à 21 h 15 environ, on découvrira Chalais et Vercorin en suivant notamment les traces d'une petite championne de course à pied, Karine. Le téléphérique reliera les lieux. A Vercorin, Freddy Cotter parlera de son métier. De ses toits, de ses tuiles, de ses bardeaux et de son invention. Un brevet dénommé Brigitte!

«Une densité folklorique et musicale marquera plus spécialement cette troisième émission», relève encore Pierre Gisling. On suivra dès lors les prestations des fifres et tambours, de la Chanson de Vercorin, du trio du Cor des Alpes, du carillon, etc. On suivra encore les évolutions chorégraphiques des Zachéos, avant de trouver abri au Margueron où Henri Marin parlera des dernières découvertes enregistrées sous les toits de l'ancienne église du village.

*Coproducteur et réalisateur des «Volets verts», Jean Bovon orchestre l'équipe de la Télévision suisse romande, actuellement à Vercorin.* **(Photo RTSR)**

Maxime Piolot chantera ensuite pour la pension la Forêt, un grand chalet qui accueille les plus défavorisés d'entre nous. Ce sera l'occasion pour la loterie romande de remettre un chèque aux responsables de l'établissement.

Marie-Françoise Perruchoud et Cécile Crettol s'exprimeront à leur tour en qualité de présidente et directrice de l'Office de tourisme de Vercorin. Passionné de vidéo, Yvan Christen nous offrira pour sa part un portrait de Chalais et des Chalaisards.

Maguy et son feuilleton seront ensuite introduits au son du bugle et de la trompette par John Devanthéry et ses musiciens.

### Du vallon de Réchy à Fontany

La deuxième partie se déroulera de 21 h 45 à 22 h 15 environ. Au coin du feu, il sera alors question du vallon de Réchy avec, comme invités, l'écrivain Maurice Chappaz, le photographe et cinéaste animalier René-Pierre Bille, l'hydrobiologiste Romaine Kalbermatter et l'ancien garde-chasse du vallon Gaston Mariéthoz. Violoniste, Vincent Lehner, âgé de 13 ans, apportera une touche musicale à cette veillée.

Le troisième et dernier volet – après la traditionnelle émission sportive du samedi soir – est prévu vers 23 h 35 et jusqu'à 0 h 05. La Galerie Fontany servira de cadre à cette fin de soirée. On parlera donc d'art contemporain mais aussi de décentralisation en compagnie de la propriétaire des lieux, Vérène Corvasce, de son animateur responsable François Boson et de la directrice des Musées cantonaux valaisans, Marie-Claude Morand.

Entrer plus à fond dans le programme de cette émission, dernière de la saison, s'avère inutile et vain. Ne manquez donc pas le rendez-vous qui vous est fixé en cette fin de semaine. Chalais-Vercorin vous attendent sur le petit écran de la télévision Suisse romande dès 20 h 05. La suite des «Volets verts»? Elle aura lieu en février 1988 du côté de Neuchâtel avant de visiter Fribourg et le Jura bernois.

Galerie Isoz

# Des dessins de Françoise Moret

**(Photo: Maurice Aeschlimann)**

*MURAZ-SIERRE (gez). – Dès vendredi 4 décembre, la Galerie Isoz sera habitée par des dessins de Françoise Moret. Cette jeune artiste de Charrat célèbre un monde en coulisse, celui des transformations et des alchimies «où tout à coup, tout devient possible», explique-t-elle.*

### Entre réel et imaginaire

*Et d'ajouter: «J'ai peu d'affinités avec les grandes préoccupations, les grands idéaux (...). Je me sens totalement impuissante dans ces mondes-là. Ce qui m'intéresse, ce sont les liens, les relations entre les mondes, les confrontations, les passages entre les diverses réalités».*

*Entre réel et imaginaire, l'univers des dessins de Françoise Moret est souvent peuplé de personnages féminins. Univers d'atmosphères, nourri par la sensibité de l'artiste, qui s'exprime par le crayon couleur, simple, léger, peu contraignant. «J'ai horreur des sophistications techniques, pourtant rien ne m'a empêché de pousser toujours plus loin les possibilités, les performances du crayon.»*

### Proche de Magritte

*Françoise Moret se sent des affinités avec David Hockney, Gnoli et Magritte. Comme ce dernier, c'est le monde qui l'intéresse, la vie dans son sens le plus large comme le plus étroit. «Je ne me soucie pas d'être un peintre, surtout pas un grand peintre, je me soucie d'être un être vivant, de vivre.»*

*Françoise Moret a fréquenté l'Ecole cantonale des Beaux-Arts entre 1969 et 1973. Elle a notamment exposé à plusieurs reprises à Sierre et à Sion.*

*A la Galerie Isoz, le vernissage aura lieu vendredi 4 décembre à 18 heures. Cette exposition sera ouverte tous les jours sauf le lundi de 14 heures à 19 heures, jusqu'au 4 janvier.*

FORÊT – BOIS – VALAIS

# Une communauté d'action en voie d'être créée

VENTHÔNE (apm). – Ce vendredi 4 décembre à Venthône se constituera une communauté d'action régionale dénommée Forêt-Bois-Valais. La vocation de ce futur organe vise l'utilisation plus intensive du bois valaisan. Partant, la promotion de ce matériau se doit d'être renforcée.

Notre patrimoine en ce domaine n'est pas négligeable. Le Valais produit annuellement, et sur plus de 100000 hectares de forêts, plus de 180000 $m^3$ de bois nouveau. Une exploitation qu'il convient d'assurer au maximum si l'on veut parer au risque de vieillissement des peuplements.

Mais encore faut-il que les propriétaires (les bourgeoisies pour plus de 90%, ainsi que les consortages et les communes) trouvent un écoulement pour leurs produits bruts.

Déjà de nombreuses initiatives circulent dans le Vieux-Pays. Il ne manque en fait plus qu'un maillon, celui touchant l'effort promotionnel. D'où la prochaine constitution de Forêt-Bois-Valais, une communauté bientôt créée en faveur du bois Lignum, section cantonale de l'Union suisse en faveur du bois, et soutenue par tous les partenaires en présence – propriétaires forestiers, administrations forestières, commerçants, scieurs, raboteurs, charpentiers, menuisiers, ébénistes, architectes et ingénieurs.

Soutenir et renforcer ce secteur de l'économie valaisanne est très important. Il en va de l'amélioration globale de l'environnement naturel et construit du canton. Rendez-vous donc dans une édition ultérieure pour la relation de cette assemblée constitutive.

CE SOIR A L'UNIVERSITÉ POPULAIRE

# La famille sous la loupe

SIERRE (gez). – La famille ce soir, les drogues le 9 décembre, Noël et son merveilleux le 16. L'Université populaire de Sierre propose au public un programme de fin d'année des plus intéressants. Et qui tient ses promesses, à en juger de la première de cette série de conférences. Mercredi passé, M. Maurice Nanchen, thérapeute, systémicien, et chef du service médico-pédagogique du Valais romand, se penchait en effet avec brio sur les rouages de la famille et démontrait que la famille idéale n'existait pas. Ce soir, il parlera des stratégies individuelles et des stratégies familiales. «Vers une écologie des relations familiales», tel est le titre général de ces deux conférences. La seconde aura également lieu à l'Ecole des Nouveaux Buissonnets à 20 h 15, ce soir donc.

### Si vous avez raté la première

Il a la façon classique, analytique de concevoir le monde et la famille en particulier. Elle s'attache à en définir chaque membre: un père taciturne et fort occupé, une mère un peu névrosée, une fille aînée consciencieuse, un cadet désinvolte...

Mais il existe une tout autre manière de penser, et notamment de considérer la famille. «En empruntant la démarche systémique ou écosystémique, on se penche non sur le détail, sur l'individu, mais sur l'ensemble, le système. En prenant du recul, on comprend mieux ce qui se passe au sein de la famille», explique M. Nanchen. Ainsi, le systémicien ne s'attache pas aux individus, mais aux relations qui les lient. A la relation entre époux, entre le père et la fille, entre le frère et la sœur, etc. Quelles sont les règles mises en place entre eux au fil des années, parfois inconsciemment? Telle est l'une des question que se pose le systémicien. Ainsi, l'angoisse, l'alcoolisme, chaque trouble vécu par un de ses membres a un sens dans le ballet familial, et le système familial fait en sorte que cela continue. Dans cette optique, pour lutter contre ces troubles, il ne s'agit pas de changer les personnes, ce qui est difficile, mais de changer leurs relations, leur manière d'être ensemble. «Ce qui est plus aisé», selon M. Nanchen, qui ajoute que cette démarche offre ainsi un grand espoir aux thérapeutes.

### Un organisme vivant

«Tout se joue avant six ans», affirment certains psychanalystes, ce qui culpabilise les parents. Mais il y a aussi des personnes qui misent tout sur l'astrologie, sur la génétique ou sur le poids de la société pour expliquer tel comportement. Des démarches réductionnistes, selon M. Nanchen, l'être humain étant en constante interaction avec son environnement physique et biosocial, plantes, animaux et milieux familial notamment.

L'être humain appartient donc à de multiples systèmes. Celui de la famille, à l'image des autres, évoque un organisme qui apparaît, grandit, se transforme et meurt. Il naît lorsque se forme un couple, qui définit les règles du jeu: l'un d'eux pourra par exemple arriver en retard aux rendez-vous, mais pas l'autre. Quand l'enfant paraît, l'équilibre se rompt, le système doit se modifier. Toute entrée ou sortie du système (décès, entrée à l'école...) provoque une crise, qui devrait lui permettre de grandir. Ainsi, la famille idéale n'existe pas. L'important est de pouvoir dépasser ces crises, trouver une nouvelle organisation, et définir des jeux sans perdants.

# LA CHANNE FÊTE SES TRENTE ANS

*M. Albert Rouvinez, procureur de l'Ordre de la Channe, et quelques dignitaires.*

SIERRE (gez). – Le château de Villa l'avait vu naître le 1er décembre 1957. C'est dans ces vénérables murs que se retrouvaient hier membres fondateurs et dignitaires de l'Ordre de la Channe pour célébrer le trentième anniversaire de cette célèbre confrérie vineuse et gastronomique. «Nous pouvons sourire de notre vendange, être heureux du vin qui fut tiré», déclarait à cette occasion le procureur de l'ordre, M. Albert Rouvinez. Et de rappeler que la confrérie a chanté pendant trente années le nectar valaisan aux quatre coins du pays.

Sorte de Rotary du vin à l'origine, l'Ordre de la Channe a fait preuve d'ouverture, et a ainsi peu à peu changé de visage. Fondé par une cinquantaine de membres, il en compte aujourd'hui 1850 répartis dans toute la Suisse. Sa vocation, comme en 1957, est de défendre et promouvoir les vins valaisans. Ce rôle de chantre des produits du terroir est aujourd'hui reconnu et largement apprécié. Preuve en est la subvention de 25 000 francs que l'Ordre de la Channe perçoit de l'OPAV.

Durant la soirée d'anniversaire d'hier, on notait la présence de l'écrivain Maurice Zermatten et de MM. Wolfgang Lorétan, ancien conseiller d'Etat, et Francis Germanier, ancien conseiller national, tous trois membres fondateurs. Ces retrouvailles ont été arrosées de crus de 1957, fendant, johannisberg et riesling, et animées par les chanteurs de l'Ordre de la Channe.

PARENTS D'ÉLÈVES D'ANNIVIERS

# Les toxicomanies et la santé

VISSOIE-ANNIVIERS (gez). – L'Association des parents d'élèves d'Anniviers convie ce soir à son assemblée générale non seulement les parents, mais tous les habitants de la vallée. Après une courte partie administrative, il sera en effet question d'un problème susceptible de toucher tout un chacun: les toxicomanies. «Les toxicomanies et la santé», tel est le titre de la conférence que présenteront des animateurs du Centre médico-social régional. Ce thème entre dans le cadre de l'information qui devrait être prochainement apportée aux élèves du centre scolaire de Vissoie.

Pendant cette soirée, M. Dominique Germann, assistant social, parlera du Centre médico-social régional et de ses activités. Puis Mme Christine Lorenz, infirmière diplômée en santé publique, évoquera les problèmes sanitaires posés par l'école et les élèves en général. M. Mac Donald Rey, de la Ligue valaisanne contre les toxicomanies, clora cette série d'exposés, en traitant des drogues, de leur prévention et de leur traitement.

Cette soirée débutera à 20 heures. Elle aura lieu dans la salle de gymnastique du centre scolaire de Vissoie.

Sécurité hivernale!

Le pneu crémaillère

CENTRE VALAISAN DU PNEU.

AGOM SA

Agom met toutes les gommes!

Pont-de-la-Morge Tél. (027) 36 12 72
Sierre Tél. (027) 55 83 83

## OFFRES SOUS CHIFFRE

Insérer une annonce sous chiffre permet de garder un anonymat absolu. Il se trouve, cependant, que trop souvent encore, les correspondants ne reçoivent pas, ou trop tardivement, des réponses à leurs offres.
Il en résulte fréquemment des retards dans les démarches qu'ils devraient poursuivre ailleurs et qui risquent, de ce fait, de ne pas aboutir.
Nous recommandons à tous ceux qui recourent à l'annonce sous chiffre, pour sa crédibilité et la sécurité qu'elle donne, de répondre rapidement, même en conservant l'anonymat (en utilisant par exemple le numéro du «sous chiffre»).
Publicitas, intermédiaire entre les uns et les autres, veille au respect du secret du chiffre et transmet scrupuleusement toute correspondance aux intéressés.
En vous remerciant de votre bienveillante attention.

PUBLICITAS

## VÉHICULES AUTOMOBILES

**occasions**

| | |
|---|---|
| M.B. 300 SE 86, 43 000 km + options, blanche | 47 000.– |
| M.B. 380 SE 85, 17 000 km + options, gris mét. | 60 500.– |
| Fiat Uno 75 SX, 87, 7000 km, gris mét. | 13 300.– |
| Lancia Delta 1,5, 82, 68 000 km, gris mét. | 7 200.– |
| Lancia Prisma, 1,6, 83, 42 000 km, gris mét. | 10 000.– |
| Honda Jazz, 84, 53 000 km, blanche | 7 200.– |
| Toyota Hi ACE, 85, 78 000 km, blanche | 12 300.– |
| Porsche 944, 82, 113 000 km, blanche | 22 800.– |

Garage Inter-auto sa
1860 Aigle Route d'Ollon 1
Tel 025/26 33 81

Chef de vente Bernard C. Bruttin Sion, (027) 22 50 16

Un choix de 200 voitures

Donnez de votre sang Sauvez des vies!

SEAT IBIZA

fr. 190.–*
par mois

*durant 48 mois, max. 12'000 km p/an

Profitez de notre offre ‹sensass› pour l'Ibiza L, 3 portes, 90 CV avec injection Jetronic Bosch et catalyseur US 83.
catalogue: fr. 13 080.–.

Faites un essai chez votre Agent SEAT.

**Martigny:** Garage Facchinetti, (026) 2 69 94
**Muraz:** Garage Oppliger Frères, (025) 71 77 66
**Pont-de-la-Morge:** Garage du Mont-d'Orge, René Vultagio, (027) 36 37 00
**Veyras-Sierre:** Autoval S.A., (027) 55 26 16
**Aigle:** Garage Moderne, (025) 26 13 15
**Collombey:** Carrosserie du Haut-Lac, (025) 71 71 32
**Crans-Lens:** Garage La Dellege, (027) 43 27 37

SEAT – une marque du groupe Volkswagen.

A vendre

**2 CV Charleston**

1982, 20 000 km, avec porte-skis et pneus clous sur jantes. Fr. 3500.– à discuter.

Tél. (025) 81 36 84, midi et soir.

036-426004

A vendre

**bus Hanomag Henschel**

15 places, expertisé, Fr. 3500.–.

Tél. (027) 36 20 07.

036-828816

A vendre

**Hafliger Puch**

très bon état, bâche neuve.
**Fr. 4000.– à discuter**

Tél. (027) 23 32 68, le soir.

036-305109

**Garage du Canal Valmaggia Frères S.A., Sion**
**Occasions**

Panda 45, 83
Jetta GLi, 83
Ascona C 1600, 82
R9 TSE, 82
Subaru sup. STW, 81
Ritmo 105 TC, 85
R4 TL, 82
LR 88, carr., 72
R14 LS, 81
Crédits. Garanties. Réparation et vente toutes marques.
Route de Chandoline.
Tél. (027) 31 33 41.

036-661228

A vendre

**Simca 1308 GT**

avec crochet de remorque.
Fr. 2000.– expertisée.
**Lucien Torrent, Grône,**
Tél. (027) 58 11 22.

036-050860

A vendre

**VW Scirocco**

1979, 82 000 km, expertisée, Fr. 7000.–

**Fiat 127**

expertisée, bon état, Fr. 3000.–.

Tél. (027) 58 15 29.

036-661232

**Ford Sierra 2 l**

1984, expertisée.
Fr. 11 900.– ou
Fr. 280.– par mois.

Tél. (037) 62 11 41.

17-596961

**Lancia A 112 Elite**

1983, expertisée.
Fr. 6900.– ou
Fr. 160.– par mois.

Tél. (037) 62 11 41.

17-596962

**Lada Niva 1600 4×4**

1979, 77 400 km.

**Garage de Vinet, J. Zwahlen**
**1815 Clarens**
Tél. (021) 964 34 46
960 23 51 privé.

22-135.64

**Provisoirement à court d'argent?**
**Peu importe!**
**Nous vous aiderons.**

Remplir, détacher et envoyer!

**Oui,** j'aimerais un crédit de Fr. ..... Mensualité désirée env. Fr. .....

D 587

Nom ..... Prénom .....
Rue/No ..... NPA/Lieu .....
domicilié ici depuis ..... domicile précédent ..... né le .....
nationalité ..... profession ..... état civil .....
employeur ..... depuis? .....
salaire mensuel Fr. ..... revenu conjoint Fr. ..... loyer mensuel Fr. .....
nombre d'enfants mineurs ..... signature .....

Banque Rohner
1211 Genève 1, Rue du Rhône 68, Tél. 022/28 07 55

## AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Nous cherchons pour un de nos clients

**appartement 3-4 pièces**

environ 90 m², sur 1 niveau, salon avec cheminée, 2 salles de bains, balcon-terrasse, garage compris.

**Situation:** rive droite du Rhône alt. maximum 800 m, endroit calme

**Granges ou maisons à rénover**

éventuellement avec terrain, région Valais central.

Rhône Immobilier
1963 Vétroz
Tél. (027) 36 52 60

Cherche à louer à **Martigny ou environs**

**appartement 2 ou 3 pièces**

Loyer modéré.

Tél. (026) 5 44 31.

036-401291

**Martigny, rue de l'Hôpital,** à louer

**studio meublé**

libre 5.12.1987.
Fr. 570.– charges comprises.
Tél. (027) 22 41 21.

036-661140

A louer à **Sion**

**appartement 3 pièces**

meublé.
Libre 1.1.1988.

Tél. (027) 31 36 18.

036-305106

027 21 21 11

NF = tous les sports

**La Suisse est belle protégeons-la**

Protection de la Suisse: la loi, pas les procédures.

**NON** à l'initiative de Rothenthurm

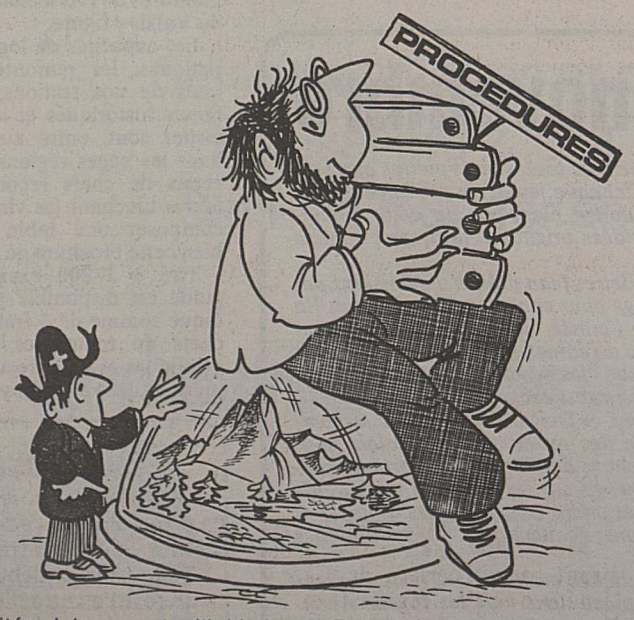


Comité valaisan contre l'initiative de Rothenthurm

36-661215

L'étonnante histoire N° 4

«C'est quand même pas juste», soupira-t-il en laissant retomber le rideau. «C'est plein à craquer chez ceux d'en face! Et chez nous? Pas un chat! Mais comment ils font, eux?» «Je te l'avais bien dit», glapit sa femme derrière le comptoir, «avec des petites annonces rigolotes!» – Publicitas a plus d'un tour dans son sac pour créer des petites annonces sympas.

**Le soleil ne suffit plus!**

Atelier Grand - Photo Dubuis

**OUI**

**à la loi sur l'Union valaisanne du tourisme et les sociétés de développement**

Le développement de l'économie touristique passe par une amélioration de l'équipement existant et une meilleure animation.
Cette loi le permet.

Comité de soutien à l'économie touristique.

# Gare ferroviaire du Simplon: un exemple pour le futur tunnel sous la Manche

BRIGUE (lt). – Ces derniers jours, accompagnés de cheminots helvétiques, certains techniciens des Chemins de fer britanniques ont visité la galerie ferroviaire du Simplon. Ils y ont observé les différentes conditions rencontrées tout au long de ce gigantesque souterrain (vingt kilomètres) qui relie la Suisse à l'Italie.

Avant d'entreprendre la planification technique définitive de la future édification du tunnel sous la Manche, ces techniciens ont tenu à se familiariser avec un ouvrage d'importance. De même coup, ils ont étudié le comportement des convois qui circulent sur la voie simplonienne.

L'impressionnant déplacement d'air que leur passage provoque avec plus ou moins d'intensité selon la vitesse semble avoir beaucoup intéressé les Anglais. Ceux-ci affirmaient avoir beaucoup plus appris que ce qu'ils espéraient au départ.

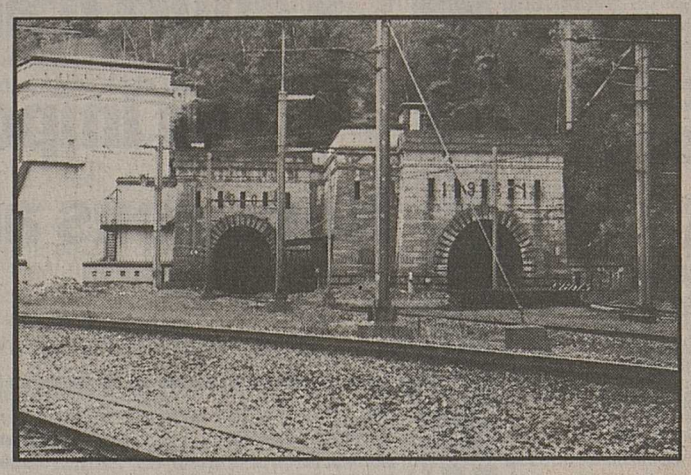

*Le tunnel du Simplon visité par les techniciens des Chemins de fer britanniques.*

Avec ses eaux chaudes, ses différentes températures, son environnement empreint d'humidité, sa station considérée comme la plus profonde du monde (3000 mètres sous terre), ses habitants (souris et grillons) engagés dans le «nettoyage» permanent des voies, le tunnel du Simplon présente bien des similitudes avec l'ouvrage projeté sous la Manche.

## PROMOTION ONÉREUSE MAIS EFFICACE

# L'UVT à «l'assaut» de l'Italie

*BRIGUE (lt). – Bien que limitée financièrement, l'Union valaisanne du tourisme réalise de véritables tours de force au niveau de la promotion. Le Valais du tourisme ne doit pas se laisser concurrencer dans ce domaine.*

*Pour les responsables de l'UVT, ceci pourrait avoir de graves conséquences d'ordre économique. Sans parler des difficultés que l'on éprouverait pour recoller au peloton de tête. C'est une des raisons pour lesquelles l'UVT vante et vend actuellement ses vacances blanches en Italie, à travers certains quotidiens à fort tirage.*

*Certes, l'action paraît onéreuse. Mais c'est à ce prix que l'organisation pourra maintenir la place qui est la sienne dans le concert du tourisme européen. Ceci améliorera son image de marque et sa productivité.*

*Notre photo: les vacances en Valais, paradis du soleil et de la neige, vantées et vendues par les plus grands quotidiens de la Péninsule.*

## CONCERT DE BILL BRUFORD'S EARTHWORKS A BRIGUE

# Le plus original de sa génération

BRIGUE. – Earthworks, c'est l'événement, le cadeau de Noël, le concert de l'année, un très grand moment à passer, et tout ce que vous voudrez encore. Pas du jazz, pas du rock, surtout pas du jazz-rock. Earthworks est inclassable. Le truc à ne pas manquer, original et beau. Earthworks, c'est le nouveau groupe de Bill Brudford, dont Phil Collins dit qu'il est le batteur le plus original de sa génération. Beau compliment! C'est vrai que Bill a une carte de visite impressionnante: premier batteur de Yes, il a tout juste 21 ans lorsque son groupe connaît un succès monstre aux Etats-Unis, en 1972. Malgré ce rêve rapide, il joint alors King Crimson, avec qui il pourra donner libre cours à son style original et développer un vocabulaire musical basé sur les polyrythmes. En 1975, après avoir joué avec les meilleurs, il entame une tournée avec Genesis. A ce propos, réécoutez le morceau «Cinema Show» sur l'album «live» «Seconds out»: vous comprendrez immédiatement ce qu'est le style Bruford: un son de caisse claire inouï et original, un jeu de batterie d'une précision extrême, beaucoup de rigueur, sans démonstration ostentatoire. Après cette expérience, il repense entièrement son approche de l'instrument, et entreprend une musique teintée à la fois de modernisme et d'une saveur plus jazz, dans son sens le plus large. Il forme alors son groupe Brudford. Quatre albums suivront, de 1977 à fin 1980. Le groupe comprenait des musiciens qui allaient devenir la référence mondiale sur leurs instruments respectifs: Jeff Berlin à la basse, et Allan Holdsworth à la guitare. Du vrai beau linge! Fin 1980, c'est la reformation de King Crimson, et trois albums magnifiques, incroyables, cinq ans d'avance sur tout le monde. Puis suivent deux disques avec le pianiste suisse Patrick Moraz, uniquement piano et batterie. On le verra ensuite faire des apparitions sur scène ou en studio avec Al di Meola, David Torn, Kazumi Watanabe... Puis (ouf!) début 1987, c'est Earthworks, le groupe actuel. Alors là, c'est le choc, la claque! Un mélange de tradition jazz allié à l'un ultramodernisme. La contrebasse côtoie la batterie-sythétiseur. Car Bruford contrôle une importante électronique avec son instrument, jouant non seulement des rythmes, mais aussi des sons, des mélodies, voire des accords! La musique s'en ressent, et elle est à la fois humaine et électronique, originale en diable, une symbiose inouïe entre les machines et l'esprit jazz. Ce n'est pas le seul paradoxe, à commencer par la frappe de Bruford – si respectueux de l'esprit jazz et grand fanatique de Max Roach ou d'Elvin Jones – mais très rock dans son concept. Le disque paru début 1987 est un des plus beaux, des plus incroyables de cette année. Le groupe joue une musique de groupe. Les musiciens sont tous des montagnes, un point c'est tout. Mick Hutton (contrebasse), Django Bates (claviers et tuba), Ian Ballamy (un immense saxophoniste) et Bill Bruford (pou poum tchaf!) vous donnent un rendez-vous qu'il serait inconscient de manquer, le vendredi 4 décembre à Brigue. (Pfarreizentrum, Brigue, le 4 décembre, à 20 h 30). **P.-E. Bertona**

*Bill Bruford, un batteur exceptionnel.*

# Saas-Fee: non à la résidence régionale

**SAAS (lt). – Par 42 voix contre 32, les habitants de Saas-Fee ont dit non. Ils devaient se prononcer sur le projet d'un foyer pour personnes du troisième âge à Saas-Grund, projet commun à quatre communes de la vallée (Saas-Balen, Saas-Grund, Saas-Almagell et Saas-Fee). C'est la deuxième fois que ces citoyens mettent leur veto. Dans un premier temps, ils avaient demandé à l'administration des modifications d'ordre économique.**

**Cette surprenante décision n'arrange pas les affaires des trois autres communes qui, elles, ont accepté de réaliser ensemble un établissement confortable en faveur des personnes âgées habitant dans la vallée. Celles-ci n'acceptent pas toujours d'être transférées dans les établissements de plaine lorsque leur état de santé ne leur permet plus de séjourner dans leurs propres foyers.**

**Les citoyens de Saas-Fee, par 50 voix contre 27, n'ont pas accepté non plus une proposition tendant à édifier une résidence similaire sur leur propre territoire. Ces prises de position embarrassent fortement les communautés voisines. D'autant que le dernier délai pour l'obtention des subventions octroyées par la Confédération se situe à la fin du premier semestre 1988.**

**Si les communes de Saas-Almagell, Saas-Grund et Saas-Balen entendent tout de même réaliser leur projet, elles seront tout d'abord contraintes de le doter de dimensions plus restreintes. Les communes devront à nouveau consulter leurs assemblées primaires. Pour ne pas manquer le train des subsides, la rapidité est de mise...**

*Sion*

## CONSEIL GÉNÉRAL DE CONTHEY

# Du Jumbo à la halle polyvalente

CONTHEY (vp). – Une information sur la modification du plan de zones a été fournie lundi soir aux conseillers généraux de Conthey. Il apparaît que le plan de zones est étroitement lié à l'implantation d'un grand centre commercial Jumbo qui emploiera 250 personnes et sera situé au sud de la route des Rottes (à l'ouest de l'école primaire de Châteauneuf). Ce centre commercial sera doté de tous les départements commerciaux (alimentation, bricolage, ménage, etc.).

La modification du plan de zones va d'ailleurs dans le sens du renforcement des zones résidentielles, commerciales et artisanales le long de l'avenue de la Gare.

L'axe nord-sud de la plaine de Conthey a également été étudié. Sur le plan de zones mis actuellement à l'enquête publique, l'aménagement du carrefour du Comte-Vert ne prévoit que la pose de feux en surface, ce qui porterait à trois le nombre de feux entre Sion et Vétroz sur la route cantonale! La maison Transitec a donc été mandatée par les propriétaires de Jumbo pour étudier un passage sous le carrefour, destiné aux piétons et aux deux-roues. Ces études sont menées en collaboration avec la commune et l'Etat du Valais. Le conseiller général Philippe Girod a déposé un postulat qui sera développé lors de la prochaine séance et qui demande une étude exhaustive des possibilités de passer sous le carrefour du Comte-Vert, y compris avec des voitures. Notons que l'Etat du Valais serait le maître d'œuvre de tout travail effectué sur ce carrefour.

### Halle polyvalente

Le conseil général a adopté le projet définitif pour la halle polyvalente qui a subi une modification destinée à limiter le coût de la construction. On a arqué les grandes pannes de la charpente sur le socle de fondation, ce qui permet de supprimer des murs de soutènement. Le devis définitif présenté pour approbation au conseil général et sur la base des soumissions rentrées est de 3 085 965 francs, compte tenu aussi de l'indice des prix 1987. Le dépassement de coût est aussi dû aux terrassements rendus plus difficiles à cause du mauvais état du terrain. Le projet définitif prévoit 1420 places et une surface construite de 2340 m².

Proposé en seconde lecture, le règlement d'ouverture et de fermeture des commerces et magasins a également été accepté. Le refus du Département de l'économie publique d'homologuer le règlement d'ouverture et de fermeture a amené à modifier le règlement en fixant les fermetures comme suit: à 19 h 30 pour les jours ouvrables entre le 1er avril et le 30 septembre et à 18 h 30 pour les jours ouvrables entre le 1er octobre et le 31 mars.

### Ventes de terrains

La partie la plus discutée de cette assemblée fut la vente de terrains à la maison importatrice de Daihatsu SIDA S.A. dont on peut voir le parc de voitures près du Comte-Vert. La vente de 32 000 mètres carrés (à 70 francs le mètre) d'un terrain sis au lieu dit Sécheron, près de la voie ferrée, a été acceptée par seize voix contre dix avis contraires et cinq abstentions. Il a été aussi décidé par vote que la totalité du paiement serait fait au retour de l'acte de vente.

Un postulat de Christian Antonin concernant la sécurité de l'acheminement et de la prise en charge, par les cars PTT, des élèves qui fréquentent le centre scolaire de la Sainte-Famille, a été accepté. Un autre postulat du conseiller général Jean-Louis Séverin a été également accepté. Il demande la comptabilisaton (information et tenue à jour dans la comptabilité) du produit résultant de la vente par la commune d'immeubles bâtis ou non bâtis, afin que ce produit soit réinvesti dans des achats de même nature, pour les besoins futurs des entrepresies contheysannes. Une commission du conseil général apportera au conseil communal son aide pour étudier les réinvestissements possibles.

# Ça s'est passé ce week-end

● **Présence militaire. – Entendu à la sortie du débat consacré à la présence militaire dans le Haut-Valais: il faudrait savoir ce que l'on se veut. Dans cette affaire, il semble que certaines gens éprouvent de la peine à admettre qu'il n'est pas possible ni loyal d'avoir le beurre et l'argent du beurre. Par ailleurs, on se serait cru devant un problème qui n'intéresse que la région de Brigue, alors qu'il s'agit d'une question concernant le canton tout entier. D'autant que sa partie romande est loin d'être épargnée par cette présence décriée par les uns, souhaitée par les autres...**

● **Fédération économique. –** *Autre son de cloche en ce qui concerne l'assemblée générale de la Fédération économique du Valais, honorée par la présence de M. Hans Wyer, président du Conseil d'Etat: en prenant la parole pour féliciter les promoteurs de l'organisation en question, notre ministre des Finances, précise un participant, s'est effectivement plu à mettre en évidence d'une manière concrète les efforts consentis par l'Etat, notamment afin de promouvoir l'économie sur l'ensemble du canton...*

● **Ordures ménagères. – L'usine d'incénération des ordures ménagères à Gamsen fait encore et toujours parler d'elle. Et l'on est encore loin du jour qui verra ce complexe être exempt de pollution. N'annonce-t-on pas déjà des controverses en ce qui concerne l'amélioration de son équipement au point que le modeste contribuable du coin commence à trouver ces tergiversations aussi saumâtres que les nuisances causées par l'établissement incriminé...**

● **Conditions hivernales. –** *Coup de chapeau aux fonctionnaires du service de piquet du DTP à Brigue pour leur volonté de coopérer à l'information. Au cours de ces derniers jours d'intempéries – on s'en doute – ils n'ont certainement pas mis les deux pieds dans la même chaussure pour satisfaire aux exigences de leur fonction. Il est bien loin, et c'est heureux, le temps où notre rédaction s'adressait aux carabiniers de l'Italie voisine pour connaître les réelles conditions hivernales de la route du col du Simplon...*

● **Pétition. – Sur la base d'une pétition portant la signature de 150 citoyens de Brigue, un document a été remis à Me Rolf Escher, président de la ville, en vue d'améliorer la qualité de la vie des habitants d'un quartier devenu particulièrement «bruyant» depuis que ses abords sont traversés par la N 9 en provenance du col du Simplon. Parions que l'autorité communale fera tout ce qui est en son pouvoir pour donner satisfaction aux pétitionnaires...**

● **Radio locale. –** *Le DPD (Parti libéral-démocrate) de Viège revient à la charge en ce qui concerne la réalisation d'une radio locale pour le Haut-Valais. Les requérants insistent sur le fait que ce moyen de communication pourrait rendre d'énormes services dans le domaine de l'information, en cas de sinistre notamment. Ils jugent en conséquence que le renvoi de la première concession obtenue à ce propos était plutôt inopportun...*

(lt)

NF
Chaque jour, près de 90 000 lecteurs valaisans vivent au rythme d'une actualité intense, illustrée en couleurs.

# «Treize Etoiles» en novembre

*Longeborgne, plateau d'Ossona, Grand-Saint-Bernard: des sites historiques qui éveillent l'attention des amoureux du Valais. Sites qui, entre autres, ont été choisis par de jeunes architectes valaisans comme travaux de diplôme, pour en imaginer de nouvelles implantations. L'exposition, à Sion, des œuvres ainsi créées, pour bien marquer le 175e anniversaire de la SIA Suisse, fait l'objet d'un reportage dans l'édition de novembre de «Treize Etoiles».*

*Elisabeth Sola fait le point sur les objectifs de promotion de Sodeval. Cette société pour le développement de l'économie valaisanne en est à sa troisième année d'existence. Sur le même registre, avec Oswald Ruppen, elle visite la toute nouvelle entreprise martigneraine Panoval. Fruit d'une étroite collaboration avec les autorités compétentes, cette usine de la branche papetière apporte un fleuron nouveau et une diversification au développement industriel du canton.*

*Voici dix ans que les caves du Manoir de la ville de Martigny vibrent de toutes leurs pierres aux bels des artistes qui, chaque jeudi, s'y produisent. Brigitte Biderbost donne plein feu sur cette organisation dont les idées originales jaillissent comme au premier jour.*

*Jean-Marc Pillet et Jean d'Amico s'unissent par le texte et l'image pour conter le temps du rut. En cette période de l'année, nos hauts vallons retentissent des coups de cornes de grands cerfs, luttant pour la possession des femelles. La photo panoramique en couleurs est exceptionnelle.*

*En supplément, «Treize Etoiles» est accompagné du Guide des restaurants du Valais pour 1988. Cette brochure de 88 pages apporte de précieux renseignements sur les hôtels et restaurants mais aussi sur les endroits touristiques à visiter et les manifestations économiques et folkloriques importantes.*

*Images des activités en Valais, «Treize Etoiles» devrait trouver place dans tous les foyers. Abonnez-vous, vous ne le regretterez pas.*

# Le Guide des restaurants du Valais 1988

Le Guide des restaurants du Valais 1988 vient de sortir de presse. Supplément gratuit de la revue «Treize étoiles» de novembre, il apporte de très nombreux renseignements aux amateurs de bonnes tables.

Trois cent quarante établissements y sont répertoriés par région. Les informations fournies sont particulièrement intéressantes pour les organisateurs d'assemblées, banquets ou autres manifestations. La liste complète des membres de l'Association hôtelière du Valais y figure.

Les capacités de logements touristiques, les remontées mécaniques de nos stations, les monuments historiques et les musées à visiter sont, entre autres, décrits dans les pages régionales. Des recettes de chefs reconnus et des textes touchant les vins et l'art de composer une table complètent bien cette brochure de 88 pages.

Tiré à 17000 exemplaires, ce guide est disponible pour la modique somme de 3 francs aux guichets de toutes les agences de Publicitas et au bureau de l'Imprimerie Pillet à Martigny.

RÉDACTION DU HAUT-VALAIS
Louis Tissonnier
Ø (028) 23 10 77
3900 Brigue

ANNONCES DIVERSES

A l'approche des froids de canard

## Offres spéciales de VALDUVET

**DUVETS 160×210**

| | |
|---|---|
| Plumettes neuves de canard blanc 15% | Fr. 165.– |
| Duvet neuf de canard blanc 60% | Fr. 255.– |
| Duvet neuf d'oie blanche 90% de Hongrie | Fr. 345.– |
| 4 saisons en duvet neuf oie blanche 90% de Hongrie | Fr. 495.– |

**DUVETS 240×240**

| | |
|---|---|
| Duvet neuf d'oie blanche 90% de Hongrie | Fr. 615.– |
| 4 saisons en duvet neuf oie blanche 90% de Hongrie | Fr. 855.– |

Expédition postale

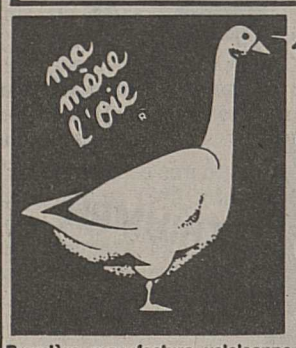


Epuration
Fabrication
Transformation

Première manufacture valaisanne de duvets
**VALDUVET SION** ✆ (027) 31 32 14
Manufacture et magasin, rte de Riddes 21 à 200 m des casrnes
**VALDUVET MONTHEY** ✆ (025) 71 62 88
Bâtiment Le Market à côté de Coop
Avenue de la Gare 24
**VALDUVET SIERRE** ✆ (027) 55 23 33
Av. Max-Huber 12 (à côté Rest. Boccalino)
**VALDUVET MARTIGNY** ✆ (026) 2 97 44
Rue de la Dranse 2

# NIAXA

**BON Fr. 5.-**
valable dans
tous les magasins de
**COOP VALAIS**
jusqu'au 31 décembre 1987

Remboursable lors de l'achat d'un jumbo de NIAXA, 5 kg à
**Fr. 18.50**

# NIAXA

Lessive complète
30-95°
toujours la propreté au plus haut degré

5 kg **18.50**

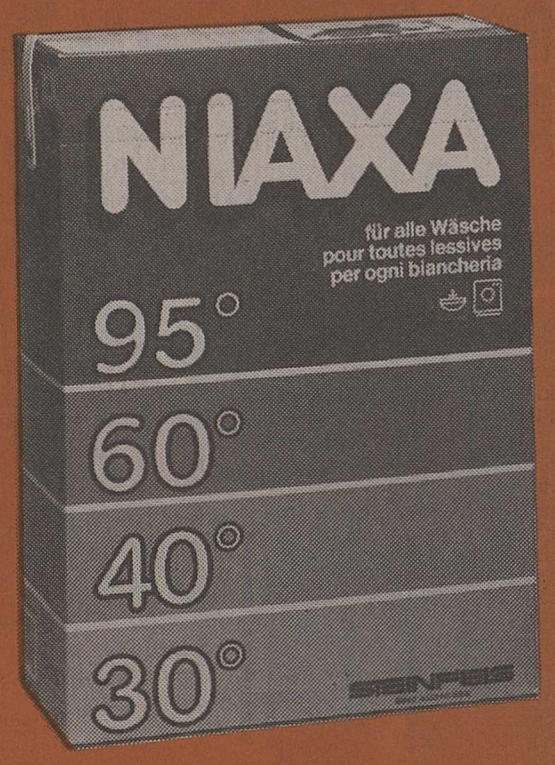


Coop Valais

Voulez-vous jouer efficacement à la
**loterie à numéros**
Envoyez simplement votre adresse sur une enveloppe affranchie dans laquelle vous parviendra une documentation gratuite à case postale 132, 1221 Genève 24.
18-666918

A vendre
**2 vaches**
une portante février l'autre à l'alpage, non portante, les deux Fr. 6500.–. Eventuellement foin bottelé en contre-valeur.
Tél. (027) 63 12 61.

## Ski en Valais

Ouvert à tous (familles-individuels-groupes)

| Semaines | | |
|---|---|---|
| Chandolin | 03-08.01.1988 | Fr. 245.– |
| Siviez | 18-22.01.1988 | Fr. 200.– |
| Les Crosets | 21-25.03.1988 | Fr. 260.– |
| Zinal | 27-31.03.1988 | Fr. 200.– |
| Zinal | 01-04.04.1988 | Fr. 160.– |

| Week-ends | |
|---|---|
| Zinal ou Chandolin | Fr. 58.– |
| Siviez (S.-Nendaz) ou Torgon | Fr. 60.– |
| Les Collons | Fr. 66.– |
| Les Crosets | Fr. 87.– |

**Réductions pour enfants**

Sport pour Tous ASS

**Renseignements:**
Service des sports
Ecluse 67
Case postale 156
2004 Neuchâtel
Tél. (038)
22 39 35-36

28-572561

JOLLIEN SPORTS SAVIESE
027-25 26 55

**Roland Jollien**
professeur de ski

A 3 minutes de Sion.
Accès facile. Places de parc.

**SKIS: Völkl, Dynastar, K2, Rossignol, Authier, Kästle, Fischer.**

**Tout pour** le ski alpin, ski de randonnée, ski de fond, patin, football, tennis, sports en salle, aérobic, pétanque, etc. pour enfants et adultes.

**Location de skis, chaussures et bâtons** à la saison ou à la journée.

**Atelier pour réparations** de semelles, carres, fartage, aiguisage de patins.

**Confection** (alpin, nordique): Mc Kee's, American, Francital, Karhu, Elho, Mäser, Diadora.

**Location de gaz ESSO et tables pour sociétés.**

36-661188

HONDA

**FRAISE A NEIGE HS 80**
8 CV, largeur de travail 600 mm. Démarreur électrique, puissance et performances. Simple, maniable. Le vrai «dur» infatigable, une aide précieuse pour cet hiver.

**BONVIN, machines agricoles.**
**Conthey** Tél. (027) 36 34 64
**Charrat** Tél. (026) 5 32 42

36-660399

A la rue des Châteaux à Sion
**Au Troc Rétro**
vous trouverez des mousquetons Fr. 400.–, 11 longs Fr. 650.–, Wetterlis Fr. 800.–, Martini Stutz Fr. 1800.– ainsi que diverses autres armes à des prix fous.

Tél. (027) 22 41 46.

036-828732

A vendre ancien
**canapé Louis-Philippe**
Fr. 4000.–.

Tél. (028) 46 35 53
le soir
ou (028) 44 28 20.

36-460577

**Crédit-express**
**Limites les plus hautes en 24 heures**
Paiements comptants élevés – mensualités modérées également si crédit en cours.
MBS Landstrasse 26
5430 Wettingen
**Téléphone 056/27 25 45**
Pas d'attente pour nos clients aux guichets de banque.
Samedi ouvert 10-16 h

# GRANDE VENTE DE MEUBLES A MARTIGNY

TAPIS A TOUS PRIX
1re qualité - Certificat d'origine

MATELAS-SOMMIERS
Grande marque - Haute qualité

## Vente temporaire jusqu'au 5 décembre 1987

Salons rustiques et cuir – Tables massives toutes dimensions – Guéridons
Vaisseliers 2, 3, 4 portes – Armoires rustiques – Chambres à coucher
Salles à manger en chêne et noyer – Chaises – Pin massif – Bahuts, etc.

**Zone industrielle - Quartier de la Douane - Route du Levant 145 - De 9 h à 12 h 15, 13 h 15 à 18 h 30**

LIVRAISON GRATUITE **Daniel Bettex - 1438 Mathod** Tél. (026) 2 91 39

# Pas ça!

Il ne faut pas qu'encore une fois le Valais se distance du reste de la Suisse. Nous ne pouvons être le seul canton touristique qui refuse la possibilité à un étranger d'acquérir un logement de vacances.

**OUI** à la loi sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger

Comité de soutien à l'économie touristique.

## AFFAIRES IMMOBILIÈRES

**MONTHEY.** Une habitation différente... Une situation excellente... Vue imprenable, dans le coteau, altitude 600 m, 3 km du centre ville.

**VOTRE HABITATION DE 5½ PIÈCES**

Surface brute: entresol 53,35 m², rez-de-chaussée 93,65 m², terrain 846 m².
Séjour avec cheminée française, salle à manger séparée, cuisine agencée, toilette jour, 3 chambres à coucher, salle d'eau, cave et garage.
Construction traditionnelle par des entreprises valaisannes.
Diverses variantes proposées **à partir de Fr. 350 000.–, terrain compris.**
Prix de vente très étudié.

Renseignements, visite et entretien personnel, tél. (027) 86 17 55 ou 86 36 12.

**Monthey**
**Av. de la Gare 27-29**

Dans immeuble proche des centres commerciaux, à louer

**2 PIÈCES,** hall, cuisine, bains/W.-C., rez, 1er, 3e, dès **Fr. 575.–** + charges.

**3 PIÈCES,** cuisine, bains/W.-C., 4e étage, **Fr. 775.–** + charges.

Pour visiter: (025) 71 89 33. 138.263.220

**Gérances P. Stoudmann-Sogim S.A., Maupas 2, Lausanne, (021) 20 56 01.**

A louer à Vétroz, situation très tranquille, dans petit immeuble neuf, tout confort

**joli duplex 167 m²**

balcon plein sud, garage.
Loyer: Fr. 1215.– ch. c.
Date d'entrée: à convenir.
Pour traiter: Agence immobilière Armand Favre, Sion
Tél. (027) 22 34 64.

036-660075

A louer à Sion, Promenade du Rhône

**studio meublé**

Loyer: Fr. 520.– ch. c.
Date d'entrée: à convenir.
Pour traiter: Agence immobilière Armand Favre, Sion
Tél. (027) 22 34 64.

036-660119

**Sion, quartier résidentiel**
A louer

**luxueux 5 ½ pièces**

Ecrire sous chiffre Q 36-661168, Publicitas, 1951 Sion.

036-661168

A louer à l'année, belle situation au centre des **Marécottes**

**chalet**

indépendant avec jardin, living, 3 chambres à coucher, bain, cuisine entièrement équipée, machine à laver.
Fr. 750.– + charges.
Tél. (022) 61 72 79.

18-322704

**A vendre en Valais**
société immobilière propriétaire d'un

**chalet à Saint-Luc**

7 pièces, 3 salles de bains, terrain de 1000 mètres carrés.

Faire offre sous chiffre V 14-056381 à Publicitas, 2800 Delémont.

**Urgent!**
**Cherche à louer**

**7 à 8 pièces**

ou

**2 appartements mitoyens.**

Endroit calme, ensoleillé, verdoyant, 10 minutes environ de Sion.
Tél. (022) 36 97 92.

18-322766

**Monthey**

A louer dès le début janvier dans immeuble Marquisat

**4½ pièces**

Tél. (027) 31 15 20 et 31 16 69.

36-050642

A louer à **Martigny**

**4 ½ pièces**

dans immeuble récent, sur les rives de la Dranse.
– 2 salles d'eau
– cheminée
– garage (box)
Fr. 1300.–, charges comprises.
Tél. (026) 2 78 78.

036-661152

**Monthey**

A louer dès le début janvier dans Immeuble Marquisat

**4 ½ pièces**

Tél. (027) 31 15 20 et 31 16 69.

036-050642

A vendre à **Val-d'Illiez**

**très joli chalet**

avec 660 m² de terrain: rez-de-chaussée: séjour, cuisine agencée, coin à manger, W.-C., réduit.
Etage: 3 chambres, salle de bains + W.-C., balcon.
Hypothèque à disposition.
Prix 298 000.–.
Renseignements et visite: Agence immobilière Bussien
Tél. (025) 71 42 84.

036-661056

MODE... LA NOUVELLE MODE... LA NOUVELLE MODE... LA NOUVELLE MODE...

IDEES CADEAUX

de la chemise de nuit en coton au déshabillé soyeux

TRIUMPH
CALIDA
HANRO
SCHIESSER
CANAT
HOCOSA

Robe d'intérieur dès 69.–

KUCHLER-PELLET
AUX GALERIES DU MIDI SION

**ESPAGNE - ALICANTE**

**Restaurant**

à vendre en bordure de mer ainsi qu'un

**supermarché**

avec appartement.

Tél. (021) 801 44 91
dès 14 heures.

22-045817

A vendre, Valais central

**boucherie**

d'une importance moyenne.

Ecrire sous chiffre H 36-661075, Publicitas, 1951 Sion.

036-661075

**A vendre à Chermignon-Dessus**

**cave 15 m²**

Entrée indépendante, poutres apparentes, murs en pierre sèche, conviendrait à l'usage de carnotzet ou pour classe de contemporains. Places de parc à proximité.

Pour tous renseignements:
**Agence immobilière A. EGGS & Cie, route de Sion 21, 3960 Sierre**
Tél. (027) 55 33 55.

036-661125

A louer à **Saint-Léonard**

**nouvelle villa contiguë**

Surface brute 131 m².
Rez-de-chaussée: cuisine avec lave-vaisselle, frigo et congélateur, salon avec cheminée, W.-C. séparé, cellier.
1er étage: 3 chambres à coucher, salle de bains avec machine à laver et séchoir, grenier.
1 place de parc ind. garage couvert et jardin.
Libre tout de suite.
Fr. 1380.–, charges comprises.

Tél. (01) 302 62 31.

44-036305

ESTINA SERVICES S.A.

**A louer à Sion, plein centre**

**local env. 50 m² pouvant convenir comme bureau, cabinet médical, etc.**

Fr. 800.– + charges.
Tout de suite ou à convenir.
Pour location: Mme Pittet.

22-632708

TÉL. 021 / 22 81 65
CH. DE MORNEX 34 • 1003 LAUSANNE
VOTRE SPÉCIALISTE IMMOBILIER

Société de distribution de produits alimentaires cherche

**locaux de 50 m² environ**

avec place de parc et accès facile, dans la région de Sion et environs.
Faire offre sous chiffre L 5577 à OFA, Orell Füssli Publicité, case postale, 1002 Lausanne.

036-828812

**Martigny** A louer

**appartement 3 pièces**

**avec conciergerie.** Libre immédiatement. Fr. 680.– plus charges.

Tél. (026) 2 28 04.

036-661149

**A louer à Sierre-Ouest** situation tranquille et ensoleillée

**magnifique 5 ½ pièces**

avec balcon, jardin, garage et places de parc.
Tél. (027) 55 84 27.

036-111174

**Crans-Montana (VS)**

Ventes - Reventes
Studios, appartements, chalets

**Promotions à Bluche:**
Résidences **Grand-Pré, Alpi Trio - La Butte**

MAK IMMOBILIER
C. P. 94
Tél. (027) 41 41 41
CH-3962 **MONTANA**

A louer à Sion

**4 ½ pièces**

Fr. 890.– par mois sans charges, garage et place de parc.
Libre dès le 1.1.1988.
Tél. (027) 23 34 94.

036-660452

**Savièse**

A louer

**appartement 3 ½ pièces**

+ 3 balcons.
Fr. 750.– charges comprises, meublé ou non.
Tél. (027) 22 00 42.

036-302175

**Sion**
Je vends

**appartement 2 pièces**

Comprenant: cuisine équipée (lave-vaisselle), coin repas, living avec cheminée et balcon, 1 chambre à coucher, salle de bains.
**Fr. 189 000.–**
y compris place de parc extérieure privée.
Tél. (027) 23 48 23 (heures de bureau).

036-660915

**Martigny** A louer

**appartement 4 ½ pièces**

Fr. 1050.– charges comprises. Libre le 1er mars 1988.

Tél. (026) 2 69 21.

036-401287

A louer à la **Douay/Orsières**

**appartement**

d'une grande pièce, cuisine, W.-C., douche, place de parc, jardin.
Fr. 250.– par mois.
Tél. (026) 4 25 30 heures de repas.

036-050940

**Sion-Ouest**
A vendre

**superbe appartement 4 ½ pièces**

Dans immeuble résidentiel de construction récente.
Conditions avantageuses.
Tél. (026) 6 31 02.

036-302165

A vendre à **Daviaz**

**très belle parcelle**

d'environ 2000 m².
Prix Fr. 75.– le m².
Renseignements et visite: Agence immobilière D. Bussien S.A.
Tél. (025) 71 42 84.

036-661058

Couple sans enfant cherche à louer, au centre du Valais

**petit chalet**

ensoleillé, hors station, du 15.12.1987 au 8.1.1988.

Ecrire sous chiffre U 36-302178, Publicitas, 1951 Sion.

036-302178

**Fully**

A vendre

**terrain à construire**

de 4500 m², en bloc ou par parcelles de 750 m².
Tél. (026) 5 35 43.

036-050908

**Conthey**
A vendre

**terrain à bâtir**

**1000 m² environ**

zone villa, situation 1er ordre.

Ecrire sous chiffre M 36-302169, Publicitas, 1951 Sion.

036-302169

**Dame seule**
cherche à louer **à Sion**

**appartement 2 pièces**

Ecrire sous chiffre F 36-302160, Publicitas, 1951 Sion.

036-302160

A vendre zone industrielle à Bex

**grande halle**

bas prix, rendement 8 %.

Ecrire sous chiffre 89-190, ASSA, place du Midi 27, 1950 Sion.

036-828777

A louer à **Muraz-Sierre** dans maison indépendante

**petit 3 pièces**

en duplex, Fr. 550.– plus charges. Libre tout de suite ou à convenir.
Tél. (027) 55 10 76 heures de bureau 55 37 39 privé.

036-436578

Nous cherchons

**terrain industriel**

4 à 10 000 m², Région Sion-Riddes.
Offres détaillées à: **Gestimmob, Simon Derivaz, place du Midi 25, 1951 Sion Tél. (027) 23 25 02.**

036-661240

**Saint-Germain Savièse**

A louer

**3 pièces**

Tél. (027) 25 13 12
23 23 12.

036-305111

**Sion, quartier ouest**

A louer

**studio**

moderne, meublé. Libre tout de suite.

Tél. (027) 22 92 08.

036-661156

**Hotelplan**

**le no 1 des vacances de neige**

Chalets, appartements de vacances et hôtels en Suisse, au Liechtenstein et en Autriche. Demandez notre brochure détaillée. Tél. 027 / 22 93 27.

A louer à Sion, rue du Sex, dans immeuble résidentiel neuf

**3 pièces, 84 m²**
Fr. 950.– + charges

**3 ½ pièces, 104 m²**
Fr. 1200.– + charges

**5 ½ pièces, 145 m²**
Fr. 1600.– + charges.

Renseignements et visites:
Tél. (027) 23 34 96.

036-658857

# MARCHÉ DU MARDI

En raison de la fête de l'Immaculée Conception, le mardi 8 décembre 1987, la parution du **marché du mardi** est avancée au lundi 7 novembre 1987.

Les délais de transmission sont les suivants:

**ANNONCES GRATUITES**
Jeudi 3 décembre 1987 à 10 heures à Publicitas Sion

**ANNONCES PAYANTES**
Vendredi 4 décembre 1987 à 9 heures à Publicitas Sion

Les annonces qui ne nous seront pas parvenues dans les délais ci-dessus seront sans autre retardées d'une semaine.

36-5218

# LA CHRONIQUE AGRICOLE

Par Ariane Alter

# L'EAU ET LA VIGNE

**PULLY (aa). – Chaque année en novembre, l'Ecole supérieure de viticulture et d'œnologie de Changins, placée sous la compétence de M. Jean-François Schopfer, convie les praticiens à une vaste journée d'information. Divers sujets traités par d'éminents spécialistes sont dispensés à cette occasion. L'octogone de Pully sert de toile de fond à cette rencontre appréciée. Alors que 1986 s'occupait de problèmes œnologiques, l'exercice 1987 voyait des ingénieurs se pencher sur le thème délicat de la vigne et de l'eau du sol. Une dizaine d'exposés se succédèrent. En première partie les spécialistes abordèrent les moyens d'assainir les sols viticoles, un désagrément qui heureusement comme l'érosion ne touche pas trop notre canton. Par contre, le second volet traité, le trop ou le trop peu d'eau, ne pouvait mieux s'adapter à la situation vécue ces dernières années. La chronique agricole développera principalement ce sujet. Sujet qui donne souvent du fil à retordre aux viticulteurs valaisans.**

L'alimentation raisonnée en eau de la vigne détermine la qualité du raisin. Si l'abondance d'eau nuit, on s'est aperçu que la sécheresse entravait également un développement favorable. En fait, une pluviométrie minimale se révèle nécessaire. M. François Murisier, en collaboration avec M. François Calame, donnait, à l'occasion de cette rencontre, d'intéressants enseignements.

Les besoins en eau de la vigne sont minimes (300 mm). Toutefois, ainsi que le soulignait très justement M. Murisier, il convient d'être nuancé et ne pas montrer du doigt le vigneron qui arrose. «La consommation moyenne d'une vigne est estimée à 500-600 mm par an.» Des différences sont enregistrées suivant les cépages. On note aussi que la plante ne tire pas directement profit de l'ensemble des précipitations. Ces dernières s'évanouissent, en partie, par évaporation ou ruissellement. Quant à l'utilisation de l'eau par la plante, elle n'est pas constante au long du cycle végétatif. Près de la moitié de l'eau nécessaire est utilisée entre la floraison et la véraison. «De la véraison à la vendange, précise M. Murisier, un excès d'eau est néfaste pour la vigne.»

### Les méfaits de la sécheresse

La sécheresse ne constitue pas, non plus, un bienfait. On observe un ralentissement de la croissance, la mort de l'extrémité des rameaux, un affaissement des vrilles, une décoloration et chute des feuilles, une maturation retardée des raisins, etc. Pour prévenir ces désagréments, nous indique M. Murisier, un certain nombre de techniques culturales peuvent être mises en œuvre. (Choix du cépage et du porte-greffe, entretien du sol, fumure, travaux du feuillage.) Pour ce qui a trait à la fumure, le jeu demeure ardu. «La fumure, surtout azotée, favorise la croissance racinaire, retarde le vieillissement du feuillage et permet à la vigne de mieux supporter les stress hydriques.» Une restriction cependant, nos climats irréguliers entravent les effets positifs de cette pratique.

### Doit-on arroser?

Question mille et une fois reposée! La réponse n'est pas absolue. Elle mérite d'être nuancée. «La majorité des vignobles du monde ne sont pas arrosés. Certains vignobles interdisent purement et simplement l'arrosage s'exclame François Murisier. La raison principale tient à préserver la qualité du vin.» Et cet éminent connaisseur de préciser que les meilleurs millésimes correspondent aux années sèches. Le régime hydrique idéal serait de donner de l'eau en suffisance durant la phase de croissance. Alors que d'août à octobre, on tenterait d'installer une contrainte hydrique progressive. Ce menu favoriserait l'augmentation de la teneur en sucres des baies et en amidon des bois, ainsi qu'une diminution de l'acidité. Il est évident que ce stress hydrique ne saurait être bénéfique que sur une vigne habituée à des apports mesurés en eau. La pratique de l'arrosage, dans les grandes lignes, est évoquée par M. Murisier. Les jeunes vignes (0-3 ans) sont plus sensibles à la sécheresse. Des arrosages précoces et plus fréquents sont parfois nécessaires. Pour les vignes adultes, un grand principe est à retenir: «Pas d'arrosage avant la floraison et plus d'arrosage après la véraison». «L'arrosage systématique d'une vigne ne se justifie que lorsque les précipitations et les réserves facilement utilisables ne garantissent pas un rendement normal et une bonne qualité des récoltes. Une grande partie du vignoble valaisan se trouve fréquemment dans cete situation.»

## ESSAIS D'IRRIGATION

**Les consignes dispensées par François Murisier, ingénieur agronome à la Station fédérale de recherches de Pully, reposent sur de solides études. Menées de concert avec M. Calame, ces expériences donnent déjà quelques enseignements intéressants. Deux essais d'irrigation de la vigne ont été mis en place à Leytron. L'un sur chasselas, l'autre sur gamay. «Après huit années, précisent les chercheurs, il ressort que pour l'instant, les témoins non irrigués s'adaptent et que leur production se rapproche de celle des parcelles arrosées. Les deux premières années les différences de production étaient importantes. Sur le chasselas, l'irrigation apportée entre la véraison et la maturité n'a pas eu d'effets positifs. D'une façon générale, l'irrigation a fait augmenter les rendements, ainsi que l'acidité des moûts et diminuer la teneur en sucre de ceux-ci, mais dans des limites tout à fait acceptables, voire très faibles pour le gamay.» La lueur d'espoir d'un accroissement de l'acidité totale des moûts, constaté par les stations, n'est que chimère. La vinification n'a pas confirmé ce résultat qui aurait pu être positif pour le Valais.**

## FRANÇOIS MURISIER
## Un vulgarisateur de qualité

*La vigne n'a presque plus de secrets pour François Murisier. Cet ingénieur agronome valaisan, expatrié en terre vaudoise, observe depuis de longues années déjà la vigne romande en général et valaisanne en particulier. Ces conseils, souvent demandés par les professionnels de la viticulture, font autorité. Bien qu'œuvrant depuis de longues années déjà à la Station fédérale de recherches de Changins, dans le département consacré à la viticulture, François Murisier n'a pas perdu son sens pratique. Excellent vulgarisateur, cet éminent spécialiste a l'art de transmettre en termes simples les théories les plus savantes.*

François Murisier.

## VALFRUITS
## Réorganisation sans licenciement abusif

**Après six mois d'activité, l'entreprise Valfruits (anciennement Profruits), l'une des sociétés du groupe Multival, poursuit sa phase de restructuration. Principal artisan de cette remise sur rails, M. Jean-Marc Salamolard, directeur général, nous a dressé un rapide bilan de la situation actuelle.**

Lorsque l'ancienne Fédération laitière et agricole du Valais (FLAV) s'engageait, en accord avec les délégués, à redresser l'entreprise Profruits, vacillante et proche de la faillite, nul n'ignorait que cette démarche serait suivie d'une immanquable restructuration. Dans un premier temps, nous précisait M. Salamolard, nous nous sommes fixés deux objectifs prioritaires. L'un d'eux tenait à nous familiariser avec l'entreprise. Ce qui signifie en termes clairs: procéder à une analyse minutieuse de la situation. «Durant six mois, nous avons donné à chaque employé la possibilité de faire preuve de ses compétences et de ses limites.» Soucieux de traiter cette réorganisation vitale avec humanité, une préférence fut donnée aux anciens collaborateurs de l'entreprise. Un personnel qualifié dut, toutefois, être engagé pour pallier un manque de formation.

### Travail à la carte

Tout autre est la situation des auxiliaires. M. Salamolard ne nie pas que d'ici à la fin de cette semaine, sept personnes se trouveront au chômage. «Durant l'année, suivant les saisons, l'effectif humain se situe entre 30 et 80 personnes. Ici, nous comptons tant les employés permanents que les auxiliaires ou les saisonniers.» Parmi ce nombre, une liste d'une trentaine de personnes, fonctionnant sur le principe du travail temporaire à l'appel, se trouvait dans les fichiers de Profruits. En fonction de besoins saisonniers, liés aux récoltes, l'entreprise faisait appel à une main-d'œuvre auxiliaire. Main d'œuvre qui, soulignons-le, peut accepter ou refuser le mandat offert en fonction de ses désiderata. Un certain laxisme, dans l'engagement des surnuméraires, a peut-être donné l'impression à certains d'être au bénéfice d'un «contrat». Ceci par le simple fait d'avoir été «utilisés» de façon quasi permanente. «Cette notion est fausse. Personne ne pouvait logiquement imaginer travailler à plein temps. Nous pouvons prouver ces dires par la fluctuation du nombre d'heures.» Fluctuation liée directement à la forme de l'auxiliriat. «Désirant ne pas écarter l'aspect humain, nous avons pris contact avec l'Office du chômage. La situation est claire. Les sept personnes pour lesquelles nous n'avons pas de travail ne sont nullement licenciées. Elles réintègrent, simplement, leur fonction première d'auxiliaires. «La modicité du salaire accordé au personnel du triage – 7 fr. 10 – n'est pas au goût de M. Salamolard. Ce dernier point est également à l'étude, parmi de multiples autres problèmes assaillant Valfruits. «Nous avons recueilli un héritage dont nous sommes en train de faire l'inventaire. La meilleure façon d'être social reste de nous laisser remonter la pente.»

***

## L'INTÉRÊT DES PRODUCTEURS

**(aa). – Durant de longues années, les producteurs de la Fédération laitière et agricole du Valais (FLAV), aujourd'hui Multival, se plaignaient de la mauvaise marche de leur entreprise. Il n'entre pas dans mes intentions de dresser le procès d'une situation passée. Ce qui demeure certain, c'est que la FLAV, comme Profruits, avait un urgent besoin d'être reprise en main par un «manager» à la page. L'engagement de M. Jean-Marc Salamolard fut accueilli avec soulagement par la profession. Priorité absolue de ce directeur: rentabiliser les diverses sociétés afin de redresser une barque prête à sombrer. Il est évident que, tout en tenant compte d'impératifs humains légitimes, une restructuration ne s'effectue pas sans allégement de personnel, voire de changements au profit de spécialistes sérieusement formés. Une attitude différente signifierait, à court terme, la mort de l'entreprise. Est-il logique, dès lors, de mettre en péril l'ensemble des postes de travail, sans compter le revenu légitime des producteurs? Les responsables du groupe Multival, ne l'oublions pas, se doivent d'agir en fonction des intérêts des producteurs. En agissant ainsi, M. Salamolard préserve la santé d'un secteur économique sérieusement menacé.**

## Votations fédérales du 6 décembre

### L'ASSURANCE-MALADIE – L'ASSURANCE-MATERNITÉ
# QUELQUES ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION

La modification de la loi fédérale sur l'assurance-maladie entraîne une double opposition: celle de certains médecins, contre l'assurance-maladie; et celle de l'Union suisse des arts et métiers (USAM), contre l'assurance-maternité, plus précisément contre le principe de l'indemnité journalière.

Avant toute autre considération, je rappelle, une fois encore, que ces deux aspects du problème ne forment qu'un seul et même objet, soumis à votation populaire, le 6 décembre prochain.

### L'assurance-maternité

L'Union suisse des arts et métiers, en l'occurence, ne combat pas l'assurance des soins médicaux, mais uniquement les indemnités journalières (et leur mode de financement). Que prévoit donc cette modification de loi, issue d'ailleurs d'un mandat constitutionnel (art. 34 quinquies) qui date de 1945? En voici quelques éléments chiffrés:

– Toutes les mères, qu'elles exercent ou non une activité lucrative, recevront une allocation pendant 16 semaines, «dont huit au moins après l'accouchement» (art. 16b, al.1).ar
– Pour les femmes qui n'exercent pas d'activité lucrative, cette allocation sera de 39 francs par jour; pour les autres, elle équivaudra à 75 % du salaire, mais atteindra 39 francs au moins, et 117 francs au plus.
– Cette allocation sera financée par le biais d'un prélèvement de 0.3% sur les salaires (0.15% à la charge du salarié, et 0.15% à la charge de l'employeur). L'article 28a du projet de loi précise en outre que les cotisations perçues sur le revenu tiré d'une d'une activité lucrative «ne peuvent dépasser 0.4%» (alinéa 2). Ce pourcentage ne peut donc pas être modifié à n'importe quelle guise...
– Les femmes qui n'exercent pas d'activité seront également assurées et devront payer, selon leur fortune, une cotisation d'un minimum de 12 francs et d'un maximum de 400 francs.
– La Confédération remboursera aux caisses-maladie tous les frais pour le traitement médical, les soins et l'hospitalisation nécessaires en cas de maternité (aujourd'hui seulement 18 % environ).
– La protection contre les licenciements sera étendue à toute la durée de la grossesse et aux 16 semaines suivant l'accouchement (aujourd'hui, 8 semaines avant et 8 semaines après l'accouchement).

### L'assurance-maladie

Cette modification de la loi fédérale soulève de nombreuses réticences – euphémisme – dans certains milieux médicaux. Selon ces derniers, les dispositions nouvelles porteraient atteintes au secret de la profession et au libre choix du médecin.

Le conseiller aux Etats genevois, médecin de surcroît, le libéral André Gautier réplique fermement: «l'indépendance de la médecine n'est pas touchée» (voir le «Journal de Genève» du 24 novembre 1987).

Qu'apporte donc cette révision ou ce «programme d'urgence». En voici également quelques éléments chiffrables:

– Jusqu'à ce jour, les caisses-maladie versaient leurs prestations d'hospitalisation pendant 720 jours, dans une période de 900 jours.
Le projet soumis à la seule majorité du peuple suisse, supprime cette limitation dans le temps.
– La participation des assurés aux frais (hospitaliers aussi) sera augmentée, et passera de 10 à 20 %, avec toutefois un plafond fixé à 500 francs.
– Les hôpitaux ne pourront désormais facturer aux caisses-maladie, que le 60 % de leurs frais d'exploitation.
– Les médecins devront fournir le diagnostic de leur patient aux caisses-maladie, ainsi que des factures détaillées (évidemment, puisqu'il s'agit de freiner l'escalade des coûts de la santé).
– Les traitements qui ne seraient pas économiques, qui ne seraient pas appropriés, pourraient être exclus de l'assurance.
– Les subventions de la Confédération aux caisses-maladie ne seront plus «gelées», elles seront enfin augmentées, et passeront de quelque 900 millions aujourd'hui à près de 1,12 milliard en 1991.

Et maintenant, à chacune et à chacun de mesurer les avantages et les inconvénients de cette modification de la loi fédérale sur l'assurance-maladie. A chacune et à chacun d'estimer si le coût d'une allocation de maternité reste dérisoire auprès de la suppression des fameux 720 jours, dans le cadre de l'assurance-maladie... Mais que nul n'oublie que cette double question n'attend qu'une seule réponse. Oui ou non, tout ou rien. **Roger Germanier**

## Dachsen (ZH)
## Du purin dans l'eau potable

DACHSEN (ATS).–Depuis une semaine, la population de Dachsen (ZH) doit bouillir l'eau avant de la consommer, révèle mardi le journal «Schaffhauser AZ». Du purin déversé sur un champ de maïs s'est écoulé dans une source d'eau potable. La pollution a été découverte suite aux plaintes de la population qui trouvait que l'eau avait un goût étrange. Après nettoyage des réservoirs, des contrôles de l'eau établiront si de nouvelles mesures doivent être prises.

## Suppléments de prix sur les denrées fourragères

BERNE (ATS). – A partir de mardi, le supplément de prix qui grève les importations de maïs est relevé de 3 francs, ce qui le porte à 46 francs les 100 kg, annonce le Département fédéral de l'économie publique. Dans un communiqué publié mardi, le DFEP précise que cette adaptation a été rendue nécessaire en raison du bas prix du maïs étranger, de deux à trois francs par 100 kg inférieurs au prix indicatif du maïs indigène.

En outre, le supplément de prix perçu sur les drêches séchées, pour l'affouragement, a été réduit de 10 francs, ce qui le ramène à 27 francs les 100 kg. Cette mesure, précise le DFEP, vise à faciliter les importations, au vu de la faible récolte de fruits à cidre indigènes.

Ces suppléments de prix servent à éviter que l'utilisation de fourrages grossiers ne subisse un préjudice, rappelle le DFEP. Ils permettent aussi de compenser les fluctuations de prix des marchandises importées et de maintenir une évolution équilibrée des prix des denrées fourragères.

## Petite récolte de petites pommes de terre

*LAUSANNE (ATS).–En 1987, la récolte de pommes de terre a été la plus faible enregistrée en Suisse depuis 1939 soit 770 000 tonnes. Les pommes de terre avaient été plantées cette année dans de bonnes conditions climatiques et dans des sols en bon état, sur une surface inchangée de 19 300 hectares. Mais le temps froid et pluvieux qui a sévi après les plantations et jusqu'à fin juin a affaibli les rendements. La proportion de petits tubercules a été très élevée.*

†

*Ton sourire reste parmi nous*
*et avec lui tout l'amour et le courage*
*que tu nous as laissé.*

Ses enfants:
Madame et Monsieur Claire-Noëlle et Bernard MORET-LONFAT, à Charrat;
Madame Bernard LONFAT-DELALOYE, à Martigny;
Madame et Monsieur Danièle et Maurice VARONE-LONFAT, à Pont-de-la-Morge;
Madame et Monsieur Claudine et Bernard MIGY-LONFAT, à Genève;

Ses petits-enfants:
Jean-Noël MORET et son amie Flavia;
Henri-Louis MORET;
Léon MORET;
Françoise MORET;
Xavier LONFAT;
Roxane LONFAT;
Pascal VARONE et son amie Nicole;
Jean-Maurice VARONE, son amie Dominique;

Ses sœurs, beaux-frères et belle-sœur:
Madame et Monsieur Cécile et Eugène MORET-MATHEY et leurs filles;
Madame Léon MATHEY-BERGUERAND et son fils;
Madame et Monsieur Claire et Georges TISSIÈRES-MATHEY, leurs enfants et petit-fils;
La famille de feu Florentin LONFAT, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;

Ses filleuls, ses cousins, ses amies;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

# Madame Louis LONFAT

**née Renée MATHEY**

survenu accidentellement dans sa 77e année, le 30 novembre 1987, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée à l'église de Charrat, le jeudi 3 décembre 1987, à 10 heures.

Notre maman repose à son domicile à Charrat où les visites seront reçues aujourd'hui mercredi 2 décembre, de 18 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

**La société suisse de secours mutuels Helvétia agence de Sion**

a le regret de faire part du décès de

# Madame Renée LONFAT

belle-mère de M. Maurice Varone, vice-président du comité.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

**La Caisse Raiffeisen de Charrat**

a le regret de faire part du décès de

# Madame Renée LONFAT-MATHEY

**veuve de Louis**

ancienne aide-gérante, maman de Mme Claire-Noëlle Moret, gérante, et belle-maman de M. Bernard Moret, ancien président du comité de direction.

†

**Le Bureau technique Lonfat-Borgeat à Martigny**

a la douleur de faire part du décès de

# Madame Renée LONFAT

belle-mère de Mme Bernard Lonfat, associée de l'entreprise.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Madame Thérèse FORRÉ, à Saxon;

Ses enfants:
Michel FORRÉ et son amie Fabienne, à Saxon;
Christiane FORRÉ et son ami Patrick, à Saxon et Saillon;

Son frère et sa belle-sœur:
Joseph et Gertrude FORRÉ, à Saxon;

Ses neveux et nièces:
Gabriel et Jacqueline FORRÉ et leurs enfants, à Saxon;
Christian et Lisiane FORRÉ et leurs enfants, à Saxon;

Rachel PELLAUD et ses enfants, à Saxon;
Jeanne BURNIER et ses enfants, à Saxon;
Alphonsine FORRÉ et ses enfants, à Saxon;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

# Monsieur Martial FORRÉ

**dit Sylvain**

survenu le 1er décembre 1987, dans sa 61e année.

La messe de sépulture aura lieu à l'église de Saxon, le jeudi 3 décembre 1987, à 15 heures.

Le défunt repose à la crypte de Saxon où la famille sera présente aujourd'hui mercredi 2 décembre, de 19 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

**EN SOUVENIR DE**

# Monsieur Pierrot BÉRARD

**1986 – Décembre – 1987**

Un an déjà que tu nous as quittés pour un monde meilleur.
Dans l'au-delà, veille sur nous.

Ta famille.

La messe d'anniversaire aura lieu le mercredi 9 décembre 1987, à Ardon, à 19 h 30.

†

**Le personnel du garage Arcioni S.A. à Sion**

a le regret de faire part du décès de

# Monsieur Lucien DAYER

père et beau-père de leurs patrons Marianne et Serge Arcioni.

La messe de sépulture aura lieu aujourd'hui mercredi 2 décembre 1987, à 10 h 30, à l'église Saint-Guérin, à Sion.

†

**L'Association internationale des Portes-du-Soleil**

a la douleur de faire part du décès de

# Monsieur Maurice MONAY

père de Serge, trésorier de l'association.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

**Le Club de lutte de Troistorrents-Morgins**

a le pénible devoir de faire part du décès de

# Monsieur Maurice MONAY

père de Serge, membre du comité.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

**Le Tir au pigeon d'argile (le Rouge à Morgins)**

a la douleur de faire part du décès de

# Monsieur Maurice MONAY

père de Serge, membre fondateur et caissier.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

**La fanfare Helvétienne de Morgins**

a le regret de faire part du décès de

# Monsieur Maurice MONAY

beau-père de Marie-Paule, membre actif de la société.

†

**L'Office du tourisme de Morgins, l'Association des intérêts de Morgins, les Installations sportives de Morgins (ISM S.A.)**

ont le regret de faire part du décès de

# Monsieur Maurice MONAY

**entrepreneur**

membre de l'association, père de Serge, directeur de l'office du tourisme, et de Numa, membre.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

**L'Association des cafetiers-restaurateurs et hôteliers de Morgins**

a le regret de faire part du décès de

# Monsieur Maurice MONAY

beau-père de Marie-Paule Monay, membre du comité.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

**L'Association des Portes-du-Soleil**

a le regret de faire part du décès de

# Monsieur Maurice MONAY

père de Serge Monay, trésorier de l'association.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

**La Société des carabiniers de Troistorrents**

a le pénible devoir de faire part du décès de

# Monsieur Maurice MONAY

membre de la société.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Les membres sont priés d'assister aux funérailles.

Docteur Boris Pierre STEINBERG, à Montreux;

Ses enfants:
Eci, Brigitte, Omi, Véronique et Melinda;

Monsieur et Madame Ivan PETRAS et leur fils Ivica;
Monsieur et Madame Janko PETRAS et leurs enfants Sarah et Philippe;
Madame et Monsieur Jean-Christian VILLAT-STEINBERG et leur fille Diane;
Madame Claire STEINBERG;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

## Madame Olga STEINBERG

**née PETRAS**

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, belle-fille, parente et amie, enlevée à leur tendre affection le 27 novembre 1987, après une courte mais cruelle maladie supportée avec courage.

L'ensevelissement aura lieu le vendredi 4 décembre 1987, à Clarens-sur-Montreux.

Culte au temple de Clarens à 14 h 30.

Honneurs à l'issue de la cérémonie.

Domicile mortuaire: chapelle du cimetière de Clarens.

Domicile de la famille: avenue de Belmont 60, 1820 Montreux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

---

†

Les parents et amis;
La direction, le personnel et les pensionnaires du Home de l'Auvent, à Peseux;

Les connaissances de

## Monsieur Marcel BOCHATAY

ont le chagrin de faire part de son décès, survenu à Neuchâtel, le 30 novembre 1987, dans sa 59e année, après quelques jours de maladie, supportés avec courage et confiance, dans le réconfort des sacrements de l'Eglise.

2034 Peseux, le 30 novembre 1987.
(Rue du Château 12).

La messe de sépulture sera célébrée à l'église Notre-Dame de Neuchâtel, le vendredi 4 décembre, à 15 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Des dons pourront être versés au profit du Home de l'Auvent, Peseux, c.c.p. 20-99-5.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

---

Monsieur Lucien SAUTHIER, à Lausanne;
Madame Yvonne SUTTER-SAUTHIER et famille, à Bangkok, Lausanne et Paris;
Madame Nelly MAURER-SAUTHIER et famille, à Martigny et Veytaux;
Madame Henri SAUTHIER et famille, à Martigny;
La famille de feu Jacques SAUTHIER, à Martigny;
La famille de feu Antoine ANSALDO-SAUTHIER, à Clarens et Genève;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

## Madame Marguerite SAUTHIER-VITTOZ

survenu le 1er décembre 1987, à l'âge de 85 ans.

Le culte sera célébré à la chapelle A du centre funéraire de Montoie, à Lausanne, le jeudi 3 décembre 1987, à 10 h 30.

Domicile de la famille: avenue d'Ouchy 24, 1006 Lausanne.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

---

†

**IN MEMORIAM**

**Alice FRACHEBOUD** et **Hermann FRACHEBOUD**

**1986 – 1987** **1985 – 1987**

Nous sommes toujours en pensée avec vous.

Votre famille.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'église de Vouvry, le samedi 5 décembre 1987, à 19 heures.

---

†

**EN SOUVENIR DE**

## Madame Jeannette LEYA

**1985 – 2 décembre – 1987**

Que tous ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée pour elle en ce jour.

Tes enfants
et petits-enfants.

Une messe anniversaire aura lieu le dimanche 6 décembre 1987, à l'église de Saint-Romain, Ayent, à 19 heures.

---

†

**EN SOUVENIR DE**

## Chantal HODEL

**1977 – 2 décembre – 1987**

La mort n'est pas l'ultime vérité
elle nous paraît noire
de même que le ciel
nous paraît bleu
mais elle ne nourrit pas
plus l'existence
que l'azur céleste ne tache
les ailes de l'oiseau.

Que tous ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée pour elle en ce jour.

Sa famille.

---

†

**EN SOUVENIR DE**

## Monsieur Arnold KAMERZIN

**1986 – 1987**

Ton sourire reste.

Rosi et Christian
et le personnel
du Café des amis
à Lens.

---

†

**EN SOUVENIR de mon père**

## Flavio BIONDA

**2 décembre 1986**
**2 décembre 1987**

Ta fille
et famille.

Une messe sera célébrée à l'église Sainte-Croix à Sierre, aujourd'hui mercredi 2 décembre 1987, à 19 h 30.

---

†

**La classe 1933 de Charrat**

a le regret de faire part du décès de

## Madame Renée LONFAT

maman de sa chère contemporaine Noëlle.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

---

†

**Le Club des patineurs de Charrat**

a le regret de faire part du décès de

## Madame Renée LONFAT

grand-mère de Jean-Noël et Léon, membres actifs du club.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

---

†

**L'Association touristique du Léman aux Dents-du-Midi**

a le regret de faire part du décès de

## Monsieur Maurice MONAY

père de Serge, membre du comité.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

---

†

**Le Football-Club Troistorrents**

a le pénible devoir de faire part du décès de

## Monsieur Maurice MONAY

père de Numa, membre du FC et membre vétéran.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

---

†

**Pro-Ticino Martigny**

a le regret de faire part du décès de

## Monsieur Joseph MARIN

Alma fleurs
Rue du Sex 14, Sion
Tél. (027) 23 23 16
Confection de gerbes et couronnes

COLLOMBEY-MURAZ

## Nouveau président du PDC

COLLOMBEY-MURAZ (cg). – Présidée par René Gavillet, l'assemblée du PDC local a dû enregistrer la démission de celui-ci. Entré au comité en 1973, président depuis 1983, René Gavillet a été congratulé tout spécialement.

Une autre démission, celle de Jean Frossard, a également été entérinée, avec remerciements mérités à l'intéressé.

Pour combler ce vide l'assemblée a fait appel à Mme Liliane Buttet, MM. François Joris et Nicolas Logean. Le comité, qui sera présidé par Nicolas Buttet, comprendra ainsi onze membres avec Mmes Lilianne Bérod, Anne-Marie Beneyton, MM. Nicolas Kuonen, Serge Parvex, J.-M. Rossier (JDC), Cl. Gex-Collet et Georges Parvex.

Les participants à cette assemblée se retrouvèrent pour une partie familière fort réussie, animée par Jean et son orgue.

**tribune libre**

## Ça devient compliqué d'aller au cinéma!

MARTIGNY. – Accueil culturel hier soir au Casino, où se déroulait cinéma Pointu. Pointu bien sûr, quarante personnes sont refusées parce que soirée privée.

Les organisateurs n'avisaient pas dans la presse qu'il eût fallu s'abonner.

Accueil touristique mémorable hier soir à Martigny, où l'on a refusé touristes et habitués pour le simple caprice de quelques personnes snobant la foule. Accueil raté des Martignerains «culturés» séparant Indiens et cow-boys à la caisse du cinéma Casino et nous distribuant des tracts, à nous illétrés!

«Vive le tourisme en Valais» et vive la culture privilégiée.

Signé: **Toi-même**
**Stéphane Rebord, Sion**

---

†

**La Diana du val d'Illiez**

a le regret de faire part du décès de

## Monsieur Maurice MONAY

père de Serge, son membre dévoué.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

---

†

**La classe 1929 de Salvan**

a le regret de faire part du décès de son contemporain

## Monsieur Marcel BOCHATAY

**d'Henri**

Une messe sera célébrée à l'église catholique de Neuchâtel le vendredi 4 décembre 1987, à 15 heures.

---

†

Dans notre épreuve, nous avons senti avec émotion combien étaient grandes l'affection et l'amitié portées à notre cher disparu

## Monsieur Joseph ARLETTAZ-RODUIT

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs dons, leurs messages de sympathie nous ont apporté un précieux réconfort.

Sa famille.

Fully, décembre 1987.

---

†

*Seigneur,*
*la séparation que Tu nous demandes est dure pour chacun de nous.*
*Augmente notre foi en Toi*
*qui es la résurrection et la vie.*

Monsieur Maurice HÉRITIER-FAVRE et sa fille Marie-José, à Sion;

Madame veuve Ange VARONE-FAVRE-BRIDY, à Savièse;

Madame et Monsieur Georges DUMOULIN-FAVRE et leurs enfants, à Savièse;
Madame et Monsieur André SOLLIARD-FAVRE et leurs enfants, à Savièse;
Madame et Monsieur Jean-Claude DEBONS-VARONE et leurs enfants, à Savièse;
Madame et Monsieur Hermann JACQUIER-HÉRITIER, leurs enfants et petits-enfants, à Savièse, Sion et Vétroz;
Madame et Monsieur Guy DONNET-HÉRITIER et leurs enfants, à Sion;
Monsieur et Madame Fernand HÉRITIER-COURTINE, leurs enfants et petits-enfants, à Savièse;

ainsi que toutes les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

## Madame Georgette HÉRITIER

**née FAVRE**

leur chère épouse, maman, fille, sœur, belle-sœur , tante, marraine, nièce, filleule et cousine, que Dieu a rappelée à Lui à l'âge de 51 ans, après une longue maladie, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Savièse le jeudi 3 décembre 1987, à 15 h 30.

Le corps repose à la crypte de Saint-Germain dès aujourd'hui mercredi 2 décembre, à 15 heures.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

## OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

**MANPOWER**

**Dessinateurs bâtiment**
**Dessinateurs G.C**
**Secrétaire** (fr.-all.-angl., fixe)
**Secrétaire médicale**
**Bobineur** (fixe)
**Mécaniciens électriciens** (fixe)
**Monteurs électriciens**
**Monteurs en chauffage**
**Menuisiers**

**Sion:** rue des Mayennets 5, tél. 027/22 05 95 •
**Monthey:** rue du Midi 2, tél. 025/71 22 12.

---

**Entreprise région de Sion**

cherche

### un collaborateur

pour la réception, le contrôle et la distribution de la marchandise dans nos divers points de vente.

Ce poste conviendrait à **jeune magasinier** désirant se faire une situation dans une entreprise en pleine expansion.

**Nous demandons:**
– personne sachant prendre des responsabilités, sérieuse et dynamique
– si possible bilingue français/allemand.

**Nous offrons:**
– salaire en fonction des capacités
– horaire de travail agréable (5 jours par semaine).

Faire offre avec photo et prétentions de salaire sous chiffre P-661214 , Publicitas, 1951 Sion. Réponse assurée à chaque offre.

036-661214

---

**L'Hôpital de zone de Montreux** met au concours le poste d'

### infirmier(ère) chef général

**Qualifications:**
– diplôme en soins infirmiers reconnu par la Croix-Rouge suisse
– cours de cadres à l'ESEI, ou titre jugé équivalent (possibilité de formation en cours d'emploi)
– plusieurs années de pratique en soins infirmiers
– expérience en conduite de personnel.

En tant que responsable des services infirmiers, le (la) candidat(e) est intégré(e) à l'équipe de direction de l'établissement.

Il (elle) participera activement à la mise en place des structures relatives à la réalisation d'un nouvel hôpital.

**Profil du (de la) candidat(e):**
– sens des relations humaines
– qualités de chef
– dynamisme
– ouverture aux changements
– motivation pour la formation permanente
– intérêt à l'encadrement du personnel en formation.

**Conditions:** selon statuts du personnel des établissements membres du Groupement des hôpitaux régionaux vaudois.

**Entrée en fonctions:** à convenir.

Les offres manuscrites, avec documents usuels, sont à adresser à la direction de l'Hôpital de zone de et à 1820 Montreux, tél. (021) 963 53 11.

22-120-23-112

---

## OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

**FLORESCAT SAXON**

cherche

### un employé de bureau

Age souhaité 25 à 35 ans.
Connaissances en comptabilité et informatique.
Date d'entrée à convenir.

Faire offre écrite avec documents usuels à la direction.

36-655510

---

Jeune Suisse

### spécialiste de la vente

**(CFC vente + commerce)** cherche

### emploi

**Région Sion - Sierre**

Ecrire sous chiffre Y 36-305110, Publicitas, 1951 Sion.

036-305110

---

**Métral S.A., av. du Simplon 154, Martigny**

engage

### monteurs en chauffage
### monteurs en sanitaire

Se présenter ou téléphoner au (026) 2 20 57.

036-050918

---

Garage de Sion engage pour son département pièces détachées

### jeune employé de bureau

Ce poste convient à personnel masculin uniquement.
Faire offres avec curriculum vitae sous chiffre L 36-661088, Publicitas, 1951 Sion.

036-661088

---

**Bernard Mariéthoz**
**Electricité ∅027·88.23.25**
**1961 Haute – Nendaz**

cherche

### monteur électricien

capable de travailler seul.

Organisation de chantiers et dépannage.

36-050811

---

**Coop Valcentre**

cherche pour sa boutique de fleurs à Martigny

### vendeuse

Entrée en fonctions: tout de suite ou à convenir.

Prestations sociales d'une grande entreprise.

Faires offres à: **COOP VALCENTRE**
**Avenue de la Gare 10**
**1920 MARTIGNY**

36-661206

NOUVELLES ORDONNANCES SUR LES DEMANDEURS D'ASILE

# L'amertume du HCR

GENÈVE (ATS). – Les observations transmises en juillet dernier à Berne par le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés à propos du projet d'ordonnances sur l'asile «n'ont pas pesé lourd et n'ont d'ailleurs pas le moins du monde été prises en compte», a déclaré hier à la presse le porte-parole du HCR.

Au contraire, le HCR a été «surpris de découvrir», dans le texte publié par la Conseil fédéral la semaine dernière, «une disposition encore plus restrictive» qui prévoit que «le demandeur pris alors qu'il effectue une entrée illégale» est remis par la police du canton aux autorités du pays voisin», avec toutefois «cette réserve qu'elle informe le poste de passage habilité le plus proche».

Le haut-commissaire, M. Jean-Pierre Hocké, est «gravement préoccupé par ce qu'il considère comme une évolution restrictive», alors même que les pays européens «s'efforcent de trouver des positions communes» sur «les graves problèmes» que pose l'arrivée de demandeurs d'asile.

A cet égard, le HCR «n'a pas cessé de demander à ces Etats de ne pas prendre des positions ni unilatérales ni radicales hors de cette concertation».

Le HCR reste en contact avec Berne, notamment pour donner un avis, «s'il est requis», en ce qui concerne la rédaction des instructions qui vont maintenant être envoyées aux postes-frontière pour traduire, sur le plan administratif, les textes dans les faits. Il existe en effet la possibilité d'être «plus ou moins rigoureux dans l'application des textes».

# «Sentimentaliste» selon M. Arbenz

BERNE (ATS). – Les critiques du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) sur l'ordonnance fédérale sur l'asile ne sont pas «acceptables telles quelles». La position du HCR est «sentimentaliste», a estimé hier le délégué aux réfugiés, Peter Arbenz.

«Le projet d'ordonnance a été soumis à tous les cantons ainsi qu'à toutes les organisations privées et œuvres d'entraide pour réfugiés. Nous avons tenu compte de leur avis dans la mesure de nos possibilités et en fonction de la marge de manœuvre dont nous disposions», a déclaré M. Arbenz. «Ce n'est pas d'une seule prise de position (celle du HCR) dont nous devions tenir compte, mais bien de trente», a poursuivi le délégué aux réfugiés, pour qui «il s'agissait de trouver un optimum».

«La révision de la loi sur l'asile a été approuvée par le parlement et acceptée par le peuple», a rappelé M. Arbenz, ajoutant que l'ordonnance est simplement «exécutoire». «Nous sommes un pays souverain et nous ne pouvons pas légiférer à partir des recommandations du HCR exclusivement. La nouvelle ordonnance est conforme aux pratiques en vigueur dans les pays voisins de la Suisse et en accord total avec la Convention internationale sur les réfugiés», a-t-il ajouté.

Interrogé sur la proposition du HCR de donner son avis – «s'il est requis» – sur la rédaction des instructions qui seront transmises aux postes-frontière, M. Arbenz a estimé que «nous n'avons pas besoin des conseils du HCR pour ça». «Notre liberté d'action dans l'application de l'ordonnance est très limitée. Les instructions que nous avons à donner sont de nature purement technique. Je ne vois pas comment on pourrait se baser sur les observations et les suggestions du HCR pour édicter ces directives», a ajouté le délégué aux réfugiés.

RAIL 2000

# Cancer vert et aberration économique

**Le chef d'une entreprise privée – donc soumis aux lois de l'économie – envisage d'agrandir ses installations. Il prépare l'opération avec soin, car il y va de la survie de l'entreprise. Il commence par évaluer les besoins futurs de celle-ci en fonction de sa croissance des dernières années et de l'évolution du marché. Il s'agit d'adapter l'offre à la demande. Il étudie ensuite le financement de l'opération, recherchant l'équilibre entre ses investissements et leur rentabilité. Enfin, il prend sa décision. Faute d'une telle circonspection, toute entreprise privée – ou tout particulier – s'expose à de vilains déboires.**

**Rien de tout cela aux CFF, entreprise qui peut vivre heureuse en marge des lois de l'économie. Ici, la doctrine idéologique remplace la prévision économique, même si le terme de marketing est ressassé sur tous les tons. Mais de quel marketing peut-il bien s'agir?...**

**Rail 2000, en fait, constitue le prolongement de l'opération «horaire cadencé». Sur quelle brillante réussite celle-ci a-t-elle bien pu déboucher, pour qu'on se dispose aujourd'hui à la peaufiner au prix de 7,7 milliards (estimation officielle et minimaliste)? L'introduction de l'horaire cadencé, au milieu de 1982, a été suivie d'une baisse de la demande. Celle-ci ne s'est ressaisie qu'en 1985, année où – coïncidence... – furent instaurées sur nos routes et autoroutes les limitations de vitesse dites «écologiques». Aujourd'hui, on constate qu'en définitive, l'horaire cadencé a généré un accroissement de 30% du trafic des trains directs et intercity, sans pour autant entraîner d'augmentation du trafic voyageurs. Voilà le constat que peut poser l'entreprise des CFF sur sa croissance des dernières années.**

**Sur cette base (?), on a donc évalué les besoins futurs. Et l'on est arrivé – ô miracle – à la conclusion que Rail 2000, qui n'est autre qu'un horaire cadencé fignolé, engendrerait une hausse de 30% de la demande! Cette vue de l'esprit a permis dès lors d'aborder le problème du financement en décrétant que Rail 2000 couvrirait ses propres frais, exploitation et amortissements compris.**

**Essayons d'imaginer ce qu'il adviendrait de notre chef d'entreprise privée s'il se permettait de telles élucubrations, tablant sur une demande hypothétique qu'il compterait créer à l'aide d'une offre que rien ne justifie...**

**La rentabilité de Rail 2000 n'existant que dans le dogme, qui donc va payer? La Confédération commencera par avancer l'argent – c'est prévu – en puisant dans sa caisse générale. Mais on sait que pour le ménage fédéral – Otto Stich l'a annoncé devant les parlementaires – l'époque des vaches grasses touche à sa fin. Reste donc la bourse des automobilistes, aux cordons notoirement très lâches. Le canal pour puiser dans cette bourse existe également: il s'appelle politique coordonnée des transports. Ce joli euphémisme sera soumis au peuple non pas en mars 1988, comme prévu initialement, mais au mois de juin. Ce délai supplémentaire permettra, selon toute évidence, de mettre enfin au point le financement de Rail 2000, puisque manifestement celui-ci n'est pas encore assuré. «Vous avez voulu Rail 2000, eh bien prenez la politique coordonnée des transports, maintenant»: voilà, en substance, le marché qu'on nous proposera dans six mois.**

**Essayons d'imaginer ce qu'il adviendrait de notre chef d'entreprise privée s'il décidait son agrandissement tout en renvoyant à l'année prochaine l'étude de son financement...**

**Peut-être, après tout, les automobilistes suisses sont-ils disposés à financer Rail 2000. C'est possible. Alors pourquoi ne pas le leur demander préalablement, au lieu de leur faire croire à un autofinancement du projet? Pourquoi l'énorme majorité politique qui colporte l'idéologie de Rail 2000 n'a-t-elle pas proposé une telle solution, honnête, logique et économiquement satisfaisante? On a beau savoir que le projet s'est concocté en pleine période verte de nos grands partis, on a peine à excuser leur caution à une aberration économique. Et que penser de la complicité, active ou passive, des organisations routières. Le souci de ne pas détonner doit-il vraiment passer avant l'information de leurs membres et la défense de leurs intérêts?**

**Décidément, les votations du 6 décembre nous promettent de riches enseignements. Entre Rothenthurm et Rail 2000, on va vraiment pouvoir mesurer la progression du cancer vert qui ronge les cerveaux helvétiques.**

Jean-Paul Riondel

PISCINE D'USTER

# Peines de prison?

USTER (AP). – Invoquant l'homicide par négligence, le procureur a demandé des peines de six à neuf mois de prison avec sursis contre l'ingénieur et deux de ses collaborateurs considérés comme responsables de la catastrophe survenue à la piscine d'Uster (ZH), en mai 1985. Douze personnes avaient trouvé la mort, suite à l'effondrement du plafond en béton suspendu au-dessus du bassin de natation.

Le procureur a considéré que les accusés avaient fait preuve de négligence en été 1984. A l'époque, les autorités d'Uster avaient demandé si les suspentes en acier du plafond étaient en bon état. Le fait qu'une suspente était corrodée et cassée avait été passé sous silence. La catastrophe, selon le procureur, aurait probablement pu être évitée si les spécialistes avaient averti la municipalité des défauts constatés.

Pour sa part, l'ingénieur chef du bureau responsable des travaux a plaidé l'innocence. Pour lui, il n'était pas possible de savoir que les tiges en acier inoxydable soutenant le plafond pouvaient être attaquées pareillement par la corrosion et céder. Lorsque ses collaborateurs découvrirent une tige cassée, ils pensèrent qu'elle avait été endommagée lors des travaux de construction et ne signalèrent dès lors pas le fait, se contentant de faire exécuter une réparation.

UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE (UICN)

# Le siège reste en Suisse

**GLAND (VD) (ATS). – Le conseil de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN) a décidé, à une forte majorité, de maintenir le siège de l'institution en Suisse et de préférence à Gland, où elle a déjà son centre, a-t-on appris hier de source officielle.**

Le Conseil d'Etat vaudois s'est félicité de ce choix, en soulignant que «c'est grâce aux travaux menés de concert par la Confédération, le canton de Vaud et les communes intéressées qu'il a pu être offert à l'UICN une solution de qualité et concurrentielle face à l'offre présentée par les Pays-Bas».

L'offre suisse comprenait deux possibilités: la première étant de maintenir le siège de l'union à Gland et la seconde de l'accueillir à Yverdon, dans des locaux à édifier près du château de Champ-Pittet, centre romand de la Ligue suisse pour la protection de la nature.

L'UICN a fait part de sa nette préférence pour Gland, où il s'agira d'acquérir (château Solveig) ou de construire un nouvel immeuble. Le Gouvernement vaudois en a pris acte et l'a assurée qu'il ne ménagerait aucun effort pour que cette solution puisse se réaliser dans les meilleures conditions. Il a cependant maintenu l'offre d'Yverdon, qui constituerait une excellente solution de rechange dans l'hypothèse où celle de Gland ne pourrait voir le jour.

Le groupe de travail créé par l'exécutif vaudois va maintenant entamer la seconde étape de ses travaux, afin de concrétiser l'offre suisse. Le choix du conseil de l'UICN doit encore être confirmé par l'assemblée générale de l'union, qui se tiendra en février prochain au Costa-Rica.

L'UICN est établie depuis 1961 dans le canton de Vaud et elle se sent aujourd'hui à l'étroit dans les locaux qu'elle partage, à Gland, avec une association sœur, le Fonds mondial pour la nature (WWF). L'union est le plus grand et le plus ancien organisme de protection de la nature, avec 500 Etats et associations membres. Elle compte 65 collaborateurs à Gland. Le WWF et l'UICN jouent des rôles parallèles, le premier sur le plan financier et la seconde sur le plan scientifique.

Les liens entre la Suisse et l'UICN sont très étroits et notre pays a joué un rôle capital dans la fondation de l'union il y a quarante ans et dans son installation sur sol vaudois, à Morges et ensuite à Gland. L'an dernier, les autorités vaudoises l'ont mise au bénéfice d'un statut fiscal l'assimilant à une organisation internationale de caractère gouvernemental.

CANDIDATURES FELBER ET OGI

# Large soutien des groupes parlementaires

**BERNE (ATS). – Réunis hier à Berne, cinq groupes des Chambres fédérales ont manifesté leur soutien aux candidatures du socialiste René Felber et du démocrate du centre Adolf Ogi, pour la succession des conseillers fédéraux Pierre Aubert et Leon Schlumpf. Telle est la décision prise par les libéraux, les démocrates du centre, les radicaux, les socialistes et les démocrates-chrétiens.**

**Outre la décision à propos du renouvellement du Conseil fédéral, les groupes parlementaires ont consacré leurs débats à l'étude du budget de la Confédération pour 1988. Les radicaux se sont félicités de l'état des finances mais ont insisté sur l'importance de la situation écnomique qui a permis le résultat favorable enregistré l'an dernier. La prudence reste de rigueur.**

**Les socialistes se sont insurgés contre le crédit de 90 millions de francs au titre des paiements directs. Ces derniers, selon eux, ne profitent qu'aux agriculteurs «industriels», tandis que les petits paysans sont pénalisés.**

**Le groupe de l'Union démocratique du centre a souligné la nécessité d'augmenter les prêts de la Confédération à la Société suisse de crédit hôtelier. Cette mesure est nécessaire au tourisme et en particulier aux régions de montagne.**

**Le groupe de l'Alliance des indépendants et du Parti évangélique populaire, dont le communiqué ne mentionne pas le renouvellement du Conseil fédéral, estime que les dépenses consacrées à la route ne doivent pas dépasser celles de l'an dernier. Il souhaite que des moyens financiers soient consacrés à l'étude d'énergies alternatives.**

**Les démocrates-chrétiens se sont prononcés en faveur du maintien des paiements directs. Ils estiment qu'ils profitent aux petites et moyennes entreprises agricoles. Le groupe s'oppose à la réduction, de 38,3 à 33,3 millions de francs, des subventions en faveur de la mise en valeur de la production indigène de vin.**

## Record aux aéroports

### A Cointrin

**GENÈVE (ATS). – L'aéroport de Genève-Cointrin a enregistré une affluence record cette année. De janvier à novembre, on a recensé plus de 5,19 millions de passagers, ce qui constitue une «première dans l'histoire de l'aéroport», indique un communiqué diffusé hier. Par rapport à la même période de 1986, la progression est de 7,7 %.**

### A Kloten

**ZURICH (ATS). – L'aéroport de Zurich-Kloten n'a encore jamais recensé autant de passagers qu'au mois d'octobre. Ils n'étaient pas moins de 1,07 million à arriver ou à partir de Kloten, a communiqué hier la direction de l'aéroport. Le trafic du fret a également atteint le record de 28 100 tonnes.**

**L'augmentation du nombre de passagers a atteint 12,9 % par rapport à octobre 1986. Selon les statistiques de l'administration, 924 000 passagers (+ 15,2 %) ont emprunté des vols de ligne, 143 000 (+ 1,5 %) des vols charter et 6600 (– 17,5 %) des vols privés. La journée la plus dense était le 18 octobre qui a vu défiler 48 000 passagers.**

**Par rapport au même mois de l'an dernier, le trafic de fret a progressé de 9,1 %. Le trafic PTT a en revanche diminué de 10 % (1356 tonnes). Le nombre des mouvements d'avions s'est monté à 16 120 décollages et atterrissages (+ 2,4 %).**

LE GRAND CONSEIL VAUDOIS GÉNÉREUX

# Salaire des infirmières augmenté

**LAUSANNE (ATS). – Le Grand Conseil vaudois a accordé hier à une partie du personnel hospitalier une augmentation extraordinaire de salaire de 300 francs par mois pour 1988. Cette mesure, proposée par le Conseil d'Etat pour revaloriser un secteur où sévit la pénurie, concerne 3300 infirmières, infirmières assistantes, sages-femmes et techniciens de salle d'opération. Elle coûtera au canton 5,6 millions de francs.**

**Le Parlement cantonal a refusé en revanche, ainsi que le souhaitait la gauche, d'étendre cette mesure à l'ensemble du personnel hospitalier (aides infirmières, laborantins, diététiciennes, physiothérapeutes, etc). Il eût aurait coûté une vingtaine de millions supplémentaires. Le Conseil d'Etat a promis pour 1989 une reclassification de l'ensemble des professions paramédicales.**

### Budget devant le Grand Conseil

**Le budget ordinaire de l'Etat de Vaud pour 1988, dont le Grand Conseil a commencé l'examen hier, présente une croissance d'environ 6,5 %. Le total de charges atteint près de 3 milliards de francs (2987 millions). Avec 56,4 millions, le déficit est en baisse de 13,6 % par rapport à celui du budget précédent.**

**La masse salariale, en croissance de 5,3 %, représente 42,4 % des charges. Le budget prévoit la création de 150 nouveaux postes dans l'administration. L'an prochain, le personnel cantonal devrait toucher 70 % d'un treizième salaire, contre 60 % pour 1987. Ces deux points seront en particulier l'objet de discussions lors de la séance d'aujourd'hui.**

COLLECTION PRIVÉE AUX ENCHÈRES

# Un Degas à 18 millions

BERNE-LONDRES (ATS). – La collection privée de l'avocat soleurois défunt Joseph Müller a été dispersée lors d'une importante vente aux enchères qui s'est déroulée lundi soir à Londres. Vingt et une huiles et aquarelles ont trouvé preneurs pour une somme totale de 4,5 millions de livres (environ 11 millions de francs), a-t-on annoncé chez Christie's. Lors de la même vente, une toile du peintre impressionniste français Edgard Degas (1834-1917) «Les Blanchisseuses», a été adjugée à 7,4 millions de livres (environs 18,1 millions de francs).

Ce prix élevé, offert par un acheteur anonyme, indique que le marché de l'art reste florissant après la tourmente boursière qui a secoué les places financières du monde entier. Les commissaires priseurs s'attendaient à voir cette toile partir pour moins de six millions de livres (14,7 millions de francs), selon un porte-parole de Christie's.

Le tableau «Les Blanchisseuses» a été réalisé entre 1874 et 1876, vraisemblablement sur commande, pour le chanteur Jean-Baptiste Faure (1830-1914). Il représente deux femmes au travail, et passe pour l'une des plus importantes huiles de Degas. L'œuvre était jusqu'ici la propriété du collectionneur parisien Durand-Ruel, dont l'ancêtre Paul Durand-Ruel a contribué par sa politique d'achat et d'exposition à la renommée du mouvement impressionniste.

Une peinture à l'huile de Paul Gauguin (1848-1903), «Les trois huttes» a été vendue le même soir pour 2,43 millions de livres (5,9 millions de francs).

AGRESSION A PRILLY

## Pour 3000 francs!

PRILLY. – Hier vers 19 h 55, une agression à main armée a été commise sur le gérant de la station «auto-shopping» de Malley, sise à l'avenue du Chablais à Prilly. Deux individus se sont présentés à la station et l'un d'eux a demandé une bouteille d'huile. Le gérant s'est rendu au local des marchandises. L'inconnu l'a suivi puis, après l'avoir menacé avec un pistolet, lui a asséné un coup de crosse sur la tête. Pendant ce temps, son complice en profitait pour voler 3000 francs dans la caisse.

Le gérant a été conduit dans une permanence chirurgicale pour y recevoir des soins. Les agresseurs sont partis à pied. Cependant, ils pourraient circuler au volant d'une VW Golf, de couleur claire, portant des plaques vaudoises commençant par 114...

Le signalement des auteurs est le suivant:

- inconnu, 28 ans environ, 165-180 cm, cheveux noirs mi-longs, vêtu d'une veste de cuir;
- inconnu, même signalement.

Tous deux parlaient allemand avec un accent anglais.

Toute personne pouvant donner des renseignements sur les auteurs de cette agression sont priées de téléphoner à la police cantonale à Lausanne, tél. (021) 44 44 44. La discrétion est assurée.

**● KREUZLINGEN (ATS). – Numéro trois mondial de la branche, le fabricant de chaussures de ski thurgovien Raichle a annoncé hier le licenciement à fin décembre de 33 employés à Kreuzlingen. Le groupe invoque la chute du dollar: 80% de la production étant exportée, en partie aux Etats-Unis, les commandes reculent.**

**● BERNE (ATS). – Le comité central de l'Automobile-Club suisse (ACS) a élu un nouveau directeur général en la personne de Hans-Urs Merz. Dès le 1er septembre 1988, il succèdera à André Arnaud, a indiqué hier un communiqué. Entré au service juridique de l'ACS en 1974, M. Merz assume la direction du secteur administratif depuis 1978.**

CHAMBRES FÉDÉRALES 2

## Catastrophe du Boeing 707 coréen

# UN ATTENTAT

**BERNE (ATS). – L'épave du Boeing 707 des Korean Air Lines, disparu dimanche, n'a toujours pas été retrouvée. Cependant, les forces de sécurité thaïlandaises poursuivaient les recherches à quelques kilomètres à l'intérieur du territoire birman, a indiqué à Kanchanaburi un responsable thaïlandais de l'aviation. Par ailleurs, la thèse d'un attentat est de plus en plus évoquée tant par les autorités thaïlandaises que sud-coréennes. Elle a conduit à l'arrestation de deux passagers japonais, qui avaient quitté l'avion lors d'une escale. L'un d'entre eux s'est suicidé à l'aéroport de Bahrein, où il était retenu par les services de sécurité, selon des sources diplomatiques japonaises.**

**Après deux jours de recherches de l'avion des KAL, qui avait 115 personnes à bord et qui se rendait de Bagdad à Séoul, le commandant de la police des frontières de Kanchanaburi a indiqué qu'un pilote d'hélicoptère avait découvert ce qui «semble être les traces laissées par la chute d'un avion à 5 km du Khao Dan, montagne située juste à la frontière birmane».**

**Lors de son dernier contact radio avec des contrôleurs aériens, le pilote avait indiqué à l'aéroport de Rangoon qu'il survolait la mer d'Andaman, au sud de la Birmanie, et devait faire le plein de carburant à Bangkok.**

**L'hypothèse d'une bombe à retardement posée à bord du Boieng est maintenant évoquée aussi bien par des responsables des KAL que par les autorités thaïlandaises et sud-coréennes.**

**Elle a conduit à l'arrestation de deux passagers japonais, un sexagénaire et une femme d'une trentaine d'années, suspectés par les autorités sud-coréennes d'avoir placé des bombes dans l'appareil. Hier matin, alors qu'ils étaient retenus par les services de sécurité de Bahrein, où ils faisaient escale, ils ont avalé des capsules de poison, selon des sources diplomatiques japonaises.**

**L'homme, Shinichi Hachiya, 69 ans, est décédé avant d'arriver à l'hôpital, et la femme (27 ans), en possession d'un faux passeport au nom de Mayumi Akabe Hachiya, qui s'est présentée comme étant sa fille, est sous traitement dans un état critique à l'hôpital Salmaniya, selon des sources informées.**

**Les deux Japonais avaient embarqué samedi soir à Bagdad dans le Boeing 707 des Korean Airlines (KAL) et débarqué à Abou Dhabi lors de l'escale de l'avion, qui devait s'écraser quelques heures plus tard en Thaïlande.**

**A Séoul, on apprenait auprès du Ministère sud-coréen des affaires étrangères que la jeune femme pourrait être un agent secret nord-coréen. On précisait que Mlle Hachiya ressemblait à une autre femme, membre d'une organisation très active pro-nord-coréenne au Japon.**

**De sources diplomatiques japonaises à Bahrein, on a refusé de répondre aux questions des journalistes sur un éventuel lien entre les deux passagers et l'Armée rouge japonaise.**

## La France et le terrorisme

# LE GRAND DÉBAT

**La libération des deux otages français et le troc de l'Iranien Gòrdji contre le chargé d'affaires de l'ambassade de France à Téhéran, Paul Torri, suscite aujourd'hui d'âpres polémiques dans l'Hexagone et même en dehors. L'opposition socialiste s'est mise en mouvement après l'incidente de François Mitterrand lundi dénonçant «le troc du crime contre l'innocence». Le numéro un du PS, Lionel Jospin, s'est alors demandé pourquoi ce scénario de crise pendant près de six mois entre la France et l'Iran pour aboutir aujourd'hui à l'élargissement sans conditions de Gordji. Quant à Jean-Marie Le Pen, il voit dans ce marchandage une prime au terrorisme international.**

Mais le coup d'estoc le plus vigoureux est venu de Grande-Bretagne et, plus tard des Etats-Unis. Avec la colère rentrée de Margaret Thatcher qui vient de rappeler la résolution du Conseil européen il y a un an, aux termes de laquelle les Douze s'engageaient à refuser «toute concession sous la pression aux terroristes et à leurs commanditaires»; plus encore avec les diatribes de la presse britannique dénonçant «un long passé déplorablement cynique» de la France. Les Etats-Unis, par la voix de Charles Redman, porte-parole du Département d'Etat, ont critiqué La France en des termes inhabituellement sévères pour commenter les actes des alliés de Washington.

Voilà le gouvernement de Jacques Chirac ainsi brutalement mis en accusation pour avoir conclu avec Téhéran «un compromis honteux». Faut-il négocier avec le terrorisme international? Les principes humanitaires doivent-ils prévaloir sur la dignité de l'Etat? Où doit se situer la raison d'Etat? Jacques Chirac a tranché: la libération des otages passe avant l'intérêt de l'Etat et de sa justice. Voilà en tout cas un grand débat, à la manière d'Antigone, qui appelle trois observations.

### L'opposition sans vergogne...

Il faut d'abord convenir que les socialistes, revenus à l'opposition, ont la partie belle. Si le gouvernement actuel fait prévaloir l'intérêt supérieur de l'Etat, c'est le tollé sur fond de protestations de Joëlle Kaufman contre l'oubli; c'est la douloureuse comptabilité d'Antenne 2 égrenant les jours de détention des otages. Si en revanche, et contre tous les principes du droit public, ce même gouvernement obtient la libération des otages, c'est alors un autre tollé sur fond de philippiques au nom de l'honneur perdu de la France.

### ...malgré ses erreurs de gouvernement

Et puis, il faut en convenir plus encore, l'opposition est mal venue de juger le Gouvernement actuel de la France qui, après tout, s'emploie, sans grandeur c'est vrai, à réparer les erreurs des gouvernements socialistes. Car, après tout, sous quels gouvernements ont été enlevés les otages? Ces mêmes gouvernements socialistes n'ont-ils pas tout tenté à leur tour pour en obtenir la libération, y compris le recours à des émissaires douteux, comme le docteur Raad? Ces mêmes gouvernements n'ont-ils pas tenté d'amadouer l'Iran en lui livrant des armes, la cargaison d'obus de la firme Luchaire, malgré le soutien officiel à l'Irak? Enfin, ces mêmes gouvernements socialistes n'ont-ils pas scellé la faillite de la politique française au Proche-Orient avec la mort d'une centaine de Français de la Force d'interposition et de la FINUL, sans parler de l'ambassadeur Delamare... pour rien, la France étant maintenant totalement absente du guêpier libanais?

### Morale ou Realpolitik?

Mais, par-delà ce nécessaire rappel des faits, le grand débat reste politique: c'est celui du divorce total qui sépare, dans leur analyse de la situation au Proche-Orient, les socialistes et les gaullistes.

Les premiers ont pour eux l'avantage des principes moraux au sens le plus occidental du terme. Leur soutien à Israël reste sans faille malgré les prudences oratoires de François Mitterrand; il refuse le chantage d'un certain extrémisme arabe et le meilleur exemple en est constitué par Guy Mollet face à Nasser en 1956. L'expédition et la déroute de Suez en sont le prix à payer. Les leçons de morale de François Mitterrand à son premier ministre ne sont pas d'une inspiration différente, même si, et quelques instants auparavant, ce même François Mitterrand exaltait l'amitié franco-arabe en inaugurant l'Institut du monde arabe. La politique arabe des socialistes est pavée de bonnes intentions, au contraire de celle des gaullistes, héritière en cela des régimes autoritaires qui ont toujours entretenu, au nom d'un froid cynisme, de bonnes relations avec les Arabes sur fond d'un double principe: garder ses distances et, si besoin est, tenir un cap affranchi de toute considération morale au sens occidental. On comprend mieux alors le cynisme de Jacques Chirac et les protestations vertueuses de François Mitterrand.

**Pierre Schäffer**

RFA

## Soutien à l'économie

**BONN (ATS/AFP). – Le plan de soutien à l'économie ouest-allemande défini hier permettra la bonification (baisse des taux d'intérêt) de crédits à long terme d'un montant total de 21 milliards de DM en faveur des communes et petites et moyennes entreprises.**

**L'indication a été donnée hier soir à Bonn par le ministre des Finances, M. Gerhard Stoltenberg, lors d'une réunion du groupe parlementaire démocrate-chrétien CDU-CSU (coalition gouvernementale), ont indiqué des participants.**

**M. Stoltenberg a précisé que le coût supporté par le budget fédéral sera de 2,6 milliards de DM répartis sur dix ans, selon ces participants. Il s'agit de subventions accordées à la banque publique Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW), afin qu'elle puisse diminuer les taux sur les prêts qu'elle accorde.**

**M. Stoltenberg a ajouté que le programme prévoit aussi un renforcement des investissements de la Bundespost (postes fédérales), pour un volume qu'il n'a pas chiffré, selon les mêmes sources.**

**En outre, l'Etat fédéral s'engagerait à supporter, par une hausse du déficit budgétaire, les éventuelles pertes de recettes fiscales qui résulteraient en 1988 d'une conjoncture plus faible que prévue. Le déficit fédéral pourrait ainsi être supérieur au chiffre de 29,5 milliards de DM inclus dans le budget 1988.**

HAÏTI

## L'instabilité s'installe

BERNE (ATS). – Les bandes armées néo-duvaliéristes ont continué de semer la terreur dans la nuit de lundi à mardi dans un quartier populaire de Port-au-Prince où plusieurs habitants ont été arrêtés et emmenés dans des camions militaires vers une destination inconnue, selon divers témoins. De leurs côtés, les partis politiques et les organisations populaires continuaient à se concerter sur les actions à entreprendre.

Les commandos ont commencé à agir dans la soirée de lundi contre les habitants du quartier de Carrefour-Feuille, au sud de la capitale, ouvrant le feu contre les maisons et les passants et blessant une personne. Ces actes d'intimidation ont créé des mouvements de panique et les habitants ont quitté leurs maisons en grand nombre emportant leurs modestes effets dans des valises ou des ballots.

Selon ces mêmes témoins, plusieurs habitants ont ensuite été arrêtés et emmenés dans des camions militaires. Ce serait la première fois que l'armée procède à des arrestations de ce type depuis le début des troubles à Port-au-Prince. Au grand quartier général de l'armée, on a indiqué n'avoir «aucune information» sur ces arrestations.

Le calme était revenu hier matin où la vie avait repris normalement dans cette zone. Par ailleurs, des témoignages affluaient hier pour indiquer que le gouvernement militaire haïtien, afin de conserver le pouvoir, n'avait rien fait dimanche pour empêcher les violences qui ont conduit à l'annulation et au report des élections présidentielle et législative.

ÉCRIVAIN DE LA NÉGRITUDE

# James Baldwin est mort

PARIS (ATS/AFP). – L'écrivain noir américain James Baldwin est mort dans la nuit de lundi à mardi à Saint-Paul-de-Vence (sud-est de la France), à l'âge de 63 ans, a-t-on appris auprès de la mairie du village, où vivait l'écrivain depuis plusieurs années.

Auteur de «Un autre pays» (best-seller en 1962, sur le thème des amours d'une femme noire et d'un homme blanc), «Meurtres à Atlanta», «Le jour où j'étais perdu», «Chassés de la lumière», il venait de publier «Harlem Quartet».

Né à New York en 1924, James Baldwin a construit une œuvre centrée sur la condition des Noirs et les injustices dont sont, plus largement, victimes toutes les minorités. Il avait participé dans les années soixante au combat des Noirs aux Etats-Unis, aux côtés de Malcolm X et Martin Luther King.

L'un de ses ouvrages les plus connus, «Meurtres à Atlanta» (1985), avait été inspiré par un fait divers tragique: l'assassinat de 23 enfants noirs à Atlanta en 1981, et le procès de l'assassin présumé.

## Nouvelles brèves

● **PARIS (ATS/AFP). – Le premier ministre français Jacques Chirac a décidé hier d'engager, devant l'Assemblée nationale, la responsabilité de son gouvernement, sur une déclaration de politique générale, dans le but d'obtenir un «appui sans faille» de sa majorité parlementaire de coalition de droite, jusqu'à l'élection présidentielle d'avril prochain. M. Chirac devrait s'adresser aux députés dès demain.**

● MAPUTO (ATS/Reuter). – Huit nouveaux cadavres ont été découverts sur les lieux de l'embuscade tendue la semaine dernière à un convoi civil au Mozambique, portant à 71 le bilan des morts, rapportait hier le journal «Noticias».

● **KABOUL (ATS/Reuter). – Au moins vingt personnes ont été tuées lundi à Kaboul, lorsqu'un ancien chef de la guérilla, rallié il y a deux ans au gouvernement communiste, a tenté avec ses gardes du corps de pénétrer dans l'enceinte du bâtiment où se tient la Grande Assemblée.**

● STADE (ATS/AFP). – Enfermée dans un tube d'acier dissimulé dans un camion sous 30 tonnes de sel, une infirmière est-allemande de 46 ans a réussi à s'enfuir en RFA à la fin du mois de novembre, a indiqué hier la police de Stade (nord). L'infirmière avait fait connaissance quelques mois auparavant d'un chauffeur de poids-lourd ouest-allemand à Halle (RDA), qui effectuait de nombreux voyages en RDA, où il venait chercher du sel gemme destiné à une entreprise de Stade.

● **WASHINGTON (ATS/AFP). – La Contra nicaraguayenne a présenté lundi au président Daniel Ortega, chef du gouvernement sandiniste, une offre de cessez-le-feu de six semaines à compter du 8 décembre 13 heures HEC, selon un document remis hier par la Résistance nationale, l'organe politique des rebelles, au bureau de l'AFP.**

● ATLANTA (AP). – Les prisonniers cubains détenant encore 90 otages dans le pénitencier d'Atlanta ont remis lundi soir aux autorités un criminel considéré comme l'homme le plus dangereux de la prison, alors que les derniers prisonniers cubains d'Oakdale (Louisiane) ont été transférés.

● **GENÈVE (ATS). – Corriger les déséquilibres macro-économiques et libéraliser les échanges au sens le plus large: c'est la «double action urgente» que la délégation suisse a préconisée mardi lors de la première journée de la session annuelle du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) à Genève.**

● AGNO (ATS). – Depuis hier, la compagnie régionale de transports aériens Crossair relie quotidiennement la Suisse à l'aéroport de Florence. Un appareil Cityliner de 33 places dessert cette nouvelle destination. Le vol au départ de Lugano-Agno part à 13 h 15 et arrive juste une heure plus tard à Florence.

CREYS-MALVILLE

## A revoir

**PARIS (ATS/AFP). – Le surgénérateur Superphénix de Creys-Malville (Alpes françaises) ne sera pas remis en route prochainement, comme le souhaitait la direction de la centrale: le Ministère français de l'industrie a demandé, hier dans un communiqué, que de nouvelles études soient entreprises. Cette demande concerne les procédures de fonctionnement sans le barillet de chargement et déchargement des éléments combustibles du réacteur à neutrons rapides.**

## Horrible drame de la cupidité en Inde

**NEW DELHI (ATS/AFP). – Dans l'espoir de devenir riches et de pouvoir acheter une puissante voiture, des époux indiens ont sacrifié leur fils, âgé de 7 ans, à la déesse Kali, a annoncé hier l'«Hindustan Times», de New Delhi. Un magicien avait promis à Bali et Jagreshni, un couple de villageois de Panchi, à quelque 80 km de New Delhi, qu'ils retireraient d'immenses richesses de ce sacrifice à Kali, la déesse noire dont les dents, tels des crocs, dégoulinent de sang, et qui dans la mythologie hindoue personnifie la destruction et la mort. Vendredi soir, devant son fils aîné, Dinesh, qui s'était caché sous son lit, Jagreshni a immobilisé son dernier-né, Munish, pour permettre à son mari de lui trancher la tête, selon le journal. Le père a décapité le garçonnet, a placé la tête devant un portrait de la déesse et a trempé son doigt dans le sang encore chaud pour en marquer son front et celui de sa femme. Le grand-père de la petite victime a dénoncé les meurtriers, mais quand les policiers sont arrivés à Panchi, le couple avait décampé.**

## L'ambassadeur britannique au Liban échappe à un attentat

**BEYROUTH (ATS/AFP). – L'ambassadeur de Grande-Bretagne à Beyrouth, M. John Grey, a reçu hier une lettre piégée qui a été repérée à temps et désamorcée au siège de la police à Beyrouth, a-t-on appris de source policière.**

**La lettre, dans une enveloppe de 20 cm de côté à l'en-tête de l'ambassade de Nouvelle-Zélande, était adressée au diplomate britannique avec la mention «personnel» et contenait un «corps étranger» de 4 à 8 cm, a indiqué la police.**

**La trouvant suspecte, M. Grey a appelé un artificier des Forces de sécurité intérieures (FSI, gendarmerie libanaise) qui a estimé la charge contenue dans l'enveloppe à plus de 30 grammes de matières fortement explosives, équivalant à 3 kg de TNT, a-t-on précisé de même source.**

**Selon les premières informations, la lettre aurait été remise aux gardiens de la résidence de l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Naccache, dans la banlieue chrétienne au nord de Beyrouth, par le conducteur d'une Mercedes 280 ayant une immatriculation diplomatique.**

IL S'ÉTAIT ÉVADÉ DE BOCHUZ AVEC CHARLES ALTIERI

## Luan arrêté à Paris

**PARIS (ATS/AFP). – Un compagnon de l'un des gros bonnets de la drogue, Charles Altieri, a été arrêté lundi soir à Paris par l'office central de répression du banditisme. Charles Altieri, chimiste, impliqué dans l'affaire de trafic d'héroïne des Paccots où 330 kilos d'héroïne avaient été transformés, s'était évadé du pénitentier vaudois de Bochuz avec quatre autres complices le 18 novembre dernier.**

**Son compagnon d'évasion, Alla Luan, condamné en Suisse pour vol qualifié, avait participé en juillet 1986 à la mutinerie de la prison de Vevey, avant d'être transféré à Bochuz. Charles Altieri, qui est toujours en fuite, avait été condamné à vingt ans de réclusion le 27 octobre dernier et à quinze ans d'expulsion de notre territoire, en tant que membre de la «bande des Paccots».**

## Littérature: attribution de l'Interallié et du Chateaubriand

PARIS (ATS/AFP). – L'écrivain-journaliste français Raoul Mille a reçu hier le Prix Interallié 1987 pour son roman «Les amants du paradis», tandis que le Prix Chateaubriand était attribué à Alain Bosquet pour l'ensemble de son œuvre à l'occasion de la publication de sa «Lettre à mon père qui aurait eu 100 ans».

Journaliste à la télévision et producteur d'émissions littéraires à Radio-France, Raoul Mille, 46 ans, qui vit à Nice, est considéré comme le fils spirituel d'Henry Miller: son écriture est dominée par la violence et le sexe.

«Les amants du paradis», son sixième roman, a pour cadre Nice à l'époque sombre de l'occupation italienne, puis allemande, fin 1943. Galerie de portraits habités, fous. Univers trouble de masques, reines du marché noir, faux chanteur argentin, vrai chef de la milice locale, la ville est saisie par la déraison et pleine de «possédés».

C'est un roman-métaphore car, comme dit l'auteur, «le mal règne dans tous les événements. Il y a interaction entre l'histoire, la guerre et les événements particuliers».

Romancier, poète, essayiste, journaliste et critique, Alain Bosquet, 68 ans, lauréat du Prix Chateaubriand 1987, fait œuvre de classique et revendique ce classicisme face au dépérissement d'un monde.

Né à Odessa en 1919, Alain Bosquet, de son vrai nom Anatole Bisk, est enfant en Bulgarie, lycéen et étudiant en Belgique, journaliste exilé à New York, officier américain à Berlin, professeur aux Etats-Unis, avant de se fixer à Paris en 1951. De cette expérience cosmopolite, il dit être «l'homme qui cherche son lieu».

Poète traduit dans trente langues, Alain Bosquet a écrit de nombreux recueils, ainsi que des essais sur Walt Whitman, Saint John Perse, Ionesco.

Il règle ses comptes avec ses parents dans «Une mère russe» (1978) puis dans sa récente «Lettre à mon père qui aurait eu 100 ans». De «scènes vécues» en «scènes imaginaires», il y restitue la figure de son père Alexandre, exilé russe, dandy et courtier en timbres, par lettres et fragments à la chronologie bousculée.